

**PUBLICS, ESPACE PUBLIC ET PROBLÈME PUBLIC :
UNE ÉTUDE DE CAS DE L'ENJEU DU GAZ DE
SCHISTE AU NOUVEAU-BRUNSWICK DE 2010 À 2016**

MARIE-HÉLÈNE EDDIE

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa dans le cadre des exigences
du programme de doctorat en sociologie

École d'études sociologiques et anthropologiques
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Marie-Hélène Eddie, Ottawa, Canada, 2019

À la mémoire de Crystal Cookson

À tous mes participants, pour qui j'ai le plus grand respect, et à tous ceux qui sont sortis meurtris des événements entourant le développement du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick

REMERCIEMENTS

Oelalin, merci, thank you. À tous mes participants, merci de votre accueil, de votre générosité et de votre temps. Merci de confirmer que c'est un plaisir de faire de la recherche de terrain au Nouveau-Brunswick à cause des gens qui s'y trouvent. En particulier, merci à Denise Melanson, à Susan Levi-Peters, à Nicole Richard, à Dallas McQuarrie et à Susan Hopkins McQuarrie d'avoir facilité les choses pour moi sur le terrain.

Merci à ma directrice de thèse, Linda Cardinal, pour son appui moral, intellectuel et financier. Tant de bouées tendues au fil des ans qui ont facilité mon parcours, et qui m'ont donné l'occasion d'élargir mon champ de vision et de travailler sur des projets de recherche tous plus pertinents les uns que les autres dans le cadre des travaux de la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques (CRFPP) et de l'Alliance de recherche université-communauté (ARUC) Les savoirs de la gouvernance communautaire de l'Université d'Ottawa. Mais ce qui m'est le plus précieux, c'est sa perspective et sa compréhension des enjeux qu'elle étudie. C'est elle qui a le plus influencé mon cheminement intellectuel et je m'estime extrêmement chanceuse d'avoir pu avoir accès à sa pensée durant toutes ces années.

Merci aux membres de mon comité de thèse, Janique Dubois, Linda Pietrantonio, Nathan Young et Anne-Marie Gingras. Leur expertise et leurs questions m'ont permis de prendre du recul par rapport à mon travail et de pousser mes réflexions encore plus loin. Merci aussi à Marie-Linda Lord de ses conseils quant aux méthodes d'analyse de contenu des médias, et à Émilie Urbain pour ses pistes de lecture qui m'ont permis d'approfondir ma compréhension de la représentation des Autochtones dans les médias. Merci à mon collègue Robert Bousquet, autrefois journaliste de profession, d'avoir validé mon analyse des pratiques journalistiques et d'avoir effectué une révision linguistique finale de mon document.

Merci à l'Université d'Ottawa, au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada et à la Bourse d'études supérieures de l'Ontario (BÉSO) pour leur appui financier.

J'ai aussi des lieux à remercier. Je remercie la cafétéria du Musée des beaux-arts d'Ottawa, le Centre de vie de Ripon, le chalet de David Folkerson et Elena Pascuet, le Manoir d'Youville, la Station biologique des Laurentides, le Lac Opinicon; les maisons qui nous ont accueillies (celles de Karine, de la maman de Sabrina, de Jovan, des parents d'Ariane, ainsi que la mienne); les endroits loués pour une fin de semaine (mention spéciale au chalet dans les arbres de Chelsea et à la petite maison dans Westboro); la salle de rédaction du pavillon Hagen; mon bureau; et enfin, tous les cafés de quartier qui m'ont accueillie.

Au début de mon cheminement doctoral, je nageais avec aisance et je ne me doutais pas des tempêtes à venir. Mais plus je suis partie en direction de la grande mer, plus les vagues se sont multipliées et plus elles sont devenues imposantes. Je n'avais pas prévu ces courants qui m'ont parfois rejeté près de mon point de départ. Merci à Ariane Brun del Re de m'avoir redonné espoir au moment où j'ai pensé cesser de nager pour me laisser porter vers la rive. Elle m'a suggéré de nager à ses côtés encore quelque temps. Elle m'a dit qu'elle connaissait des endroits où les courants étaient presque sans force, où l'on pouvait avancer plus rapidement; elle m'a présenté les retraites d'écriture. Il y a eu *Thèsez-vous* ! — merci à celles qui ont fondé cet organisme qui a transformé de fond en comble mon expérience doctorale. Il y a eu les ateliers intensifs d'écriture de l'Université d'Ottawa, et la retraite Lakeshift de la Queen's University. Merci aussi à « #Ottawa #Gatineau » de s'être pointé à la « Cafétéria du Musée des beaux-arts, mercredi, à 10 h 10, pour 5 pomodoros », semaine après semaine.

Mais surtout, il y a eu une vingtaine de retraites d'écriture informelles organisées entre nous; tant de petites îles qui sont apparues sur mon trajet, et qui m'ont permis de sortir de l'eau pendant quelques temps et pouvoir avancer — *sprinter* — sur terrain ferme pendant quelques jours, avant de recommencer à nager en solitaire, parfois à contre-courant, jusqu'à la prochaine île. Merci à Karine Turner, Sabrina Schmiedel, Catrine Demers, Véronique Arseneau, Amélie Champagne, Furqan Asif, Basile Roussel, Alyshea Cummins, Annie Montpetit, Isabelle Lefrançois, Laurence Buenerd, Maud Mediell, Jean-Sébastien Landry, Catherine Voyer-Léger et toutes les autres d'avoir été de merveilleuses collègues de retraite, des confidentes et des motivatrices hors pair.

Grâce à ces alliées, j'ai avancé plus rapidement et j'ai enfin commencé à voir approcher la terre ferme. Certes, une fois rendue là, je devais encore gravir une falaise abrupte. J'ai reçu quelques poussées qui m'ont permis de grimper plus vite, notamment grâce à mes parents, Anne Albert-Eddie et Philippe Eddie, qui ont révisé chacun de mes chapitres au plan linguistique. Merci également à mon frère Olivier Eddie pour son appui moral et pour ne m'avoir jamais demandé : « Un doctorat, qu'est-ce que tu vas faire avec ça ? »

Enfin, j'avais aussi sur mon parcours tout plein d'endroits où poser pied, grâce au soutien de mon meilleur ami et de mon partenaire de vie, Marcos Pascuet, qui m'a appuyé sans jamais me mettre de pression depuis que je le connais, avec une patience hors pair, même s'il m'a entendu dire pendant plusieurs années consécutives, en toute naïveté, « Il me seulement reste deux ans avant de finir ma thèse ! » Dans les derniers mois, cet appui s'est amplifié et il m'a préparé des repas matin, midi et soir pour me donner plus de temps pour écrire durant tous mes temps libres, soirs et fins de semaine, alors que je venais de commencer un nouvel emploi à temps plein. Oui, Marcos, maintenant on peut dire que c'est « notre » thèse !

Grâce à tous ces coups de pouce, j'ai réussi à grimper cette falaise. Et quand j'ai aperçu l'horizon... ! Je me suis rendu compte du privilège que j'avais eu de sillonner le monde académique pendant ces années.

RÉSUMÉ

La thèse porte sur l'enjeu du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick. Elle étudie comment il a été transformé en problème public entre 2010 et 2016. Trois groupes historiques du Canada, soit les Mi'kmaq, les Acadiens et les Anglophones, se sont mobilisés contre le développement de l'industrie du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick. Ces trois groupes ont investi divers médias afin de faire valoir leurs préoccupations. L'enjeu du gaz de schiste fut construit de façon différente par les trois groupes, et a aussi évolué de façon distincte une fois qu'il a traversé le filtre des médias d'information provinciaux.

La thèse a été réalisée par le moyen d'entrevues avec les acteurs clés de la mobilisation populaire ayant émané du comté de Kent au Nouveau-Brunswick et avec les journalistes de la province ayant couvert ces événements. Une analyse de contenu des médias de la province a aussi été effectuée.

L'étude de cas comparative proposée dans cette thèse met en lumière le processus de construction d'un problème public. Entre autres, la recherche prend appui sur les concepts de public, d'espace public et de problème public pour étudier le débat sur l'enjeu du gaz de schiste tel qu'il est apparu dans l'espace public néo-brunswickois. La thèse s'inscrit également dans trois champs sociologiques, soit la sociologie des rapports sociaux et des relations interethniques et l'intersectionnalité; la sociologie de l'environnement; et les études sur les médias des minorités.

La recherche montre que les trois groupes du comté de Kent ont utilisé des stratégies conjointes, mais distinctes pour arriver à leurs fins. Ces stratégies étaient influencées de façon toute spéciale par leur « préhistoire ». Les groupes ont aussi dirigé leur action vers des publics spécifiques et ils ont ciblé des espaces publics (dont des médias d'information) qui ont joué divers rôles pour eux tout au long de la lutte. Enfin, chacun a cadré différemment le problème public du gaz de schiste. Les publics acadien et anglophone en ont parlé comme d'un problème environnemental et le public Mi'kmaw comme d'un problème lié aux droits ancestraux, aux traités, à la consultation et à la corruption.

Dans l'espace public, la construction du problème public se poursuit selon des considérations qui sont différentes de celles des publics, et propres à chacun des médias dont il est question. Les journalistes font face à des contraintes et se basent aussi sur des idéaux de la profession pour faire leur travail. Au fil du temps, nous pouvons observer le problème public naître, se transformer, puis disparaître de l'espace public néo-brunswickois. Le problème public a évolué en passant d'une discussion sur des enjeux (économiques et environnementaux) à une discussion sur des actions (des manifestants, puis des politiciens).

Mots clés : Public, Espace public, Problème public, mobilisation, médias, minorités, justice environnementale, médias des minorités, intersectionnalité, étude de cas comparative, gaz de schiste, Nouveau-Brunswick.

ABSTRACT

This thesis seeks to understand how the issue of shale gas in New Brunswick was transformed into a public problem between 2010 and 2016. Three historic communities in Canada, Mi'kmaq, Acadians and Anglophones, mobilized against the development of the shale gas industry in New Brunswick. These three groups have invested various media to raise their concerns. Shale gas was constructed differently by the three groups, and also evolved differently once it passed through the filter of the provincial news media.

Through interviews with key players in the grassroots mobilization from Kent County, New Brunswick and with provincial journalists covering these events; as well as a content analysis of the provincial media, this comparative case study highlights the process of building a public problem.

The research builds on the concepts of public, public space and public issue to understand the evolution of the discussion of the shale gas issue as it emerged in the New Brunswick public space. The thesis is also positioned in relation to three sociological fields, namely the sociology of inter-ethnic relations and intersectionality; environmental sociology; and minority media studies.

The results show that all three Kent County groups used joint but distinct strategies to achieve their goals, strategies that were based on their “prehistory”. They directed their action towards specific audiences and they also targeted public spaces (including news media) that played various roles for them during their fight. Finally, they each framed the public problem differently. The Acadian and Anglophone publics referred to it as an environmental problem and the Mi'kmaq public saw it as a problem related to Aboriginal rights, treaties, as well as consultation and corruption issues.

In the public space (the media), the construction of the public problem continued according to considerations that are different from those of the public, and specific to each of these media outlets. Journalists face constraints and also rely on ideals of the profession to do their job on a daily basis. Over time, we can see the public problem arise, change, and disappear from the New Brunswick public space. It evolves by going from a discussion on issues (economic and environmental) to a discussion on actions (of protesters, and of politicians).

Key words: Public, Public Space, Public Issues, Mobilization, Media, Minorities, Environmental Justice, Minority Media, Intersectionality, Comparative Case Study, Shale Gas, New Brunswick.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS **ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.**

RÉSUMÉ..... III

ABSTRACT VII

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX XIV

LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS XV

INTRODUCTION 1

 1. *La petite histoire du gaz de schiste* 4

 2010 : Une province désespérée et une panacée économique 7

 2011 : Des mobilisations citoyennes pour un moratoire..... 9

 2012 : Recherches, consultations publiques et cadre réglementaire 11

 2013 : La lutte culmine et les tensions explosent dans Kent..... 13

 2014 : Le gaz de schiste comme enjeu électoral 21

 2015 et 2016 : Après le moratoire 23

 2. *Problématique* 25

 3. *Plan de la thèse* 26

PARTIE I : LES FONDEMENTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE

..... **32**

CHAPITRE I : REVUE DE LITTÉRATURE..... 33

1. <i>L'étude des rapports sociaux et des relations interethniques : étudier la complexité et la diversité au sein des groupes minoritaires</i>	34
Comprendre l'intersectionnalité comme un paradigme de recherche	38
L'approche intersectionnelle et son fondement normatif	40
L'intersectionnalité dans le concret : trois niveaux d'étude à considérer.....	41
2. <i>La sociologie de l'environnement et les effets régressifs de la croissance humaine</i>	46
La genèse du courant de la justice environnementale	47
La justice environnementale dans le contexte canadien.....	50
La justice environnementale et les Premières Nations du Canada	54
3. <i>Médias des minorités : représentation et mobilisation dans l'espace public</i>	56
Première génération d'études : de mauvaise représentation à prise de parole..	58
Deuxième génération d'études : l'entrée des minorités dans l'espace public.....	62
4. <i>L'apport de ces champs pour ma recherche</i>	67
5. <i>Contributions</i>	72
CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL.....	74
1. <i>L'espace public, ou les conditions de l'existence du public</i>	76
Dilution, fragmentation, disparition de l'espace public	77
Frontières entre le privé et le public.....	80
Hétérogénéité et disparités au sein de l'espace public	81
Réflexions sur l'espace public	85
2. <i>Le public, ou le collectif d'individus réunis par des valeurs communes</i>	87

Les caractéristiques du public	88
Les interactions entre les publics	89
L'audience, une forme distincte de public?	90
Repenser les caractéristiques du public : l'apport de la sociologie de la communication	92
Réflexions sur les publics	95
<i>3. La publicisation des problèmes publics</i>	<i>96</i>
Les publics et les problèmes publics	97
La nature et l'émergence des problèmes publics	99
La résolution des problèmes publics.....	101
Le cadrage médiatique.....	105
Réflexions sur les problèmes publics	108
<i>4. Problématique</i>	<i>109</i>
Questions de recherche	110
CHAPITRE III : CADRE MÉTHODOLOGIQUE	112
<i>1. Paradigme de recherche</i>	<i>113</i>
<i>2. L'étude de cas.....</i>	<i>118</i>
L'étude de cas comparative	120
Repenser l'étude de cas	122
Trois axes de comparaison.....	130
<i>3. Techniques de collectes de données.....</i>	<i>135</i>
Les entretiens : recrutement et déroulement	135

L'analyse de contenu des médias	149
La manipulation, le codage et l'analyse des données	153
4. <i>Validité et limites de la recherche : entre triangulation et circularité</i>	155
PARTIE II : L'ANALYSE DES DONNÉES.....	157
LES PUBLICS : RÉSULTATS ET ANALYSE	158
1. <i>Les groupes</i>	160
2. <i>La préhistoire des publics du comté de Kent</i>	162
Mi'kmaq, Acadiens, Anglophones : trois préhistoires de discrimination	164
Une préhistoire commune	170
3. <i>Les publics ciblés dans la lutte contre le gaz de schiste</i>	174
Trois publics, trois groupes de revendications?.....	174
Le public local : « simplifions, simplifions, simplifions ».....	178
Le public provincial : Les guerriers de l'eau et les guerriers du papier	183
4. <i>Les publics sous l'œil des médias</i>	187
La place accordée aux intervenants dans l'espace public	188
La représentation des publics dans la couverture médiatique	202
5. <i>Conclusion</i>	214
L'ESPACE PUBLIC : RÉSULTATS ET ANALYSE.....	218
1. <i>Une province, deux langues, trois communautés : un espace public clivé</i>	219
L'espace public « dominant » anglophone : Irving, le géant des plateformes ...	219
L'espace public des Acadiens : une bulle protégée	225
2. <i>Les paramètres de l'espace public</i>	229

La médaille et son envers.....	236
Donner une voix à des enjeux ou des groupes invisibles	243
3. <i>Les espaces publics ciblés</i>	250
Les coulisses : un espace pour le ralliement des troupes.....	252
La scène : Se projeter dans le débat public.....	258
4. <i>Conclusion</i>	265
LE PROBLÈME PUBLIC : RÉSULTATS ET ANALYSE	268
1. <i>L'opposition au gaz de schiste dans le comté de Kent</i>	269
2. <i>Les thèmes mis de l'avant</i>	272
Une question environnementale ou une question autochtone?	276
Une lutte pour un cadrage qui concerne tous les Néo-Brunswickois	279
3. <i>Le passage vers les médias</i>	284
Économie, environnement, droit sur les terres : un cadrage d'enjeu	288
Les médias sont friands du conflit et de la tension : le cadre de la joute	292
4. <i>Les cinq périodes</i>	295
La première période : la naissance d'un problème public.....	295
La deuxième période : l'entrée des groupes dans l'espace public	299
La troisième période : un moment charnière de la couverture médiatique	303
La quatrième période : le gaz de schiste, un enjeu politique	309
La cinquième période : la disparition du problème public	312
5. <i>Conclusion</i>	315
ANALYSE ET CONCLUSION	319

<i>1. Synthèse des résultats</i>	321
L'action des publics	321
Le filtre des médias	324
<i>2. Contributions, réflexions et limites de la thèse</i>	327
Le cadre conceptuel : faire avancer les notions de public, d'espace public et de problème public	327
Les champs sociologiques investis	331
La méthodologie : pourchasser des êtres au potentiel de se perdre dans des plateformes multiples et fragmentaires	338
<i>3. Ouverture et autres pistes de recherche</i>	342
ANNEXE 1 – CORPUS DES TEXTES MÉDIATIQUES	345
BIBLIOGRAPHIE	346

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

FIGURE 1 – CARTE DES BAUX ET PERMIS ACCORDÉS À SOUTHWESTERN RESOURCES (SWN)	5
TABLEAU 1 – LISTE DES ACTEURS-CLÉS INTERVIEWÉS	142
TABLEAU 2 – LISTE DE JOURNALISTES INTERVIEWÉS	144
TABLEAU 3 – 1ER INTERVENANT CITÉ, TOUS MÉDIAS CONFONDUS	192
TABLEAU 4 – 1ER INTERVENANT CITÉ, SELON LA LANGUE ET LE PROPRIÉTAIRE DES MÉDIAS	193
TABLEAU 5 – TYPE D'INTERVENANT CITÉ, TOUS MÉDIAS CONFONDUS.....	195
TABLEAU 6 – TYPE D'INTERVENANT, SELON LA LANGUE ET LE PROPRIÉTAIRE DES MÉDIAS	196
TABLEAU 7 – REPRÉSENTATION DES MANIFESTANTS, TOUS MÉDIAS CONFONDUS.....	203
TABLEAU 8 – REPRÉSENTATION DES MANIFESTANTS, SELON LA LANGUE ET LE PROPRIÉTAIRE DES MÉDIAS	204
TABLEAU 9 – MENTIONS DES OPPOSANTS, TOUS MÉDIAS CONFONDUS.....	208
TABLEAU 10 – TON DU TITRE, TOUS MÉDIAS CONFONDUS	232
TABLEAU 11 – TON DU TITRE, SELON LA LANGUE, LE PROPRIÉTAIRE ET LE TYPE DE MÉDIAS	234
TABLEAU 12 – TON DU TITRE, CONTINUUM SELON LA LANGUE ET LE PROPRIÉTAIRE DES MÉDIAS.....	235
TABLEAU 13 – CADRES UTILISÉS, TOUS MÉDIAS CONFONDUS	286
TABLEAU 14 – CADRES UTILISÉS, SELON LA LANGUE ET LE PROPRIÉTAIRE DES MÉDIAS.....	288
TABLEAU 15 – CADRES UTILISÉS DANS LA PÉRIODE 1, SELON LA LANGUE ET LE PROPRIÉTAIRE DES MÉDIAS	296
TABLEAU 16 – CADRES UTILISÉS DANS LA PÉRIODE 2, SELON LA LANGUE ET LE PROPRIÉTAIRE DES MÉDIAS	300
TABLEAU 17 – CADRES UTILISÉS DANS LA PÉRIODE 3, SELON LA LANGUE ET LE PROPRIÉTAIRE DES MÉDIAS	304
TABLEAU 18 – CADRES UTILISÉS DANS LA PÉRIODE 4, SELON LA LANGUE ET LE PROPRIÉTAIRE DES MÉDIAS	310
TABLEAU 19 – CADRES UTILISÉS DANS LA PÉRIODE 5, SELON LA LANGUE ET LE PROPRIÉTAIRE DES MÉDIAS	313

LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

Alliance provinciale	Alliance anti-gaz de schiste du Nouveau-Brunswick, ou <i>New Brunswick Anti-Shale Gas Alliance</i> (NBASGA)
CCNB	Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick
CNBFH	Commission du Nouveau-Brunswick sur la fracturation hydraulique
Corridor	Corridor Resources Inc.
GRC	Gendarmerie royale canadienne
SGM	Société des guerriers Mi'kmaq, ou <i>Mi'kmaq Warrior Society</i> (MWS)
SCRS	Service canadien du renseignement de sécurité
SWN	<i>Southwestern Resources Inc.</i>

INTRODUCTION

Au cours des dernières années, des enjeux liés au développement de l'industrie du gaz de schiste ont fait les manchettes dans de nombreuses régions de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Après les États-Unis, où des sources de gaz ont été exploitées dans plusieurs États, notamment au Colorado et au Texas, les incertitudes liées aux conséquences environnementales de l'industrie du gaz de schiste ont soulevé les passions dans plusieurs provinces canadiennes. L'une des techniques d'extraction du gaz, la fracturation hydraulique, retient particulièrement l'attention dans ces débats, même si d'autres étapes avant et après la fracturation font également l'objet de critiques de la part des opposants au développement du gaz de schiste (Conseil des académies canadiennes, 2014)¹. Des activités de fracturation hydraulique ont eu lieu en Alberta et en Saskatchewan. Le Québec, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador ont imposé des moratoires ou banni le processus de fracturation hydraulique. Cette technique d'extraction est également interdite dans les états américains de New York, du Maryland et du Vermont, ainsi qu'en Irlande, en Écosse, en

¹ Ce processus controversé consiste à injecter un mélange d'eau, de sable et de multiples produits chimiques sous forte pression de façon à fracturer la roche de schiste pour en faire sortir le gaz. Les critiques concernent entre autres la quantité d'eau nécessaire à ce processus et son traitement par la suite, et les produits chimiques contenus dans le mélange injecté dans la roche, dont la liste n'est pas rendue publique (Bureau du médecin-hygiéniste en chef [BMHC], 2012, 27-28)

L'exploration du gaz de schiste fait référence aux activités qui ont lieu afin de confirmer la présence de sources de gaz de schiste. L'exploitation, pour sa part, comprend tout le processus à partir du moment de l'extraction de la ressource naturelle.

L'exploration et l'exploitation se font en plusieurs étapes. D'abord, la prospection géophysique consiste en l'examen du territoire pour repérer les sources de gaz de schiste, notamment par le biais de tests sismiques. Ensuite, le forage consiste à creuser des puits pour confirmer la présence de sources importantes de gaz de schiste, par le biais de tubes cimentés se rendant jusqu'à la roche contenant du gaz. C'est à ce moment que la fracturation hydraulique a lieu. Par la suite, les activités d'exploitation ont lieu à partir du puits, qui sera éventuellement abandonné une fois l'entièreté des ressources gazières extraites (PNB, 2014, 3-6).

France et aux Pays-Bas (Croteau, 2017 ; NBASGA, 2017 ; Greenpeace, 2015 ; Inside Climate News, 2015 ; The Narwhal, 2017).

À l'Est du Canada, en 2010, dans une province pauvre qui fait rarement les manchettes, le Nouveau-Brunswick, un gouvernement aux prises avec une situation économique difficile a misé sur le développement du gaz de schiste pour créer de l'emploi et renflouer les coffres de la province. Les régions riches exploitent leurs ressources naturelles, ont alors rappelé les partisans du développement de cette industrie (Milke et Green, 2014). Certains d'entre eux ont suggéré que l'exploitation du gaz de schiste consiste en un sacrifice à faire pour les générations suivantes (Campbell, 2010)². Or, l'idée d'exploiter cette ressource naturelle a provoqué l'ire d'une partie de la population, surtout celle vivant dans les régions de la province visées plus directement par l'octroi des permis d'exploitation, notamment près de Fredericton ainsi que dans le comté de Kent.

Dans le comté de Kent, une des régions les plus défavorisées du Canada, où cohabitent des représentants des trois groupes culturels historiques du Canada et du Nouveau-Brunswick – des Mi'kmaq, des Acadiens et des Anglophones³ –, l'enjeu fut perçu comme un geste de désespoir de la part du gouvernement, une décision qui rapporterait peu à la province au plan économique en plus du risque élevé qu'elle représente pour la santé de la population et de l'environnement. Leur lutte concernait les risques du développement du gaz de schiste, puisqu'à cette époque, il faut

² Selon un chroniqueur, l'exploitation du gaz de schiste est un sacrifice à faire pour les générations futures: « A New Brunswicker was recently asked by a journalist why he was protesting the development of the shale gas industry in the province. His response was, 'I retired to New Brunswick and I just want to be left alone.' I wonder how many New Brunswickers just want to be left alone? In other words, will the 'do it for future generations' rallying cry work this time around? » (Campbell, 2010).

³ Dans la thèse, les vocables Mi'kmaq et Autochtones sont utilisés comme des synonymes, de même qu'Acadiens et Francophones, ou Canadiens-Anglais et Anglophones. L'épellation Mi'kmaq (orthographe Francis-Smith), par rapport à Mig'mag (orthographe Pacifique), n'est pas une prise de position envers l'un ou l'autre des orthographes. Dans les citations des participants, j'ai tenté de respecter ces préférences.

surtout gérer « ce que nous ne savons pas »⁴ des effets de l'exploration et de l'exploitation du gaz de schiste (NBASGA, 2017 ; Bureau du médecin-hygiéniste en chef [BMHC], 2012, 17-32)⁵. Mais sous ce premier thème – la santé et l'environnement – s'en cachait un autre, plus profond, plus complexe : celui des droits des Peuples autochtones sur leur territoire ancestral. Cet enjeu s'affirmera plus tard, mais aussi de façon plus intense, lorsque la Première Nation d'Elsipogtog se joindra à ses alliés acadiens et anglophones pour combattre la présence de cette industrie dans la province.

L'attention médiatique consacrée à cette lutte a duré environ sept ans, mais elle a culminé en octobre 2013, lorsqu'une manifestation de longue haleine a soudainement tourné à la violence. Et c'est alors que, pour une rare occasion, la population canadienne a entendu parler du comté de Kent, cette région rurale du Nouveau-Brunswick où des citoyens ont lutté pour reprendre le contrôle de leur territoire. Mais qu'a-t-elle su de cette lutte? Comment l'a-t-elle découverte? Sous quelle lunette la voit-elle? Les Néo-Brunswickois et les Canadiens ont appris de la lutte contre le gaz de schiste du comté de Kent ce que les médias en ont rapporté. Les événements qui ont fait les manchettes au niveau provincial et qui ont été repris au national sont ceux qui ont été jugés les plus sensationnels, comme ce jour d'octobre 2013 où plusieurs manifestants ont été arrêtés et que des véhicules de la Gendarmerie royale canadienne (GRC) ont été incendiés⁶. Or, la lutte des Néo-

⁴ Il s'agit du titre d'une des sections du rapport de la médecin en chef du Nouveau-Brunswick, la Dre Cleary (Bureau du médecin-hygiéniste en chef [BMHC], 2012).

⁵ Une étude commandée par Environnement Canada concluait en 2014 que ce que les données accessibles aux chercheurs ne sont pas suffisantes pour tirer des conclusions par rapport aux risques ou à la sûreté de ce type de technique pour la santé ou l'environnement (Conseil des académies canadiennes, 2014). Aujourd'hui, selon des scientifiques, les preuves empiriques permettant de lier développement du gaz de schiste et impacts environnementaux s'accumulent (Finkel et Law, 2016, 1729 ; Howe, 2015, 18-20).

⁶ En ce qui concerne les médias nationaux, une recherche rapide dans la base de données Eureka (dans les médias *CBC National*, *Radio-Canada National*, *Globe & Mail*, *Global News* et *CTV*, et à partir des mots clés « schiste » et

Brunswickois du comté de Kent avait débuté dès 2011 et ne s'est estompée que vers 2015, sans jamais disparaître complètement. Elle a comporté beaucoup de recherche et d'organisation en coulisse, de résistance passive, et de stratégies médiatiques visant les médias provinciaux. Les médias provinciaux n'ont pas beaucoup porté intérêt à ces actions, dans l'ensemble, ni n'ont continué de s'intéresser à leurs actions suite à ce qui fut décrit comme « l'émeute de Rexton ». Ainsi, il existe un écart important entre la lutte des manifestants sur le terrain et l'histoire qui fut rendue accessible à l'ensemble de la population néo-brunswickoise, puis canadienne, par l'entremise des médias. Cette thèse s'intéresse à cet écart, et en particulier à l'écart entre la résistance sur le terrain et la couverture médiatique provinciale.

1. La petite histoire du gaz de schiste⁷

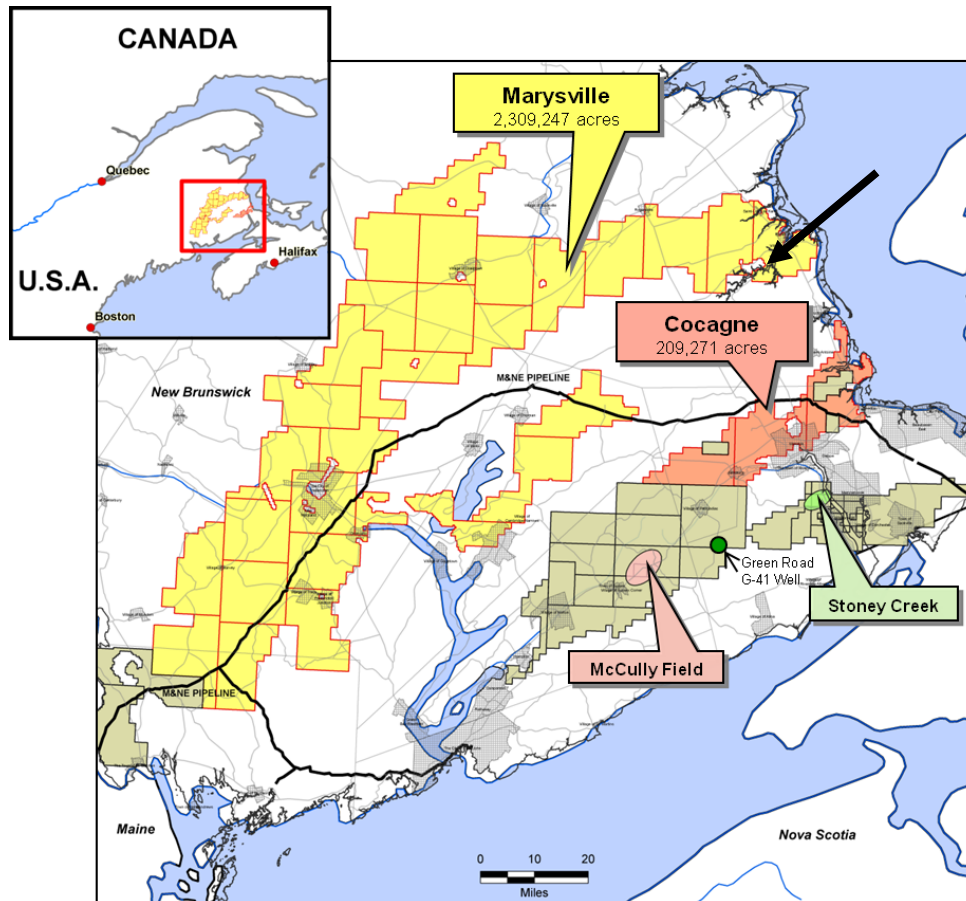
Au Nouveau-Brunswick, le forage de puits de pétrole a lieu, à petite échelle, depuis le début du XX^e siècle. Depuis les années 1950, une quarantaine de puits de pétrole et une quarantaine de puits de gaz naturel sont en production. Les techniques de fracturation hydraulique, dont le forage horizontal fait partie, ont cependant peu été expérimentées dans cette province (Bureau du médecin-hygiéniste en chef [BMHC], 2012, 18). En 2009, le gouvernement libéral de Shawn Graham a mis aux enchères plus d'un million d'hectares de terres pour l'exploration du gaz de schiste (Bureau du médecin-hygiéniste en chef [BMHC], 2012, 18-19 ; Howe, 2015, 48)⁸.

« Nouveau-Brunswick », ou encore « shale » et « New Brunswick ») confirme que 18 % des textes médiatiques publiés entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2016 (une période de sept ans) sont publiés au mois d'octobre 2013.

⁷ Les informations contenues dans cette section proviennent de plus de 2 000 textes médiatiques néo-brunswickois recueillis lors d'une recherche préliminaire dans la base de données Eureka. Les médias inclus dans cette recherche sont CBC, Radio-Canada, ainsi que les quotidiens provinciaux *The Telegraph Journal* et *L'Acadie Nouvelle*.

⁸ Le récit du développement du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick est complexe et nébuleux, et il n'est pas de mon objectif de mettre en lumière tous les aspects cachés de cette histoire. Le lecteur devrait cependant savoir que le père de Shawn Graham, Alan Graham, était à l'époque président du conseil d'administration de *Petroworth Resources*, une compagnie de Calgary qui a des opérations près de Moncton. Alan Graham est un ancien politicien et un ancien ministre des Ressources naturelles sous le gouvernement libéral de Frank McKenna (Howe, 2015, 45-46).

Figure 1 – Carte des baux et permis accordés à Southwestern Resources (SWN)



(Southwestern Energy Company, 2015)

Légende :

Zones jaunes et rouges : permis accordés à SWN

Flèche noire : Première Nation d'Elsipogtog

L'histoire du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick ne peut pas être racontée sans comprendre le lien entre la compagnie Irving, le gouvernement provincial et l'industrie du gaz de

Pour plus d'information sur les liens entre Alan Graham, Frank McKenna et l'industrie gazière et pétrolière, ainsi que sur les liens historiques récents entre la famille Graham et le comté de Kent (et en particulier avec la communauté Mi'kmaw), je renvoie le lecteur au livre *Debriefing Elsipogtog : The Anatomy of a Struggle* de Miles Howe (2015, 38-48).

schiste. Les frères néo-brunswickois Arthur et James D. Irving possèdent un conglomérat qui inclut plus de 300 corporations. Irving a des investissements importants dans l'industrie des combustibles fossiles; la raffinerie Canaport, la plus grande raffinerie de pétrole du Canada, lui appartient. Outre sa mainmise sur les médias, que je retrace dans un autre chapitre, la famille Irving a aussi de nombreux investissements en produits forestiers, en transport (camions commerciaux), en construction navale et en construction de bâtiments, pour ne nommer que ces secteurs (Howe, 2015, 56-59). Enfin, la famille Irving a également des liens tissés serrés avec les politiciens de la province et du pays. Elle a une influence indéniable sur le développement économique provincial et les décisions politiques qui sont prises par la province (Howe, 2015, 58 ; Poitras, 2014 ; Livesey, 2016).

Les lois et règlements du Nouveau-Brunswick qui concernent les activités d'extraction des ressources naturelles de l'époque n'ont rien pour rassurer les opposants à l'industrie du gaz de schiste. La *Loi sur le pétrole et le gaz naturel* permet une transition aisée entre les licences d'exploration accordées, d'un côté, et l'exploitation à grande échelle, de l'autre. Cette transition peut se faire sans consultations publiques de grande envergure (Howe, 2015, 50 ; *Loi sur le pétrole et le gaz naturel*, 1976). En ce qui a trait aux Premières Nations, les droits et traités les concernant, notamment les Traités de Paix et d'Amitié, sont enchâssés dans la *Loi constitutionnelle de 1982*, mais ces « droits » sont peu définis. L'obligation de consulter les Premières Nations est peu encadrée dans les provinces. Dans la pratique, les gouvernements procèdent à ce qu'ils définissent eux-mêmes comme des « consultations », mais qui ne conviennent pas nécessairement à la définition de la consultation établie par la jurisprudence⁹. Pour la question de l'exploration du gaz

⁹ L'obligation de consulter les Premières Nations a récemment fait les manchettes suite à la Décision de la Cour d'appel fédérale dans l'affaire *Tsleil-Waututh Nation et al. v. Attorney General of Canada* (2018) F.C.A. 153 (Tsleil-

de schiste, la consultation a eu lieu par l'entremise de l'Assemblée des Chefs des Premières Nations du Nouveau-Brunswick (ACPNNB), un groupe qui représente les Premières Nations de la province, dont celle d'Elsipogtog (Ross-Marquette, 2015, 20-25 ; Howe, 2015, 66-77).

Les diverses communautés de la province ont appris la nouvelle de l'exploration du gaz de schiste au compte-goutte ; au fil des mois et des ans, elles se sont renseignées, puis se sont organisées pour lutter contre la présence de cette industrie. Le 17 octobre 2013, la tension générée par cette lutte a atteint son apogée, lorsque la violence a éclaté à Rexton, sur l'un des sites des manifestations. Malgré le refus clair et vigoureux par un nombre important de citoyens néo-brunswickois de l'exploitation du gaz de schiste, le gouvernement provincial progressiste-conservateur de David Alward s'est acharné à prendre cette voie, tant et si bien qu'à l'automne 2014, il a perdu ses élections – l'exploitation du gaz de schiste en était un des enjeux principaux. Le Parti libéral de Brian Gallant a alors accédé au pouvoir. Dès les premiers mois de son mandat, il a mis en vigueur un moratoire. Ce moratoire est encore en place au moment d'écrire ces lignes, alors que le gouvernement progressiste-conservateur, de retour au pouvoir depuis l'automne 2018, menace de le dissoudre (Radio-Canada, 2018).

2010 : Une province désespérée et une panacée économique

Bien que ce soit le Parti progressiste-conservateur de David Alward qui ait fait les manchettes pour avoir misé sur le développement de l'industrie du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick, c'est en fait le Parti libéral de Shawn Graham, au pouvoir entre 2006 et 2010, qui fait les premiers pas vers le développement de cette industrie. À cette époque, le Parti progressiste-

Waututh Nation et al. v. Attorney General of Canada, 2018). Les consultations faites dans le cadre de l'exploitation du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick semblent bien en-deçà de ce qui a été jugé nécessaire par la Cour d'appel fédérale.

conservateur s'était prononcé contre le développement de cette ressource naturelle, citant l'expérience des habitants de Penobsquis, qui avaient perdu leurs puits d'eau suite à des activités de fracturation hydraulique (Howe, 2015, 60-61).

Le gouvernement libéral offre alors aux enchères plus d'un million d'hectares de terre pour l'exploration des gaz de schiste et reçoit des offres de deux compagnies, Corridor Resources Inc. et Southwestern Resources (SWN)¹⁰. Le gouvernement de l'époque voit le gaz de schiste comme une opportunité de taille pour le Nouveau-Brunswick. Selon une étude de la compagnie Corridor Ressources, il y aurait au moins 67,3 mille milliards de pieds carrés de gaz dans les roches de schiste du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, une ressource suffisante pour alimenter en énergie 15 millions de foyers pendant près de sept décennies (Penty, 2010a). C'est ainsi que le gaz de schiste fait son apparition comme problème public dans les médias de la province. Ce sont d'abord les journaux anglophones qui s'intéressent aux activités des compagnies d'exploration du gaz de schiste dans les provinces de l'Atlantique, dans des articles à teneur économique. Ces derniers annoncent les promesses envoutantes d'une industrie qui viendra guérir tous les maux d'une province pauvre, une province démunie¹¹.

¹⁰ Corridor Resources Inc. est une compagnie d'exploration et de développement de pétrole et de gaz basée à Halifax et à Calgary. Elle exploite des puits à Sussex, au Nouveau-Brunswick, qui alimentent les marchés canadien et américain du gaz naturel. Elle a également découvert des ressources irrécupérables près d'Elgin, au Nouveau-Brunswick et détient une participation à une entreprise commune pour l'exploration des ressources de l'Île d'Anticosti, au Québec (About Corridor, s. d.).

En ce qui concerne SWN Resources, il s'agit d'une compagnie basée à Houston, au Texas. Elle est connue principalement pour l'exploitation du gaz de schiste en Pennsylvanie et en Virginie occidentale, dans le bassin des Appalaches (Southwestern Energy Company, s. d.).

¹¹ Ces faits sont tirés d'une recherche dans plus de 2 000 textes médiatiques à partir de la base de données Eureka.

Quelques mois plus tard, la question des dangers de la fracturation hydraulique fait surface dans les médias à son tour. Une première lettre d'opinion paraît dans les médias anglophones en juin 2010, signée par un citoyen qui s'inquiète des dangers de la fracturation hydraulique (Waugh, 2010). Pour sa part, le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick (CCNB), un groupe d'action citoyenne indépendant du gouvernement, devient la première voix forte à soulever des inquiétudes en lien avec le développement du gaz de schiste¹². Il estime que le gouvernement de la province doit mettre en place des règles plus sévères pour encadrer l'exploration. Le processus d'évaluation d'impact environnemental de la province ne s'applique pas tant qu'une compagnie n'a pas atteint l'étape de la production commerciale. Ainsi, plusieurs activités de forage et de fracturation peuvent avoir lieu légalement sans étude d'impact environnemental avant d'atteindre l'étape de la production commerciale d'un puits. La protection des sources d'eau potable s'impose comme l'argument principal des détracteurs de l'exploration du gaz de schiste.

À l'automne 2010, les citoyens du Nouveau-Brunswick élisent le Parti progressiste-conservateur de David Alward. Alward mise sur le développement de l'industrie du gaz de schiste pour relancer l'économie de la province. À partir de ce moment-là, les positions des deux principaux partis politiques du Nouveau-Brunswick s'inversent; le Parti progressiste-conservateur devient partisan du développement du gaz de schiste et le Parti libéral s'oppose désormais au projet (Bird, 2011a).

2011 : Des mobilisations citoyennes pour un moratoire

L'année 2011 est celle du réveil des citoyens néo-brunswickois des quatre coins de la province, qui, au fur et à mesure que la compagnie SWN organise des rencontres d'information,

¹² Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, fondé en 1969, est un organisme à but non-lucratif à portée provinciale (À propos de nous, 2017).

se rendent compte de l'ampleur de la situation. Au fil des mois, les communautés qui sont directement touchées par l'exploration des ressources naturelles s'organisent et se mobilisent. Les réunions d'information, les manifestations et les tactiques d'opposition se multiplient, à la fois dans les communautés et au niveau des groupes structurés comme le CCNB. Au départ, ce sont principalement les communautés de Penniac, de Harvey et de la Première Nation Wolastoqiyik de St. Mary's, des régions situées près de la ville de Fredericton, qui s'activent. C'est durant cette période que divers groupes vocalisent pour la première fois leurs préoccupations; le CCNB et le Parti libéral demandent tous deux l'interdiction permanente de l'industrie du gaz de schiste dans la province. À la fin du mois d'avril, les communautés acadiennes, notamment dans le Sud-Est de la province, s'engagent à leur tour dans la lutte. Une première lettre d'opinion contre le gaz de schiste paraît dans les journaux francophones à ce moment. Des activités ont lieu un peu partout dans des villages du comté de Kent et du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, y compris à Rexton, Rogersville, Grand-Barachois, Saint-Ignace et Memramcook.

Au tout début du mois d'août, la tension monte entre les citoyens et le gouvernement. Le jour de la Fête du Nouveau-Brunswick, une marche est organisée à Fredericton, réunissant plus de mille personnes et 16 groupes officiels. Plusieurs blocus et manifestations ont aussi lieu. Notamment, une quarantaine de personnes bloquent l'accès à des véhicules et à de l'équipement utilisé pour les tests sismiques près de Stanley. Un groupe occupe également le lobby de l'Édifice du Centenaire, à Fredericton, où le Premier ministre a son bureau et force le gouvernement à accepter une rencontre avec les manifestants. À ce moment, la Première Nation Wolastoqiyik de St. Mary's dépose une demande officielle pour un moratoire.

Des mouvements populaires existent maintenant partout dans la province. Dans le but de mieux s'organiser et de miser sur une voix forte, unie et professionnalisée, l'Alliance anti-gaz de

schiste du Nouveau-Brunswick (l'Alliance provinciale¹³) voit le jour. Elle réunit les 28 groupes préexistants. Au nom de tous les groupes de citoyens mobilisés, elle précise ses attentes et exige l'interdiction permanente de l'industrie du gaz de schiste. D'autres manifestations ont lieu, dont une manifestation à Fredericton le 19 septembre, à laquelle plus de 600 personnes participent et qui coïncide avec l'ouverture de la session parlementaire. Entre autres, des membres de la Première Nation de St. Mary's érigent un tipi géant devant l'Assemblée législative et passent quatre nuits sur le terrain de l'Assemblée législative¹⁴.

En novembre, des pétitions contre le gaz de schiste sont présentées en chambre. Une pétition du CCNB qui compte près de 16 000 signatures est déposée par le député progressiste-conservateur de la circonscription de Fredericton-York, Kirk MacDonald. Le mois suivant, une motion en faveur du « développement responsable de l'industrie du gaz de schiste » est déposée en chambre. Bien qu'il s'agisse d'un vote libre, tous les députés progressistes-conservateurs votent en faveur de la motion et tous les autres députés votent contre, menant à l'adoption de la motion. Le 23 novembre, 500 personnes manifestent dans le froid devant l'Assemblée législative de Fredericton, en criant « *Premier Alward... are you listening?* » (Morris, 2011).

2012 : Recherches, consultations publiques et cadre réglementaire

En 2012, à l'approche des élections municipales de la province, une nouvelle campagne de sensibilisation voit le jour; la campagne des rubans bleus. Le ruban bleu est porté par tout électeur qui est contre l'extraction du gaz de schiste; il s'engage ainsi à ne pas voter pour un candidat en faveur du gaz de schiste.

¹³ L'Alliance provinciale, qui est bilingue, est cependant mieux connue sous son acronyme anglophone NBASGA, pour New Brunswick Anti-Shale Gas Alliance.

¹⁴ À l'automne, le gouvernement annonce aussi des consultations publiques sur les gaz de schiste à travers la province et en ligne.

En parallèle, le gouvernement embauche Louis Lapierre, un biologiste de l'Université de Moncton, pour mener huit consultations publiques dans la province¹⁵. Au même moment, la médecin hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick, la Dre Eilish Cleary, mène sa propre enquête. Les deux rapports sont rendus publics à un mois d'intervalle, à l'automne 2012¹⁶. Le premier porte sur les effets du gaz de schiste sur la santé et est rédigé par la Dre Eilish Cleary. Intitulé *Recommandations du médecin-hygiéniste en chef sur l'exploitation du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick*, le rapport considère la santé dans son sens large, incluant ses déterminants socio-économiques et communautaires, pour les populations néo-brunswickoises (Bureau du médecin-hygiéniste en chef [BMHC], 2012, 34-35)¹⁷. Le deuxième rapport, celui du biologiste Louis Lapierre, est intitulé *La voie de l'avenir*. Étrangement, tout en faisant d'abord état d'un nombre important d'inquiétudes de la part de la population, le rapport pose ensuite les bases d'une

¹⁵ Nous verrons qu'au fil du temps, le « biologiste » perdra toute crédibilité et sera éventuellement démis de ses fonctions.

¹⁶ Le rapport de la Dre Cleary est déposé au printemps, mais est seulement rendu public à l'automne à la suite de pressions de la part de la population.

¹⁷ La médecin-hygiéniste en chef met en garde contre l'apparition d'iniquités produites par le développement du gaz de schiste et contre « de véritables conséquences sur la santé » qui pourraient en découler (Bureau du médecin-hygiéniste en chef [BMHC], 2012, 36). Elle suggère de conférer aux gouvernements locaux des pouvoirs décisionnels, afin de calmer le sentiment d'impuissance des communautés locales face à cette industrie (2012, 38). Le rapport inclut aussi des suggestions liées à la consultation du public et des membres représentatifs (2012, 40). Enfin, une série de recommandations a aussi pour but la protection des générations futures. Ces recommandations visent à encadrer l'« effet champignon » qui accompagne souvent l'arrivée de nouvelles industries lucratives (2012, 51-52). Son rapport reconnaît aussi que les populations vulnérables, tel que l'ensemble des gens se situant en bas de l'échelle sociale et les enfants, doivent faire l'objet d'une attention spéciale car elles sont les plus aptes à subir les effets négatifs de l'industrie du gaz de schiste. De même, les Premières Nations, qui font face à davantage de problèmes de santé et de problèmes socio-économiques, peuvent être considérées comme une tranche de population vulnérable. Le rapport suggère ainsi que, peu importe si les terres autochtones sont touchées ou non par l'industrie pétrolière, les Premières Nations doivent faire partie intégrante du dialogue sur l'exploitation du gaz de schiste (2012, 55-56).

Le rapport fait aussi état des considérations à prendre sur le plan de la santé, advenant que le gouvernement du Nouveau-Brunswick aille de l'avant avec la fracturation hydraulique. Il met en exergue plusieurs recommandations liées à la santé physique (sources d'eau à protéger; monitoring des produits toxiques utilisés lors de la fracturation hydraulique; effets sur la qualité de l'air, etc.), la surveillance de ces aspects et la mise en œuvre des recommandations (2012, 44-51). Si le mot « moratoire » est absent du rapport, la Dre Cleary recommande la prudence et argumente que la réglementation en place n'est pas suffisante pour protéger la santé des Néo-Brunswickois.

argumentation contre l'adoption d'un moratoire¹⁸. Le gouvernement applaudit le contenu du rapport Lapierre alors que 17 groupes communautaires remettent en question ses conclusions. Pour sa part, le rapport de la D^{re} Clearly est vite oublié par le gouvernement au pouvoir.

2013 : La lutte culmine et les tensions explosent dans Kent

En 2013, le gouvernement annonce que Louis Lapierre sera à la tête de la Commission de l'énergie et des services publics nouvellement créée, une instance de recherche indépendante du gouvernement¹⁹. Peu après, une pétition déposée par 29 organismes, associations et syndicats revendique la cessation de l'exploration du gaz de schiste dans la province ainsi que la démission de Lapierre, qui est jugé en conflit d'intérêts, car il siège aussi au conseil d'administration d'Énergie NB.

En février, le gouvernement dévoile un nouveau cadre réglementaire pour régir l'industrie dans la province. Le document énonce les règles auxquelles doivent se plier les industries du pétrole et du gaz naturel qui entreprennent des activités au Nouveau-Brunswick. Il regroupe les principales règles qui découlent des lois et règlements préexistants (PNB, 2013a, vi). Ces dernières

¹⁸ Le rapport Lapierre est basé sur neuf consultations publiques ainsi que des présentations subséquentes réunissant 200 Néo-Brunswickois s'étant exprimés à l'été 2012. Ces réunions avaient pour but de créer des recommandations pour améliorer les règles en place pour gérer l'industrie (le document *Gestion environnementale responsable des activités gazières et pétrolières au Nouveau-Brunswick*), sauf que les participants ont plutôt utilisé la tribune pour expliciter leur opposition à l'industrie du gaz de schiste en général (Lapierre, 2012, 1-2). Dans sa première section, le rapport fait la synthèse des principales inquiétudes soulevées par le public. Malgré tout, Lapierre soutient l'idée qu'un moratoire serait inutile car « [u]n moratoire ne servira qu'à retarder cette importante étude et à différer la détermination de l'analyse de rentabilité de l'extraction du gaz de schiste, la façon de le faire de manière écologique et la mise en place de la réglementation proposée afin qu'elle ait l'effet souhaité » (2012, 27). Dans la deuxième section du rapport, il suggère des pistes pour encadrer le développement de l'industrie, telles que la mise en place d'un bureau de l'ombudsman, une revue scientifique indépendante des travaux sur le sujet, la création d'une base de données sur la santé, qui comprendrait une gamme d'information sur les produits chimiques utilisés lors de l'extraction du gaz de schiste, et la mise en place d'un espace de débat pour les citoyens (2012, 28-32). Il propose aussi un modèle d'évaluation des risques, ainsi qu'une nouvelle structure de gouvernance comprenant une commission du gaz et du pétrole, la Commission de l'Énergie et des Services publics (CESP) et un institut de recherche indépendant (2012, 38-42).

¹⁹ La création de cette instance est une recommandation de son propre rapport *La voie de l'avenir*.

visent les activités, tant sur les terres privées que publiques, de la prospection jusqu'à la fermeture du puits, tout en mettant l'accent sur le processus de fracturation hydraulique²⁰. Outre les règles qui s'adressent aux industries du pétrole et du gaz naturel, un certain nombre de recommandations s'adressant au gouvernement sont également mentionnées en introduction du document. Par exemple, le gouvernement assume une responsabilité accrue en ce qui concerne les sources d'eau²¹. Le gouvernement doit aussi assurer la surveillance de la qualité de l'air, mettre en place des mesures pour les puits de pétrole ou de gaz naturel abandonnés et établir un système de gestion des incidents²².

Le dévoilement des nouvelles règles pour le développement de l'industrie du gaz de schiste fait ressortir dans l'espace public les opinions des opposants et des partisans. Les critiques mettent en doute la capacité du gouvernement à appliquer la nouvelle réglementation, qui n'est pas encore inscrite dans la législation. L'industrie, de son côté, estime que les nouvelles règles sont trop strictes par rapport à celles de l'Ouest du pays. Lapierre se dit pour sa part satisfait, tout comme le *Miramichi Valley Shale Gas Advisory Group*, un groupe de Blackville (près de la ville de Miramichi) en faveur de l'exploration du gaz de schiste.

²⁰ Parmi ces règles, notons un encadrement au niveau des tests sismiques, de l'exploration des puits (utilisation de fluides, cimentation des puits, gestion des déchets et produits chimiques, la surveillance de la qualité de l'eau et de l'air, etc.), de la sécurité publique, des mesures entourant les collectivités et de l'environnement (le bruit, la circulation, etc.), du risque financier et de la protection des propriétaires fonciers, et enfin, de l'échange de renseignements (PNB, 2013a, 1-45).

Il s'agit de règles pour encadrer l'industrie durant les deux prochaines années, puisque les technologies et les décisions gouvernementales relatives à ces industries risquent d'évoluer rapidement (2013a, vi-vii).

²¹ Selon le document, le gouvernement doit assurer un suivi des fluides utilisés durant la fracturation hydraulique; le traitement des eaux usées; un système de surveillance de l'eau; une stratégie de gestion de l'eau pour l'exploitation pétrolière et gazière; et la possibilité de délivrer des permis d'utilisation de l'eau (PNB, 2013a, vi-vii).

²² Ces suggestions par rapport à la responsabilité du gouvernement seront prises en considération dans de futures publications, dont le *Plan directeur pour le pétrole et le gaz* à venir (PNB, 2013a, vi-vi).

En mai, le gouvernement lance son *Plan directeur pour le pétrole et le gaz naturel au Nouveau-Brunswick*. Le plan est mal accueilli par la médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick, la D^{re} Cleary, qui est insatisfaite du manque d'intégration de certaines de ses recommandations clés. Le document énonce les améliorations à apporter pour réglementer de façon efficace l'exploration du gaz de schiste (PNB, 2013b, 2-3)²³. Comme son titre l'indique, il s'agit d'un document qui argumente l'importance de trouver de nouvelles sources d'énergie et qui prépare clairement le terrain pour le développement du gaz de schiste dans la province²⁴.

Par ailleurs, la saga Lapierre se développe au fil des mois et se conclura en véritable scandale : en juin, le milieu académique commence à s'interroger sur les prises de position dudit biologiste et durant l'automne, les médias révèlent que Louis Lapierre n'a pas de doctorat en sciences de l'Université du Maine comme il le prétend, mais plutôt un doctorat en éducation de l'Université du Minnesota. La Commission de l'énergie et des services publics perd en crédibilité. Un président par intérim est nommé en remplacement de Louis Lapierre et le seul membre autochtone de la Commission de l'Énergie démissionne.

²³ Le document énumère six objectifs clés qui ont trait tout autant aux responsabilités environnementales, de réglementation, de consultation avec le public et de consultation avec les Premières Nations, qu'aux responsabilités consistant à assurer la stabilité de la ressource économique et le développement de l'économie. En d'autres mots, alors que les quatre premiers objectifs ont trait aux précautions à prendre, les deux derniers argumentent la responsabilité du gouvernement d'aller de l'avant avec le développement de l'industrie du gaz de schiste pour le bien de la province (Ministère de l'Énergie et des Mines, 2014).

Des 16 mesures énoncées, sept ont trait à la « gestion responsable de l'industrie » et à la « prise en compte des préoccupations et des besoins des citoyens », alors que neuf mesures relèvent de l'« optimisation des avantages économiques » et des « orientations futures » de la province (PNB, 2013b, 15-30). Enfin, deux annexes au document reprennent les recommandations des rapports de Louis Lapierre et de Dre Eilish Cleary sous forme de tableau et notent comment les initiatives du document y répondent (2013b, 34-41).

²⁴ En effet, le titre du document, *Plan directeur sur le pétrole et le gaz naturel de 2013*, fait directement référence à l'industrie du gaz de schiste, contrairement à son prédécesseur, qui se nommait simplement le *Plan directeur de l'énergie de 2011*.

Au même moment, le mécontentement augmente du côté des tenants de la lutte contre le gaz de schiste. Le printemps et l'automne 2013 sont des périodes très actives pour les militants. En effet, les manifestations, démonstrations, blocus et autres stratégies d'opposition s'enchaînent. À la fin du mois de mai, SWN annule à la dernière minute une rencontre prévue avec les maires de la région du comté de Kent pour discuter des tests sismiques qui doivent avoir lieu, sous prétexte de préoccupations quant à leur sécurité, puisque des opposants planifient s'y pointer pour manifester. Les manifestants s'éduquent aussi sur les tactiques de résistance à leur portée, alors qu'un atelier sur la désobéissance civile a lieu. Finalement, SWN procède quand même aux tests sismiques après une rencontre d'information avec les médias, durant laquelle un dirigeant de la compagnie affirme n'avoir jamais vu ce genre d'opposition en 35 ans.

Au mois de juin, les tensions s'intensifient encore. Les manifestants se font entendre à plusieurs reprises et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) procède à une vingtaine d'arrestations²⁵. Les chefs des Premières Nations demandent au gouvernement et aux compagnies de travailler avec eux pour trouver une solution et menacent d'utiliser les tribunaux si aucune solution n'est avancée. Les maires du comté de Kent votent en faveur d'une résolution pour un moratoire²⁶.

²⁵ Le 4 juin, le Conseil de bande de la Première Nation d'Elsipogtog, dans le comté de Kent, se prononce contre les tests sismiques de la compagnie SWN Resources. Le même jour, un véhicule de la compagnie SWN Resources est encerclé et saisi par un groupe de guerriers autochtones, près de la Première Nation d'Elsipogtog. Le 5 juin, trois manifestants, dont un jeune homme de 16 ans, sont arrêtés par la GRC durant une manifestation réunissant une centaine de personnes sur la route 126 près de Saint-Paul, qui aurait débuté avec des chants et des tambours autochtones et où plus de 20 agents de la GRC étaient présents. Le 6 juin, moins de 24 heures plus tard, les manifestations recommencent. Trois autres manifestants sont arrêtés le dimanche 9 juin. Une manifestation a également lieu devant l'Hôtel de Ville de Moncton, le 12 juin, alors que les manifestations sur la route 126 continuent, près de Birch Ridge, où un feu sacré brûle durant trois jours. Le 14 juin, la GRC arrête une douzaine de manifestants qui bloquent l'accès des camions de SWN Resources sur la route 126 près de Harcourt.

²⁶ Du côté politique, le chef du Parti vert, David Coon, donne son appui explicite aux manifestants. Le chef du Parti libéral, qui est aussi député de la circonscription de Kent, soulève l'enjeu des arrestations à l'Assemblée législative.

Les manifestations continuent durant tout l'été. Le 21 juin, la Journée nationale des peuples autochtones, 12 autres personnes (essentiellement des Autochtones) sont arrêtées. Les tactiques d'opposition se multiplient durant toute la période qui suivra²⁷. À la fin août, la Société des guerriers de la paix Mi'kmaq s'établit dans un ancien bâtiment de gardes forestiers à Rogersville, afin de s'organiser pour le retour éventuel de SWN. Le drapeau des guerriers flotte avec le drapeau acadien au-dessus de l'édifice, alors que des tentes et un énorme tipi traditionnel sont érigés sur le terrain.

En septembre, le ton se corse. Le *Original People of the Wabanaki-Mi'gmaq District of Signigtog*, le territoire historique dont la communauté d'Elsipogtog fait partie, envoie un avis d'expulsion à SWN, appuyé par les communautés acadienne et anglophone, sous prétexte que la compagnie « *ignored, disregarded and disobeyed the legitimate authority of the Grand Council* » (*Times & Transcript*, 2013). À la fin du mois, la compagnie SWN reprend, malgré tout, ses activités. En réponse, le 29 septembre, des membres de la Société des guerriers Mi'kmaq et des résidents du comté de Kent découvrent et bloquent l'entrée d'une enceinte appartenant à Irving où sont stationnés les véhicules de la compagnie SWN, à Rexton. Le lendemain, le 30 septembre, les opposants manifestent sur la route 134, qui est la voie d'accès de Rexton menant à l'autoroute. La GRC exhorte le gouvernement et les manifestants à trouver un terrain d'entente. L'Ombudsman du Nouveau-Brunswick rencontre également les manifestants. Son bureau a reçu un millier de

²⁷ Le 23 juin, la GRC est appelée à deux reprises sur la route 490 près de Ford Mills. Le lendemain, des manifestants se réunissent devant le bureau du ministre de l'Énergie et des Mines, Craig Leonard, à Fredericton. Une pétition de 400 signatures est aussi remise au ministre. Le chef de la Première Nation d'Elsipogtog demande un moratoire et propose de nommer un gardien de la paix pour éviter les débordements dans le dossier des gaz de schiste. Le 4 juillet, un autre manifestant est arrêté près de Hartcourt. Un événement pacifique est organisé le 6 juillet près du feu sacré qui brûle toujours près de Rexton. Le 18 juillet, des manifestants surprennent des travailleurs de SWN Resources à la sortie de leur hôtel à Moncton. Pendant ce temps, des citoyens envoient des lettres à l'Ombudsman du Nouveau-Brunswick pour se plaindre de la façon dont le gouvernement provincial gère le dossier du gaz de schiste et l'Ombudsman exhorte le gouvernement à résoudre le problème. Des citoyens d'autres régions de la province manifestent en appui aux résidents du comté de Kent.

plaintes au sujet du gaz de schiste, un nombre sans précédent. Une voie de la route bloquée est rouverte le 11 octobre.

Le 17 octobre, la manifestation tourne à la violence. Une quarantaine de personnes sont arrêtées et cinq véhicules de la GRC sont incendiés. Des explosifs, armes à feu, couteaux et munitions sont confisqués par la GRC. Un véhicule de l'entreprise de presse *Global News* est aussi saisi par des manifestants et des journalistes sont menacés. Alors que la couverture médiatique traditionnelle, se basant essentiellement sur la narration de la GRC, attribue la responsabilité de la violence aux manifestants, dont plusieurs seraient, selon eux, des individus autochtones, certains chercheurs académiques et médias alternatifs concluent différemment.

Crosby et Monaghan (Crosby et Monaghan, 2018), qui étudient les pratiques de plus en plus répandues de surveillance terroriste et leur effet sur les mouvements autochtones canadiens, soutiennent que ces pratiques de surveillance font partie d'un ensemble de techniques de contrôle ciblant les actions des Premières Nations, surtout celles qui mettent au défi la souveraineté canadienne en ce qui concerne les ressources naturelles et le territoire (2018, 4)²⁸. En s'appuyant sur des milliers de pages de documents internes des ministères fédéraux, de la GRC et du Service

²⁸ Dans leur ouvrage, ils démontrent

how policing practices treat assertions of traditional Indigeneity as *abnormal*. Framed this way, any challenge to settler colonial authority is marked as potential violence against the post-colonial order. The result is that these expressions of Indigenous autonomy and self-determination are coded as threats to be neutralized and eliminated from the space of Canadian post-colonial society [...] Elimination thus serves a dual purpose: to suppress challenges to Canadian sovereignty and to facilitate access to the tremendous wealth and prosperity that can be accumulated through the theft of land (les italiques sont les leurs) (Crosby et Monaghan, 2018, 9).

Au ce sujet des pratiques de surveillance des mouvements autochtones liées aux projets d'extraction des ressources naturelles, voir aussi les articles de Livesey publiés dans le *National Observer*, qui montrent comment l'information recueillie par la GRC ou le SCRS est transmise à l'industrie des ressources naturelles (Livesey, 2017b, 2017a).

canadien du renseignement de sécurité (SCRS), Crosby et Monaghan déconstruisent le récit de « l'émeute de Rexton » proposée par les médias traditionnels²⁹.

Selon ces auteurs, la veille du conflit qui surgit à Rexton, le 16 octobre 2013, la GRC offre du tabac aux guerriers Mi'kmaq en guise d'offrande de paix. Pourtant, le matin du 17 octobre, la GRC provoque les manifestants en procédant à une première arrestation et en arrosant le visage d'une Aînée de gaz poivré à très proche distance³⁰. Les manifestants s'énervent, et la GRC procède à une quarantaine d'arrestations en matinée et en début d'après-midi. Alors que le communiqué de presse de la GRC ainsi que les médias racontent que la GRC a dû intervenir dans une manifestation devenue violente suite à des voitures de la GRC incendiées, les notes internes de la GRC démontrent en fait que les voitures ont été incendiées plusieurs heures après les premières arrestations : « *Prisoner count at 11:28; 21 males, 7 females... Total arrests at approx. 40 for by 1330 hrs... As of 1345 hrs five (5) police vehicles have been set on fire* » (2018, 163). Ainsi, le récit des médias, qui prend ancrage dans le récit de la GRC, cadre les manifestants comme des personnes violentes, alors que, selon les notes internes de la GRC, les premières provocations émanent de la GRC elle-même.

Ce qui est perçu comme « l'émeute de Rexton » pousse néanmoins des observateurs et des politiciens de la province à réfléchir aux actions des membres des Premières Nations du Nouveau-

²⁹ En fait, ils démontrent que la GRC se préparait à une confrontation même avant que SWN ne débute les tests sismiques. Une série de rencontres entre la GRC, SWN, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et Irving ont eu lieu dès janvier 2013, menant à un plan extensif en juin pour faciliter le retour au travail de la compagnie SWN (Crosby et Monaghan, 2018, 143). De plus, les documents internes obtenus démontrent que la GRC ciblait spécifiquement les Autochtones, cadrant les manifestants de race blanche comme des « citoyens concernés », alors que les Autochtones y sont décrits comme « confrontationnels et illégitimes » (2018, 145).

³⁰ Pour une description plus détaillée des événements du 17 octobre qui reprennent la perspective des manifestants, et qui mettent en valeur le racisme, la discrimination et la violence qui a eu lieu envers les Mi'kmaq spécifiquement, je renvoie le lecteur à l'ouvrage de Crosby et Monaghan (Crosby et Monaghan, 2018, 160-165), ainsi qu'au récit de Miles Howe publié dans les médias alternatifs de la province (Howe, 2013) et dans son livre *Debriefing Elsipogtog* (Howe, 2015, 131-164).

Brunswick comme faisant partie d'un problème plus large lié aux revendications pour les terres ancestrales. Plusieurs sont d'avis que le gouvernement et les manifestants sont dans une impasse et que le projet de développement du gaz de schiste devrait être mis sur les tablettes pour le moment. Dans les semaines qui suivent, des manifestations en appui à la communauté d'Elsipogtog ont lieu au Nouveau-Brunswick et à la grandeur du pays³¹.

Le gouvernement, qui dénonce la violence des manifestants, n'a toujours pas l'intention de reculer sur la question et défend ses consultations publiques auprès des Premières Nations. La Première Nation d'Elsipogtog menace de poursuivre le gouvernement pour revendications territoriales. De son côté, SWN a l'intention de reprendre ses activités et poursuit 13 manifestants pour des pertes économiques évaluées à 650 000 \$ depuis le début des manifestations. Les manifestants, par l'entremise de leurs avocats, affirment, pour leur part, avoir été maltraités lors de la manifestation et alors qu'ils étaient emprisonnés. Ils continuent leur lutte et assurent une présence à Fredericton et ailleurs jusqu'au début du mois de décembre³². L'Alliance demande une enquête publique indépendante sur les actions de la GRC lors de l'émeute de Rexton. La Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC annonce alors une enquête indépendante dont les résultats n'ont pas, jusqu'à ce jour, été rendus publics.

³¹ Au Nouveau-Brunswick, des blocus et des manifestations ont notamment lieu près de la Première Nation de St. Mary's, à St. Margarets, à Sackville, à Bouctouche, à Bathurst, et dans les Premières Nations de Listuguj et de Eel River Bar. Des manifestations ont également lieu à travers le Canada, notamment à Cornerbrook (TNL), à Halifax, à Montréal, à Ottawa, à Toronto, à Winnipeg, à Edmonton, à Calgary et à Vancouver, ainsi qu'aux États-Unis, à New York, à Pittsburg, à Portsmouth (NH) et à Northampton (MA) (Sacred Fire NB, 2013).

³² Peu après, une maison longue traditionnelle est érigée en face de l'Assemblée législative à Fredericton. Le groupe manifeste aussi en avant des bureaux de SWN. Une journée de réclamation des terres de la Couronne a lieu, et le jour de la reprise des travaux parlementaires, entre 350 et 650 personnes manifestent devant l'Assemblée législative. Elsipogtog demande une injonction judiciaire pour empêcher SWN de procéder à ses activités, mais la Cour refuse, ce qui pousse le Chef d'Elsipogtog à annoncer qu'il espère que les manifestations resteront pacifiques. Le 26 novembre, 30 personnes manifestent près de Rexton. Elles sont accompagnées d'au moins 23 véhicules de la GRC, qui procèdent à l'arrestation de cinq manifestants. Malgré tout, les manifestants assurent une présence sur le terrain jusqu'au 6 décembre, alors que SWN termine ses tests sismiques.

2014 : Le gaz de schiste comme enjeu électoral

En 2014, dans le contexte des élections provinciales qui auront lieu en septembre, l'exploitation du gaz de schiste s'impose comme un enjeu électoral important, sinon comme le principal enjeu. Le Parti libéral réaffirme sa position en faveur d'un moratoire sur la fracturation hydraulique, tandis que le Parti progressiste-conservateur mise encore sur le développement du gaz de schiste, et ce, malgré la grogne populaire.

L'Alliance précise ses demandes : elle souhaite que le gouvernement adopte un moratoire de 10 ans. Une nouvelle coalition anti-gaz de schiste, qui comprend l'Alliance (et les 22 mouvements populaires qu'elle représente) ainsi que le Conseil des Canadiens et le Syndicat canadien de la Fonction publique, est créée et organise une tournée de la province appelée La Voix du Peuple. Elle prépare aussi un recours collectif contre le gouvernement provincial³³.

De son côté, le premier ministre Alward exhorte ceux qui sont en faveur du gaz de schiste de prendre la parole dans l'espace public. C'est ainsi que la communauté d'affaires de Moncton, les villes de Rothesay (près de Saint-Jean) ainsi que les villes de Doaktown et de Blackville (près de Miramichi) se prononcent en appui au développement du gaz de schiste³⁴. Les partisans du gaz de schiste s'organisent sous le nom de Ressource Sage NB (Ressource Wise NB) et vendent des bracelets verts portant l'inscription « *Bring 'Em Back* », en référence aux Néo-Brunswickois partis s'exiler dans l'Ouest à cause du manque d'opportunités de travail disponibles au Nouveau-Brunswick.

³³ D'autres groupes continuent aussi de s'activer. Par exemple, un petit groupe débute une marche de trois jours d'Elsipogtog jusqu'à Moncton pour porter une lettre aux bureaux de la compagnie SWN en guise de protestation, et à Shédiac, plus de 85 artistes contribuent 125 œuvres pour un encan silencieux comme levée de fonds pour trois poursuites judiciaires relatives à l'industrie du gaz de schiste. Des artistes acadiens organisent aussi un spectacle nommé « Pas d'schiste Show » en protestation au gaz de schiste.

³⁴ Doaktown ajoute une pancarte pour montrer son ouverture au gaz de schiste à côté de la pancarte de bienvenue de la ville (« Doaktown : We're open for Business ») (McDavid, 2014).

En juillet 2014, le gouvernement publie *Explorer les possibilités du gaz naturel au Nouveau-Brunswick*, un document d'information s'adressant à la population du Nouveau-Brunswick et servant à rassurer les citoyens quant au développement de l'industrie du gaz de schiste. L'introduction du document pose rapidement les bases d'une argumentation en faveur du développement du gaz de schiste³⁵. À aucun endroit dans le document ne sont cependant exposés les risques associés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste, ces pratiques étant décrites comme étant clairement sans risque pour la santé et pour l'environnement (PNB, 2014)³⁶. L'Alliance provinciale va, pour sa part, s'opposer à l'idée selon laquelle les règles qui régissent l'industrie sont assez strictes. Selon elle, les « meilleures pratiques » sont définies par l'industrie elle-même et non par des instances indépendantes. Ainsi, toute pratique exemplaire est définie selon des normes trop peu élevées pour réellement être considérée comme une bonne pratique (NBASGA, s. d.).

Le 22 septembre, le soir des élections provinciales, le Parti libéral de Brian Gallant est élu. Ce dernier reste ferme quant à sa promesse d'imposer un moratoire sur la fracturation hydraulique.

³⁵ On peut lire dans le document le passage suivant, qui explique les intentions du gouvernement de procéder, coûte que coûte, au développement de cette industrie:

Si nous n'exploitons pas le potentiel de nos ressources en gaz naturel, cela va générer des coûts élevés pour notre province, principalement à cause de l'augmentation du prix de l'énergie. À l'inverse, il serait très avantageux de nous engager sur cette voie. Le Nouveau-Brunswick a besoin d'une source de gaz naturel stable et durable. Le niveau d'activité actuel de l'industrie dans la province prouve que nous disposons d'une ressource qu'il est possible d'exploiter de manière sûre et économique. L'exploitation du gaz naturel au Nouveau-Brunswick créera des emplois. Elle générera des revenus qui permettront de payer les services dont nous avons besoin, dont l'éducation et les soins de santé. Elle stimulera le développement économique. Et surtout, elle se fera de manière sûre et durable pour l'environnement (PNB, 2014, 1).

³⁶ Le document fournit des explications sur la provenance du gaz de schiste, la prospection sismique, le forage, la fracturation hydraulique ainsi que la production et l'exploitation des puits. Il parle aussi des responsabilités en matière de santé et d'environnement, ainsi que des lois, règlements et permis en place pour encadrer l'industrie. Des questions relatives à la fracturation hydrauliques y sont traitées, des « mythes » sur le gaz de schiste y sont déconstruits et les règles en place au Nouveau-Brunswick y sont comparées avec celles de la Colombie-Britannique et l'Alberta, pour démontrer qu'elles sont, dans presque tous les cas, plus strictes que dans ces deux autres provinces.

Les Libéraux ont, entre autres, remporté les circonscriptions de Kent-Sud et de Kent-Nord, où l'opposition au gaz de schiste a été intense. Suite à l'élection, les partisans de l'exploitation du gaz de schiste pensent que le premier ministre Gallant fait erreur et certains experts soulignent que cette décision pourrait être coûteuse, entre autres, parce que des compagnies menacent de poursuivre la province. Le 18 décembre, le premier ministre Gallant annonce l'adoption officielle du moratoire. Ce dernier couvre toute activité de fracturation hydraulique et est d'une durée indéterminée.

2015 et 2016 : Après le moratoire

En 2015, le gouvernement donne le mandat à une commission indépendante de déterminer les conditions acceptables de la dissolution du moratoire sur le gaz de schiste au Nouveau-Brunswick. La Commission du Nouveau-Brunswick sur la fracturation hydraulique étudie la question et rencontre les groupes concernés sur une période d'un an³⁷. Au fil des mois, il devient clair que le développement du gaz de schiste n'ira pas de l'avant au moins pendant l'année 2015, puisque même si le moratoire était levé, les compagnies ont déjà établi leur budget pour les 12 prochains mois. C'est ainsi que SWN annonce la fermeture de son bureau de Moncton malgré le fait que ses permis ont été renouvelés pour cinq ans. Le résultat du travail de la Commission du Nouveau-Brunswick sur la fracturation hydraulique est rendu public à la fin février 2016³⁸. La

³⁷ Trois citoyens sont nommés comme commissaires, soit John McLaughlin, Cheryl Robertson et le juge à la retraite Guy A. Richard. Suite au départ de Me Richard comme commissaire, Marc Léger y est nommé en remplacement, et la Commission débute ses travaux en mai 2015, dans le contexte de l'adoption toute récente du moratoire sur la fracturation hydraulique (CNBFH, 2016a ; Règlement d'interdiction de la fracturation hydraulique, 2015 ; CNBFH, 2016b, 5).

³⁸ Bien que la Commission se soit en partie basée sur les rapports et opinions d'experts techniques pour écrire son rapport, ce dernier avait avant tout pour but de faire le point sur les arguments, de part et d'autre, des citoyens et des différentes parties, dans la province, afin de mener à l'élaboration d'une politique publique efficace (CNBFH, 2016b, 2). La Commission a procédé en révisant les documents publiés par le gouvernement ainsi que les diverses consultations publiques menées. Étant donné l'insatisfaction générale quant aux consultations publiques menées par le gouvernement dans le passé, tant de la part des citoyens que des membres de l'industrie, la Commission a favorisé

CNBFH n'a pas pour mandat de prendre une décision par rapport à la dissolution potentielle du moratoire, mais plutôt de déterminer si, relativement à la question de la fracturation hydraulique, certaines conditions peuvent être remplies de façon à aller de l'avant avec le développement de l'industrie du gaz de schiste. L'une de ces conditions stipule que le gouvernement et l'industrie doivent établir un « contrat social » avec la population avant de procéder à l'exploration du gaz de schiste³⁹. Dans son rapport en trois volumes, la Commission note d'abord que personne ne connaît l'ampleur des réserves de gaz de schiste contenues dans les zones où les compagnies ont foré et fracturé des puits (CNBFH, 2016b, 20). Elle offre néanmoins des suggestions quant à chacune des conditions qu'elle avance et des pistes pour le gouvernement si ce dernier décide d'aller de l'avant avec le développement de cette industrie. Le rapport fait aussi le point sur les avantages et les risques éventuels de l'exploration et la production du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick sur le plan de la santé, de l'environnement et de l'économie (CNBFH, 2016c). Enfin, le rapport suggère plusieurs avenues pour renforcer ou actualiser les *Règles pour l'industrie* (CNBFH, 2016d).

En mai 2016, le gouvernement répond au rapport de la Commission en étendant le moratoire pour une durée indéterminée. Certains regroupements d'entreprises demandent au gouvernement de renverser le moratoire ou d'accorder une exception pour certaines régions de la province, mais le gouvernement reste ferme quant à l'étendue géographique du moratoire.

la tenue de rencontres en petits groupes et d'entretiens individuels (2016b, 3). Entre mai et décembre 2015, la Commission a rencontré 228 personnes et a reçu 135 mémoires (2016b, 7).

³⁹ Les quatre autres conditions sont « l'accès à de l'information claire et crédible sur la santé humaine, l'environnement et l'eau »; « la composition d'un plan permettant de diminuer les répercussions sur l'infrastructure publique et abordant notamment la question des eaux usées »; « l'élaboration d'un processus de consultation avec les Premières Nations »; et « la mise en place d'un mécanisme assurant un maximum de retombées pour les citoyens du Nouveau-Brunswick, notamment la mise en place d'un système de redevances » (CNBFH, 2016b, 5-6).

2. Problématique

Quel intérêt la lutte contre le développement du gaz de schiste peut-elle avoir pour le monde académique? Ces événements récents ont déjà incité quelques thèses et ouvrages, et il ne fait pas de doute qu'ils continueront d'inspirer d'autres chercheurs qui y verront un exemple de la complexité des rapports sociaux entre les groupes, des enjeux de justice sociale, des liens intrinsèques entre l'industrie et le gouvernement, et de la subjectivité des médias, pour ne nommer que ces thèmes. Ainsi, deux thèses de maîtrise ont déjà porté sur la lutte contre le gaz de schiste au Nouveau-Brunswick. La première, publiée en 2013, s'intéresse aux processus de cadrage du gaz de schiste par les acteurs acadiens et anglophones en économie sociale du comté de Kent, une recherche effectuée avant que la communauté d'Elsipogtog ne se lance dans la lutte (Bell, 2013). La seconde porte sur la lutte menée par la Première Nation d'Elsipogtog en partenariat avec la communauté acadienne. Elle analyse cet événement en rapport avec d'autres luttes pour les ressources naturelles, dont la crise d'Esgenoopetitj, ou de Burnt Church, qui avait affecté les relations entre une autre communauté Mi'kmaw et les Anglophones et les Acadiens à la fin des années 1990 et au début des années 2000 (Ross-Marquette, 2015). Enfin, Miles Howe, qui a passé des mois avec les manifestants tout en relatant les événements pour le média alternatif *Halifax Media Coop*, a écrit un ouvrage sur la lutte contre le gaz de schiste. Il contextualise les événements et met en lumière de nombreux renseignements quant aux liens entre le gouvernement, Irving et SWN; le racisme historique et contemporain envers les Premières Nations; les problèmes liés à la structure politique des Premières Nations de la province, et la subjectivité des médias, dont ceux qui appartiennent à Irving (Howe, 2015). Plus récemment, deux chercheurs de l'Université Carleton ont publié un ouvrage sur les pratiques de surveillance terroriste canadiennes qui ciblent les mouvements sociaux autochtones, et dont la lutte contre le gaz de schiste au Nouveau-

Brunswick constitue l'un des cas d'études (Crosby et Monaghan, 2018). Au moment d'écrire ces lignes, un doctorant de l'Université Carleton préparait également une thèse portant sur la lutte Mi'kmaw et la couverture médiatique au niveau national (non-publiée).

Pour ma part, le questionnement principal de ma recherche a porté sur la mobilisation de trois groupes qui, de prime abord, ont peu en commun – les Mi'kmaq, les Acadiens et les Anglophones – contre une industrie et un gouvernement plus puissants qu'eux. L'étude a aussi analysé le rôle des médias dans ces luttes, en cadrant (ou non) leurs revendications comme des enjeux légitimes. Je suis partie des concepts de public, d'espace public et de problème public pour comprendre l'action de ces groupes. J'ai voulu étudier *comment l'enjeu du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick s'est transformé en problème public*. Pour ce faire, j'ai repéré les opérations de construction de la question du gaz de schiste par les acteurs sur le terrain afin de lui donner (ou non) le statut de problème public. J'ai ensuite voulu voir comment le problème du gaz de schiste est apparu dans les espaces publics mobilisés, une fois que ce dernier a traversé le filtre des médias conventionnels.

3. Plan de la thèse

La première partie de ma thèse pose les balises théoriques, conceptuelles et méthodologiques de la recherche. Elle prépare le terrain pour la présentation de mes analyses, qui prennent ancrage à la fois dans trois concepts clés (public, espace public et problème public), et dans des champs sociologiques particuliers.

Le premier chapitre, soit la *Revue de littérature* présente les trois champs d'études clés à la thèse, soit la sociologie des relations interethniques et l'intersectionnalité, la sociologie de l'environnement et les études sur les médias des minorités. La sociologie des relations

interethniques est importante, car elle établit certains principes de l'étude des groupes minoritaires, mais la théorie de l'intersectionnalité est également utile pour penser les trois groupes dans mon étude, puisque ceux-ci sont tous défavorisés à différents degrés. De plus, des éléments interviennent ensemble dans leur quotidien (situation socio-économique, langue, culture, etc.) et ils entretiennent des rapports complexes et changeants entre eux. La sociologie de l'environnement me permettra de comprendre les impacts des industries polluantes et des autres types de menaces à l'environnement sur les groupes minoritaires. Ces recherches montrent également que ces mêmes groupes sont moins susceptibles de s'organiser et de se mobiliser contre ces menaces environnementales (Bullard, 2008). Enfin, la littérature sur les médias minoritaires suggère que ces derniers jouent des rôles particuliers pour les minorités, soit celui de leur donner un espace pour se parler entre eux. Cette littérature aborde aussi le problème de la communication entre les groupes minoritaires et le groupe majoritaire. Entre autres, elle souligne que, pour parler à la majorité, les groupes minoritaires doivent aussi occuper une place dans des espaces publics partagés par l'ensemble.

Cette dernière observation nous mène directement au deuxième chapitre, le *Cadre conceptuel*, qui fait état des trois concepts qui sont à la base de mon questionnement : le public, l'espace public et le problème public, toujours dans la perspective de leur apport pour l'étude des groupes minoritaires. Ces trois concepts permettent de penser l'action des groupes que j'étudie et de comprendre l'évolution de la discussion sur l'enjeu du gaz de schiste telle qu'elle est apparue dans l'espace public néo-brunswickois. Les écrits sur les publics définissent les caractéristiques de ces derniers, nous permettant de déterminer ce qui est un public et comment ce dernier peut interagir avec d'autres publics. L'apport de ces écrits est de rendre explicite le lien entre les publics politiques et les publics médiatiques et de rendre plus évidente l'importance des médias dans le

processus de publicisation d'un problème public. Les écrits sur l'espace public permettent de réfléchir à l'entrée des minorités dans l'espace public et d'analyser les défis que cela comporte tout comme le rôle que peuvent jouer les espaces publics « subalternes » pour permettre à des « contrepublics » de s'organiser. Enfin, le problème public est défini à l'aide notamment des écrits sur le cadrage, qui mettent en valeur le passage d'un problème « privé » à l'état de problème « public ». Ces écrits montrent que, pour ce faire, le problème doit être cadré de façon à ce que la population générale soit convaincue de son importance; ainsi, certains problèmes meurent par « absence de visibilité » alors que d'autres sont rapidement pris en charge par les politiques. La vie et la mort des problèmes publics sont donc influencées par des rapports de force entre les publics qui réussissent ou non à investir des espaces publics, qui permettent à un problème d'avoir une visibilité, et qui réussissent ou non à imposer leur cadrage d'une situation donnée.

Le troisième chapitre, le *Cadre méthodologique*, fait état de la méthodologie qui a guidé ma réflexion, ainsi que ma collecte de données. J'y argumente que l'étude comparative de cas est une méthodologie permettant une analyse en profondeur d'un enjeu. Je présente ma position de chercheuse en rapport avec les groupes que j'étudie, et je suggère une approche qui se veut transparente, authentique et respectueuse des populations qui ont participé à ma recherche. Le chapitre présente aussi les techniques de collecte de données principales que j'ai utilisées sur le terrain, soit les entrevues (avec des manifestants et avec des journalistes) et l'analyse de contenu des médias, ainsi que mes techniques d'analyse et de codage de données.

La deuxième partie de ma thèse comprend trois chapitres d'analyse qui se concentrent chacun sur un des concepts clés de ma thèse. Ces trois chapitres racontent chacun l'histoire du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick d'un point de vue différent, mais complémentaire. Un chapitre se concentre sur les publics autochtone, acadien et anglophone du comté de Kent; un autre parle

des espaces publics, et en particulier des médias de la province, et un autre encore s'intéresse à l'enjeu du gaz de schiste par le biais de son élaboration en problème public. Ces chapitres ne sont pas numérotés et le choix de leur ordre de présentation n'était pas irrévocable, car aucun de ces trois éléments, public, espace public et problème public, ne vient l'un avant l'autre. L'histoire de l'enjeu du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick peut être racontée de plusieurs points de vue et de façon non linéaire. Selon que l'on part du public, de l'espace public ou du problème public pour le décrire, notre perception pourra différer d'un contenu à l'autre. Cette présentation de mon analyse sans ordre précis met en valeur les rapports constants et particuliers qui existent entre les trois concepts qui ont guidé ma réflexion. Elle sert à montrer de façon dynamique que ces trois concepts interagissent dans les phénomènes de la mobilisation et de la discussion publique. J'invite le lecteur à lire les chapitres dans l'ordre de son choix⁴⁰.

Le chapitre intitulé *Publics* porte sur l'enjeu du gaz de schiste pour les groupes culturels qui se sont mobilisés afin d'empêcher le développement de cette industrie. Il débute en racontant la préhistoire des trois publics qui ont lutté contre le gaz de schiste au Nouveau-Brunswick, et tout particulièrement dans le comté de Kent, soit les Mi'kmaq, les Acadiens et les Anglophones. Le chapitre enchaîne en analysant la mobilisation de ces trois publics et leur présence dans l'espace public. Il veut comprendre comment les publics ont mobilisé la population générale et réussi à attirer l'attention des journalistes. Enfin, le chapitre analyse comment l'action de ces publics s'est

⁴⁰ Comme le dit Howard Becker, la difficulté d'écrire des textes académiques en amène certains à souhaiter pouvoir écrire « *on the surface of a sphere, so that nothing would have to come first* » (Becker et Richards, 2007, 59). L'écriture d'une monographie oblige à faire des choix relatifs à l'ordre de présentation de l'argumentation. Dans le contexte de l'arrivée des thèses par articles, où l'ordre linéaire est nécessairement bousculé, j'ai voulu pousser les limites et remettre en question l'ordre de présentation classique d'une monographie.

répercutée dans la couverture médiatique. Il cherche à voir la place des publics dans cette couverture par rapport à d'autres interlocuteurs et quel regard les différents médias portent sur eux.

Le chapitre intitulé *Espace public* explore la perspective des médias d'information, des médias sociaux et des espaces physiques pour comprendre l'enjeu du gaz de schiste. Il décrit d'abord l'espace public néo-brunswickois, notamment l'ensemble des médias d'information qui existent dans la province. Il montre que cet espace est scindé, puisqu'il rejoint trois publics culturels par le biais de deux langues différentes. Il est également caractérisé par la présence d'un joueur énorme, soit l'entreprise Irving, qui détient un nombre important de ces médias. Le chapitre analyse ensuite, d'un côté, la façon dont les journalistes perçoivent leur rôle et leur idéal de la profession, et de l'autre, les facteurs internes et externes qui pèsent sur eux et qui les contraignent à avoir une vision plus pratique de leur métier. Enfin, il observe comment les publics ont investi ces différents types d'espaces publics, qui servent différentes fonctions par rapport à leur mobilisation.

Le chapitre intitulé *Problème public* aborde la construction de l'enjeu du gaz de schiste en problème public par les publics d'abord, puis par les journalistes ensuite. Il suit l'évolution du problème public du gaz de schiste à partir de la façon dont les publics l'ont cadré sur le terrain pour voir ensuite comment ce cadrage s'est répercuté dans les médias, ou dans l'espace public. Il retrace de façon chronologique le problème public par le moyen d'une analyse de cinq périodes spécifiques de la couverture journalistique. Il démontre comment le problème public s'est modifié au fil du temps et comment il est passé d'une discussion sur des enjeux (économiques et environnementaux) à une discussion sur des actions (des manifestants et des politiciens).

Finalelement, ma conclusion trace des liens entre mes trois chapitres analytiques et établit des rapports entre mes chapitres théoriques, conceptuels et méthodologiques et mes résultats. Elle suggère également des contributions et des pistes de recherche future.

PARTIE I : LES
FONDEMENTS
THÉORIQUES ET
MÉTHODOLOGIQUES DE
LA RECHERCHE

CHAPITRE I : REVUE DE LITTÉRATURE

Comment étudier la capacité des publics minoritaires à inscrire la problématique du gaz de schiste dans l'espace public néo-brunswickois? Quels sont les outils théoriques à notre disposition? Afin de guider l'étude des publics minoritaires et mieux comprendre leur capacité à publiciser leurs demandes dans le contexte de leurs mobilisations, ce chapitre servira à démontrer la pertinence de trois domaines de recherche pour mon étude, soit les rapports sociaux et les relations interethniques, la sociologie de l'environnement et les médias des minorités. Chaque champ comprend des concepts et propositions qui seront évalués afin d'établir un cadre approprié à ma recherche.

Dans un premier temps, nous verrons que l'étude des rapports sociaux et des relations interethniques permet de mettre en évidence la complexité des relations entre les groupes sociaux, qu'ils soient majoritaires ou minoritaires. Ce champ d'étude a fait des avancées importantes afin de mieux intégrer la complexité des rapports sociaux et mieux comprendre les enjeux de la diversité. L'intersectionnalité est aussi devenue un concept clé permettant d'illustrer la complexité et la diversité des rapports sociaux.

Dans un deuxième temps, je puiserai dans la sociologie de l'environnement, et dans les notions relatives à la justice environnementale, pour comprendre l'action des groupes étudiés. Ces notions mettront en lumière les particularités des luttes environnementales menées par des groupes qui n'occupent pas normalement une position dominante dans l'espace public. Dans cette section, la notion de justice environnementale est située dans le contexte canadien, mise en lien avec les

revendications autochtones, et finalement, définie et mise en relation avec d'autres notions similaires telles que celles de racisme environnemental ou de racialisation environnementale.

Dans un troisième temps, les études sur les médias des minorités illustrent comment ces médias permettent aux groupes minoritaires de se parler entre eux et dans quelle mesure ces derniers sont aussi capables de participer au débat public avec la majorité. Les études de première génération sur ces médias ont exploré la représentation des minorités dans les médias généralistes ainsi que le rôle que jouent les médias des minorités pour pallier ce déficit. Les études de deuxième génération, pour leur part, adaptent le concept d'espace public pour mettre en valeur la possibilité pour les minorités de participer au débat public et de dialoguer avec la majorité.

1. L'étude des rapports sociaux et des relations interethniques : étudier la complexité et la diversité au sein des groupes minoritaires

Les études sur les rapports sociaux et les relations interethniques conçoivent les groupes minoritaires et majoritaires comme faisant partie d'un système symbolique unique, de sorte qu'ils entretiennent des rapports hiérarchiques entre eux – c'est en rapport au groupe majoritaire que le groupe minoritaire est appréhendé ou représenté (Juteau, 2015). Comme le souligne Juteau, cela implique que les groupes ne sont pas naturellement inférieurs ou supérieurs, mais bien construits comme tels, et que leur situation de minorisés peut changer dans le temps et l'espace, tant au niveau du groupe que de l'individu. La sociologie des rapports sociaux et des relations interethniques propose au moins six éléments nous permettant de comprendre les groupes minoritaires.

Dans un premier temps, le groupe minoritaire n'est pas naturellement inférieur, mais construit comme tel. Dit autrement, les groupes minoritaires ne possèdent aucune caractéristique commune qui permettrait de les désigner comme inférieurs (Wirth, 1964, 245-247 ; Guillaumin,

2002, 86; Juteau, 2015). La position des groupes minoritaires est plutôt le résultat de processus de différenciation et de hiérarchisation (Simon, 1997, 27-37). Les seules caractéristiques communes des groupes minoritaires sont leur situation de désavantagés (1997, 37); le fait qu'ils sont « posés comme *particuliers* face à un *général* » (Guillaumin, 2002, 86, italiques de l'auteure); et le fait que leurs caractéristiques sont naturalisées par le groupe dominant (Yuval-Davis, 2006, 199).

Dans un deuxième temps, la différenciation et la hiérarchisation entre les groupes s'effectuent au sein d'un système symbolique unique (Juteau, 1999b, 15). En d'autres mots, le groupe minoritaire n'est minoritaire qu'en rapport avec un autre groupe, le groupe dominant, qui se perçoit lui-même comme la norme (Wirth, 1964, 245; Guillaumin, 2002, 87). Cela implique aussi que les différences et les hiérarchies sont des processus dynamiques et changeants (Simon, 1997, 40-50).

Dans un troisième temps, les hiérarchies entre les groupes ne sont pas fixées dans le temps et dans l'espace. Les rapports entre les groupes étant dynamiques, les hiérarchies sociales peuvent changer selon les contextes géographiques, historiques et politiques (Juteau, 1999a, 124). Les frontières nationales peuvent créer des situations singulières de domination (Wirth, 1964, 254, 261). Les études comparatives sur l'immigration et sur l'intégration de la « différence » dans les nations européennes de la dernière décennie mettent aussi en évidence le fait que, d'un pays à l'autre, les façons dont les codes, les catégories et les frontières sont définis sont propres à des populations et des contextes particuliers (Kastoryano, 2005, 13-14, 26).

Dans un quatrième temps, les situations des individus ne sont pas fixées dans le temps et dans l'espace. De la même façon que les hiérarchies entre groupes se transforment, au niveau microsociologique, les individus et les groupes peuvent aussi contester l'ordre établi et agir à partir de leurs identités; en d'autres mots, ils ont une capacité d'action. Parler de différenciation et de

hiérarchisations sociales, c'est parler de l'ordre social, mais c'est également parler « de la *contestation* de cet ordre » (Simon, 1997, 27, italiques de l'auteur). Si les classements apparaissent la plupart du temps comme naturels aux groupes, à certains moments, cet ordre social peut s'écrouler; c'est alors une époque de contestation, de crise, de révolte et même de révolution⁴¹.

Dans un cinquième temps, un groupe donné peut être à la fois minoritaire et majoritaire, et chaque groupe donné peut aussi perpétuer des hiérarchies en son sein. La complexité des rapports sociaux fait en sorte qu'un groupe donné (Groupe A) peut être, dans le même espace-temps, dominé par un autre groupe (Groupe B) tout en dominant un troisième autre groupe (Groupe C), par exemple⁴². Les constructions des groupes ne prenant sens que dans des contextes spécifiques, il est aussi possible qu'un groupe puisse être en position d'infériorité dans une sphère de la société, mais en position de domination dans une autre (Wirth, 1964, 248). Cela signifie aussi qu'un groupe donné est lui-même complexe et gère des tensions et des débats internes⁴³.

Dans un sixième temps, les rapports de domination se croisent tant au niveau microsociologique que macrosociologique. Comme le montre le débat sur l'intersectionnalité, il existe une complexité inhérente à la différence sociale et aux rapports de domination. L'intersectionnalité postule que les effets de la domination sont ressentis différemment par les individus qui sont à l'intersection de plusieurs catégories telles que la race, le sexe et la classe. L'intersectionnalité conçoit aussi que si les identités se croisent, au niveau institutionnel, les

⁴¹ Les groupes minoritaires peuvent aussi évoluer entre différents « types » de minorités. Selon la typologie de Wirth par exemple, ils peuvent être *pluralistes* (but : tolérance de la part du groupe majoritaire); *assimilationnistes* (but : intégration au groupe majoritaire); *sécessionnistes* (but : indépendance politique et culturelle du groupe majoritaire); ou *militants* (but : conquête et domination des autres groupes) (Wirth, 1964, 253-262).

⁴² Cette situation pourrait être illustrée comme suit : Groupe B > Groupe A > Groupe C.

⁴³ Cette situation pourrait être illustrée comme suit : Groupe A = groupe A1 > groupe A2 > groupe A3

systèmes de domination (patriarcal, raciste, etc.) sont aussi imbriqués les uns dans les autres, ce qui fait qu'ils sont vécus simultanément par les individus. L'intersectionnalité peut être définie comme « *both a normative theoretical argument and an approach to conducting empirical research that emphasizes the interaction of categories of difference (including but not limited to race, gender, class, and sexual orientation)* » (Hancock, 2007b, 63-64, italiques de l'auteure).

Selon plusieurs auteurs, une sociologie ne prenant pas en compte cette intersection entre les catégories ne permet pas de capter adéquatement les rapports de domination. Hier et Walby (2006) montrent que plusieurs recherches canadiennes sur le racisme sont basées sur deux paradigmes idéaux-types du champ qui font que soit elles montrent que le racisme est systémique et institutionnel, provoquant toutes sortes d'iniquités, soit elles contestent le fait que le système empêche la participation égale de tous. La première conclusion découle des politiques culturelles de la différence, soutenant que la race ou l'ethnicité est une catégorie réelle, déterminante, et fonctionnelle par rapport à la société blanche dominante. La seconde est dérivée des politiques de la redistribution et voit la race ou l'ethnicité comme un épiphénomène par rapport à d'autres marqueurs identitaires (Hier et Walby, 2006, 84-85). Mais,

[a]lthough the two ideal-typical research constellations appear to be analytically and empirically antagonistic, they are situated on a common explanatory foundation, positing some fundamental level of effectivity that privileges one domain of the social world over others [...] In the end, we are left with competing claims in sociological assessments of racism in Canada based on false analytical antitheses that are incapable of accounting for the full complexity of ethno-racial experiences, struggles, and patterns of incorporation » (2006, 98).

Dans les mots de Juteau (Juteau, 1999c), cela consiste à rejoindre l'idéal et le matériel afin d'avoir une approche plus complète des groupes ethniques. Cette dernière associe les inégalités

aux rapports, et non uniquement au système, afin de suggérer une approche plus complète qui permet également de ne pas dissocier les différents marqueurs identitaires (Juteau, 1999b).

Comprendre l'intersectionnalité comme un paradigme de recherche

Ange-Marie Hancock (2007a) remarque que, dans sa forme originale, l'intersectionnalité est souvent vue comme permettant seulement de produire des données empiriques et descriptives (Hancock, 2007b, 66). C'est en ce sens qu'elle pense qu'il est plus productif de voir l'intersectionnalité comme un paradigme de recherche plutôt qu'une spécialisation de contenu. Elle définit un paradigme de recherche comme « a set of basic beliefs or a worldview that precedes any questions of empirical investigation » (2007b, 64).

La métaphore de carrefour (« *crossroads* ») que Crenshaw utilisait pour rendre compte des intersections entre race, sexe et classe, au fil du temps, a mené l'intersectionnalité à être comprise comme une approche additive. Mais cette perception ne rendrait pas justice aux réflexions de Crenshaw (Dhamoon, 2011, 232). Crenshaw elle-même admet que certaines lectures de « Demarginalising's' » ont mal rendu compte de son interprétation première de l'intersectionnalité, mais à aucun moment ne remet-elle en doute le fait que l'intersectionnalité puisse servir à la compréhension de phénomènes plus larges ou de la situation d'autres groupes. Son explication par rapport à sa propre utilisation de l'intersectionnalité ne semble d'ailleurs pas si loin de l'idée d'un paradigme de recherche, dans le sens où l'entend Hancock, puisque Crenshaw utilise l'intersectionnalité « as a prism for examining a host of issues, conditions, policies and rhetorics » (Crenshaw, 2011, 222). Les réflexions de Hancock semblent donc refléter le développement et la complexification naturels d'une théorie qui évolue, davantage qu'une prise de position allant à l'encontre de la perspective de Crenshaw. Hancock identifie six

présuppositions principales de l'intersectionnalité qui établissent la particularité de son apport à la sociologie. Ces présuppositions sont les suivantes:

1. Plusieurs (plus qu'une) catégories jouent un rôle dans les problèmes politiques;
2. La question des relations entre ces catégories est une question à laquelle il faut répondre empiriquement – chaque situation est unique;
3. Les catégories de la différence sont des productions dynamiques qui émanent de facteurs individuels et institutionnels;
4. Chaque catégorie possède sa diversité intrinsèque;
5. La recherche intersectionnelle se fait à des niveaux multiples en intégrant (et non pas en additionnant) les niveaux individuels et institutionnels;
6. Dans un paradigme intersectionnel, il faut porter une attention à la fois à l'empirie et à la théorie (Hancock, 2007a, 251).

C'est l'ensemble de ces conditions qui font de l'intersectionnalité une approche unique pour Hancock, conditions auxquelles on peut rajouter sa genèse, qui avait la particularité d'avoir porté une attention spéciale à la situation vécue par les femmes de couleur (2007a, 251). Hancock souhaite que l'intersectionnalité puisse être une façon de comprendre et de penser la complexité causale, c'est-à-dire la complexité qui provient du fait que chacun de ces niveaux d'analyse interagit l'un sur l'autre: « [c]ausal complexity, a clear part of intersectional policy dilemmas, requires the relaxation of the simplifying assumption that each causal factor can be isolated from the next » (Hancock, 2007b, 73). Pour elle, l'intersectionnalité comprise comme une spécialisation basée sur le contenu ne permet pas de contextualiser l'expérience située des individus, car cette approche ne prend pas en compte les facteurs institutionnels qui sont en cause (Hancock, 2007a, 252-253). Hancock décrit ce paradigme comme étant à la fois normatif et empirique. L'aspect normatif du paradigme est par contre peu développé.

L'approche intersectionnelle et son fondement normatif

L'intersectionnalité, comprise comme un paradigme de recherche, doit être liée à un fondement normatif fort. Effectivement, s'éloigner de l'idée de base de l'intersectionnalité (l'intersectionnalité comme spécialisation de contenu) requiert de préciser comment l'intersectionnalité peut rester une théorie critique du pouvoir. Lindsay montre que l'intersectionnalité est malléable au plan normatif puisque les préceptes de l'intersectionnalité peuvent être utilisés pour construire des arguments très différents, qui iraient à l'encontre de son but premier (2013, 451). Ce type d'utilisation d'un cadre intersectionnel serait possible parce que ces théories ne définissent pas à l'avance quels processus, quelles catégories ou quelles identités doivent être étudiés. Les six préceptes de l'intersectionnalité mis de l'avant par Hancock, tels qu'elle les présente, n'ont pas une valeur normative assez forte pour éviter le piège dont parle Lindsay (Hancock, 2007a, 2007b).

La solution de Lindsay n'est pas de déterminer à l'avance quelles catégories doivent être privilégiées. Elle suggère plutôt d'ancrer l'intersectionnalité dans une conception normative-critique du pouvoir (K. Lindsay, 2013, 448). Se faisant, elle remet aussi en question la dichotomie description-prescription qui existe en sciences sociales (2013, 448). La plupart des théories critiques du pouvoir s'appuient sur trois fondements normatifs, trois suppositions de base qui aideraient, selon elle, à solidifier les objectifs normatifs inhérents à l'intersectionnalité. Ces trois principes sont les suivants : d'abord, le tort infligé par la domination ne peut pas être défendu; ensuite, défendre le tort infligé par la domination a des conséquences négatives sur toute la société; enfin, rejeter la domination uniquement dans certains de ses aspects et l'accepter dans d'autres est contreproductif ou va à l'encontre du but recherché (2013, 455). Conçue uniquement comme un prisme (Crenshaw) ou même comme un paradigme de recherche (Hancock), sans être rattachée à

une théorie normative plus large, l'intersectionnalité court le risque d'être utilisée de façon contraire à son but premier. Lindsay rappelle que l'intersectionnalité est indéniablement normative; elle est basée sur l'idée d'un « progressive reordering of [...] hierarchies of power » (2013, 447), une conception acceptée par la vaste majorité des chercheuses en études intersectionnelles (Dhamoon, 2011).

Enfin, plusieurs prônent aussi de lier l'intersectionnalité à une théorie plus vaste parce qu'elles considèrent que l'intersectionnalité a le potentiel de répondre à des questions plus larges ayant trait au pouvoir et à la justice (Purtschert et Meyer, 2009). Crenshaw résiste, au moins dans une certaine mesure, à cet élargissement, en précisant que l'intersectionnalité n'a pas les prétentions d'une théorie générale et même qu'il est important qu'elle ne le devienne pas : « Grand theories have totalising aspirations; they seek to capture and emphasise the general and the universal [...] we need not give up on all efforts to comprehend the source of particular problems » (Crenshaw, 2011, 232). L'intersectionnalité resterait plutôt pour elle « the use of situated knowledge to construct understandings out of social contradictions » (2011, 232). Pour Crenshaw, 25 ans après l'introduction du terme, l'intersectionnalité se pense toujours avant tout par rapport à l'expérience des femmes noires que la théorie a permis de révéler (2011, 232).

L'intersectionnalité dans le concret : trois niveaux d'étude à considérer

Plusieurs auteures ont suggéré une classification des différents niveaux d'analyse que l'intersectionnalité peut aborder sur le terrain (McCall, 2005 ; Weldon, 2008 ; Dhamoon, 2011). Je me réfère pour ma part à la classification de Choo et Ferree (Choo et Ferree, 2010). Selon ces dernières, il existe trois façons d'aborder l'intersectionnalité, qui dictent trois objets d'étude possibles : l'approche centrée sur les groupes (« *group-centric* »); l'approche centrée sur les processus (« *process-centric* »); et l'approche centrée sur les systèmes (« *system-centric* ») (2010).

L'approche centrée sur les groupes, comme son nom l'indique, a pour objet d'étude un groupe précis. C'est l'approche de Crenshaw et de Collins, entre autres⁴⁴. Dans la deuxième approche, étudier les processus permet de faire valoir l'aspect construit des catégories⁴⁵. La troisième approche est celle centrée sur les systèmes. Elle perçoit les effets de l'intersectionnalité comme le fruit d'un contexte plus large. Les partisans de cette approche mettent l'accent sur l'idée qu'à la fois le groupe majoritaire et le groupe minoritaire font partie d'un même système⁴⁶.

L'approche centrée sur les groupes a pour but de donner la parole à des groupes marginalisés dans l'optique que leurs perspectives et leurs expériences puissent être incluses dans les débats publics. En d'autres mots, l'approche souhaite permettre à ces groupes d'être entendus dans l'espace public; « [i]nclusion is therefore hardly a trivial concern » (2010, 132)⁴⁷. Pour plusieurs, cette approche tend, malgré son but, à marquer les groupes qu'elle observe du sceau de la différence, dans le sens où elle donne l'impression d'étudier seulement ce qui est particulier et rend compte de différences d'un groupe minoritaire par rapport au groupe dominant qui ne serait pas particulier (Choo et Ferree, 2010, 133 ; Dhamoon, 2011, 233). De plus, il lui manque une sensibilité qui lui permettrait de rendre compte de la subtilité des rapports entre les groupes, pour mettre en évidence le fait que peu de groupes sont uniquement dominants ou uniquement dominés. Plutôt, la plupart des groupes sont à la fois le dominant d'un groupe et le dominé d'un autre groupe

⁴⁴ Cette approche a été qualifiée d'intra-catégorielle par McCall (McCall, 2005).

⁴⁵ Evelyn Nakamo Glenn voit cette approche comme « relationnelle » (« relational ») (Choo et Ferree, 2010). Elle est aussi nommée inter-catégorielle par McCall, tandis que dans ses relents postmodernistes, elle sera définie par le terme anti-catégorielle (McCall, 2005). Cette seconde approche a une orientation similaire à ce que Weldon (Weldon, 2008) appelle « intersectionnalité-plus » ou en anglais, « *intersectionality-plus* ».

⁴⁶ Weldon nomme cette approche « *intersectionality-only* », terme que l'on traduit ici maladroitement par « intersectionnalité-seulement » (Weldon, 2008).

⁴⁷ Puisque cette approche a déjà été présentée dans les sections précédentes (c'est celle qui est à la genèse de l'intersectionnalité), son objet d'étude n'est pas repris ici.

(Choo et Ferree, 2010, 133). Ensuite, étudier ainsi les groupes peut créer une atmosphère de compétition entre les groupes minoritaires, menant à une hiérarchie entre les identités ou catégories puisque la question de quelles catégories sont les plus importantes peut être soulevée (Dhamoon, 2011, 234). Enfin, les questions de l'homogénéité ou de l'hétérogénéité perçues des groupes ont été abordées par les critiques. Dans une perspective postmoderniste, on a reproché à cette approche de traiter les groupes étudiés comme homogènes, ce qui ne laisse pas place à l'agentivité des individus. Mais à l'autre bout du continuum, Weldon (2008), préoccupée par la tendance à démultiplier les identités jusqu'au niveau individuel, reproche le contraire aux études à influence postmoderne, soit de ne pas faire valoir les ressemblances entre les groupes (2008, 197).

L'approche centrée sur les processus analyse des interactions comme tout autre type d'intersectionnalité, mais ici, les résultats de ces intersections sont vus comme des effets dont la substance a été modifiée. Dhamoon (2011) décrit cette approche comme l'étude des façons « in which subjectivities and social differences are produced » (2011, 234). Choo et Ferree (2010) utilisent la métaphore de la digestion pour rendre compte de cet effet transformateur et non seulement additif : « [these] theories of intersectionality argue for more of a transformation of the substance of the processes themselves through their interaction with other forces in a particular context, on the analogy of 'digesting' sugar and making it into new bodily substances » (2010, 133). Cette approche permet de mettre l'accent sur les interactions et les processus plutôt que les catégories (McCall, 2005, 1784-1785); cependant, ce faisant, elle peut risquer de nier l'agentivité des individus (Choo et Ferree, 2010, 134). L'influence des théories postmodernes a permis de pallier ce déficit en suggérant que les catégories identitaires sont elles-mêmes construites

socialement (McCall, 2005)⁴⁸. Par ailleurs, cette approche requiert une hiérarchisation des catégories, c'est-à-dire la présence plus importante d'une catégorie principale et la présence d'autres catégories considérées secondaires. Car, dans cette approche, les catégories sont considérées comme ayant à la fois des effets autonomes et des effets intersectionnels, de façon similaire à la composition des couleurs : « Finding that some combined effects (area patterned brown) cannot be described solely by looking at one element of its composition (say, red) does not preclude the possibility that other areas *are* just red, or green, or purple » (Weldon, 2008, 204)⁴⁹.

L'approche centrée sur les systèmes, contrairement à l'approche centrée sur les processus, ne hiérarchise pas les catégories, car dans cette perspective, il n'est pas possible de les séparer. Elle conçoit les catégories comme imbriquées à même un système complexe qui influence tous les domaines de la vie publique. En guise d'exemple, le système capitaliste, dans une perspective centrée sur le système, serait construit « simultaneously and dynamically » par le sexe, la race et la classe (Choo et Ferree, 2010, 135) : « Societies are theorized as historically constructed,

⁴⁸ L'analyse anti-catégorielle provient donc des critiques postmodernistes et poststructuralistes, mais également, des femmes de couleur qui réfutent le fait que les mots « femme » ou « sexe » soient vues comme des entités homogènes (McCall, 2005, 1776). Pour Choo et Ferree, malgré les divergences importantes entre l'approche anti-catégorielle et l'approche inter-catégorielle, les deux ont en commun qu'elles étudient les relations entre les groupes; c'est pourquoi elles regroupent les deux approches sous l'appellation « approche centrée sur les processus » (Choo et Ferree, 2010, 134).

L'approche centrée sur les processus a aussi une portée similaire à ce que Weldon appelle l'intersectionnalité-plus. Ici, le mot « plus » fait référence au fait qu'une étude étudiera les effets d'une catégorie principale, et en plus, le cas échéant, les effets intersectionnels entre ces catégories. L'approche de Weldon se situe dans l'inter-catégoriel plutôt que dans l'anti-catégoriel (Weldon, 2008, 201).

⁴⁹ L'approche centrée sur les processus rend également compte des changements dans le temps et dans l'espace (Choo et Ferree, 2010, 134). Ces études, qui empruntent une méthodologie souvent comparative pour observer plusieurs groupes, portent une attention à plusieurs niveaux, soit à la fois au niveau de l'agentivité des individus, et au niveau des contextes plus globaux qui les influencent (McCall, 2005, 1786 ; Choo et Ferree, 2010, 135). Mais la complexité d'une telle méthodologie fait en sorte que souvent, des catégories spécifiques finissent par être associées à des niveaux spécifiques (p. ex. : les catégories « classe » ou « race » avec le niveau macro; les catégories « sexe » ou « sexualité » avec le niveau micro). En fin de compte, cela peut faire en sorte de hiérarchiser les catégories, comme mentionné précédemment, ou de les limiter (Choo et Ferree, 2010, 135).

arbitrarily bounded systems in which each system that can be identified is also the environment for all other systems to which they are constantly adapting » (2010, 136). Dhamoon conçoit le système comme un ensemble de « historically constituted structures of domination » (Dhamoon, 2011, 235). Pour rendre compte de cette complexité, elle privilégie la métaphore de Collins d'une matrice de la domination : « interlocking systems of oppression are understood as 'part of a single, historically created system' » (2011, 238).

L'approche centrée sur le système possède un avantage important, qui est de rendre évidentes les forces contextuelles qui pèsent sur les sociétés et influencent jusqu'à l'expérience localisée des individus. Pour Dhamoon, il s'agit moins de concentrer l'analyse exclusivement sur les systèmes, mais plutôt de penser l'identité en relation avec les systèmes ainsi qu'avec les processus (2011, 234). Ainsi, tenir compte des systèmes et des processus ne signifie pas qu'il faille oublier les situations localisées des individus à l'intersection de plusieurs identités minoritaires. Choo et Ferree, qui suggèrent également une approche centrée sur les systèmes, rendent compte de la capacité d'action des individus en se référant à Sylvia Walby:

Stressing the mix of positive and negative feedback effects in the actual functioning of such historically constructed systems of inequality, Walby argues for both their fragility and stability; since small changes may have large effects, there are many potential points of intervention for those who seek change, but also many reinforcements for the status quo embedded in multiple, mutually dependent institutions (Choo et Ferree, 2010, 136).

Selon Choo et Ferree, les études gagneraient à adopter une vision encore plus complexe de l'intersectionnalité, permettant de comprendre les liens bilatéraux entre le système et les individus (2010, 146).

2. La sociologie de l'environnement et les effets régressifs de la croissance humaine

La sociologie a longtemps exclu l'environnement de ses études, plaçant l'exception humaine et considérant que les faits sociaux ne peuvent être expliqués que par d'autres faits sociaux (Dunlap et Catton, 1979, 244). Elle considérait que les problèmes environnementaux ne concernaient pas les humains, mais la nature, une composante extérieure à la société. Certes, plusieurs sociologues comme, par exemple, ceux de l'École de Chicago qui se sont intéressés à la ville et à l'écologie humaine, avaient comme objet d'étude l'impact de l'environnement sur les êtres humains dès le début des années 1900. Toutefois, c'est dans les années 1970 qu'un véritable changement s'est opéré en faveur de la prise en considération de l'environnement, avec la création du champ que l'on appelle aujourd'hui la sociologie de l'environnement.

Dunlap et Catton, dans une réflexion théorique fondatrice, avaient alors remis en question ce qu'ils avaient nommé le paradigme de l'exceptionnalisme humain pour parler désormais d'un nouveau paradigme environnemental (« *New Environmental Paradigm* ») (Catton et Dunlap, 1978, 42-43 ; Dunlap et Catton, 1979, 250). Trois croyances sous-tendent l'entrée de l'environnement dans la discipline de la sociologie : d'abord, les êtres humains sont une espèce parmi tant d'autres qui partagent un même environnement; ensuite, les actions humaines ont des conséquences inattendues sur l'environnement; et enfin, les ressources physiques et biologiques ne sont pas illimitées et contraignent la croissance économique, le progrès social et d'autres phénomènes sociétaux (Catton et Dunlap, 1978, 45). L'environnement, dans ce contexte, peut être défini tout autant comme « the 'manmade' (or 'built') environment [or] the 'natural' environment, with an array of 'human-altered' environments – e.g., air, water, noise and visual pollution – in between. » (Catton et Dunlap, 1978, 44 ; Dunlap et Catton, 1979, 250-251) Pour les auteurs, en ne

considérant pas l'idée selon laquelle les êtres humains dépendent aussi, tout comme les autres espèces, de leur environnement, la sociologie ne peut pas expliquer les difficultés rencontrées par les sociétés en lien, par exemple, avec la pénurie des ressources. Ce nouveau paradigme reconnaît que l'action humaine n'a pas que des impacts positifs sur l'environnement et l'humain et surtout, il reconnaît déjà que « the generally neglected "costs" of growth [...] tend to be very regressive », affectant certaines tranches de la population différemment par rapport à d'autres (Catton et Dunlap, 1978, 47). La promesse de la sociologie de l'environnement serait donc d'élargir « our understanding of inequality by making sense of the often tense and violent relationships among humans, ecosystems, and nonhuman animal species » (Pellow et Nyseth Brehm, 2013, 231).

La genèse du courant de la justice environnementale

Les concepts du racisme environnemental et de la justice environnementale découlent des constats de nombreuses recherches selon lesquelles les personnes de race ou de classe différentes subissent plus de risques environnementaux que les autres (Bullard et Johnson, 2000, 558)⁵⁰. Bien que la justice environnementale ne soit pas une invention américaine, « the particular set of concepts, analytical frameworks, and approaches » qu'on reconnaît maintenant comme les traits de la justice environnementale, émane du Sud-Est des États-Unis (Gosine et Teelucksingh, 2008). Le terme « racisme environnemental » est attribué au révérend Benjamin Chavis, qui était à la tête d'un mouvement environnemental émanant d'une communauté noire étatsunienne. Le sociologue Robert Bullard est l'un des premiers à utiliser et à définir le terme dans des travaux académiques :

⁵⁰ Les concepts de racisme environnemental et de son pendant, la justice environnementale, se rapprochent de la perspective de l'écologie sociale, selon laquelle « environmental abuse and exploitation is the direct result of the domination of some groups of human beings by other groups of human beings, or as social ecologists often describe it 'intra-human domination'. Social ecology draws upon other traditions in social and political thought [...] for an analysis of ecological problems in terms of human social hierarchy based mainly around class, gender and 'race' » (Cudworth, 2003, 43).

Environmental racism refers to any policy, practice or directive that differentially affects or disadvantages (intended or unintended) individuals, groups or communities based on race or color. Environmental racism combines with public policies and industry practices to provide *benefits* for white while shifting industry *costs* to people of color. It is reinforced by governmental, legal, economic, political and military institutions (Bullard, 2008, 98).

Bullard dit deux choses. D'abord, que les recherches empiriques montrent que les sites de déchets toxiques, d'enfouissement, les incinérateurs et autres installations nocives pour l'environnement et pour les êtres humains ne sont pas distribués de façon aléatoire sur le territoire américain; ils sont disproportionnellement présents dans les communautés de couleur (Bullard, 2008, 35-36). Il ne s'agit pas d'une question de classe sociale, mais bien de race, car les Noirs de classe moyenne et supérieure subissent également la présence de telles installations de façon démesurée (2008, xv-xvii). Ensuite, que la capacité à se mobiliser est plus grande dans la population blanche de classe moyenne et supérieure, à cause de la présence de ressources, du niveau d'éducation plus élevé, et de la croyance chez les individus qu'ils ont le pouvoir de résoudre le problème. Ainsi, alors que les populations noires ou pauvres sont sujettes à des problèmes environnementaux de façon disproportionnée, elles sont seulement marginalement présentes dans les revendications environnementales (Bullard, 2008, 1). De plus, les mouvements environnementaux traditionnels dominants tendent à s'intéresser à des enjeux récréatifs (par exemple, la sauvegarde d'un parc) et utilisent des solutions relatives à la régulation, aux collectes de fonds et aux recours judiciaires. De leur côté, les mouvements environnementaux des communautés noires sont des mouvements populaires qui s'organisent autour d'enjeux et d'emplacements spécifiques, souvent cadrés selon les principes du droit civil ou de l'équité (2008, 12).

Plus encore, les mouvements sous-tendus par l'idée de justice environnementale se distinguent des autres mouvements environnementaux traditionnels puisqu'ils perçoivent l'environnement comme étant intrinsèquement lié à l'égalité dans les sociétés. Le concept

de justice environnementale met en exergue le fait que les minorités s'intéressent elles aussi à l'environnement, mais ont des préoccupations largement différentes de celles des classes moyennes blanches, ainsi que des ressources plus limitées pour se mobiliser (2008, 1-4, 137-140) :

Unlike many of the mainstream environmental groups more familiar to Euro-American communities, environmental justice groups define *the environment* not as a distant, uninhabited wilderness, but as a place where people 'live, work, play and worship'. A consideration of justice matters demands that the environment be viewed not simply as a place of green spaces and conservation, but more broadly as a place that comprises every day, social experiences (Gosine et Teelucksingh, 2008, 11-12).

Non seulement ces mouvements diffèrent des mouvements traditionnels, mais en plus, les mobilisations environnementales traditionnelles ont elles-mêmes des effets régressifs sur les populations de couleur. Les installations qui sont rejetées par les communautés faisant appel au principe *NIMBY* (« *Not In My BackYard* ») se retrouvent bel et bien dans la cour arrière de quelqu'un : dans plusieurs cas, dans celle des communautés défavorisées qui n'ont pas les ressources pour se mobiliser. Bullard identifie donc cette pratique, qui consiste à placer des installations à risque loin des quartiers blancs de classe moyenne, comme émanant du principe *PIBBY* (« *Place In Blacks' BackYards* ») (Gosine et Teelucksingh, 2008, 2 ; Bullard, 2008, 4).

Au Canada, l'un des exemples les plus frappants du racisme environnemental est celui d'Africville, une communauté qui a été complètement transformée par l'expansion industrielle d'Halifax dans les années 1850 jusqu'en 1915. Selon Gosine et Teelucksingh,

The case of Africville reveals that it is uneven development, and not racialized people, that leads to the deterioration of places. Dominant discourses of pollution about black bodies and black slums were clearly linked to efforts to control Africville, both socially and spatially. Ultimately, government officials in Halifax had the power to both contain blacks in the segregated community of Africville and later define Africville as a slum by regarding the area as a natural location for undesirable land uses. Environmental racism is precisely

the convergence of undesirable people together with undesirable land uses (Gosine et Teelucksingh, 2008, 45).

Cela dit, le concept de racisme environnemental reste plus marginal au Canada et l'utilisation du concept de justice environnementale y est aujourd'hui plus fréquente.

La justice environnementale dans le contexte canadien

Par rapport au concept de racisme environnemental, celui de la justice environnementale permet d'élargir le champ de vision pour inclure davantage de situations de discrimination reliées à l'environnement. Cet élargissement peut être nécessaire pour plusieurs raisons. Premièrement, certaines études ont montré que l'aménagement d'installations nocives précède parfois l'arrivée d'une population minoritaire ou de classe ouvrière sur le territoire, amenant certains auteurs à conclure que, parce que les populations défavorisées s'installaient près des installations nocives déjà existantes, ces cas n'étaient donc pas des cas de racisme environnemental (Mitchell, Thomas et Cutter, 1999). En effet, selon certaines définitions, « claims of environmental racism must include direct a [sic] connection between agent's subjective racist intent and the powerful racist outcomes », ce qui n'est pas le cas dans toutes les situations, particulièrement dans les villes canadiennes où la ségrégation n'est pas aussi prononcée qu'aux États-Unis (Teelucksingh, 2007, 645). C'est pourquoi Teelucksingh suggère d'utiliser le terme « racialisation environnementale », qui permettrait de nuancer la définition de « racisme environnemental » en montrant que les actions des agents, même quand elles ne sont pas nécessairement intentionnellement racistes, peuvent avoir des résultats racistes systémiques quand même (2007, 645) :

I argue that the term 'environmental racism' be associated with agents' purposeful actions where causality involves, for instance, the location of marginalized populations prior to the presence of environmental risks. However, since many instances of environmental injustice are not directly causal, or intentional, environmental racialization is proposed to refer to unintentional acts linking racialization to environmental risks (2007, 646).

Ainsi, bien que le lien causal ne soit plus le même, l'effet n'a pas changé et les populations minoritaires sont toujours démesurément affectées par ces installations toxiques. Le terme « racialisation environnementale » permet d'analyser de telles situations sous l'angle de leurs effets régressifs.

La théorisation de Teelucksingh cherche également à rendre compte de la complexité et de l'imbrication des liens entre les différentes oppressions comme la race, la classe sociale et le statut d'immigrant, ainsi que l'environnement (2007, 647). À cause de cette imbrication, il serait problématique de tenter de séparer de telles variables, puisqu'elles pourraient être hautement corrélées, et puisque c'est le capitalisme qui est responsable d'avoir créé les injustices environnementales, quelles qu'elles soient. Elle suggère que la recherche ne se limite pas à cadrer le racisme comme un phénomène essentialiste et isolé et qu'au contraire, elle devrait considérer d'autres manières de soutenir les objectifs politiques antiracisme en cadrant la problématique autrement (2007, 648). L'effort pour étendre « the focus of environmental justice and racism beyond disproportionate environmental risks and present new opportunities for alliances across a range of social movements and organizations » demande de s'intéresser aux liens entre les différents marqueurs sociaux et l'environnement (Gosine et Teelucksingh, 2008, 21-22). D'autres efforts de conceptualisation des oppressions sociales et environnementales ont été faits. Par exemple, Shaik reconnaît cinq modèles existants dans la littérature permettant de penser l'injustice sociale et l'injustice écologique : le modèle hiérarchique (« hierarchical »), de la lentille (« lens »), des « interlocking blocks of oppression » (ce concept se rapproche de l'intersectionnalité), de la courtépointe et de la toile. Elle y rajoute son propre modèle, celui du kaléidoscope (Shaikh, 2000).

Par ailleurs, le cadre de la justice environnementale a aussi permis d'élargir le champ de vision pour envisager le droit, de façon générale, de toute personne à un environnement sain, sûr

et durable, au lieu de se concentrer sur les populations minoritaires et défavorisées plus caractéristiques des discussions aux États-Unis (Draper et Mitchell, 2001, 93). Les géographes Draper et Mitchell définissent donc la justice environnementale comme « the right to a safe, healthy, productive and sustainable environment for all, in which "environment" is viewed in its totality, and includes ecological (biological), physical (natural and built), social, political, aesthetic, and economic components » (2001, 94)⁵¹. Ainsi, la justice environnementale permet d'aller plus loin que la démonstration du racisme environnemental : « [it] articulates the issue as going well beyond the problem of disproportionate hazards; it is about ordinary people demanding respect for their grassroots definition of the situation, while gaining access to democratic processes and power » (Pellow et Nyseth Brehm, 2013, 235). La justice environnementale serait basée sur le traitement équitable de toutes les personnes (Bullard et Johnson, 2000, 558).

En outre, le concept de racisme environnemental est très ancré dans son contexte historique et, en ce sens, il s'exporte plus ou moins bien (Debbané et Keil, 2004, 212). Au Canada, les intentionnalités racistes sont souvent plus subtiles et les effets inégaux de l'environnement sur les populations ressortent autrement, car ces populations ne sont pas aussi géographiquement situées que chez nos voisins du Sud (2004, 212-213). Les injustices environnementales prennent aussi un visage proprement canadien à cause des spécificités des populations qui en sont la cible (Westra, 1999, 108). Debbané souligne que le concept de justice environnementale lui-même ne doit pas être universellement défini, mais compris comme étant intégré à chaque fois dans un contexte particulier puisqu'en fait, « injustice perceptions and justice demands are constructed through

⁵¹ Alors que le racisme environnemental, pour ces auteurs, « involves racial discrimination in environmental policy making, enforcement of laws and regulations, and targeting of communities of colour for noxious waste disposal and siting of polluting industries », que cette discrimination soit intentionnelle ou non-intentionnelle (Draper et Mitchell, 2001, 94).

relative, scale-sensitive political and discursive processes » (Debbané et Keil, 2004, 209). En effet, la société canadienne se conçoit, à l'opposé de la société américaine, comme tolérante et multiculturelle, et tend à nier son passé colonial, alors que ses populations autochtones subissent quotidiennement les effets du racisme (Juteau, 2015, 12 ; Gosine et Teelucksingh, 2008, 35-37 ; Crosby et Monaghan, 2018, 6). En effet, au Canada, l'identification forte au multiculturalisme tend à cacher un passé d'injustices coloniales, d'esclavagisme, ainsi que de racisme, amenant beaucoup de Canadiens à penser que le racisme n'existe pas, un mythe qui « has often hidden the more open and more subtle processes of racialisation that exist in Canada » (Debbané et Keil, 2004, 218)⁵². En fait, la clé pour comprendre la nature latente du racisme au Canada se trouverait dans ce lien particulier entre race, ethnicité et statut d'immigrant que cache l'idéologie du multiculturalisme, ce qui ferait que, dans plusieurs cas, la discrimination environnementale au Canada ne serait pas causale ou intentionnelle (Teelucksingh, 2007, 646). De plus, les espaces canadiens ne sont pas ségrégués de façon aussi évidente qu'aux États-Unis, ce qui peut donner l'impression que les minorités n'y sont pas géographiquement désavantagées. Enfin, les mouvements sociaux et environnementaux canadiens ne peuvent s'appuyer sur le même cadre historique et légal des droits civils américains pour enchâsser leur action. Les mouvements de revendication canadiens sont davantage inspirés par les craintes de la perte de terrain de l'État providence au profit du privé (Debbané et Keil, 2004, 218)⁵³.

⁵² Ajoutons à cela l'intolérance coutumière d'une certaine tranche de la population canadienne-anglaise envers les Francophones du pays. Il s'agit d'une forme de racisme ambiant que même les auteurs qui cherchent à démontrer la présence du racisme au Canada tendent à ignorer (Couture et Mulatris, 2012).

⁵³ Pour Gosine et Teelucksingh, trois défis persistent quant à l'utilisation du concept de racisme environnemental en contexte canadien. D'abord, l'idée reçue selon laquelle le racisme ne fait pas partie de l'histoire du Canada contrairement aux États-Unis. Ensuite, le rôle du multiculturalisme, qui tend à saper les revendications anti-racisme. Enfin, l'organisation spatiale des villes canadiennes qui rend difficile l'application des cadres analytiques développés

De plus, si, à ses débuts, la justice environnementale a surtout mis l'accent sur la justice distributive, aujourd'hui, elle dépasse cette question (Pellow et Nyseth Brehm, 2013, 237). Elle s'intéresse, notamment, à la capacité de changement des groupes qui subissent les effets négatifs des enjeux environnementaux. Ainsi, la problématique de la reconnaissance et de la participation occupe une place de plus en plus importante dans les études sur la justice environnementale. Mascarenhas (2007), comme Debbané et Keil (2004), reconnaît la montée du néolibéralisme comme une des causes de l'injustice environnementale au Canada. Le désengagement de l'État en lien avec les problèmes de nature environnementale aurait un impact sur la capacité des Premières Nations, par exemple, à se défendre face aux injustices complexes et multiples produites par le néolibéralisme. De fait, « integrated in demands for clean and healthy communities are larger assertions for 'the restructuring of the current relationship between economy and society' » (Szasz, 1994, p. 82). En d'autres mots, la justice environnementale dépasse les questions d'environnement et de santé; elle regroupe tout autant des demandes reliées aux droits civils, à l'auto-détermination et au pouvoir. En ce sens, parler uniquement de distribution ne permet pas de découvrir les conséquences complexes, multiples et inégales de la nouvelle gouvernance environnementale sur les Autochtones (Mascarenhas, 2007).

La justice environnementale et les Premières Nations du Canada

Au Canada, les Autochtones sont particulièrement affectés par les injustices de type environnemental (Waldron, 2015 ; Mascarenhas, 2007 ; Gamble, 2005 ; Westra, 1999) et la question de la justice environnementale se pose différemment, puisque dans leur cas, les questions de racisme environnemental ne peuvent être séparées des questions de souveraineté et des droits

aux États-Unis, puisque les quartiers des villes canadiennes sont moins clairement délimités selon la race qu'aux États-Unis (Gosine et Teelucksingh, 2008, 46-51)

issus de traités (Westra, 1999, 103)⁵⁴. La montée du néolibéralisme touche aussi les populations autochtones de façon disproportionnée. Mascarenhas montre qu'en Ontario, les terres des Premières Nations sont disproportionnellement taxées d'installations nocives, avec l'effet d'exacerber les inégalités historiques liées à la santé, à l'environnement et au bien-être des populations autochtones (Mascarenhas, 2007, 570). Par exemple, entre 1994 et 1999, sous l'effet de réduction des budgets et de la montée du néolibéralisme, la province de l'Ontario a réduit massivement les dépenses de son ministère de l'Environnement, incluant des coupures au niveau du personnel qui ont fait en sorte qu'il n'était plus possible d'assurer la surveillance et la régulation de l'environnement. Des systèmes d'autosurveillance ont alors été établis pour les secteurs privés forestier, du pétrole, de la pêche commerciale, et ainsi de suite (2007, 569). Les possibilités de participation publique à la prise de décision ont alors été considérablement réduites (2007, 573). En bref, « neo-liberal reform has seriously jeopardized and undermined provincial and local governments' abilities to manage and protect the environment, while transferring a wide range of responsibilities and power to the private sector » (2007, 569). Les liens entre les Premières Nations et l'eau sont particulièrement importants puisque pour elles, l'eau est vitale non seulement pour la

⁵⁴ Westra argumente que le respect des Autochtones pour la nature et les créatures de la nature est une croyance qui s'apparente à une croyance religieuse et non pas à une croyance politique liée à la souveraineté ou à l'autonomie gouvernementale. Contrairement aux autres groupes, la santé et la sécurité ne sont pas les seuls éléments au cœur de leurs préoccupations. Dans un texte sur les Mohawks et la crise d'Oka, elle affirme ainsi que le mode de vie écologique des Mohawks devrait être traité comme un droit à la liberté religieuse protégé constitutionnellement par la Charte canadienne des droits et libertés (Westra, 1999, 107, 114-115).

Elle rappelle aussi que les demandes des groupes minoritaires peuvent varier beaucoup, ce qui influe encore une fois sur la nature des revendications ayant trait à l'environnement. Alors que, pour les communautés afro-américaines, l'intégration est gage d'égalité, chez les Autochtones du Canada, c'est tout le contraire. Cette différence s'explique par le contexte socio-historique de l'oppression vécue par les deux groupes; alors que les Noirs des États-Unis ont été exclus de la société par la ségrégation, les Autochtones ont été intégrés de force dans la société blanche :

It is therefore a necessary component of the Indians' rights and liberties to deny non- Indians the right to purchase or reside on Indian lands. A fortiori, then, the right to adversely affect and pollute or otherwise ecologically affect these lands should be equally impermissible (1999, 117-118).

santé, mais également pour la préservation de la culture et de leur mode de vie (2007, 570-571). Cependant, le cadre néolibéral tend à affaiblir les revendications autochtones, dont les expertises ne sont pas reconnues par la gouvernance néolibérale et dont les débats sont cadrés de telle façon que les valeurs autochtones et les pratiques locales ne sont pas reconnues (2007, 572). En fin de compte,

These unfair and unequal conditions ‘do not merely arise out of the uneven patterning of natural resource endowments and locational advantages’, David Harvey (2003, p. 32) contends, but rather are ‘produced by the uneven ways in which wealth and power themselves become highly concentrated in certain places by virtue of asymmetrical exchange relations’. In other words, these so-called ‘natural inequalities’ are not simply natural in their production or consequence but are socially produced environmental injustices (2007, 574).

Ainsi, le champ de la justice environnementale contribue aussi à mettre en exergue le fait que différents groupes peuvent être affectés différemment par des décisions considérées comme « neutres » par l’État. Par exemple, les Autochtones ont un accès moindre à un environnement sain alors même que ces groupes accordent une importance toute particulière à leur environnement. Le recul de l’État-providence sape également dans une certaine mesure leur capacité à se faire entendre sur ces questions, et ce, malgré les exigences de consultation qui existent au Canada.

3. Médias des minorités : représentation et mobilisation dans l’espace public

Depuis la théorie des effets directs, l’école de Francfort, la théorie des effets limités et la théorie des usages et gratifications, la sociologie des médias a, entre autres, évolué en suivant le fil conducteur des effets des médias sur les gens. À partir des années 1960, les *cultural studies* ont donné lieu à des constats selon lesquels les messages médiatiques sont le fruit de processus d’encodage et de décodage individuels, mais influencés par les repères culturels. Cependant, les

cultural studies entrevoient encore la réception comme un processus « individuel », « immédiat » et « prédéterminé » par les cadres culturels de l'individu (Quéré, 1996).

Ces dernières années, la sociologie des médias a commencé à analyser le potentiel démocratique des médias. La sociologie des médias observe aujourd'hui de plus en plus les médias dans leur lien avec la politique et voit leurs récepteurs comme ayant des capacités actives. Dans un monde dit « médiatisé », les médias (journaux, télévision, radio, Internet, médias sociaux, etc.) sont un « vehicle of public opinion – both carrier and creator » (Jackson, Nielsen et Hsu, 2011, 31). Ce faisant, la sociologie des médias a repris intérêt pour le concept d'« espace public », car elle soutient que les médias jouent de plus en plus un rôle pour comprendre la discussion et la mobilisation politiques. Cette sociologie s'intéresse également au concept de « public », soit l'audience de ces médias, qui n'est plus passive mais bien active et qui entretient des dialogues et des débats avec d'autres publics. Selon Maigret,

[c]ette recherche se donne pour mission de décrire, d'un côté, les formes des espaces publics, les types d'engagement, les points d'accès, les vocabulaires, les forces d'exclusion, les effets de composition des définitions [...] et, de l'autre, la dynamique des mouvements sociaux et des micro-politiques qui s'y investissent (É. Maigret, 2007, 240).

Par ailleurs, l'apparition de l'Internet et des médias sociaux ouvre encore d'autres perspectives, car ces nouveaux médias apparaissent comme une alternative aux publics peu inclus dans la sphère publique. Certes, l'apparition de nouvelles technologies engendre, pour Maigret (2007), « un retour aux questionnements sur les objets [dans la sociologie des médias...] pren[ant] la forme très visible et presque banale d'une cascade d'utopies ou de contre-utopies technicistes ainsi que de théories marquées par le déterminisme technologique » (2007, 14). Sans être une panacée, ces nouvelles technologies semblent cependant offrir un potentiel de démocratisation de la sphère publique aux groupes qui sont négligés dans les médias traditionnels (Siapera, 2005). Ils

permettraient, selon certains, de créer des « nouveaux espaces de dialogue », ou encore, selon Dalhgren, d'élargir « 'les marges politiques de l'espace public' » (Rieffel, 2010, 45-47). Cet élargissement se ferait au bénéfice du grand public, des citoyens ordinaires qui pourraient maintenant engendrer et participer aux débats publics sur le Web (É. Maigret, 2007, 265-266).

Le concept d'espace public a aussi été repris et transformé par le champ des études sur les médias des minorités pour démontrer ce que ces nouvelles avenues signifient pour les groupes minoritaires plus spécifiquement. Le champ des études sur les médias des minorités peut être divisé selon deux générations de travaux. La première génération porte d'abord sur les représentations des minorités dans les médias généralistes, et pose ensuite les balises des conditions d'existence et des rôles que les médias des minorités jouent pour la population qu'ils servent. Par rapport à ces rôles, une partie de ces études conclut que « [t]he ultimate purpose of ethnic minority media is the peaceful preservation of the linguistic and cultural identity of a population that political and economic factors have put in a threatened position » (Riggins, 1992, 287), alors que des études subséquentes mettront davantage l'accent sur les capacités de mobilisation des minorités par le biais de leurs médias. Cette capacité de mobilisation, et de dialogue, va être mise en lumière plus explicitement par le moyen des travaux de deuxième génération, qui se centrent sur le concept d'espace public. Autour d'un texte fondateur sur la « sphère publique multi-ethnique » (Husband, 1998), deux principes clés seront repris par les auteurs : celui de « se parler », entre membres du groupe minoritaire, et celui de « se faire comprendre » par le groupe majoritaire.

Première génération d'études : de mauvaise représentation à prise de parole

Pour mieux comprendre les différents types de médias des minorités qui existent, il peut être utile de se référer à la classification de Caspi et Elias (2011), qui identifient trois groupes de médias : les *médias sur* la minorité, les *médias pour* la minorité, et les *médias par* la minorité. Les

médias sur- sont les médias de la majorité : ils publient dans la langue de la majorité, leur contenu est orienté vers le groupe majoritaire, ils servent la majorité, et les minorités y sont mal ou non représentées. Les *médias pour-* sont les médias qui publient dans la langue de la minorité ou dans les deux langues; dont le contenu est orienté vers la minorité, mais qui s'adressent à la majorité d'abord et la minorité ensuite, et où les minorités y sont représentées de façon compensative. Les *médias par-* sont publiés dans la langue de la minorité, leur contenu est orienté vers la minorité, ils s'adressent à la minorité, et cette dernière y est représentée de façon compensative (2011, 64).

L'appellation « médias des minorités », dans cette section, fait référence aux *médias pour-* et aux *médias par-* de la classification de Caspi et Elias (2011). Le terme désigne l'ensemble des médias des minorités de différents types, à l'instar de Matsaganis qui définit ce groupe comme incluant « media produced *by* and *for* (a) immigrant, (b) ethnic, racial and linguistic minorities, as well as (c) indigenous groups living in various countries across the world » (Matsaganis, Katz et Ball-Rokeach, 2011, 10)⁵⁵. Dans les faits, nombre d'appellations de ces médias existent, certaines strictement définies et d'autres peu ou pas du tout définies : les médias des minorités; les médias de langues minoritaires; les médias en milieu minoritaire francophone du Canada; les médias autochtones; les médias ethniques; les médias des minorités ethniques; et les médias des diasporas. Certes, tous ces champs d'étude ont en commun les médias d'information de groupes qui sont dans un rapport minoritaire avec la société dominante, mais les constats que l'on peut faire sur ces médias divergent selon le type de minorité dont il est question.

Certains des rôles de ces médias vont être différents s'ils servent une minorité nationale ou une minorité ethnique, pour reprendre la dichotomie de Kymlicka (1995). Ainsi, les études qui

⁵⁵ Elle les réunit sous l'appellation « médias ethniques », tandis que je préfère parler de « médias des minorités ».

émanent surtout des États-Unis font part de certains rôles des médias ethniques qui concernent peu les Francophones et les Autochtones du Canada, comme celui d'assimilation à la société dominante (Husband, 2005 ; Yu, 2017 ; Félix, González et Ramírez, 2008 ; Dhoest, Cola, Brusa et Lemish, 2012 ; Smets, 2016 ; Shi, 2005). De leur côté, les études sur les médias des diasporas montrent qu'ils sont une façon pour les groupes de garder un lien avec la terre natale (Georgiou, 2005 ; Mai, 2005 ; Sreberny, 2005 ; Madianou, 2005a). Tandis que le champ des médias en milieu minoritaire au Canada, celui des médias autochtones et celui des minorités et des langues minoritaires suggèrent des constats qui tendent à être plus près de nos préoccupations.

Nombre d'études sur les médias des minorités ont observé la façon dont les médias généralistes, nationaux ou globaux représentent les minorités. Ces études ont démontré à quel point les groupes minoritaires peuvent être mal servis par les médias généralistes, soit en y étant mal représentés ou en n'y étant peu ou pas représentés (Mai, 2005 ; La Ferle et Lee, 2005 ; Levo-Henriksson, 2007 ; Silverstone et Georgiou, 2005 ; Sreberny, 2005 ; Muralidharan, 2012 ; Cottle, 2000 ; Downing et Husband, 2005 ; Moring et McGonagle, 2012 ; Madianou, 2005b ; Matsaganis, Katz et Ball-Rokeach, 2011 ; Grose, 2006 ; Mahtani, 2001 ; St Leger, 1979 ; George et Aubin, 2012 ; Mahtani, 2001). Le champ des médias en milieu minoritaire francophone a mis en lumière le fait que les médias anglophones ou québécois ne répondent pas aux attentes des publics francophones minoritaires du Canada, en traitant peu les dossiers d'importance pour ces communautés et qu'en échange, les médias en milieu minoritaire ont tendance à devenir les porte-paroles de ces communautés (Raïche, 1992 ; Larose et Nielson, 1995 ; Watine, 1993 ; Corriveau, 1998 ; Fabris et Beauchamp, 2002).

Les médias des minorités apparaissent donc souvent pour combler un besoin qui n'est pas comblé par les médias dominants. Dans certains cas, ils jouent le rôle de préservation d'une culture

et les protègent de l'influence des valeurs de la société dominante sur eux (Browne, 1996, 2005 ; Larose et Nielson, 1995 ; George et Aubin, 2012). Dans d'autres, ils permettent à la minorité de se mobiliser et de faire avancer des dossiers importants (Eddie et Cardinal, 2017 ; Watine, 1993 ; Corriveau, 1998 ; Fabris et Beauchamp, 2002 ; Aubin, 2012). D'ailleurs, certains médias des minorités ont même vu le jour spécifiquement pour résister à une hostilité de la part du groupe majoritaire envers le groupe minoritaire (Grose, 2006 ; Larocque, 2007). McGonable et Moring avancent en ce sens que la complétude institutionnelle des médias, chez les minorités, est une condition nécessaire pour que les publics minoritaires puissent dépendre de leurs médias (Moring et McGonagle, 2012, 370). Par ailleurs, les études sur le contexte d'apparition de ces médias et leurs conditions d'existence démontrent qu'ils sont souvent plus fragiles que les autres et dépendent d'un appui financier difficile à maintenir pour la communauté (Browne, 1996, 2005 ; Riggins, 1992 ; Cormack et Hourigan, 2007 ; Hourigan, 2007 ; Matsaganis, Katz et Ball-Rokeach, 2011 ; Haf Gruffydd Jones et Uribe-Jongbloed, 2013 ; Lusignan, 2006 ; Lord, 2006 ; Aubin, Calvé-Thibault et George, 2012).

En mettant l'accent sur les nouvelles et les dossiers de leur public-cible, les médias des minorités démontrent un biais favorable envers le groupe qu'ils servent. Ils mettent l'accent sur les nouvelles positives de la communauté et contrebalancent la couverture parfois négative, parfois simplement inexistante, des minorités dans les médias majoritaires. Non seulement les médias ethniques défendent-ils leur communauté, ils tendent aussi, dans certains cas, à avoir un biais favorable envers d'autres groupes minoritaires également (Grose, 2006). Ces conclusions, selon lesquelles les médias des minorités auraient une attitude militante envers les causes minoritaires, sont l'occasion de réfléchir sur ce que cela signifie que d'être objectif ou subjectif dans la pratique du journalisme, puisque « *l'impératif absolu de neutralité n'est pas une base raisonnable pour*

évaluer la presse, qui est dans toutes ses formes et de quelque manière une presse engagée » (Rainville, 1996, italiques de l'auteur). L'engagement des médias des minorités envers les communautés qu'ils servent n'est pas moins objectif que l'engagement des médias de la majorité envers le groupe dominant; il est simplement plus visible⁵⁶.

Deuxième génération d'études : l'entrée des minorités dans l'espace public

Le concept d'espace public permet de voir les médias des minorités comme des espaces de dialogue, de débat et de mobilisation au même titre que le sont les médias dominants. Ces médias deviennent des scènes permettant à des contre-publics (Fraser, 1993) de s'organiser et de mettre des dossiers de l'avant, des dossiers qui vont pouvoir se muter en problèmes publics. Dans la foulée des études qui ont montré que les médias des minorités font avancer des dossiers importants des minorités qui sont ignorés par les médias majoritaires, le concept d'espace public permet d'étudier ces médias sous l'angle de leur capacité à permettre aux groupes de s'organiser et de se mobiliser.

Dans le texte « Differentiated citizenship and the multi-ethnic public sphere », Charles Husband (1998) pose les balises idéales-normatives d'une sphère publique multi-ethnique, qui prendrait en compte le droit fondamental des minorités de communiquer. Suivant la prémisse que « the mass media [is] a core element in civil society and a fundamental prerequisite for the promotion of civic trust in complex multi-ethnic societies », Husband identifie deux principes politiques nécessaires à l'existence d'une sphère publique multi-ethnique : le droit des minorités de communiquer (de se parler et d'être compris), qui s'inscrit dans la foulée des droits de liberté d'expression, ainsi que l'affirmation d'une citoyenneté de groupe différenciée, basée sur les écrits

⁵⁶ J'ai suggéré des analyses allant en ce sens dans d'autres textes (Eddie, 2011, 28-30 ; Eddie et Cardinal, 2017, 356-358).

de Kymlicka (1995), qui explique la différence entre les droits des minorités nationales et des minorités ethniques (1998, 136-137). Ces deux principes feraient en sorte que les communautés minoritaires puissent participer à la discussion politique d'égal à égal avec la majorité.

Le droit de communiquer fait référence à la présence de sphères publiques multiples permettant aux minorités de s'exprimer, ce qu'elles ne peuvent faire de la même manière dans l'espace public dominant. Plus précisément, le premier critère affirme la nécessité des systèmes de communication de refléter la diversité de la société dans les termes de la minorité. Comme on sait que les médias de la majorité représentent mal les minorités, ce critère dépend de l'existence d'un secteur médiatique minoritaire vital et autonome (1998, 143). Les médias ethniques participeraient donc forcément à diviser la sphère publique (Husband, 2005, 469) :

The terms that are used to describe ethnic media demonstrate both concerns and hopes about the potential of these media: 'sphericules' (Gitlin 1998, 173); 'parallel societies' (Hafez 2007, 130); 'mini-spheres' (Browne 2005, 194); and 'communicative spaces' (Couldry and Dreher 2007, 80) among others. Concerns about multi-ethnic 'sphericules' or 'parallel societies' fragmenting the public sphere represent one end of the argument. Certainly, there is tension between the recognition of minority voices and the desire to maintain 'a single, national public sphere' (Sreberny 2005, 445). On the other hand, thanks to the development of new media technologies over the years, the emergence of 'mini-spheres' is seen as an 'opportunity for entry to the public sphere' for ethno-racial minorities (Browne 2005, 187) (Yu, 2017, 3).

En tant qu'espace public, les médias de la communauté minoritaire permettraient à cette communauté de se parler, tant pour éviter les clichés perpétués par les médias majoritaires, que pour faire valoir les accomplissements du groupe minoritaire (Budarick, 2017, 310 ; George et Aubin, 2012 ; Aubin, Calvé-Thibault et George, 2012). Selon Deuze (2006), les médias ethniques gagneraient en popularité non pas à cause de la hausse du nombre de migrants dans le monde, mais en raison de l'émergence de pratiques médiatiques collaboratives, participatives, alternatives, de communauté et d'opposition que l'Internet tendrait à amplifier (2006, 263, 273). En d'autres mots,

les collectivités ressentiraient de plus en plus le besoin de créer et d'entretenir des espaces où ils peuvent dialoguer et faire passer des messages dans des canaux de communication sensibles à leurs dossiers, et les médias ethniques constitueraient l'un de ces canaux.

Alors que ces médias seraient en train de gagner en popularité, le discours dominant tendrait toutefois à réduire leur importance et les discréditer (2006, 266). Pourtant, ces médias, qui se concentrent sur des enjeux locaux et qui sont souvent encore indépendants, offrent une possibilité réelle d'engagement civique :

Granted, this pluralism may not bring everybody in society together in one common conversation about the road ahead. But if we were to accept for a moment that social cohesion in a Habermasian public sphere is and always has been a normative ideal-type rather than something related to people's lived reality, and we could embrace the contemporary convergence culture of making and using media, perhaps our research agenda regarding ethnic or minority media should focus more on the parameters that enable each and everyone to contribute, rather than implicitly assuming that mainstream, corporate and national or even global journalism can or should somehow be held responsible for bringing everyone back into the fold (2006, 276).

Le droit de se parler fait écho aux constats de la première génération d'études sur les médias et les minorités, selon lesquels les groupes minoritaires sont mal représentés par les médias généralistes et que les médias des minorités permettent aux communautés de se voir, de s'entendre et de dialoguer entre elles.

Le droit d'être entendu, voire d'être compris, fait pour sa part référence à la capacité des minorités de dialoguer avec la majorité, ce qui nécessite une prise en considération de la majorité comme public cible chez les médias des minorités. La fonction de ces espaces publics dépasserait donc la question de la représentation : les médias minoritaires permettraient également d'accentuer la capacité de prise de parole et de mobilisation au sein du groupe minoritaire, puisque ces dernières peuvent rarement réussir à obtenir réponse à leurs requêtes sans solliciter l'appui de la

majorité. Ainsi, pour réussir à dialoguer avec la majorité, la minorité doit posséder des systèmes médiatiques forts, dont l'agenda reflète ses intérêts, et qui soient capables de converser à travers les frontières des divers groupes : « A multi-ethnic public sphere cannot be meaningfully sustained as an agglomeration of independent and parallel ethnically defined, and exclusive, public spheres » (Husband, 1998, 143).

Si les études ont bien démontré que la première fonction, celle de se parler, est comblée par l'existence des médias des minorités, il n'est pas évident que la fonction de se faire entendre ou de se faire comprendre l'est tout autant : « there is doubt about the 'postmodern celebration' of ethnic media: it is unclear whether or not ethnic media are actually 'challenging the dominant public sphere or simply being independent (or excluded) from it' (Bailey and Harindranath 2006, 310) » (Yu, 2017, 5). Ainsi, après s'être posé la question à savoir comment les minorités peuvent avoir leurs propres réseaux de communication, cette littérature pousse aujourd'hui la réflexion vers les possibilités de dialogue entre ces différents espaces publics (Husband, 2009 ; Yu, 2017 ; Budarick et Han, 2015). L'idéal de la sphère publique multi-ethnique proposée par Husband requiert un secteur médiatique minoritaire fort et en mesure d'étendre sa portée dans une société majoritaire réceptive (Budarick et Han, 2015, 1256). Ces médias doivent être accessibles à la population dominante; ce sont souvent ceux qui publient du contenu bilingue ou dans la langue de la majorité (Yu, 2017, 1-2). Les nouveaux médias auraient également créé un nouvel espace pour se parler, permettant aux groupes d'avoir en tête plusieurs publics, soit un public primaire, minoritaire; et un public secondaire, plus général (Siapera, 2005 ; Yu, 2017).

Ce type de relation, entre les espaces publics dominants et les espaces publics « ethniques », est une avenue de recherche relativement récente. En effet, jusqu'à présent, les études sur les médias des minorités se sont surtout concentrées sur les relations entre ces médias

et leurs publics. Ils ont mis l'accent sur la capacité de ces médias dans la transmission culturelle, ou encore la connexion à la terre natale dans le cas des communautés diasporiques ou ethniques (Budarick et Han, 2015, 1258). Les études commencent seulement à poser la question du dialogue entre les intervenants des différentes sphères publiques: « [w]hat is important is the extent to which relationships between minority spaces of communication and the mainstream public sphere are possible beyond the framework of centre and periphery, powerful and powerless (Couldry and Dreher, 2007) » (2015, 1255).

Ces études se sont consacrées à découvrir des exemples de médias minoritaires qui offrent de tels espaces de dialogue, pour conclure que les classifications offertes mériteraient d'être comprises davantage comme un continuum. Dans une étude sur les médias de la communauté africaine en Australie, Budarick et Han montrent que les médias ethniques jouent un rôle d'opposition ou un rôle alternatif. Ils peuvent aussi jouer un troisième rôle, en n'étant ni assimilés ni complètement séparés de la sphère médiatique dominante, permettant à la fois d'appuyer la sphère publique alternative de la communauté africaine, dans ce cas, et d'établir un dialogue entre la majorité et la minorité en ciblant le groupe majoritaire dans sa programmation (Budarick et Han, 2015, 1263 ; Budarick, 2017, 311). Se faisant, Budarick remet en question l'affirmation selon laquelle il y a soit une sphère publique dominante, soit de multiples sphères publiques : il affirme, comme d'autres auteurs, qu'il existe un espace entre le public dominant et les contre-publics puisque

a single public sphere, or multiple publics, while conceptually helpful, are necessarily based on an implicit fixing of what are in reality porous and fluid 'boundaries' in between overlapping publics containing social actors who engage with a variety of communities in their everyday lives (Budarick, 2017, 315).

Couldry et Dreher (2007) démontrent pour leur part que les médias à Sydney, en Australie, se situent à différents points d'un continuum entre espace public et contre-public, et dans leur capacité à dialoguer avec les autres espaces publics. Leur étude met également en valeur l'importance de ne pas se contenter, comme chercheur, de tracer le portrait des espaces publics subalternes qui existent, mais de montrer aussi comment ils dialoguent ensemble (2007). Leur étude démontre donc « not so much a simple notion of 'counter-public spheres', but rather the complexity masked by that term » (2007, 96).

4. L'apport de ces champs pour ma recherche

Trois champs sociologiques distincts, mais reliés par ce qu'ils nous proposent pour encadrer l'étude des publics minoritaires, ont été traités dans cette revue de littérature. D'abord, l'intersectionnalité, théorie qui prolonge l'étude des rapports sociaux, des rapports de sexe et des relations interethniques dans le domaine de la diversité, permet de mettre en lumière la réalité complexe de groupes donnés, mais également de prendre en considération les relations complexes et changeantes qui existent entre eux. Ensuite, la sociologie de l'environnement, notamment par le biais de concepts comme celui de la justice environnementale, met en lumière le rapport des groupes minoritaires à l'environnement, ainsi que leurs stratégies de revendication par rapport à l'environnement. Enfin, les travaux sur les médias des minorités, en mettant en lien les médias des minorités et le concept d'espace public, permettent d'ouvrir la discussion sur ces médias à leur apport dans la capacité des groupes à accéder au débat public.

La sociologie des rapports sociaux et des relations interethniques montre que les processus de minorisation sont des constructions sociales et que les hiérarchies sont le fruit de rapports complexes et changeants entre les groupes. L'intersectionnalité, en tant que paradigme de recherche, continue dans cette veine en établissant six critères d'une recherche intersectionnelle :

plus d'une catégorie est à observer dans un cas d'étude; ces catégories et les relations entre elles ne se comprennent qu'en lien avec leur contexte spécifique; les catégories émanent de facteurs micro et macrosociologiques; chaque catégorie possède sa diversité inhérente; une recherche intersectionnelle multiplie les niveaux d'analyse; et enfin, l'empirique y occupe une place tout aussi importante que le théorique (Hancock, 2007a, 251).

C'est cette façon de voir l'intersectionnalité que je retiens, malgré le fait qu'au départ, l'intersectionnalité portait exclusivement sur l'expérience des femmes noires. Son élargissement à d'autres groupes minoritaires et à des questions de justice et de pouvoir permet de voir les groupes sur le terrain comme ayant des liens complexes et leur position sociale comme étant liée à un contexte particulier. Une lentille intersectionnelle permet au chercheur d'observer ce qui seraient autrement des angles morts de la recherche. Mon cas étant influencé par différentes catégories sociales, incluant la classe sociale et l'identité culturelle ou raciale, l'intersectionnalité permet d'éviter de se positionner soit du côté de la justice distributive, soit du côté des politiques culturelles de la différence, pour penser plutôt les catégories de la différence comme émanant d'un même système, et se croisant et interagissant (Hier et Walby, 2006).

Utiliser l'intersectionnalité dans une étude portant sur des groupes qui ne sont pas tous des minorités raciales est une démarche qui mérite cependant réflexion. Le danger d'utiliser l'intersectionnalité comme un paradigme de recherche, sur des populations différentes, est d'édulcorer son but de départ, qui était de faire état de l'expérience vécue de groupes marginalisés, notamment les femmes noires américaines. Plus encore, on court alors le risque d'utiliser l'intersectionnalité en la détachant de sa visée critique. Appuyée par un fondement normatif, une partie de cette crainte peut cependant être atténuée. Rattachées à une théorie critique, les recherches

peuvent continuer d'illustrer le fait que l'intersectionnalité a une visée normative basée sur l'égalité entre les groupes.

Enfin, l'intersectionnalité offre différentes possibilités de niveaux d'analyse. Parmi les trois approches décrites, l'approche centrée sur les systèmes est celle qui convient le mieux à ma perspective. Comme le disent Choo et Ferree, l'approche centrée sur les systèmes demande moins d'étudier les situations au niveau macrosociologique que de considérer l'impact des systèmes dans les situations données étudiées. Cette approche permet de comprendre les inégalités comme émanant toutes du même contexte institutionnel : « [s]tarting by considering how inequalities span and transform structures and activities at all levels and in all institutional contexts makes it harder to imagine any social process as a singular "main effect" for anyone » (Choo et Ferree, 2010, 135). Cette approche est celle qui rejoint le plus mes préoccupations et met le mieux en valeur la subtilité des catégories de la différence qui entrent en jeu dans le cas de la revendication contre le développement du gaz de schiste que j'étudie.

La sociologie de l'environnement, notamment grâce au concept de justice environnementale, propose des clés de compréhension importantes pour saisir les modalités de la lutte contre le gaz de schiste par des groupes minoritaires et défavorisés. Ces études permettent aussi de démontrer que ces effets sur des populations minoritaires ne sont pas toujours nécessairement le résultat d'actions intentionnelles, mais n'en résultent pas moins en des modèles récurrents d'oppression systématique de certains groupes. Ces études montrent également que les luttes environnementales ne sont pas vécues de la même façon par les groupes minoritaires ou défavorisés qu'ils le sont par les autres groupes. Leur regard sur l'environnement n'est pas le même, ni leur capacité de mobilisation.

L'un des risques d'utilisation du terme « justice environnementale », pour parler de toute situation de discrimination environnementale, est similaire au risque que j'évoquais plus haut par rapport à l'intersectionnalité, soit celui de diluer l'idée de base du concept de racisme environnemental. Ce concept démontrait que les actions gouvernementales ayant trait à l'environnement aux États-Unis étaient systématiquement racistes, et affectaient de façon disproportionnée les populations noires (même celles de classe sociale moyenne et supérieure) par rapport aux populations blanches. Il est également important de ne pas tenter de faire correspondre le concept de racisme environnemental à toutes les situations. Ce dernier, ancré dans son contexte socio-historique du Sud des États-Unis, s'adapte mal à la réalité des groupes minoritaires du Canada, Autochtones et autres. En ce sens, le terme de justice environnementale me semble davantage refléter les luttes des mouvements environnementaux et des revendications pour la justice sociale au Canada. Je suis cependant d'avis que le concept de justice environnementale doit rester ancré dans une conception se rapprochant de celle du racisme environnemental; la justice environnementale doit rester concernée par l'action des groupes qui sont en position d'impouvoir. Je reprends donc la définition de la justice environnementale de Draper et Mitchell, tout en la restreignant aux populations défavorisées et l'élargissant pour inclure l'enjeu de la participation : la justice environnementale est *le droit, pour les populations défavorisées, à un environnement sûr, sain, productif et durable, dans lequel l'environnement est considéré dans sa totalité, et comprend des composantes écologiques (biologiques), physiques (naturelles et bâties), sociales, politiques, esthétiques et économiques ; ainsi que la capacité à participer à la prise de décision et au débat public par rapport aux enjeux environnementaux qui les concernent*⁵⁷. Cette définition

⁵⁷ Je rappelle que Draper et Mitchell définissaient pour leur part la justice environnementale comme « the right to a safe, healthy, productive and sustainable environment for all, in which "environment" is viewed in its totality, and

permet de rendre compte des conséquences environnementales que peuvent avoir les actions et décisions des instances de pouvoir sans se préoccuper de prouver une quelconque intention raciste (Mascarenhas, 2007).

La théorie des médias des années récentes, par le biais du concept d'espace public, a permis au champ des médias des minorités de se réunir sous un angle précis : celui du potentiel démocratique de ces médias. Les travaux sur les médias des minorités axés sur les conditions structurelles de leur existence, s'ils sont particulièrement descriptifs, ont toutefois permis de poser certaines balises du champ. Ces études, pendant longtemps, n'ont pas fait d'analyse au-delà de ce rôle de préservation culturelle et ne percevaient pas ces médias comme un facteur de mobilisation des communautés (Riggins, 1992, 287). Toutefois, le concept d'espace public a concordé avec une nouvelle question pour la recherche sur les médias des minorités, à savoir comment ces derniers peuvent agir comme levier dans l'action collective.

En démontrant comment les médias des minorités permettent de « se parler », cette littérature ouvre la voie à la possibilité d'action de ces groupes (Husband, 1998). Se parler, c'est mettre en lumière des enjeux importants pour la communauté; c'est se rassembler sous l'égide de dossiers communs; c'est s'organiser, se mobiliser, et publiciser ses demandes et requêtes. Par ailleurs, si les études établissent clairement le lien entre médias des minorités et capacité de prise de parole des groupes minoritaires, la preuve n'est pas coulée dans le béton que les médias des minorités permettent aux minorités de « se faire entendre » et d'être comprises. Pour cela, les médias des minorités doivent être en mesure de dialoguer avec la population majoritaire. Cela implique qu'ils la ciblent en tant que public et qu'ils lui adressent une partie de leur contenu. Plus

includes ecological (biological), physical (natural and built), social, political, aesthetic, and economic components » (Draper et Mitchell, 2001, 94).

souvent qu'autrement, pour dialoguer avec la population majoritaire, les minorités devront réussir à insérer leurs revendications au sein des médias dominants, les espaces publics de la majorité. Ce problème est encore plus grand lorsque la minorité et la majorité communiquent dans deux langues différentes.

5. Contributions

C'est donc à la croisée de ces trois champs que je souhaite ancrer ma recherche. En choisissant une étude de cas de trois groupes, les Autochtones, les Acadiens et les Anglophones au Nouveau-Brunswick, la recherche permet d'étudier ensemble des populations qui ont peu fait l'objet de recherches. L'utilisation de l'intersectionnalité peut permettre de voir comment ces trois groupes interagissent ensemble et comment leur position minoritaire influence leurs stratégies de revendication dans l'espace public. En effet, ces groupes ne sont pas minoritaires au même degré ou de la même façon. Ils sont même investis dans des rapports de force les uns avec les autres puisqu'ils sont le colonisateur de l'un et le colonisé de l'autre. Une telle étude de cas peut permettre de tester la portée analytique de l'intersectionnalité dans le sens même où souhaite l'amener Hancock (2007b, 2007a).

La sociologie de l'environnement, pour sa part, inclut bien les minorités par le moyen de ses nombreuses réflexions entourant la justice environnementale et les notions qui y sont adjacentes; cependant, cette notion mérite encore d'être testée par rapport à divers groupes. A-t-elle la même signification, voire la même pertinence, pour tous les groupes défavorisés? Comment les préceptes de la justice environnementale se transposent-ils dans les arguments mis de l'avant par les trois publics que j'ai étudiés? Le rapport des minorités à leur environnement dans le cas précis du développement du gaz de schiste peut permettre de préciser comment, en contexte canadien, les questions de justice environnementale font surface en rapport avec divers groupes.

Par rapport aux Autochtones, bien sûr, mais également par rapport à d'autres groupes dont on a rarement parlé, tels les Acadiens ou tels des groupes qui sont majoritaires au plan culturel, mais particulièrement défavorisés au plan socioéconomique, comme les Anglophones de mon étude.

Peu d'études sur les médias des minorités étudient les minorités dans l'action afin de déterminer le rapport qu'ils entretiennent avec ces médias dans une situation donnée de revendication. En outre, cette littérature laisse en pan la question des défis rencontrés par les groupes minoritaires, tels que la capacité à faire le lien entre minorité et majorité (afin de pouvoir « être entendu », ou même « être compris »). Par exemple, dans un contexte où les médias des minorités sont publiés dans la langue de la minorité, comme dans le cas des Acadiens, comment ce dialogue peut-il s'effectuer? Qu'en est-il des minorités, comme les Autochtones, qui ont peu de médias les servant spécifiquement? Ce sont des questions auxquelles la littérature sur les médias des minorités ne fait que commencer à s'intéresser, en particulier dans le cas précis des minorités nationales comme les Autochtones ou les Francophones du Canada.

Finalement, je souhaite théoriser, à l'aide des concepts relatifs aux publics, à l'espace public, et aux problèmes publics, la participation des groupes minoritaires aux luttes sociales, dont les luttes environnementales, et le rôle des médias par rapport à la publicisation de ce type de revendications.

CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL

L'intersection des travaux sur les minorités ethniques, la sociologie de l'environnement et les médias des minorités est centrale à la démarche de cette thèse. Or, comment un tel projet peut-il s'arrimer conceptuellement? Comment étudier la présence des minorités dans l'espace public? Les études sur les médias des minorités ont révélé que les groupes minoritaires tentent de faire entendre leurs préoccupations sur la place publique. Ces travaux constatent que les médias jouent deux fonctions complémentaires auprès des minorités : ils leur permettent de se parler entre eux, et de se faire entendre. « Se parler » fait référence aux rôles des médias en milieu minoritaire, notamment celui de représenter les communautés qu'ils servent et de leur permettre de débattre, ensemble, d'enjeux les concernant. Par ailleurs, pour « se faire entendre », les minorités doivent aussi se projeter dans des espaces publics partagés avec la majorité. Pour mieux cerner ce problème, ce chapitre explore donc trois concepts qui guideront ma façon de voir, d'étudier et de comprendre mon sujet : l'espace public, le public et le problème public.

L'objectif principal de ce chapitre est d'identifier les théories, les courants et les auteurs qui nous permettront de mieux conceptualiser la capacité de mobilisation des minorités et, de façon plus particulière, la construction des problèmes publics par les minorités. J'insisterai sur le fait que la notion d'espace public renvoie à un espace de luttes entre des groupes qui ont des capacités inégales à faire valoir leurs problématiques et leurs enjeux comme dignes d'intérêt et importants pour la société dans son ensemble. Nous verrons aussi comment penser en termes de « public » nécessite de s'attarder à la question des médias. En fait, parler de « public », de tout temps mais surtout à notre époque, c'est parler des médias. Grâce à ces délimitations, je pourrai ainsi mettre

en valeur les différentes postures, approches et enjeux soulevés par les concepts d'espace public, de publics et de problèmes publics.

D'abord, voyons la notion d'espace public. Que ce soit pour se l'approprier ou pour s'en distancer, la plupart des analyses de l'espace public s'inspirent de façon directe ou indirecte du travail de Jürgen Habermas (1962) sur la sphère publique. D'autres auteurs ont par la suite proposé la notion d'arènes publiques (Gusfield, 2009 ; François et Neveu, 1999a ; Eliasoph, 2003) afin de qualifier les espaces publics d'espaces de débat. La contribution de Nancy Fraser (1993), qui parle de « contre-publics subalternes » pour saisir la capacité d'action des publics qui ne sont pas en contrôle de la sphère publique, est aussi utile pour penser les enjeux propres aux minorités.

Ensuite, le public comme collectif d'individus. Pour parler de public, il faut d'abord savoir s'il existe, et pouvoir l'identifier : qu'est-ce qui fait qu'un collectif est un public? Les caractéristiques du public ont aussi été reprises par la sociologie de la communication. Ces auteurs (Livingstone, 2005c, 2005b ; Drotner, 2005 ; Madianou, 2005b ; Cefaï et Pasquier, 2003) ont développé toute une réflexion sur le lien entre le public et les médias, qui transforme notre compréhension du public en estompant les démarcations entre certaines oppositions: public et privé; audiences et publics, etc.

De ces travaux sur l'espace public et sur le public découlent une conception de l'action du public ou de la publicisation d'enjeux sociaux. Comment rendre public? Cette question nous ramène à la notion de problème public (Gusfield, 2009 ; François et Neveu, 1999a). Comment une situation privée peut-elle en venir à être considérée comme un problème qui concerne la collectivité? Notons dès maintenant que, pour prendre forme dans l'espace public, le problème public aura été « cadré » de façon fructueuse par les mouvements sociaux (Snow et Bendford,

1988 ; Hunt, Benford et Snow, 1994 ; Gamson, 1992), et en particulier de façon à intéresser les médias qui vont servir d'intermédiaires dans cette publicisation (de Vreese, 2005 ; Trimble et Sampert, 2004a ; Shah, McLeod, Gotlieb et Lee, 2009).

1. L'espace public, ou les conditions de l'existence du public

L'espace public, tel que le conceptualisent les différents auteurs, réfère à l'ensemble des conditions d'existence du public. En d'autres mots, pour exister, le public a besoin d'un espace qui lui est propre. À partir de l'ouvrage *L'espace public* d'Habermas (1993a), qui parle de « sphère publique »⁵⁸, les auteurs concernés vont parler de façon explicite en termes de lieux, physiques ou symboliques, pour parler de l'environnement nécessaire à l'émergence ou à la manifestation du public (Fraser, 1993 ; Eliasoph, 2003 ; François et Neveu, 1999b ; Neveu, 1999)⁵⁹.

Comme bien d'autres avant moi, je reprends *La Sphère publique* d'Habermas pour sa conceptualisation d'un idéal-type de l'espace public, mais pas en tant qu'exposé historique⁶⁰. Or, cette conception a été maintes fois reprise, débattue et contestée⁶¹. Malgré tout, que ce soit pour

⁵⁸ Même si l'ouvrage d'Habermas a été traduit par « *L'espace public* », dans ce travail, nous accordons la préférence au terme « sphère publique » pour parler de sa conceptualisation. Ce choix se fait à la fois, car le terme « sphère publique » indique une conception de l'espace public particulière et propre à Habermas, qui se distingue des autres conceptions de l'espace public, et parce que, outre le titre, c'est la terminologie utilisée tout le long de l'ouvrage en français. Nous utilisons le terme « espace public » pour faire référence à l'une ou l'autre des conceptualisations de l'espace public des différents auteurs. En d'autres mots, « sphère publique », « arènes publiques », « espaces publics fragmentés », etc., sont vues comme des façons différentes de conceptualiser l'espace public.

⁵⁹ Dès le début du XXe siècle, des auteurs tels que Dewey (1927), Park (1904) et Lippmann (1927) ont fait mention de conditions nécessaires à l'émergence ou à la manifestation du public, sans toutefois parler explicitement d'espace public.

⁶⁰ Habermas lui-même a reconnu, dans une nouvelle préface en 1990, que ses analyses du passage de la presse au *mass media* et de la culture vers la consommation étaient réductrices (Habermas, 1993b, xviii).

⁶¹ Deux des critiques les plus communes sont celles de l'exclusion des femmes de l'espace public (dont la figure de proue est Nancy Fraser) et celle du biais occidental de la conception de l'espace public. Par rapport à l'exclusion des femmes, alors que Habermas conçoit que la sphère publique est fondée sur l'exclusion des paysans et des travailleurs, « he appears to be *selectively* blind to gender subordination » (Allen, 2012, 822). Par rapport au biais occidental de la conception d'Habermas, Eder (Eder, 2006), par exemple, reconnaît que des espaces publics existent à l'extérieur du

s'y raccorder ou pour s'en distancer, *La Sphère publique* reste le point de départ de presque toutes les réflexions sur l'espace public qui ont suivi.

Pour Habermas, l'apparition de l'espace public est intimement liée à l'avènement de la Presse au XVIII^e siècle. Il n'affirme pas que la Presse crée le public, mais plutôt qu'elle permet l'existence de la sphère publique. L'usage du raisonnement, essentiel à la sphère publique d'Habermas, est rendu possible par l'accès à l'information (la lecture du journal) qui offre la possibilité de s'éduquer sur les enjeux de la société (Habermas, 1993a, 64). La « *Publicité* » (Habermas, 1993a, 93), soit la publicisation des faits et gestes des élus, est le mécanisme garant de leur transparence, car elle permet au public de surveiller leurs actions. La sphère publique idéale-typique présuppose trois conditions. Dans un premier temps, elle exige « l'égalité des personnes en tant que 'simples êtres humains' », contre le principe de la hiérarchie sociale (1993a, 47). Dans un deuxième temps, l'espace public requiert l'ouverture à un public plus étendu, le « 'grand' public » (1993a, 48). Dans un troisième temps, cette sphère publique comprend une part d'indéterminé, car il est toujours possible de voir apparaître de nouveaux sujets de discussion (non considérés comme publics avant) dans la sphère publique (1993a, 47). En principe, la sphère publique est donc accessible à tous et égalitaire dans son fonctionnement.

Dilution, fragmentation, disparition de l'espace public

Pour Habermas, si l'apparition des médias d'information, sous la forme de la presse écrite, a permis l'émergence de la sphère publique classique, c'est aussi l'évolution de ces mêmes médias qui va amener sa désintégration⁶². Pour lui, la fin de l'espace public est précipitée par la

monde occidental, mais que leur création ne reflète pas les mêmes changements structuraux. Ainsi, la création d'un espace public global nécessite de repenser les conditions nécessaires de la sphère publique.

⁶² En fait, tout autant chez Dewey, l'effritement du public est dû à des changements sociaux comme la complexification de la société et l'agrandissement constant de la distance entre les personnes. Chez Dewey en particulier, l'urbanisation

commercialisation de la presse et son évolution sous la forme des *mass media*, dont le but principal est d'engendrer des profits en augmentant leur tirage, au lieu d'assurer la fonction essentielle de Publicité⁶³. Ces changements sociaux et économiques, qui mènent à une plus grande atomisation et aliénation des individus, sont surtout visibles dans le contexte de l'urbanisation et de la densification des sociétés⁶⁴.

En contrepartie, pour nombre d'auteurs, si la sphère publique classique se transforme, c'est au profit de nombre de nouveaux espaces publics, plus éclatés, plus partiels possiblement, mais qui ne rendent pas pour autant impossible l'usage du raisonnement. L'« espace d'échange fondamentalement unitaire » (François et Neveu, 1999b, 48) – s'il a déjà existé, car nous verrons que cela est également mis en doute – a été remplacé par « un espace public mosaïque, fortement cloisonné » (1999b, 50). Cette conceptualisation dépeint les espaces publics comme des lieux d'action, tel que permet de le reconnaître le vocable d'« arènes publiques ». En effet, l'idée d'arène (qui, dans son sens propre, est un endroit où des luttes physiques ont lieu) fait place, dans un premier temps, à la question de l'inégalité des capacités des groupes à faire entendre leur voix dans

et la diversification des groupes, qui ne font plus partie d'une communauté unificatrice, sont palliées imparfaitement par la technologie (Dewey, 2005, 200-207). Dewey voit cependant dans les médias de communication (la poste, la presse, les routes) une possibilité de réunification de ce qu'il nomme la « Grande Communauté » (2005, 233-235).

⁶³ L'espace public qui se voit dilué pour finalement disparaître, chez Habermas, rejoint un certain fatalisme propre à l'époque des études des effets des *mass media* dans les cercles de l'École de Francfort (François et Neveu, 1999b, 16). La perspective habermassienne ne sort pas du lot sur ce point; pour lui, l'arrivée des *mass media* enlève aux individus la possibilité d'un travail de réception critique. En d'autres mots, les publics qui faisaient usage de raisonnement se transforment en audiences passives lorsque les médias cessent d'assurer la fonction de Publicité.

⁶⁴ Pour Dewey, l'intégration de vagues d'immigrants se fait au détriment du public qui est « en perdition » et « désorienté » (Dewey, 2005, 204-206). Pour Habermas (1993a), la situation n'est pas plus rose : « plus la ville dans son ensemble se transforme en une jungle impénétrable et plus [l'individu] se réfugie dans sa sphère privée » (1993a, 167).

La sociologie pragmatique française s'avère particulièrement utile pour repenser l'espace public et la complexification de la société. Pour Isaac Joseph (1984), par exemple, la ville permet de « voir s'organiser un monde, un tissu relationnel en réseau, avec ses régions de densité variable, ses nœuds, ses bifurcations de carrières et de trajectoires » (1984, 28). Georg Simmel met l'accent sur la « consistance fragile » de l'espace public (1984, 28). Selon ce dernier, il faut arrêter de se « [...] plaindre de la superficialité des rapports sociaux », leur gravité doit se lire à la surface, dans la moindre des interactions » (1984, 26).

l'espace public, et dans un deuxième temps, à celle de la multiplicité des voix dans l'espace public. Par contre, cette inégalité est davantage conceptualisée comme le fait de disparités entre les individus que comme le résultat d'identités collectives et de rapports de force.

Pour François et Neveu, les espaces sont fragmentés, et ce, même s'il y a encore des débats qui unissent les masses par le biais du grand titre de la une du journal ou de la manchette du journal télévisé. Mais même là, il s'agit d'une

unification *a minima* par les effets conjoints de cette 'consommation nonchalante' bien décrite par Hoggart (1957), où se mêle attention flottante, faible mémorisation, très inégale polarisation sur les discours et problèmes les plus propres à entretenir les dispositions réflexives qu'Habermas associe logiquement à sa définition du public (François et Neveu, 1999b, 52).

Selon cette perspective, pour reprendre la question de Gitlin, « [d]oes it not look as though the public sphere, in falling, has shattered into a scatter of globules, like mercury? » (Gitlin, 1998, 173). C'est donc dire que l'espace public tel qu'on le connaissait n'existe plus aujourd'hui dans sa forme initiale. Pour Habermas, cela signifie que le public disparaît; pour François et Neveu, il y a encore possibilité pour le(s) public(s) de survivre, seulement, leur environnement idéal a disparu⁶⁵. Si les espaces publics sont désormais fragmentés, il demeure nécessaire de continuer à s'intéresser à leur évolution et à « leur degré d'autonomie et d'interconnexion » (François et Neveu, 1999b, 54).

⁶⁵ Habermas lui-même l'a reconnu suite à la publication de *L'espace public* : « les tensions qui éclatent au sein de la sphère publique libérale doivent ressortir plus clairement comme des potentiels d'auto-transformation » (Habermas, 1993a, x). Il conçoit par ces mots que ces résistances ne sont pas des caractéristiques à étouffer.

Frontières entre le privé et le public

L'étude des interactions entre les publics, les interférences et l'interdépendance des espaces multipliés oblige entre autres à repenser la dichotomie privé-public ainsi que la hiérarchie entre les espaces physiques et les espaces symboliques (Eliasoph, 2003, 229-242). Le chevauchement entre les espaces publics dont parlent François et Neveu (François et Neveu, 1999b) se pense davantage en tant qu'espaces symboliques que physiques. À la fois l'interactionnisme symbolique, le pragmatisme américain et français, et la sociologie des médias fournissent des outils théoriques importants pour étudier l'« évolution des frontières et des chevauchements entre les perceptions et usages sociaux du 'public' et du 'privé' » (1999b, 21)⁶⁶.

Du côté des études en communication, les nouveaux médias (compris au sens large comme tout support permettant la communication) ont sans nul doute modifié les frontières entre privé et public en permettant l'accès à des forums de discussion en ligne dans l'espace « privé » de la chambre à coucher (Livingstone, 2005b) ou par le biais des téléphones portables qui rendent les frontières spatiales plus perméables (Drotner, 2005). L'étude des habitudes médiatiques des gens dans le confort de leur maison ou de leur automobile révèle que « people's actual engagement with the news is a complex and contradictory process that transcends these [public and private] categories » (Madianou, 2005b, 99).

⁶⁶ Nombre d'auteurs arrivent à des conclusions similaires (Dahlgren, 2009, 95). Revenir à Goffman permet de repenser l'opposition entre privé et public, car en s'intéressant aux situations d'interactions en face à face comme les *meetings*, manifestations, discussions entre militants et activités de recrutement, il « pren[d] au sérieux ces actions en situation » et permet de montrer comment ces dernières « apparaissent de fait comme des lieux et des moments de mise en scène de l'exercice d'un pouvoir populaire » même si elles ont souvent lieu dans l'espace considéré comme privé (Cefaï, 2007, 552). Eliasoph parvient à des conclusions similaires dans son étude ethnographique de groupes de militants, où elle remarque que, plus les groupes sont privés, plus ils se disent les vraies choses, alors que les groupes qui doivent paraître devant les médias ont tendance à modérer leurs propos (Eliasoph, 2003).

Ainsi, les publics seraient réunis non plus nécessairement par le lieu physique, mais plutôt par un espace symbolique (Joseph, 1984). Pour Joseph, il y a longtemps que l'espace public ne correspond plus aux salons de thé d'Habermas ni à la vie rurale de Dewey. Le public ne nécessite pas d'être localisé dans un endroit précis pour exister; ce sont les médias qui le font subsister : « [Les publics] sont affranchis du lieu. Il faut et il suffit, pour qu'un public existe, qu'il y ait *simultanéité de convictions*, c'est-à-dire adéquation des croyances et des désirs dans un temps donné. Un public est donc une forme émancipée de l'espace, mais attachée au temps » (1984, 69, italiques de l'auteur).

Hétérogénéité et disparités au sein de l'espace public

La critique de Fraser (Fraser, 1993) est aussi pertinente pour étudier l'action des groupes minoritaires. Nous avons vu que les auteurs s'entendent pour dire que la sphère publique est devenue fragmentée à la suite du déclin de la vie démocratique. Mais il y a plus encore. Il y a aussi, comme le dit Macé, l'« irruption au sein de la sphère publique de la masse concrète du 'peuple', des 'indigènes' et des 'femmes' avec la somme de leurs particularismes et de la conflictualité désordonnée de leurs revendications et de leurs intérêts » (Macé, 2005, 45). La sphère publique éclate sous la pression des publics qui veulent y entrer. L'espace public serait donc constitué de rapports de force, c'est-à-dire que tous les publics, et tous les enjeux, n'y sont pas égaux. Certains enjeux jouissent d'une grande visibilité alors que d'autres restent invisibles (Thompson, 2005, 86) : « l'incapacité de parvenir à une visibilité par le biais des médias peut condamner à rester dans l'ombre – et, dans le pire des cas, mener à un genre de mort par absence d'attention (death by neglect) » (2005, 86).

Pour Fraser, de tout temps, l'espace public a été exclusif et contesté par des « contre-publics subalternes ». Ces contre-publics subalternes ont toutefois « un caractère double. D'une part, ils

fonctionnent comme des espaces de repli sur soi et de regroupement; d'autre part, ils fonctionnent aussi comme des bases et des terrains d'essai pour des activités d'agitation dirigées contre des publics plus larges » (Fraser, 2001)⁶⁷. L'importance de cette critique est double. D'abord, elle remet en cause l'unité qui caractérisait la sphère publique d'Habermas à son âge d'or. Ensuite, elle remet en cause le fait que l'unité serait une caractéristique idéale de l'espace public et donc plus ou moins réelle. La question que Fraser pose peut être résumée ainsi : si l'espace public idéal d'Habermas a de tout temps exclu la majorité de la population, en quoi peut-on parler d'espace démocratique? Chez Habermas, le public est en théorie soumis à « la loi tacite de parité entre gens cultivés » (Habermas, 1993a, 64). Or, comme il le souligne, dans les faits, à l'image de la démocratie athénienne, les femmes et toutes les personnes qui ne sont pas propriétaires, entre autres, ont été exclues du domaine public (1993a, 65). Comprise ainsi, si à une époque la sphère publique a pu être un espace où tous sont égaux et où une opinion publique unie pouvait émerger, c'est parce qu'elle n'acceptait qu'un groupe très restreint de citoyens qui avaient des préoccupations similaires. Fraser conteste l'idée selon laquelle un public unitaire serait préférable à une multiplicité de publics. La fragmentation du public classique d'Habermas n'équivaut pas à son déclin; elle nous rapproche plutôt de l'idéal démocratique (Fraser, 1993, 117)⁶⁸.

⁶⁷ Warner, pour sa part, s'il est d'accord avec la présence d'espaces autres que l'espace public principal, réfute cependant le terme « contre-publics ». Selon lui, la seule vraie différence entre un public et un contre-public se situe au niveau de la capacité inégale des contre-publics à se faire passer pour « le » public, soit le public majoritaire (Warner, 2002, 84). Quand on considère un public comme « le » public, ses particularités deviennent invisibles et ses caractéristiques ordonnent le monde politique : « [d]ominant publics are by definition those that can take their discourse pragmatics and their lifeworlds for granted, misrecognizing the indefinite scope of their expansive address as universality or normalcy ». La seule caractéristique permettant de différencier publics et contre-publics serait que les contre-publics sont conscients de leur statut de subordonnés (2002, 86).

⁶⁸ Dans *Between Facts and Norms*, Habermas va jusqu'à reconnaître que l'exclusion des femmes de la sphère publique n'est pas une caractéristique contingente, mais une caractéristique constitutive de sa conceptualisation, une exclusion qui, contrairement à celle des hommes défavorisés, aurait une « signification structurante » (Allen, 2012, 823). Il reprend certaines des critiques de Fraser dans sa conceptualisation révisée de la sphère publique (2012, 824).

À l'intérieur de l'espace public, ignorer les inégalités sociales ou les mettre entre parenthèses (« the *bracketing* of social inequalities ») le temps de la participation, tel que le suggère Habermas lorsqu'il explique ce qu'il entend par la notion d'égalité du public, n'assure pas la participation égale de tous. Selon Fraser, « an adequate conception of the public sphere requires not merely the bracketing, but rather the elimination, of social inequality » (Fraser, 1993, 136)⁶⁹. Elle remet ainsi en question le fait qu'une des caractéristiques idéales de la sphère publique est son unicité. Mais en suggérant que l'élimination des inégalités sociales est une condition préalable à la parité participative, elle offre une vision tout aussi normative que celle d'Habermas. Dans les faits, tant la caractéristique de *l'unité* des voix (Habermas) – que la caractéristique de *l'égalité* des voix (Fraser) – relèvent d'un idéal ou d'une utopie. En effet, la conceptualisation de Fraser suppose qu'il est possible de trouver des solutions et de mettre en place des mesures pour éliminer les inégalités sociales et pour assurer la parité participative dans l'espace public. Mais ces solutions et mesures ne peuvent venir que du public lui-même, qui lutte dans l'espace public pour faire émerger ses revendications. En ce sens, j'adopte le point de vue selon lequel la sphère publique ne nécessite pas l'élimination des inégalités sociales pour fonctionner. Elle fonctionne *malgré, avec,* et même *à partir* de ces inégalités. L'espace public démocratique n'existe pas à condition d'avoir éliminé les inégalités sociales; il existe *dans le but* de lutter contre les inégalités ou les situations perçues comme injustes, du moins du point de vue des groupes minoritaires. L'espace public serait donc intrinsèquement inégalitaire.

⁶⁹ Elle précise aussi sa pensée en disant que « participatory parity is essential to a democratic public sphere and [...] rough socioeconomic equality is a precondition of participatory parity » (Fraser, 1993, 133).

Cette perspective est rendue explicite chez Macé. La sphère publique a une dimension conflictuelle, asymétrique, et ses contours sont flexibles⁷⁰ : elle peut être élargie « en y introduisant de ‘nouveaux êtres’ ou de nouveaux ‘problèmes’ qu’il s’agit de faire ‘prendre en compte’ afin de reconfigurer la définition même de la ‘réalité’ sur laquelle on veut intervenir » (Macé, 2005, 51). Des espaces distincts sont ainsi nécessaires pour exercer cet effet sur la démocratie, puisque

les acteurs sociaux ou les points de vue subalternes dans les rapports sociaux *asymétriques* sont aussi subalternes dans la sphère publique et qu’ils doivent avant tout construire leur légitimité. C’est parce que la sphère publique n’est pas égalitaire que certains groupes sociaux ou certains points de vue doivent d’abord se constituer en ‘contre-publics subalternes’ et développer au sein d’un réseau propre (ayant souvent ses propres supports médiatiques) la définition de leurs adversaires, de leur identité et des ‘problèmes’ devant être ‘pris en compte’ au niveau plus général (2005, 50).

Ainsi, la multiplicité de ces espaces permettrait la multiplicité des voix dans l’espace public. Pour comprendre ce double-jeu, la distinction que fait Goffman entre différentes régions, soit la scène – la « région antérieure » où ont lieu les représentations – et les coulisses – la « région postérieure » qui se trouve à l’abri du regard des autres, peut être utile (Goffman, 1973, 105-136). Selon Goffman, les coulisses sont

un lieu, en rapport avec une représentation donnée, où l’on a toute latitude de contredire sciemment l’impression produite par la représentation. De tels lieux remplissent évidemment plusieurs fonctions caractéristiques. C’est là qu’on met soigneusement au

⁷⁰ C’est en constatant que le modèle de démocratie délibérative d’Habermas est floué puisqu’il refuse d’accepter que les relations de pouvoir qui y existent ne peuvent être éliminées, que Chantal Mouffe bâtit son propre modèle de démocratie agonistique:

By postulating the availability of public sphere where power and antagonism would have been eliminated and where a rational consensus would have been realized, this model of democratic politics denies the central role in politics of the conflictual dimension and its crucial role in the formation of collective identities (Mouffe, 2000, 752).

Puisque la démocratie a une composante antagoniste qu’il n’est pas possible d’éliminer, Mouffe suggère qu’il faut chercher des moyens de rendre ces relations de pouvoir et cet antagonisme compatibles avec nos valeurs démocratiques.

point les moyens de faire exprimer à une représentation quelque chose de plus que ce qu'elle exprime; c'est là qu'on fabrique ouvertement les illusions et les impressions; c'est là qu'on peut emmagasiner les accessoires scéniques et les éléments de la façade personnelle, en y entassant en vrac des répertoires entiers d'actions et de personnages. [...] C'est là que l'équipe peut faire ses répétitions et éliminer les expressions choquantes alors qu'il n'y a pas de public pour en être offensé; c'est là qu'on peut éduquer les membres défaillants de l'équipe, ceux qui sont incapables de s'exprimer, ou bien les éliminer de la représentation [...] (Goffman, 1973, 110-111).

Lorsqu'on les transpose de l'interactionnisme symbolique à l'étude de l'action collective, ces métaphores théâtrales peuvent être utiles pour mieux comprendre l'utilité de divers espaces publics pour les groupes qui se mobilisent. Certains médias vont agir comme des coulisses, c'est-à-dire des espaces d'organisation et de préparation où les publics ont toute la place et n'ont pas à lutter pour faire entendre leur voix. Tandis que d'autres espaces publics seront des scènes sur lesquelles il faut performer, des endroits où ils tenteront de faire entendre un message clairement défini et de convaincre une population plus large du bien-fondé de leur lutte.

Réflexions sur l'espace public

En sortant des conceptions normatives unitaires de l'espace public, la perspective de François et Neveu laisse place à l'action des groupes et à leurs interactions. Cette approche réussit ainsi à faire place à la fois à la question de l'inégalité des capacités des groupes à faire entendre leur voix dans l'espace public et à celle de la multiplicité des voix dans l'espace public. L'inégale capacité des groupes à faire entendre leur voix relève des disparités de ressources entre experts et individus sur le terrain (François et Neveu, 1999b, 37). La multiplicité des espaces et des voix est, quant à elle, le fait de la fragmentation de l'espace, mais également celui de la complexification de la société et des discours identitaires de plus en plus spécifiques (François et Neveu, 1999b, 47). Toutefois, dans cette perspective, ni l'inégalité des voix, ni la multiplicité des voix ne sont reconnues comme le fruit de rapports de force entre un groupe majoritaire et des groupes

minoritaires. Cette dernière question constitue une sorte d'angle mort de la recherche sur l'espace public chez ces auteurs. La fragmentation prise en compte par les auteurs demeure celle d'un espace majoritaire qui escamote la perspective des groupes minoritaires.

En contrepartie, les perspectives énoncées par Fraser (1993) et Macé (2005) permettent de comprendre l'espace public comme un endroit caractérisé par l'existence de rapports de force. Le travail qui consiste à débusquer les rapports de domination pousse la société vers son idéal d'égalité, mais ce travail fait lui-même constamment surgir de nouveaux rapports de force qui n'étaient pas visibles auparavant. Comme le montre Fraser, la multiplicité des espaces publics est nécessaire afin d'atteindre un idéal de parité participative. Les espaces publics qu'elle nomme espaces « subalternes » permettent aux contre-publics de s'organiser avant de participer à la discussion dans l'espace public plus large. Sans cet espace de préparation, les contre-publics auront de la difficulté à faire accepter leurs revendications comme des problèmes publics, car ils sont toujours en position de désavantage par rapport au public « majoritaire ». Cependant, cette multiplicité des espaces publics n'assure pas la parité participative de tous les groupes. Même dans les arènes publiques subalternes, la parité participative reste un idéal plutôt qu'une condition de base. En effet, comme les études sur les rapports sociaux et les relations interethniques nous le rappellent, les groupes minoritaires eux-mêmes abritent une complexité et une diversité. Même dans un groupe minoritaire (p. ex. : les femmes luttant contre la violence conjugale), il y a aura des dissensions et des rapports de force entre des groupes (p. ex. : entre les femmes de couleur et les femmes blanches, deux groupes que la violence conjugale affecte différemment) (Wirth, 1963; Choo et Ferree, 2010, 133).

Comme le rappelle Macé, « ce qui définit la vivacité d'un régime démocratique, c'est précisément sa capacité à générer des 'contre-publics subalternes' susceptibles de porter des

contre-discours au sein de la sphère publique globale et d'ainsi élargir continuellement les objets et les termes du débat public et politique » (Macé, 2005, 51). L'égalité est l'un des buts de la sphère publique, ce qui demande « la redistribution du pouvoir entre des individus existants, mais également l'élargissement continu de la communauté par l'introduction de nouveaux sujets politiques qui réclament une audience et une visibilité sur la scène politique » (Purtschert et Meyer, 2009, 136).

2. Le public, ou le collectif d'individus réunis par des valeurs communes

Il a été question de l'environnement du public ou des conditions d'existence et d'évolution du public. Cette section aborde plus directement le public lui-même, ses caractéristiques et ses relations avec les autres groupes. Le public peut être compris comme le collectif d'individus qui utilise la sphère publique pour faire usage de la raison (Habermas), canaliser ses opinions divergentes en une « volonté générale » (Park) ou pour répondre à un problème qui fait surface et qui nécessite d'être résolu (Dewey). Il peut aussi signifier l'ensemble des récepteurs des médias et des produits culturels (sociologie des médias et de la communication). Selon qu'il soit compris comme le public qui agit politiquement ou comme le public d'un média ou d'une œuvre d'art (une audience), les réflexions sur ses caractéristiques et son essence vont diverger. Il est d'usage courant de concevoir ceux ou celles qui participent à la politique comme des publics actifs, et les publics médiatiques et d'art comme des publics passifs. Mais ces divergences entre les différents types de publics ont été remises en question dans les travaux récents en sociologie des médias (du milieu des années 1990 à aujourd'hui), et en particulier en France, chez des auteurs issus de la tradition pragmatiste.

Plusieurs angles d'attaque ont été privilégiés par les auteurs qui ont étudié la question à savoir ce que l'on entend par public. J'aborderai ici les caractéristiques du public, les interactions entre les publics, et l'audience comme public.

Les caractéristiques du public

Gabriel Tarde (1898), Robert E. Park (1904), John Dewey (1927) et Walter Lippmann (1927) sont parmi les premiers à s'être intéressés au public en tant que collectif d'individus agissant pour influencer la décision politique⁷¹. Chez Park, la définition du public est formulée par opposition à celle de la foule : alors que la foule est guidée par l'émotion, le public est guidé par la raison (Park, 2007, 82-83). Ainsi, si, dans la foule, les individus ne font qu'un, le propre du public est d'être traversé par des oppositions (2007, 95-96). En d'autres mots, « [l]e processus qui a lieu au sein du public est que les différentes prises de position des individus se heurtent les unes aux autres et s'éclairent mutuellement. Le résultat de ce processus est une prise de position qui appartient au groupe comme totalité » (2007, 92). Les lois qui découlent des débats au sein du public sont l'expression de la « volonté générale ». Mais il faut comprendre que, si la volonté

⁷¹ L'École de Chicago, dont le principal objet d'étude est la ville, est en particulier concernée par ce que les milieux urbains représentent sur le plan de la complexification de la société. Elle porte son regard sur l'expérience des individus et le sens qu'ils donnent à leur expérience. Leur compréhension du public tranche avec celle de Lippmann, pour qui le public est un ensemble d'individus n'ayant ni perspective commune, ni capacité d'action. L'ouvrage *Le public et ses problèmes* (1927) de Dewey est d'ailleurs écrit en réponse aux propos de Lippmann sur le public et l'opinion publique, que l'on retrouve entre autres dans son livre *The Phantom Public* (1927).

Pour Lippmann, le public est tout simplement impuissant lorsque confronté à la tâche de comprendre les enjeux qui l'entourent. Le citoyen « lives in a world which he cannot see, does not understand and is unable to direct » (Lippmann, 1993, 4), parce qu'il ne se trouve pas dans les coulisses de l'action politique. Le rôle du public est d'appuyer, ou non, les individus au pouvoir plutôt que d'engendrer le changement (1993, 51).

En comparant Park et Dewey à Lippmann (1927), on perçoit chez Dewey et Park une conviction de la possibilité du public et une appréciation de son rôle et de ses processus. Loin d'être trop distrait, peu informé, incapable d'anticiper les conséquences, inapte à comprendre les antécédents, et dans l'ensemble tout simplement incompetent (1993, 53-55), le public de Dewey et Park est porteur de changements. L'existence du public est chez eux une condition de la démocratie.

générale témoigne de l'unité du public, elle reste une représentation figée des processus internes au public et est loin de représenter son caractère continuellement mouvant et changeant (2007, 100).

Pour Dewey, la caractéristique fondamentale du public est qu'il se forme en réaction à un problème. Cela signifie que le public n'existe pas avant l'arrivée de ce problème et qu'il disparaît lorsque ce même problème est pris en charge par l'État, ou en d'autres mots, est institutionnalisé (Dewey, 2005, 144-145). Ainsi, sa principale caractéristique est son inconsistance ou son instabilité; mais cette absence de permanence n'est pas un défaut. Le public n'est pas fait pour subsister dans le temps. Il apparaît pour solutionner un problème et il cesse d'exister lorsque sa tâche a été accomplie.

Les interactions entre les publics

La conceptualisation du public de Dewey laisse la voie ouverte à l'idée d'une multiplicité des publics. Car chez lui, problème et public forment un couple (un problème = un public), ce qui signifie que la multiplicité des problèmes dans l'espace public va donner lieu à une multiplicité de publics (2005, 114). Plusieurs couples problème / public peuvent-ils apparaître en même temps? Dewey ne semble pas le penser, ou du moins, cela ne fait pas partie de sa réflexion. Il n'aborde pas non plus l'idée qu'il puisse y avoir plusieurs publics qui se confrontent par rapport à une même problématique. Le public, chez Dewey, est unique; il rassemble l'ensemble des citoyens, ou « la Grande Communauté ». En effet, lorsqu'il dit qu'il est impératif « que les publics divisés et troublés forment un tout » (2005, 220), c'est parce que cette division et ce trouble sont des signes que le public est « désorienté » (2005, 206), au point où il devient légitime de se demander s'il existe encore (2005, 213). La multiplicité des publics est une caractéristique qui n'est ni intrinsèque au public, ni convoitée. Tandis que chez Park, on retrouve déjà l'idée selon laquelle

les groupes « parviennent à la conscience de soi [...] par l'intermédiaire de l'opposition à d'autres groupes » (Park, 2007, 83).

L'audience, une forme distincte de public?

Les études en sociologie de la communication et en sociologie des médias se sont depuis un certain nombre d'années intéressées aux rapports entre les médias et leurs récepteurs⁷². L'étude des publics, ou la réception en tant que phénomène collectif, a foisonné dans les deux dernières décennies (Rieffel, 2005 ; E. Maigret, 2007). Parler de publics en sociologie des médias, c'est d'abord et avant tout débattre de leur existence. Les publics des médias sont fluides et difficiles à cerner, car « ce qui définit un public, c'est un mode d'association dans l'expérience d'une situation, donc une manière déterminée d'agir et d'endurer ensemble » (Quéré, 2003, 129). Pour comprendre l'audience comme public, il faut accepter qu'elle a « presque toujours une *préhistoire*⁷³ » (Rieffel, 2005, 184), ce qui signifie qu'elle existe au préalable de façon latente, avec la potentialité de se constituer durant l'acte de la réception. Les études des dernières années en sociologie des médias insistent sur les liens entre les publics des médias et les publics qui agissent dans l'espace public. Dans les recherches du monde anglophone, ce sont les termes

⁷² Ce fut pour longtemps l'individu qui a été la cible des réflexions sur la réception médiatique. Avec l'émergence des études sur les *mass media*, les récepteurs ont été vus comme sans défense devant les effets des médias; Habermas conceptualise l'espace public à l'époque où ces théories se popularisent, qui émanent entre autres de l'École de Francfort. Viennent ensuite les études sur les usages et gratifications, qui mettent l'accent sur les façons dont les individus utilisent les médias. Ici, les récepteurs sont des consommateurs, mais des consommateurs actifs. Par la suite, les *cultural studies* vont étudier les pratiques médiatiques individuelles sous l'angle de l'identité culturelle. Ces études vont donner lieu à des constats selon lesquels les messages médiatiques sont le fruit de processus d'encodage et de décodage individuels, mais influencés par les repères culturels. Stuart Hall (Hall, 1980) va mettre en valeur l'influence des références culturelles et du cadre de signification de l'individu sur sa compréhension du message, sur son choix de l'accepter ou de le refuser, en tout ou en partie (1980, 131, 134-138). Mais ces études se concentrent encore sur la réception comme un phénomène 1) individuel (un processus « interne » ou « psychologique »), 2) qui a lieu dans l'immédiat, soit au moment de l'exposition au message et 3) qui est « prédéterminé » par les outils de déchiffrement et les cadres culturels de la personne (Quéré, 1996, 35).

⁷³ Le terme « préhistoire » provient de Pierre Sorlin. J'y reviendrai.

« *audience* » et « *public* » qui sont privilégiés pour décrire respectivement le public des médias et le public politique. En français, du moins dans la tradition pragmatiste française des dernières décennies, on parle plutôt de « publics médiatiques » et de « publics politiques »⁷⁴.

La contribution des chercheurs qui s'intéressent aux liens entre le public médiatique et le public politique part du constat suivant, à la fois élémentaire et fondamental :

The analysis of 'audience' [public médiatique] and 'public' [public politique] [...] do not refer to wholly separate realities. In a thoroughly mediated world, audiences and publics, along with communities, nations, markets and crowds, are composed of the same people. This apparently banal observation is significant when we observe that it is commonplace to define audiences in opposition to the public. [...] [A]udiences are denigrated as trivial, passive, individualised, while publics are valued as active, critically engaged and politically significant (Livingstone, 2005c, 17)⁷⁵.

Il est intéressant de considérer l'évidence de cet énoncé. Dès le départ, les chercheurs réfléchissant sur le public ont posé comme condition de manifestation de ce dernier, la possibilité de communication par le biais de la presse et des médias (Dewey, Tarde, Habermas). Pourtant, cette idée que les publics politiques sont aussi des publics médiatiques semble avoir échappé pendant de longues années aux études en communication et en sociologie politique. De plus, l'existence de rapports de force entre les publics montre que la publicisation des enjeux jugés comme importants par des groupes passe par une lutte de pouvoir pour obtenir de la visibilité. Sans se replier sur une

⁷⁴ J'ai fait le choix de parler de publics médiatiques au lieu d'audiences, et de publics politiques au lieu de publics. Ce choix terminologique a l'avantage de rendre compte des liens étroits entre ces deux sortes de collectifs, de mettre en évidence l'aspect actif des audiences, et de faire le pont entre les disciplines. En d'autres mots, parler de publics médiatiques et de publics politiques, c'est faire davantage que de poser la question des rapprochements de ces deux collectifs; c'est affirmer en partant qu'ils sont liés. Cependant, ce choix a le désavantage de détonner par rapport au langage habituel des disciplines de la communication et de la sociologie politique respectivement. En effet, en communication, « public médiatique » est un terme qui apparaît comme un pléonasme; même chose en sociologie politique, où les publics sont politiques par nature.

Un travail de débroussaillage permettant une comparaison sémantique de ces termes dans différentes langues (français, anglais, danois, allemand, etc.) a été effectué par Meinhof (2005).

⁷⁵ Les mots en français entre crochets sont des ajouts de ma part.

vision média-centriste qui réduirait tout au rôle des médias⁷⁶, il est cependant difficile, aujourd'hui, de ne pas prendre en considération les médias dans notre compréhension de l'activisme et de la participation dans la sphère publique (Dahlgren, 2009, 2-3 ; Rieffel, 2005, 39). Les médias sont donc à la fois la plateforme qui permet aux groupes de faire connaître leurs revendications (de faire émerger des problèmes publics, des opinions publiques) et de rendre compte des actions des élus au pouvoir (la Publicité au sens habermassien du terme)⁷⁷.

Repenser les caractéristiques du public : l'apport de la sociologie de la communication

L'évolution des études sur la réception révèle un changement dans la façon de concevoir les audiences à chaque étape de leur expression⁷⁸. En tentant de déterminer si les audiences sont des publics au même titre que les autres publics (les publics dits « politiques »), l'étude de la réception en tant que phénomène collectif a contribué à repenser, ou préciser, les caractéristiques du public. Daniel Dayan (2000), notamment, dans sa réflexion sur les publics politiques et les publics médiatiques, a débuté un travail de conceptualisation du public en élaborant certaines de ses caractéristiques dans un texte portant sur ce qu'il a nommé les « presque-publics » de la

⁷⁶ Par exemple, les opinions des individus sont loin d'être calquées sur la façon dont les médias présentent les événements, mais reposent au contraire sur un grand ensemble de variables, dont les médias ne font qu'un parmi tant d'autres (Dahlgren, 2009).

⁷⁷ De surcroît, les médias sont la condition de possibilité d'émergence d'une conscience collective, une conscience nationale (Anderson, 2006 ; Tarde, 1989). Le rituel de la lecture du journal comme acte à la fois privé et collectif, lie les individus entre eux même s'ils vivent dans une société complexe et diversifiée et même s'ils ne se connaissent pas.

⁷⁸ Faire le choix de parler de récepteurs (*mass media*), de consommateurs (usages et gratifications), de pratiques individuelles d'encodage et de décodage (*cultural studies*) ou de conscience collective (publics) révèle des transformations importantes dans notre conception du phénomène.

De la même façon, l'usage des mots « audience » ou « public médiatique » doit faire l'objet d'attention car, outre les différences de terminologie liées aux traductions, le terme « audience » a certaines connotations. L'étude des audiences fait entre autres référence à l'étude statistique des cotes d'écoute, ramenant le phénomène de la réception médiatique à une question de chiffres et de profits. L'étude des publics, à l'opposé, fait référence aux processus et à l'activité des récepteurs comme groupe actif dans l'espace public.

télévision. Il a revu et précisé ces caractéristiques dans un second texte où il développe l'idée qu'un collectif d'individus, pour constituer un public (et non pas une foule, une communauté, une organisation, etc.), doit répondre à six critères (Dayan, 2005). Warner (2002), pour sa part, énonce que le public a sept caractéristiques. Les critères avancés par Dayan et par Warner peuvent être recoupés en sept catégories qui sont les suivantes :

- 1) *La création d'un public.* Pour Warner, un public n'est pas créé par une structure préexistante comme une institution ou une loi, mais est plutôt auto-créé (critère d'*auto-organisation*). Dayan précise, pour sa part, qu'un public n'est pas créé par un média ou un texte, mais par un enjeu (critère de *lien avec des problématiques*).
- 2) *La temporalité d'un public.* Pour Dayan, même si un public est toujours mouvant, il requiert une certaine stabilité, souvent amenée par une série d'enjeux successifs liés entre eux (critère de *stabilité*). De façon similaire, selon Warner, un public se bâtit par la circulation de son discours. La présence d'un texte ne signifie pas l'existence d'un public; c'est la présence successive de plusieurs textes qui crée le discours du public (critère de la *circulation réflexive du discours*).
- 3) *La condition d'appartenance à un public.* Dayan explique que les individus membres d'un public ne peuvent pas tout simplement « quitter » le public sans s'expliquer, puisque les membres d'un public, sans se connaître personnellement, ont des caractéristiques communes qui ne changent pas du jour au lendemain (critère d'*engagement*). De son côté, Warner observe que, si le discours du public s'adresse en principe à tout individu, il dépend cependant de canaux de communication préexistants, ce qui fait qu'il s'adresse à des gens ayant certaines caractéristiques communes (critère de *temporalité de la circulation*). De plus, pour Warner, afin de constituer un public, les individus membres ne doivent pas connaître l'ensemble des autres membres du public (critère de *lien entre étrangers*).
- 4) *L'activité d'un public.* Selon Dayan, un public doit performer pour être un public (critère de *performance*). Pour Warner, pour agir, un public doit avoir un discours qui circule de

façon ponctuelle, donc être relié à des problématiques actuelles (critère de *temporalité de la circulation*).

- 5) *Auto-conscience des membres d'un public*. Selon Dayan, le public est conscient qu'il existe, sinon il n'existe pas (critère de *réflexivité*). Warner croit, pour sa part, que les individus recevant le discours savent que ce dernier s'adresse à eux et à des étrangers en même temps, donc qu'ils font partie, avec d'autres individus, d'un public (critère d'*adresse personnelle et impersonnelle*). Warner pense également que le discours circule en réfléchissant sur lui-même (critère de *circulation réflexive du discours*)⁷⁹.
- 6) *L'existence de multiples publics*. Dayan écrit qu'un public performe devant d'autres publics (critère de *performance*), alors que Warner pense qu'un public se distingue d'autres publics (critère de *dimension poétique*). Ces deux perspectives conduisent à l'idée selon laquelle il y a de multiples publics qui peuvent coexister.
- 7) *Les particularités d'un public*. Dayan et Warner s'accordent sur le fait qu'un public a un style particulier, une vision du monde particulière, qui le différencie des autres publics (critère du *style d'interaction* pour Dayan, critère de la *dimension poétique* pour Warner). Les publics qui coexistent s'identifient donc par le biais de leurs différences par rapport aux autres publics.

Ces caractéristiques font passer le public comme bloc unique (Dewey, Park, Habermas) à un ensemble de publics qui ne peuvent exister sans la présence des autres groupes et sans se comparer à ceux-ci. L'apport de ces travaux est de reconnaître la multiplicité des publics. Dès que l'on conçoit que plusieurs publics coexistent, on peut commencer à concevoir que les publics ne

⁷⁹ Comme le dit Rémy Rieffel, « le public manifeste une certaine reconnaissance de lui-même. Il ne suffit pas d'affirmer que tant de milliers ou de millions de personnes ont vu telle émission ou lu tel article pour définir un public. Encore faut-il avoir le sentiment de participer avec autrui à ce moment privilégié : le public, en d'autres termes, doit se reconnaître comme tel, se doter d'une identité [...] » (Rieffel, 2005, 195).

seront pas nécessairement tous égaux et que leur présence simultanée dans l'espace public va causer des tensions, des confrontations, et des discussions.

Réflexions sur les publics

Les apports de Warner et de Dayan permettent également de comprendre ce qui semble à première vue être une contradiction entre les perspectives de Dewey, d'un côté, et de Park et d'Habermas, de l'autre⁸⁰. Si Dewey met en évidence l'aspect fluide et insaisissable du public, et Park et Habermas, sa stabilité, il ne faut pas voir ces perspectives comme étant en opposition l'une avec l'autre. Au contraire, il faut comprendre que le public est à la fois stable et fluide. Pour saisir cette antinomie, il peut être bénéfique de concevoir le public comme ayant une « préhistoire », comme le dit l'historien Pierre Sorlin⁸¹. Sorlin utilise le terme pour qualifier les publics culturels (de théâtre, de télévision, de radio, etc.) :

On cherche à savoir d'où provenaient les millions de lecteurs qui achetaient quotidiennement le *Daily Mail* ou le *Telegraph* en 1900 et on tente de montrer que des facteurs sociaux donnèrent naissance à un public. Et si ce dernier, loin d'avoir été créé par l'industrialisation, les villes et l'école, n'était que l'extension d'un public antérieur ? [...] En 1900, le quotidien n'a rien à voir avec son ancêtre de 1840, la politique a fait place au fait divers, la lecture à haute voix a disparu, et pourtant l'essentiel, qui est l'existence d'une masse de gens accoutumés au fait journalistique, se perpétue (Sorlin, 1992, 95).

⁸⁰ En effet, chez Dewey, le public est mobile et éphémère, alors qu'à la fois pour Park et pour Habermas, le public est relativement stable puisqu'il est unique et qu'il ne prend pas naissance en réponse à un problème spécifique. Plutôt, il existe au préalable et lorsque les problèmes surgissent, le public va agir de façon à les résorber. En d'autres mots, le public de Park et celui d'Habermas ont une certaine permanence. Les membres du publics font usage de la raison pour faire émerger une opinion publique (Habermas) ou leur volonté générale (Park) à chaque fois qu'ils le jugent nécessaire, c'est-à-dire à chaque fois qu'un problème survient dans l'espace public.

⁸¹ « L'idée que tout public, c'est-à-dire tout ensemble de personnes partageant le même type de divertissement ou le même moyen d'information ait une préhistoire ne surprendra pas des historiens », nous dit Pierre Sorlin dans son texte « Le mirage du public » (Sorlin, 1992, 94). Le terme « préhistoire » est ainsi utilisé une fois en passant; l'auteur ne s'y référera pas à nouveau, et il en fera encore moins un concept. Pourtant, ce terme me semble recéler beaucoup de potentiel d'analyse.

Rieffel interprète ainsi le terme « préhistoire » : « Le public a presque toujours une *préhistoire* : il ne se constitue pas *a priori*, ne se réunit pas uniquement autour de l'objet qui l'engendre, de manière spontanée. [...] Il n'est, en fait, que l'extension d'un public antérieur, potentiel » (Rieffel, 2005, 195). Ainsi, les publics sont fluides parce qu'ils se créent en lien avec des problématiques, comme Dewey le percevait déjà. Par contre, ils nécessitent quand même de ne pas se dissiper trop facilement. Les publics, en d'autres mots, peuvent disparaître lorsque leur présence n'est pas nécessaire (lorsqu'il n'y a pas de problématique à régler), mais ils sont alors dormants ou latents, et non pas morts⁸².

3. La publicisation des problèmes publics

L'action de publiciser renvoie aux théories de l'action collective, à l'analyse du cadrage et à la question des problèmes publics. Dès 1927, Dewey considérait que les publics et les problèmes formaient des couples (un public = un problème). Vers la fin du XX^e siècle, le développement des études sur l'action collective, le cadrage et la question des problèmes publics s'est accéléré. Les études sur les problèmes publics ainsi que les théories du cadrage ont mis en valeur la subjectivité des définitions des problèmes publics et l'importance d'un cadrage stratégique pour leur acceptation dans l'espace public et pour leur résolution. Le manque de concordance entre le cadrage des problèmes publics par les mouvements sociaux et le cadrage effectué par les médias de ces mêmes problèmes publics a aussi fait l'objet de recherches et de réflexions.

⁸² C'est aussi une conclusion de la thèse de Martin Normand, qui a étudié les cycles de mobilisation chez trois minorités linguistiques, soit les Franco-Ontariens, les Gallois et les Acadiens. Pour Normand, lorsque les minorités linguistiques sont satisfaites des progrès en matière de politique linguistique, ils « entrent en rémanence » où ils deviennent inactifs, jusqu'à la prochaine période de mobilisation (Normand, 2015).

Les publics et les problèmes publics

Hassenteufel reconnaît trois dynamiques à la publicisation d'un enjeu et sa mise à l'agenda : la mobilisation, la médiatisation et la politisation (Hassenteufel, 2010, 51-54)⁸³. Je me concentrerai sur les deux premières, car elles concernent de façon particulière les actions des groupes sur le terrain (mobilisation) et des médias d'information qui relaient ou non leurs revendications (médiatisation)⁸⁴.

Pour Dewey, les actions humaines ont parfois des conséquences sur les personnes directement concernées, et parfois des conséquences sur un ensemble plus grand de personnes : « [d]ans cette distinction, nous trouvons le germe de la distinction entre le privé et le public » (Dewey, 2005, 91). Un problème qui affecte un ensemble de personnes est un problème public. Le public, lui, est constitué de l'ensemble des personnes touchées par les conséquences indirectes d'une transaction entre des personnes (d'un problème) (2005, 95-98). On comprend ainsi que le public se crée pour répondre à un problème spécifique⁸⁵. Dans une perspective d'action collective, cependant, c'est le public qui fait émerger des problèmes. La publicisation d'enjeux considérés comme privés jusque-là relève de l'action collective des groupes⁸⁶. Aucun problème social n'est

⁸³ Un problème mis à l'agenda est un problème qui fait l'objet d'une intervention quelconque par les instances politiques (Hassenteufel, 2010, 50).

⁸⁴ La troisième concerne le rôle des hommes et des femmes politiques dans la mise à l'agenda.

⁸⁵ À la fois chez Habermas, Park et Dewey, les problèmes publics surgissent extérieurement au public. Chez Dewey, c'est le problème qui amène le public à se créer. Chez Habermas, les problèmes sont mis en évidence par les médias, par le biais de la Publicité, et le public agit pour y répondre. Park, lui, ne parle pas de problèmes publics, mais on suppose que la volonté générale du public, qui va mener à l'émergence de lois, est énoncée en réponse à des situations jugées problématiques. Chez ces auteurs, le public réagit plutôt qu'il n'agit.

⁸⁶ Il existe d'autres façons, pour un problème public, de se rendre à l'étape de la mise à l'agenda : ces derniers peuvent être « discrets », soit le fruit de négociations à huis clos ou sans grande visibilité médiatique; ou encore, ils peuvent être « contraints », c'est-à-dire non revendiqués par la population, mais plutôt le résultat de décisions gouvernementales (Hassenteufel, 2010, 55-56). Ces types de mise sur agenda s'éloignent cependant de nos préoccupations.

intrinsèquement public; il devient public lorsqu'un groupe décide de le rendre public et réussit à le cadrer de façon fructueuse. Ainsi, la violence conjugale a longtemps été considérée comme un problème privé, qui ne concernait pas l'ensemble de la population. Fraser montre comment, dans ce cas précis, seule une petite partie du public, un certain nombre de féministes, considérait que l'enjeu devait faire l'objet de discussions publiques. Le mouvement féministe a lutté pendant plus de 20 ans pour faire reconnaître la légitimité de ses revendications. Il s'est constitué en un contre-public qui élaborait des stratégies pour définir le problème de la violence conjugale et montrer combien il était répandu et important. C'est seulement à partir de ce moment que la violence conjugale a commencé à faire l'objet de discussions publiques et que le problème a été reconnu légitime dans l'espace public. Grâce à l'action du mouvement féministe, la violence conjugale est apparue comme étant un problème, dont la responsabilité de régler revenait à la société (Fraser, 1993, 129).

De cet exemple, nous pouvons tirer quelques enseignements. Dans un premier temps, on ne peut pas tenir pour acquis qu'un problème dit privé sera accepté comme un problème public. En effet, la frontière entre un problème considéré comme privé et un problème considéré comme public n'existe pas forcément : « there are no naturally given, a priori boundaries » (1993, 129). Les problèmes privés deviennent des problèmes publics grâce à l'action collective des groupes (Fraser, 1993, 129 ; Gusfield, 2009, 1-9). Dans un deuxième temps, pour qu'un problème devienne public, il faut avoir accès à la sphère publique ou à des arènes subalternes afin de permettre au groupe de s'organiser, de se faire entendre et d'être reconnu comme groupe légitime (Fraser, 1993, 118-121 ; Gusfield, 2009, 10-14 ; Hassenteufel, 2010, 53-54).

Dans un troisième temps, il faut aussi cadrer le problème de façon à convaincre la population générale que la situation est digne d'être du ressort du public (Fraser, 1993, 129). Selon

les auteurs, la construction d'un problème public se fait en provoquant un jugement moral eut égard à la situation que l'on veut dénoncer (Gamson, 1992, 31-58 ; Gusfield, 2009, 1-3 ; Snow et Bendford, 1988, 201-204). Dans un quatrième temps, les situations doivent être perçues comme des problèmes qu'il est possible de régler afin que ces situations deviennent légitimes du point de vue du public. En d'autres mots, elles doivent être cadrées de façon à permettre d'identifier à la fois une cible et une solution précises (Gamson, 1992, 59-109 ; Snow et Bendford, 1988, 200-201 ; Gusfield, 2009, 10).

Enfin, nous constatons que les deux premiers constats ont trait à *la nature et à l'émergence des problèmes publics*, qui sont tout aussi fluides que les publics eux-mêmes. Les deux derniers relèvent plutôt des conditions préalables à la *résolution des problèmes publics*. Tant la nature que l'émergence et la résolution des problèmes publics doivent donc nous concerner.

La nature et l'émergence des problèmes publics

Les problèmes publics sont cadrés d'une façon spécifique et subjective par les publics. Ainsi, plusieurs définitions possibles d'un problème sont disponibles, mais pour arriver à faire accepter le problème, le public en question doit lui trouver une définition qui correspond à ce que la société dans son ensemble accepte comme étant important pour assurer le bien commun de tous (Boltanski et Thévenot, 1991, 96-102). En d'autres mots, un problème qui ne cadre pas dans ce que la société admet comme étant digne d'un jugement moral – « cette situation est injuste », ou encore, « cela est mal (inacceptable) » – ne deviendra pas un problème public (Gamson, 1992, 31-58 ; Gusfield, 2009, 1-3 ; Snow et Bendford, 1988, 201-204 ; Hassenteufel, 2010, 54-55).

Dans *La culture des problèmes publics*, Joseph Gusfield (2009) entreprend la déconstruction du problème de l'alcool au volant pour montrer comment une situation *a priori*

privée s'est constituée en un problème public. La question qu'il pose dès la toute première page de l'ouvrage est la suivante : « comment et pourquoi la conduite d'une automobile sous l'emprise de l'alcool, acte accompli en privé, est-il un acte condamné en public? » (2009, 1). La réponse est que ce problème public a émergé comme tel à partir d'« opérations de construction » des accidents de la route comme d'un problème social dont il est la responsabilité de l'État de s'occuper (2009, 3). En d'autres mots, le problème a été cadré de manière telle qu'il apparaissait nécessaire de le résoudre. Ce n'est pas dans la nature même de la situation de l'alcool au volant d'être un problème public; plutôt, son émergence « résulte d'un processus de sélection d'une version de réalité au sein d'une multiplicité de réalités possibles et virtuelles » des causes des accidents de la route (2009, 3). Ainsi les problèmes publics sont tout à fait subjectifs : « [a]ucun problème n'est intrinsèquement public, du fait de propriétés spécifiques. Il n'existe pas de seuil objectif, mesurable (correspondant, par exemple, à un chiffre *n* de personnes touchées), à partir duquel un problème devient un sujet de préoccupations collectives » (Hassenteufel, 2010, 53). Les problèmes publics font l'objet d'une construction de la part des acteurs.

Ainsi, tous les problèmes sociaux ne sont pas construits comme des problèmes publics. Certains restent dans l'ombre et ne font pas l'objet de débat parce qu'ils sont résolus autrement. D'ailleurs, « [c]e qui peut être saillant et visible à un moment donné peut ne plus l'être à un autre moment. Les enjeux vont et viennent, apparaissent et disparaissent, croissent et décroissent dans l'attention publique » (Gusfield, 2009, 5), car « [l]a construction des problèmes a une dimension historique » (2009, 9). Un enjeu peut être vu comme un problème à une époque, mais pas à une autre. Plus encore, à une époque donnée, les différents groupes n'ont pas la même influence sur le public : en plus d'être tributaire d'époques et de contextes, l'émergence d'un problème public est aussi conditionnelle à leur « propriété », un concept qui « indique le pouvoir de décrire et de

prescrire un problème » par des groupes particuliers (2009, 14). En d'autres mots, dans l'espace public, que Gusfield nomme l'arène publique, les groupes n'ont pas tous le même pouvoir et ne luttent pas à forces égales (2009, 9). L'autorité des groupes change selon les époques et les problèmes. Les groupes plus influents ou plus puissants ont un avantage sur les autres dans la définition du problème public. Le groupe qui a la propriété du problème public est celui qui peut réussir à faire émerger le problème selon sa propre définition. En effet, il existe toujours nombre de définitions possibles, parmi lesquelles une sera mise de l'avant au détriment des autres (Gusfield, 2009, 10-12 ; Boltanski et Thévenot, 1991, 96-102).

La résolution des problèmes publics

Par ailleurs, pour que les problèmes publics qui émergent soient résolus de façon satisfaisante, certains éléments doivent figurer dans la définition du problème. Entre autres, la situation doit être vue comme problématique : « les questions d'égalité, de justice ou d'économie impliquent toutes des jugements de moralité sur le bien et le mal » (Gusfield, 2009, 10). Il est clair que pour qu'un problème passe de privé à public, il faut au préalable que les membres de la société le considèrent comme inacceptable ou condamnable. Jusqu'à ce qu'il arrive à définir la situation comme problématique, le groupe ne réussira pas à faire émerger ses revendications; le problème public de la violence conjugale décrit ci-haut en est un exemple.

Gamson (1992) précise les conditions préalables à l'engagement des individus. Il énumère trois composantes, soit l'injustice, l'agentivité et l'identité. Ces composantes ont trait aux diverses façons possibles de « cadrer » le problème⁸⁷. Pour Benford, il s'agit d'un 'interpretive schemata

⁸⁷ Ces trois composantes sont similaires, bien que non parfaitement équivalentes, aux trois tâches fondamentales de l'action collective (« *core framing tasks* ») identifiées par David A. Snow et Robert D. Benford (Snow et Benford, 1988). Ces dernières sont le diagnostic d'un problème (« *diagnostic framing* »), la solution proposée (« *prognostic*

that simplifies and condenses the “world out there” by selectively punctuating and encoding objects, situations, events, experiences, and sequences of actions within one’s present or past environments’ (Snow and Benford 1992, 137, cités dans Hunt, Benford et Snow, 1994)⁸⁸.

En revanche, afin que les gens se mobilisent, il faut qu’ils ressentent une émotion particulière. Pour Gamson, une situation inéquitable, au sens où la définit Gusfield, peut engendrer diverses émotions comme le cynisme, l’ironie, la résignation, ou le sentiment d’injustice. Mais parmi ceux-là, seul le sentiment d’injustice va mener à l’action collective (Gamson, 1992, 31-32). Les trois premières émotions vont mener l’individu à se retirer de la vie publique, alors que

framing ») et la façon d’engager la population envers le problème (« *motivational framing* ») (Snow et Benford, 1988, 199). Felstiner, Abel et Sarat parlent pour leur part de *naming* – la transformation d’une situation en une situation inacceptable –, de *blaming* – l’identification d’un coupable –, et de *claiming* – la formulation d’une revendication (Hassenteufel, 2010, 54-55).

⁸⁸ Le cadrage, concept d’abord popularisé par Goffman (Goffman, 1986) est abondamment utilisé dans les études sur l’action collective et dans les études sur les médias d’information. Le cadrage tel que conçu par Goffman s’appliquait d’abord et avant tout à l’utilisation qu’en faisaient les individus en situation d’interaction, dans une perspective d’interactionnisme symbolique. Pour Gamson (Gamson, 2012), le cadrage est un processus davantage qu’un résultat figé. Il y a pour lui une certaine ambiguïté dans les cadres de Goffman, qui parle d’expériences qui sont cadrées tout en disant aussi que les individus cadrent leur expérience (2012, 67). Cette ambiguïté est vue par Gamson comme permettant de mettre en valeur l’aspect complexe des processus de cadrage ainsi que les possibilités multiples d’encodage et de décodage :

Une analyse culturelle nous indique que notre monde social et politique est « cadré », que les événements auxquels nous avons accès sont pré-organisés et ne nous parviennent pas dans une forme brute. Mais nous sommes par ailleurs des « processeurs » actifs : si encodée soit la réalité, différentes manières de la décoder s’offrent à nous. L’extrême vulnérabilité du processus de cadrage en fait un lieu de luttes potentielles et non pas une contrainte de plomb à laquelle nous devrions tous nous soumettre (2012, 67).

C’est cette compréhension de la théorie des cadres de Goffman qui ouvre la porte à une utilisation dans les études sur les mouvements sociaux. C’est là que la question de l’agentivité soulevée par Gamson prend son sens. Les gens peuvent « questionner ce qui va de soi, [...] remettre en cause les évidences du sens commun sur la politique » (2012, 66). D’ailleurs, si Goffman jugeait qu’il ne faisait pas de sociologie politique, plusieurs jugent qu’indirectement, sa conception du cadrage ouvre la porte à une théorisation politique (Gamson, 2012 ; Cefaï, 2007). La portée politique de son œuvre est aussi comprise dans le sens où « [i]l s’intéressait aux conditions dans lesquelles les gens deviennent conscients des inégalités et des différences » (Gamson, 2012, 58), et il prenait pour objet d’étude des situations jugées triviales par d’autres, mais qui, pour lui, étaient porteuses de sens civique (manifestations, discussions en face à face, etc.) (Cefaï, 2007, 549-554).

Nina Eliasoph préfère pour sa part parler de « *footing* » pour rendre compte à la fois des mots et des langages utilisés, et de leurs contextes, car elle dénote que « [c]ertains langages ne sont utilisés que par certains groupes et dans certains contextes » et aussi que « [l]e même langage peut avoir des significations différentes dans des contextes différents pour des groupes différents » (Eliasoph, 2003, 259-261).

l'injustice est particulière : « injustice focuses on the righteous anger that puts fire in the belly and iron in the soul. Injustice [...] is a hot cognition, not merely an abstract intellectual judgment about what is equitable » (1992, 32). L'injustice est donc la première de trois composantes nécessaires au cadrage de l'action collective pour Gamson (1992, 7). Felstiner, Abel et Sarat proposent une approche semblable. Pour eux, il s'agit de transformer une situation vue comme normale en une situation perçue comme « offensante », ce qu'ils nomment l'étape du « *naming* » (Hassenteufel, 2010, 54-55). L'une des tâches fondamentales de l'action collective de Snow et Benford (Snow et Bendford, 1988), le cadrage motivationnel, nécessite aussi de poser un jugement moral sur le problème en question (1988, 201-204)⁸⁹.

La composante de l'agentivité de Gamson réfère à la capacité d'action des groupes. S'il n'y a pas de solution en vue, il est inutile de s'engager. Les gens sont occupés à vivre leur vie quotidienne: « rarely do people have an opportunity to engage in activity that challenges or tries to change some aspect of this pattern – what Flacks calls 'making history' » (Gamson, 1992, 59). De plus, les structures et la culture des médias d'information font en sorte de limiter la participation, en particulier celle de la classe populaire. L'engagement se produit lorsque le sentiment de la possibilité de faire une différence émerge (1992, 59-63). Le cadrage motivationnel de Snow et Benford (Snow et Bendford, 1988), s'il servait à engager la population envers le problème par le biais d'un jugement moral, sert aussi à cadrer le problème de façon à ce qu'il soit possible de le résoudre (1988, 201-204). Comme chez Gamson, si le problème est vu comme étant trop catastrophique et sans espoir (fatalisme), la mobilisation ne suivra pas. Si le problème est

⁸⁹ On pourrait ajouter, ici, qu'il faut que la population générale soit touchée directement par le problème, ou sinon, soit en mesure de s'imaginer dans la peau de ceux qui le sont. C'est ce que Boltanski et Thévenot appellent la sympathie du spectateur (Boltanski et Thévenot, 1991, 77-78).

inaccessible à la majorité de la population, la participation potentielle sera également considérablement réduite (1988, 204). Chez Felstiner, Abel et Sarat, c'est la requête (le *claiming*) qui consiste à revendiquer clairement une solution (Hassenteufel, 2010, 55). De plus, une seconde tâche identifiée par Snow et Benford, soit le pronostic, consiste en la suggestion de solutions et plus précisément, de tactiques, stratégies et cibles (Snow et Benford, 1988, 201). Il s'agit de donner l'impression qu'il est possible de remédier au problème, et que la population a un rôle à jouer dans sa résolution. Snow et Benford mettent en valeur le fait que si les enjeux sont cadrés de façon trop technique ou spécialisée, la majorité de la population se trouvera exclue de la lutte (1988, 201).

Enfin, la composante de l'identité de Gamson réfère à l'identification d'une cible ou d'un adversaire qui produit une situation mettant en scène un « nous » et un « eux ». C'est ce que Felstiner, Abel et Sarat nomment l'accusation (le *blaming*) (Hassenteufel, 2010, 55). Or, si les membres de la société ont l'impression que la situation échappe à leur contrôle ou qu'ils ne peuvent pas identifier en les responsables, leur motivation à participer à un mouvement de revendication sera plus faible. Une cible claire, ou l'identification de coupables, peut renforcer le sentiment d'injustice surtout si les individus perçoivent des intentions malicieuses. Par contre, si la cible est trop abstraite, les sentiments de colère et d'injustice ne peuvent se canaliser et vont devenir diffus. Comme le souligne Gamson, « When we see impersonal, abstract forces as responsible for our suffering, we are taught to accept what cannot be changed and make the best of it » (Gamson, 1992, 32). Identifier une cible revient donc à s'identifier en opposition à un adversaire. Chez Snow et Benford, c'est la tâche du diagnostic qui sert à identifier le problème et à attribuer le blâme à une personne ou à une institution (Snow et Benford, 1988, 200). Tant pour Gamson que pour Snow et Benford, il faut être en mesure de cibler des responsables pour assurer la résolution du

problème. En somme, pour l'ensemble des auteurs susmentionnés, pour devenir source d'un débat, le problème doit aussi donner l'impression d'être potentiellement réglable (Gusfield, 2009).

Le cadrage médiatique

À la fois chez les groupes en position de revendication et dans les médias, les situations sont cadrées de façon spécifique, dans le but d'accomplir des objectifs particuliers. Mais le cadrage médiatique ne correspond pas toujours au cadrage des acteurs sur le terrain. Parfois, les disparités entre les deux processus peuvent créer des phénomènes de dissonance et même dénaturer la position des acteurs. Ce jeu entre acteurs et médias d'information, entre cadrage sur le terrain et cadrage médiatique, est un aspect central de l'action collective (Neveu, 1999, 53-56). Si les médias d'information sont dépendants des acteurs pour trouver des sujets à couvrir, les acteurs sont beaucoup plus dépendants des médias pour assurer la visibilité de l'enjeu qu'ils souhaitent projeter dans l'espace public. Il s'agit d'un rapport de pouvoir asymétrique et les médias détiennent le gros bout du bâton dans cette relation (Gamson et Wolfsfeld, 1993, 116).

Les définitions du phénomène de cadrage médiatique sont multiples. Pour circonscrire les processus de cadrage et les différencier de la mise à l'agence (*agenda-setting*), je me réfère à la définition suivante de Shah et coll. selon laquelle il s'agit d'un processus qui vise à donner du sens à un enjeu politique ou un événement. C'est « the process by which meaning is given to an account of a political issue or event. It is the result of the complex interplay among political elites, individual journalists, news organizations, professional norms and practices, and the broader culture or ideology » (Shah, McLeod, Gotlieb et Lee, 2009, 86). Cette définition montre que les processus de cadrage médiatique suivent des logiques qui diffèrent de celles du cadrage effectué par les mouvements sociaux. Les journalistes cadrent des « occurrences à l'état brut » (Gamson, 2012, 69) pour les rendre accessibles à leur public, une opération subjective (Gamson, 2012, 70).

De plus, les médias peuvent utiliser des cadres particuliers afin de simplifier l'information et rendre compte de façon succincte des enjeux et événements (Trimble et Sampert, 2004a). En effet, selon Macé, « [l]es médias de masse ont pour particularité d'être à la fois la scène et l'un des acteurs de la sphère publique ». Ils en seraient la scène principale parce que les débats publics passent aujourd'hui par une « *médiation médiatique* quasi obligée qui s'impose à tous les acteurs pour l'accès à la sphère publique », et ce passage quasi obligé pousserait justement les médias de masse à « en [devenir] aussi un des principaux acteurs, y développant leurs propres logiques d'actions qui sont celle d'industries culturelles » (Macé, 2005, 43, italiques de l'auteur).

Le processus de cadrage médiatique est donc complexe. L'un des problèmes liés à celui-ci est que la présentation de nature épisodique des informations attire davantage l'attention du public qu'une présentation axée sur des thématiques (de Vreese, 2005). Ainsi, les mouvements sociaux peuvent voir leurs actions cadrées par les médias de façon à les dénuder de leur complexité ou les décontextualiser (Eliasoph, 2003, 255-258). En fait, la forme épisodique rend difficile l'élaboration d'un cadre, quel qu'il soit, car l'information est principalement centrée sur des exemples concrets et actuels au détriment du sens et de son contexte (Gamson, 1992, 34-35, 2012, 71). De façon plus précise, Gamson explique que l'effet de cette situation peut affecter la cohérence d'un cadre sur le long terme : « [t]he preoccupation with immediacy results in a proliferation of fleeting, ephemeral images that have no ability to sustain any coherent organizing frame to provide meaning over time » (Gamson, 1992, 34).

Par ailleurs, des éléments structuraux (propriétaire du média, public cible, liens avec des idéologies ou partis politiques, etc.) et dynamiques (la couverture des nouvelles et le style d'écriture) influent sur les cadrages choisis par les médias. Selon Gamson et Meyer, « different

media reach distinct publics, conveying potentially contradictory messages about urgency, issues, and efficacy » (Gamson et Meyer, 1996, 287). En effet, les médias diffèrent de par leur taille, leur public, leur importance aux yeux des mouvements sociaux, mais également par rapport aux valeurs journalistiques vers lesquelles ils tendent (par exemple, information ou divertissement) ainsi que l'importance qu'ils accordent à l'image. Les mouvements sociaux tentent aussi de discerner quels cadres vont résonner davantage chez les audiences, ce qui peut aussi changer d'un média à l'autre (Hunt, Benford et Snow, 1994, 199-201 ; Eliasoph, 2003, 242-247, 255). Ces influences représentent des contraintes supplémentaires sur les mouvements sociaux et complexifient de façon considérable leur travail; ainsi, tous ces facteurs auront un impact sur la façon dont un mouvement va décider de cadrer son message. Les acteurs peuvent décider de diluer leur message s'ils savent que cela leur rapportera, par exemple, une couverture nationale en retour. Ou encore, ils peuvent choisir de mettre l'accent sur le spectacle, la confrontation ou l'émotion pour se tailler une place dans un média axé sur l'image, ou encore privilégier l'appel à une célébrité pour le représenter devant un média qui met l'accent sur le divertissement (Gamson et Wolfsfeld, 1993, 123-125).

En général, plus un mouvement est établi, organisé et a des ressources, plus il satisfera les besoins des entreprises médiatiques et plus il réussira à recevoir une couverture médiatique. Un mouvement social sera dans une meilleure position s'il pratique une certaine division du travail et alloue des ressources spécifiques aux médias. En effet, les mouvements doivent rivaliser avec des acteurs souvent plus « sophistiqués » tels que les instances politiques au pouvoir et des groupes organisés, qui ont davantage de ressources. Enfin, plus les demandes d'un mouvement sont restreintes et ciblées, plus il a de chances d'être couvert de façon à attirer la sympathie du public.

Réflexions sur les problèmes publics

La perspective qui considère les publics comme l'expression d'une réaction à des problèmes publics, dont chez Dewey, révèle une perception différente de l'agentivité des groupes, par rapport à la perspective qui considère que les problèmes publics émanent des publics eux-mêmes, comme chez Fraser ou Gusfield. Cela étant dit, ces perspectives ne s'opposent pas vraiment. Certaines situations ou certains événements peuvent faire émerger un problème public, ce qui, en retour, va faire réagir des publics. Dans d'autres cas, un groupe va lutter pour faire jaillir de l'ombre ce qu'il considère être une problématique d'ordre public – c'est peut-être le cas par excellence des minorités. Dans tous les cas, le fait que le problème soit considéré comme public reste subjectif, dans le sens où ce n'est pas leur valeur intrinsèque qui en fait un problème public; tout problème public est en fait une construction de la part d'acteurs. La définition précise que l'on fera d'un problème va être déterminée par des rapports de force entre les groupes qui luttent pour faire accepter leur définition (Gusfield, 2009). Les études sur l'action collective montrent en effet que l'arrivée d'un problème public est une question qui n'est jamais résolue d'avance : de nombreux facteurs influencent la possibilité, pour un problème social, de se retrouver dans l'arène publique.

Par ailleurs, le jeu entre les phénomènes de cadrage des mouvements sociaux et de cadrage médiatique, on le devine, est un élément clé pour comprendre comment des publics (minoritaires de surcroît) peuvent réussir à rendre leurs préoccupations légitimes aux yeux de la population générale. Un problème public peut se retrouver défini de façon différente, et couvert avec des intensités différentes d'un média à l'autre, dépendamment de la mission, du public, et des valeurs de chacun de ces médias.

4. Problématique

Parler d'espace public, de publics, ou de problèmes publics ramène à des façons de penser les publics qui peuvent être assez différentes. Ainsi, la terminologie utilisée par les auteur(e)s détermine le regard qu'ils posent sur les questions en lien avec tout ce qui est « public ». Si l'on met l'accent sur les espaces, on s'intéresse aux conditions (extérieures aux publics) qui permettent la discussion politique et la démocratie. Les auteurs qui parlent de publics vont plutôt tenter d'établir ses caractéristiques – actif ou passif, stable ou fluide –, alors que la sociologie de la communication, qui s'intéresse à ses propres publics, va se questionner par rapport aux éléments caractéristiques des audiences. Parler de problèmes publics vient encore plus explicitement montrer la capacité d'action des publics *en situation*, dénotant implicitement la croyance que les publics sont actifs. Cela contribue à faire ressortir leurs stratégies, leurs tactiques, et les moyens qu'ils prennent pour arriver à leurs fins.

Les concepts liés au public permettent aussi de comprendre l'action des minorités autrement. Ces dernières luttent pour faire accepter leurs revendications comme légitimes auprès de la population générale. Les batailles que mènent ces groupes rappellent que l'espace où coexistent les publics est foncièrement inégalitaire même s'ils ne le savent pas toujours de façon consciente. En ce sens, ce n'est que par l'action des publics que l'espace public peut évoluer vers son idéal d'égalité et de justice. Ainsi, l'étude des concepts d'espace public, publics et problèmes publics permet d'identifier plusieurs pistes pour réfléchir au problème qui m'occupe, soit les façons dont des groupes défavorisés ou minoritaires peuvent réussir à faire entendre leurs préoccupations auprès de la population générale.

Questions de recherche

Mon objectif principal est de comprendre comment les publics minoritaires ont contribué à transformer un enjeu environnemental qui les concernait en problème public. Ma question de recherche générale suivante, *Comment l'enjeu du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick s'est-il transformé en problème public?*, comprend deux objectifs liés à l'étude de l'enjeu du développement du gaz de schiste sous l'angle des publics défavorisés.

D'abord, je veux analyser les opérations de construction de la part des groupes concernés pour faire de cet enjeu environnemental un problème public. Par « opérations de construction », je me réfère au cadrage utilisé par les groupes pour parler de l'enjeu, mais aussi aux autres choix comme à quels publics ou interlocuteurs ces groupes se sont adressés et par le moyen de quels médias. Ma première sous-question est la suivante : *Par quelles opérations de construction de la part des acteurs sur le terrain la question du développement du gaz de schiste a-t-elle acquis (ou non) le statut de problème public? Comment a-t-elle été cadrée par les publics minoritaires? Quels publics ont été visés par les acteurs et dans quels espaces publics?*

Ensuite, je veux comprendre quel impact ces choix ont eu sur la légitimité accordée à chacun des enjeux dans l'espace public. Par impact, je ne me réfère pas aux résultats de cette lutte (résolution ou non du problème), mais à la capacité des publics minoritaires de rendre leurs enjeux légitimes aux yeux de la population générale. Ma deuxième sous-question est : *Comment le problème du développement du gaz de schiste est-il apparu dans les espaces publics mobilisés? La lutte contre le développement du gaz de schiste telle que cadrée par les publics minoritaires a-t-elle reçu la visibilité espérée? Comment est-ce que les préoccupations des publics minoritaires ont été reprises par les médias généralistes? Est-ce qu'elles ont fait l'objet de nouvelles opérations de construction de la part des professionnels de l'information?*

Ces questions mettent en valeur l'aspect subjectif des problèmes publics qui réussissent à s'imposer dans l'espace public, qui est lui-même foncièrement inégalitaire. Dans le prochain chapitre, j'expliquerai la méthodologie que je compte utiliser pour réussir à capter ce jeu entre divers publics minoritaires et entre ces groupes et les médias qui ont publicisé leurs revendications.

CHAPITRE III : CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre porte sur ma démarche méthodologique ainsi que sur les techniques de collecte de données et d'analyse que j'ai utilisées afin de réaliser cette thèse. Choisir d'étudier la lutte contre le développement du gaz de schiste à partir des concepts de public, d'espace public, et de problèmes publics oblige à prendre certaines décisions générales d'ordre méthodologique. J'ai choisi une approche qualitative afin de travailler de manière inductive. Mon but était de mieux saisir l'opinion des publics, comprendre leurs actions et leurs prises de position, et ce, afin d'en arriver à comprendre comment ils ont construit le problème public du gaz de schiste. À l'instar de quelques travaux sur les publics, j'ai choisi de faire une enquête de terrain⁹⁰. À titre d'exemple, dans le cas des mouvements sociaux, des entretiens avec des acteurs clés (tels que des organisateurs et des porte-paroles) permettent de cerner les choix et les stratégies des groupes de revendication (les processus de construction d'un problème public).

Je voulais également comprendre comment le problème public avait infiltré les médias et comment il s'était transformé à la suite du processus de cadrage médiatique. Le processus de cadrage médiatique a surtout été étudié par le biais d'analyses de contenu. Au Canada, on peut prendre en exemple les études de Trimble et Sampert (2004b), Gingras (1996) ou Goodyear-Grant (2013), qui portent sur le cadrage médiatique d'événements politiques comme les élections.

Pour pousser la réflexion plus loin et pour comprendre les rapports entre les mouvements sociaux et les médias, mon étude de la construction d'un problème public contient à la fois des

⁹⁰ On peut penser aux études de Gamson (groupes de discussion) ou de Eliasoph (ethnographie) comme exemples d'études empiriques sur des publics (Gamson, 1992 ; Eliasoph, 2003).

entretiens individuels avec les journalistes et avec les acteurs-clés des mouvements contre le gaz de schiste dans le comté de Kent et une étude de contenu des médias. Cette stratégie permet de voir quels sont les cadres utilisés, mais aussi comment s’opèrent les processus de cadrage et quelles logiques ce processus suit.

1. Paradigme de recherche

Je puise ma conception de la recherche d’une approche critique du réel et du lien entre le terrain et les participants (Guba et Lincoln, 2004, 26). Cette approche guide la méthode que j’ai choisie, ainsi que mes techniques de collecte de données et d’analyse (2004, 17). Ma posture critique est aussi influencée par les paradigmes de recherche autochtones. Sans vouloir m’approprier une vision du monde qui ne m’appartient pas – je ne suis pas Autochtone –, j’ai cependant voulu en apprendre davantage sur de tels paradigmes de recherche puisqu’une partie de ma recherche avait lieu en collaboration avec une population autochtone. Le paradigme de recherche dont j’ai choisi de m’inspirer est celui présenté par Shawn Wilson (2008)⁹¹. Il s’est avéré une source d’inspiration pour penser la recherche autrement, que cette recherche soit menée sur des sujets touchant les Premières Nations ou non. Le paradigme consiste en un ensemble de valeurs que le chercheur doit respecter. Cet ensemble de valeurs m’a semblé tout indiqué pour toute chercheuse, mais plus encore pour celle qui travaille avec des groupes minoritaires ou défavorisés.

Selon Maxwell, il importe de penser à la réalité « complexe et changeante » entre le chercheur et la population étudiée (Maxwell, 1999, 123). Pour Hammersly et Atkinson, cités dans Maxwell, « une fois que nous abandonnons l’idée selon laquelle la dimension sociale de la recherche peut être annulée ou évitée en devenant une “mouche sur le mur” ou un “participant à

⁹¹J’ai aussi pris connaissance du protocole de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) sur la recherche autochtone (CRSH, 2019).

part entière” », le rôle du chercheur comme participant actif au processus de recherche devient clair (1999, 123). Dans un texte novateur, Amélie Champagne et Laurence Clennett-Sirois argumentent les bienfaits de la mise en avant des émotions dans la recherche : celles des participants, certes, mais aussi celles du chercheur, une posture qui « requiert, de la part du chercheur, une participation subjective, une reconnaissance de ses émotions et un certain investissement de soi lors de la collecte de données » (Champagne et Clennett-Sirois, 2016, 87). Les émotions ont pour avantage de permettre au chercheur de comprendre la réalité de son terrain de l’intérieur, mais également de faciliter l’ouverture et la confiance des participants, en se mettant sur un pied d’égalité avec eux (2016, 87-91). Les auteures observent que les chercheurs évitent habituellement de consigner leurs émotions, mis à part dans un journal de bord qui ne sera jamais rendu public. Elles suggèrent que les émotions ont toujours été présentes dans la recherche; parfois niées, parfois contrôlées et parfois utilisées dans le but d’obtenir la confiance de leurs participants. Leur pari est que l’immersion du chercheur dans son terrain et la prise de conscience des émotions engendrées peut permettre d’accéder à une réalité autrement négligée et peut ainsi « enrichir l’analyse d’une dimension macrosociologique située sur les structures et les positionnements sociaux » (2016, 94).

Le paradigme critique assume que la « réalité » étudiée a été façonnée par des facteurs sociaux, culturels et politiques qui sont cristallisés dans les structures de la société d’aujourd’hui (Guba et Lincoln, 2004, 26). Un tel paradigme met l’accent sur la compréhension de la réalité observée dans un contexte qui doit être situé historiquement (2004, 32). Ainsi, l’approche critique tend à étudier la production de structures, de processus et de pratiques de pouvoir, d’exploitation, et d’agentivité (Bartlett et Vavrus, 2017, 39), et ce, comme si elles étaient vraies (Guba et Lincoln, 2004, 27). Les perspectives critiques peuvent également avoir le souci d’habiliter les individus

dans le but de transcender les contraintes auxquelles ils font face par le biais de la race, de la classe et du genre (Creswell, 2013, 30). Dans ce paradigme, les valeurs du chercheur jouent un rôle de médiateur dans la compréhension de la réalité observée. Le chercheur entretient une relation dialogique et dialectique avec la population étudiée et ce, en vue de transformer la mécompréhension et l'ignorance ainsi que de proposer une compréhension plus éclairée des situations ou des acteurs (Guba et Lincoln, 2004, 26).

Pour concrétiser les postulats de cette approche critique, j'ai puisé dans deux approches supplémentaires : tout d'abord, le paradigme de recherche autochtone proposé par Shawn Wilson (2008), et de façon complémentaire, le protocole de recherche de l'Alliance de recherche université-communauté sur les Savoirs de la gouvernance communautaire (ARUC) de l'Université d'Ottawa (Johnson, 2014) dirigée par Linda Cardinal, dont j'ai fait partie en tant que stagiaire de recherche⁹². Ces deux approches ont été élaborées dans le cadre de recherches portant sur des groupes minoritaires : dans le cas de Wilson, il était question des groupes autochtones et dans le cas de l'ARUC, il s'agissait des minorités francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Les paradigmes de recherche autochtones s'insèrent bien dans un paradigme critique et portent une attention encore plus profonde à la subjectivité et à la relation entre le chercheur et la population étudiée. Les postulats mis de l'avant par l'ARUC, pour leur part, se concentrent sur le rapport avec la communauté dans les étapes de la recherche.

Dans une perspective autochtone, la « relationalité » prend une très grande place parmi les diverses considérations du chercheur. Ainsi, les relations que le chercheur entretient avec les gens

⁹² Si je m'inspire de l'approche de l'ARUC, cette dernière allait cependant beaucoup plus loin que la mienne dans le rapport aux communautés, puisqu'elle faisait de la « co-construction » de savoirs : chaque projet de recherche était mené par un co-chercheur universitaire et un co-chercheur communautaire. Je n'ai pas la prétention d'avoir mené ce type de recherche collaborative, mais je m'en suis néanmoins inspirée pour penser mon rapport avec mes participants.

sont importantes, mais cela signifie aussi que l'objectivité n'est pas vue comme un but valide ou réaliste. En effet, le chercheur « ne sait pas ce qu'il ne sait pas » : il est en relation avec son objet d'étude et ses participants, et cette relation demande qu'il soit conscient de sa subjectivité et du fait qu'il existe des angles morts à ses connaissances⁹³. En d'autres mots, l'authenticité est un critère plus important que l'objectivité dans ce paradigme autochtone. Plutôt que de viser la triangulation des données, un tel paradigme tend vers la circularité; c'est-à-dire qu'au lieu de se poser la question de savoir si la recherche est fiable, il se demande si elle est relationnelle (Wilson, 2008, 100-101). Elle doit, plus précisément, rendre justice à la « responsabilité relationnelle », ce qui implique de rester fidèle aux relations entre le chercheur et les participants ainsi qu'aux voix des participants. Le protocole de recherche de l'ARUC remet aussi en question l'objectivité de la recherche, en proposant que le point de vue du chercheur universitaire ne soit pas le seul point de vue à considérer dans la recherche (Johnson, 2014). Ces deux paradigmes impliquent aussi que le chercheur a une responsabilité envers la communauté qui a participé à sa recherche : la recherche doit bénéficier à cette dernière (Wilson, 2008, 101-102 ; Johnson, 2014).

Wilson conçoit quatre étapes de la recherche qui se rejoignent dans une conception circulaire, où la responsabilité relationnelle doit primer : le choix du sujet de recherche, la collecte des données, l'analyse, et la présentation des données (Wilson, 2008, 107). La recherche est donc cérémoniale, contrairement aux paradigmes de recherche dominants blancs qui sont davantage linéaires. Ce n'est pas l'individu chercheur qui est au centre du programme, mais bien les relations entre chercheur et participants, avec la terre, entre les histoires et les faits recueillis durant la collecte de données (2008, 127). Enfin, l'approche critique inspire aussi d'autres thèmes de

⁹³ Du même coup, il n'est pas possible, dans une perspective autochtone, d'éliminer les émotions en recherche.

recherche, car celle-ci s'effectue non pas *sur* les populations autochtones, mais *avec* elles. Elle doit aussi permettre de déconstruire des systèmes et engendrer une capacité de changement dans les communautés (2008, 108-110).

En ce qui concerne la collecte de données, Wilson rappelle qu'à l'instar de Christophe Colomb, les chercheurs ne découvrent rien; ils prennent simplement conscience de réalités qui existaient déjà. Ainsi, les « données » qu'ils recueillent ne leur appartiennent pas (2008, 114-115). Dans une perspective autochtone, il faut aussi garder une vue d'ensemble lors de l'analyse. En effet, sortir les éléments de leur contexte risque de détruire les relations que les chercheurs et participants entretiennent entre eux. En d'autres mots, la relationalité se retrouve tant dans les réponses des participants autochtones que dans le travail de mise en commun des réalités par le chercheur, puisque la recherche dans un paradigme autochtone est cérémonielle. Elle implique de mettre en lumière les relations que les éléments, les idées et les personnes entretiennent entre elles et avec la terre (2008, 118-122). Enfin, le chercheur doit présenter ses données de façon à ce qu'elles soient accessibles à la communauté. Il doit rester fidèle à ses participants et à la communauté, mais aussi à lui-même. La présentation des résultats fait partie de la recherche, puisque le va-et-vient entre chercheur et communauté permet au chercheur de prendre conscience de la signification de ses données (2008, 122-125). De façon similaire, l'ARUC fait de la « co-construction » de savoirs, dans une optique qui rappelle que la connaissance n'appartient à personne et que « connaissance » est synonyme de « pouvoir ». Ainsi, il importe de redonner les connaissances acquises à la communauté pour qu'elle puisse en profiter (Johnson, 2014, 8). Cette perspective rappelle que, dans une perspective de recherche collaborative, la recherche est « un processus et un bien commun » (2014, 9).

2. L'étude de cas

Le fait de situer historiquement une recherche est vu de façon positive dans le contexte d'un paradigme critique (Guba et Lincoln, 2004, 32). L'étude de cas s'y prête bien, puisque le contexte y est considéré comme ayant un rôle important par rapport aux éléments étudiés dans le cas. De façon plus précise, l'approche méthodologique que j'ai choisie, soit l'étude de cas comparative, est explicitement guidée par le paradigme critique. Elle accorde beaucoup d'importance aux forces et aux circonstances historiques, matérielles et structurelles (Bartlett et Vavrus, 2017, 39-40).

La lecture d'ouvrages méthodologiques peut parfois être déconcertante. Un sujet de recherche, aussi dynamique et vivant soit-il, se voit souvent submergé, avalé par des considérations méthodologiques qui donnent souvent l'impression d'aplatir le projet, de le rendre statique et figé. Certains des textes classiques sur l'étude de cas ne font pas exception (Yin, 2009 ; Stake, 1995). Ceux-ci souffrent de défauts importants. D'un côté, ils inscrivent l'étude de cas dans une conception de la science à laquelle elle ne correspond tout simplement pas; on tente de rapprocher cette méthodologie des méthodes quantitatives le plus possible, le tout dans le but de rendre l'étude de cas plus « légitime » auprès des tenants du post-positivisme (Yin, 2009). De l'autre côté, ils conçoivent l'étude de cas comme ayant des limites importantes sur le plan de l'analyse et de la comparaison, puisqu'ils la voient comme une méthodologie ne pouvant pas mettre en rapport les réalités intersubjectives des phénomènes étudiés, dans une perspective interprétative (Stake, 2006, 1995).

L'étude de cas est définie, de façon classique, comme l'étude d'un système, comprenant un ou des cas, bien délimités et entourés d'un contexte. Il s'agit d'étudier ce système dans toute sa

complexité, sa richesse et son unicité. Par exemple, elle est définie par Creswell, qui se base sur des ouvrages de Robert Yin et de Robert Stake, comme une méthodologie qui

Explores a real-life, contemporary bounded system (a *case*) over time, through detailed, in-depth data collection involving *multiple sources of information* [...] The unit of analysis in the case study might be multiple case (a *multiple* study) or a single case (a *within-side* study) (Creswell, 2013, 97; italiques de l'auteur).

Les ouvrages classiques sur l'étude de cas nous indiquent aussi que cette démarche demande un travail de contextualisation tant physique (géographique) que socio-historique, ainsi que l'utilisation d'une mixité de méthode de collectes de données afin de rendre compte de la complexité de la situation étudiée. Elle doit s'appuyer sur une variété de méthodes complémentaires, car son but est, plus que toute autre approche sociologique, d'analyser en profondeur un ou des cas d'un point de vue holistique (Creswell, 2006, 61-64).

L'étude de cas est aussi définie comme une approche qui peut parfois être essentiellement descriptive (la monographie). Selon cette définition, il n'est pas intrinsèque à l'étude de cas de contenir une dimension analytique (Yin, 2009, 19-20 ; Stake, 1995, 40-43). Tout en mettant l'accent sur la richesse des cas, cette façon de voir les choses, paradoxalement, contribue à donner l'impression que l'étude de cas a peu de potentialité d'analyse. De plus, on lui reproche de façon régulière de manquer de valeur scientifique puisqu'il n'est pas possible de généraliser à partir d'un seul cas (Yin, 2009, 38-39 ; Stake, 1995, 11-12). Ces limites par rapport aux contributions à la connaissance de l'étude de cas ont de quoi rebuter le chercheur. J'avais entre les mains un « cas » d'une richesse, d'une complexité et d'une potentialité d'analyse importante. Est-ce que j'allais réellement en faire une *simple étude de cas* au sens où ces auteurs la définissent?

Des textes plus récents qui ont fait le point sur ces classiques ont révélé que l'étude de cas est une approche populaire, mais peu définie : « upon starting a real case study the researcher is

often surprised and destabilized. [...] what actually is a case? » (Dumez, 2015, 40); que les chercheurs qui l'utilisent sont peu nombreux à décrire leur réelle démarche : « Practitioners continue to ply their trade but have difficulty articulating what it is that they are doing, methodologically speaking. The case study survives in a curious methodological limbo » (Gerring, 2004, 341); et enfin, qu'ils tentent souvent de pallier sa supposée déficience en termes de scientificité en y collant une terminologie empruntée aux méthodes quantitatives : « for all too many in recent years, the answer has been to emulate the practices of quantitative researchers [...] that is, to match, as closely as either possible or practical, standard survey practices designed to ensure representativeness, and thus generalizability » (Small, 2009, 10).

L'étude de cas comparative

Dans l'ouvrage *Rethinking Case Study Research : A Comparative Approach*, les auteures Leslie Bartlett et Frances Vavrus proposent une démarche méthodologique novatrice, basée sur une comparaison selon trois axes : horizontal, vertical et transversal (Bartlett et Vavrus, 2017). Si cela peut sembler contradictoire à la démarche de l'étude de cas, nombreux sont les auteurs qui insistent effectivement sur son aspect comparatif. Gerring affirme de façon univoque que « case studies always employ more than one case » (Gerring, 2004, 342). Dumez élabore sur cette idée en considérant que l'étude de cas repose sur un paradoxe, soit que, malgré son nom – *une* étude de cas –, elle consiste en un processus de comparaison systématique. Le chercheur doit trouver, à l'intérieur de son cas, des sous-cas à comparer : « The researcher conducting a case study will encounter incidents, changes, practices illustrative of routines, decisions, etc. All these elements can be defined as units of analysis, and therefore constitute cases. In other words, a case is made of an infinite number of sub-cases. » (Dumez, 2015, 51). Small suggère même que, dans certains contextes, une séquence d'une douzaine d'entrevues ne devrait pas être pensée comme une étude

avec un faible échantillon, mais comme une étude de cas multiples, chaque entrevue devenant un cas en soi (Small, 2009, 24). Pour Bartlett et Vavrus, en fin de compte, « [c]omparing and contrasting are essential analytical moves, and yet they are often rejected by qualitative case study researchers who feel that their commitment to context precludes comparison » (Bartlett et Vavrus, 2017, 7).

En effet, cette approche comparative contraste avec la démarche suggérée par Stake. Ce dernier perçoit la comparaison comme une menace directe à l'analyse des cas eux-mêmes : « He contrasted comparison to thick description, and he stated that comparison downplays “uniqueness and complexities” (2003, pp. 148–149) » (2017, 34). Dans ses travaux plus récents, Stake incorpore la comparaison en abordant l'idée du « quintain », qui représente ce qui est présent (et étudié) dans chacun des cas d'une étude de cas multiples (Stake, 2006, 4-7). Bartlett et Vavrus se distinguent cependant encore de cette approche, car chez elles, la comparaison n'est pas une des composantes potentielles de l'étude de cas, mais bien son aspect central (Bartlett et Vavrus, 2017, 35). En effet, la présence du quintain, même dans ses travaux plus récents, est vue par Stake comme un dilemme pour le chercheur, menaçant la compréhension en profondeur d'un cas (Stake, 2006, 7-8).

Bartlett et Vavrus proposent donc une démarche permettant de penser l'étude de cas selon trois axes. L'axe horizontal consiste à comparer des cas dans des lieux distincts, qui sont « socially produced » et connectés de façon complexe. L'axe vertical consiste à remonter aux niveaux supérieurs (niveaux régional, provincial, national, etc.), et ainsi effectuer un lien entre les niveaux micro, meso et macro, de façon à porter simultanément l'attention : « *to and across scales* » (les italiques sont les leurs) (Bartlett et Vavrus, 2017, 3). Enfin, l'axe transversal est celui du temps : il faut contextualiser le cas dans sa dimension historique pour comprendre les processus ou les

relations que l'on étudie (2017, 3)⁹⁴. Ce programme de recherche peut être intimidant, puisque toute recherche est balisée par des considérations pratiques de temps et de financement. Les auteures admettent cependant que ceci consiste en un idéal et que, si l'on ne peut se permettre d'approfondir ces trois axes, il importe néanmoins de justifier l'absence de considération pour l'un ou l'autre de ces axes : « There may be studies that examine only two of these axes, and few studies emphasize all three equally. However, all researchers contemplating the CCS [Comparative case-study] approach should ask themselves whether they are missing a significant part of the story by ignoring one axis » (2017, 7). Dans la perspective d'étude de cas comparative, l'important est donc, pour la chercheuse, d'être consciente des angles d'approche qu'elle laisse tomber, et des raisons pour lesquelles ces angles sont considérés de moindre importance. En d'autres mots, ces décisions méthodologiques sont des choix qui doivent être réfléchis.

Repenser l'étude de cas

Si cette démarche engage la chercheuse à prendre en considération la dimension analytique qui consiste à comparer et à contraster, elle a néanmoins des implications qui dépassent la démarche de la comparaison. Elle force à repenser au moins deux autres aspects de l'étude de cas. D'abord, envisager un cas selon ses trois axes oblige à revoir le lien entre le cas et son contexte. S'il prend en compte les axes horizontal, vertical et transversal, le chercheur n'a d'autre choix que d'adopter une démarche itérative puisqu'il ne peut savoir à l'avance ce qui constitue son cas et ce qui représente son contexte, ni de quoi son cas est le cas (Hamidi, 2012 ; Dumez, 2015). Ensuite, la démarche comparative permet de repenser l'apport de l'étude de cas à la connaissance scientifique, puisque l'étude de cas comparative n'est jamais descriptive, mais toujours analytique,

⁹⁴ Stake dit à ce sujet que le cas « has stages of life – only one of which may be observed, but the sense of history and future are part of the picture » (Stake, 2006, 3)

contrairement à ce qu'énonce Yin (2009, 19-20). La démarche comparative permet donc de légitimer l'étude de cas comme méthode permettant de tester les limites d'une théorie, notamment par l'entremise du cas négatif ou du cas limite.

Le cas et son contexte

En ce qui concerne la frontière entre le cas et son contexte, les auteures prônent que le cas doit être élargi dans ses dimensions horizontale, verticale et transversale. À cause de ce développement à plusieurs échelles, il est nécessaire d'adopter une approche itérative. Les auteurs de tradition néo-positiviste recommandent de délimiter le cas de façon à rendre claire l'unité d'analyse et de distinguer les éléments (personnes, services, organismes, etc.) qui se trouvent à l'intérieur de l'unité d'analyse (le cas) de ceux qui se trouvent à l'extérieur (le contexte), et ce, avant de procéder à l'analyse (Yin, 2009, 29-33)⁹⁵. Au contraire, pour Bartlett et Vavrus,

this notion of bounding the case from the outset [is] problematic. It aligns more fully with a neo-positivist and variance-oriented design, which predefines variables and hypothesizes relationships, than it does with the iterative, processual designs more common in qualitative work. [...] [A] priori efforts to "bound the case" rely on limited notions of context and comparison (Bartlett et Vavrus, 2017, 30).

C'est pourquoi la démarche de l'étude de cas entretient un lien fort avec l'épistémologie du chercheur. Bartlett et Vavrus adoptent une approche critique, et cette posture teinte leur conception de l'étude de cas et la démarche qu'elle implique (2017, 27). En réfutant l'approche post-positiviste, le cas ne peut être délimité comme chez Yin puisque le chercheur ne sait pas, avant de débiter, de quoi son cas est le cas (Hamidi, 2012, 89). Ce n'est qu'à la toute fin du processus qu'il

⁹⁵ Il serait cependant injuste de laisser entendre que Yin n'entrevoit aucune flexibilité dans la délimitation des cas, puisqu'il parle bien de définition tentative de l'unité d'analyse, et qu'il croit que le chercheur doit revisiter l'unité d'analyse au fur et à mesure de la collecte de données. Cependant, il reste que son approche requiert de délimiter l'unité d'analyse dès le début de la conception du projet de recherche (Yin, 2009, 30). Stake, Creswell et Miles et Huberman mettent aussi l'accent sur l'importance de délimiter le cas (Bartlett et Vavrus, 2017, 30 ; Creswell, 2013, 97-98 ; Stake, 2006, 3).

aura sa réponse. Empiriquement, le cas se définit dans la comparaison. C'est en le comparant à d'autres cas (ou en comparant ses sous-cas à d'autres sous-cas) que sa catégorisation apparaît (Dumez, 2015, 48-49).

L'idée de tracer les frontières du cas est aussi reprise par Stake. De portée interprétative, l'approche de Stake prône l'étude du cas en lui-même et tend à voir le cas comme un « système délimité » (Bartlett et Vavrus, 2017, 34). Il énonce clairement que « [t]he case has an inside and an outside. Certain components lie within the system, within the boundaries of the case; certain features lie outside » (Stake, 2006, 3). Ici, les auteures rappellent, guidées par leur approche critique encore une fois, que « boundaries are not found; they are made by social actors, including by researchers, whose demarcations can often seem quite arbitrary and can have the effect of sealing off the case hermetically from other places, times, and influences » (Bartlett et Vavrus, 2017, 34). Elles se distinguent de l'approche de Stake en ce sens qu'elles rappellent l'influence du chercheur sur son cas d'étude, mais également l'importance des structures et des relations de pouvoir qui pèsent sur les cas à l'étude.

Dans la même optique, selon Hamidi (2012), il y a un va-et-vient important entre les cas et la théorie qui fait en sorte que ce n'est qu'à la toute fin du processus que l'on sait de quoi son cas est le cas : « la signification des cas et leur statut dans le processus de théorisation et de généralisation, autrement dit le rapport cas/théorisation, acquièrent des significations assez différentes à mesure que la recherche avance, et [...] l'on ne voit clairement se dessiner l'ensemble de ces significations qu'*a posteriori* » (2012, 88). Hamidi en appelle à une plus grande franchise des chercheurs par rapport à ce processus itératif, notant que certaines démarches restent souvent cachées, possiblement par crainte d'affaiblir la force méthodologique de l'étude (2012, 97). Dumez croit aussi que la nature du cas ne sera dévoilée qu'à la toute fin du processus; c'est-à-dire qu'on

ne saura qu'à la toute fin la réponse à la question « What is my case a case of ? » (Dumez, 2015, 49) : « [t]he true characterization of the case (what is it a case of?) is actually the result of the case study and will be theoretical in nature » (2015, 50). Dans cette approche, une première catégorisation sera effectuée au tout début afin de guider le chercheur et poser ses premières questions sans structurer son analyse de façon excessive. Cette catégorisation lui permettra d'identifier ses cas et ses sous-cas. Par la suite, le chercheur se posera la question à savoir si sa première catégorisation empirique peut être raffinée pour identifier son cas de façon plus précise. Ce n'est qu'à la fin de la recherche qu'il va réellement pouvoir effectuer une catégorisation théorique permettant d'enrichir les concepts utilisés (2015, 50).

Légitimer le cas

En ce qui concerne le potentiel d'apport aux connaissances scientifiques, Bartlett et Vavrus estiment que les méthodologues classiques sous-estiment l'importance de l'étude de cas. Yin, par exemple, essaie d'appliquer les critères de validité, de fiabilité et de montée en généralité à ses études de cas. Entre autres, afin de se rapprocher des critères de recherche quantitatifs, il suggère la réplication, soit la mise en marche d'une série d'études de cas quasi identiques à la première étude de cas menée (Yin, 2009, 38-47). L'étude de cas qualitative souffre effectivement d'un déficit de légitimité que certains chercheurs tentent de combler par de telles stratégies. Les chercheurs qualitatifs, dont les articles scientifiques sont parfois évalués par des chercheurs quantitatifs, cherchent souvent à justifier leurs démarches méthodologiques et à rendre leurs constats généralisables. Face à ce problème de légitimisation,

for all too many in recent years, the answer has been to emulate the practices of quantitative researchers [...] that is, to match, as closely as either possible or practical, standard survey practices designed to ensure representativeness, and thus generalizability (e.g. Klinenberg, 2002). The result has been a form of imitation grounded in language, or, more precisely,

the adoption of words with only a superficial (and at times incorrect) application of their meaning. [...] these practices constitute little more than applying words without adopting their meaning, constructing sticks-and-leaves airplanes that will never fly (Small, 2009, 10).

Selon Small, ceux qui font de la recherche qualitative doivent chercher des solutions qui incluent le développement d'un langage alternatif non calqué sur le langage des statistiques, puisque ces critères ne sont simplement pas appropriés à l'étude de cas (2009, 10).

En ce qui concerne Stake, il se réfugie à l'autre extrême et réfute l'idée de la généralisation puisque les cas, pour lui, présentent des résultats uniques à chaque fois. À cela, Bartlett et Vavrus répondent, se référant à Flyvbjerg, que le cas peut permettre la généralisation, comme par exemple, par falsification – lorsqu'un seul cas ne cadre pas avec la théorie, celle-ci doit être révisée ou rejetée (Bartlett et Vavrus, 2017, 33-34)⁹⁶. L'importance du cas négatif ou du cas limite est d'ailleurs reprise par de nombreux auteurs. Selon Hamidi, alors que plusieurs critiques sont fréquemment énoncées contre l'étude de cas – elle ne serait pas généralisable, elle impliquerait une subjectivité du chercheur et elle produirait forcément une analyse a-historique (Hamidi, 2012, 86) – sa portée théorique est cependant importante, puisque « travailler sur des cas limites permet de tester la robustesse de la théorie et de délimiter les conditions de sa montée en généralité [*sic*] » (2012, 92-94). En pensant par cas, « l'objectif est d'identifier des configurations de mécanismes et de spécifier les conditions dans lesquelles des processus sont susceptibles de se produire [...] afin d'aboutir à des généralisations partielles » (2012, 93). Plusieurs chercheurs sont d'avis que l'utilité de l'étude de cas résulte non pas de cas qui exemplifient la théorie, mais plutôt de cas qui testent, qui amènent à repenser, ou encore forcent à rejeter la théorie. C'est ainsi que « l'approche en termes de cas négatifs [...] vise à tester la robustesse et le degré d'extension d'une

⁹⁶ Elles estiment aussi que « beyond falsification, cases generate rich theoretical insights that transfer to other times and places » (Bartlett et Vavrus, 2017, 34)

théorie ; l'approche en termes de cas limites [...] vise à mettre la théorie à l'épreuve dans ses marges afin de spécifier ses conditions de validité et de la reconstruire » (2012, 85). Ainsi, les cas négatifs sont les cas qui risquent d'invalidier la théorie, et les cas limites sont ceux qui visent à tester si la théorie peut s'appliquer à une situation limite ou si elle doit être révisée à la lumière de cette situation⁹⁷.

Considérations pour ma recherche

En m'inspirant de l'étude de cas comparative, j'ai adopté une démarche itérative qui a eu l'avantage de me permettre de repenser à chaque étape ma démarche méthodologique. Un va-et-vient important a eu lieu entre mon approche théorique et mon approche méthodologique. Durant mes études à la maîtrise, j'avais découvert les concepts de « public », « espace public » et « problème public », notamment par l'entremise des travaux de Daniel Cefaï. Ces concepts me semblaient intéressants dans la mesure où ils permettaient d'étudier les moments de mobilisation collective et la publicisation des enjeux de société dans les médias. Ces études étaient convaincantes et riches sur le plan de la théorie, mais les auteurs du pragmatisme et du constructivisme français avaient peu considéré les groupes minoritaires dans leur théorisation. Je trouvais pertinent de mettre ces théories à l'épreuve en appliquant leurs travaux à de tels groupes. Le gaz de schiste s'est imposé comme cas d'étude du fait que c'était un événement important au Nouveau-Brunswick. Selon ce que j'en savais, la lutte avait été menée par un groupe minoritaire, les Autochtones, qui avaient été appuyés par un second groupe minoritaire, les Acadiens. C'est

⁹⁷ Small les appelle pour sa part les cas uniques (Small, 2009, 18) et Dumez parle de cas heuristiques (les cas déviants ou générateurs d'hypothèse), qui contredisent la théorie ou ne sont pas expliqués par elle (Dumez, 2015, 53-54).

ainsi que la lutte semblait s'être déroulée, à première vue, mais cette perception s'est avérée erronée. J'avais ainsi prévu adopter une démarche de terrain adaptée aux groupes minoritaires.

Avant de procéder aux pré-entretiens, j'avais lu l'ensemble des nouvelles de six médias néo-brunswickois, soit quatre quotidiens ainsi que les chaînes de la télévision publique francophone et anglophone⁹⁸. J'avais, grâce à ces textes médiatiques, recréé la petite « histoire » du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick. À partir de ces connaissances préliminaires, qui indiquaient que les rassemblements dans le comté de Kent avaient effectivement eu une importance dans la lutte contre l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans la province, et que deux groupes y avaient été à l'avant-plan, j'avais décidé de mener des entretiens avec des membres de ces deux communautés, soit la communauté Mi'kmaw d'Elsipogtog et la communauté acadienne du comté de Kent. Cependant, la petite histoire du gaz de schiste, telle que racontée par les médias, s'est révélée trompeuse. Dans les faits, la lutte n'était pas menée par les Autochtones, du moins, pas au début : ce sont les communautés acadienne et anglophone qui s'étaient d'abord organisées. Les Anglophones avaient d'ailleurs été tout aussi impliqués que les Acadiens, contrairement à ce que les médias laissaient entendre. Ainsi, la première phase de mon terrain fut révélatrice. Ce « détail » important, oublié par les médias, a structuré une partie de ma réflexion : pourquoi les médias donnaient-ils l'impression que la lutte contre le gaz de schiste était l'affaire des Autochtones et que la communauté acadienne avait joué un rôle d'appui? Pourquoi la communauté anglophone était-elle absente de la couverture médiatique? Le cas commençait à peine à se dévoiler, mais déjà, il s'avérait riche et complexe.

⁹⁸ Ces médias étaient les suivants : le *Telegraph Journal*, le *Times And Transcript* et le *Daily Gleaner* (quotidiens appartenant à Brunswick News, une filiale de la compagnie Irving), *L'Acadie Nouvelle* (quotidien privé), CBC et Radio-Canada (chaînes d'information télévisuelles publiques).

Si ce « détail » pavait la voie à une analyse riche, elle me demandait cependant de repenser, encore une fois, mon lien de chercheuse avec les populations. La population anglophone n'était-elle pas une population majoritaire? Quelle approche pourrait convenir à la fois au groupe autochtone, au groupe acadien et au groupe anglophone?⁹⁹ Plus encore, sur le plan de la théorie, mon questionnement se basait sur le lien entre des publics minoritaires et des médias, dans la mobilisation. Ma méthode et ma démarche de collecte de données m'ont permis de revenir à Ottawa pour repenser à la façon dont je cadrerais mon projet, étant donné que je n'avais plus entre les mains deux groupes « minoritaires », mais bien trois groupes défavorisés, à des échelles différentes certes. J'utilisais les termes « publics minoritaires », mais plus encore, comme mes cas d'études faisaient état de problèmes environnementaux, je me basais aussi sur le concept de « racisme environnemental ». Maintenant, je me rendais compte que le gaz de schiste avait été imposé à une partie de la population qui n'était pas, du moins, à première vue, « minoritaire ». Par contre, le comté de Kent est un comté défavorisé. Il s'agit d'une région rurale, d'un comté avec un taux de chômage élevé, d'une population vieillissante à revenu faible et avec un taux d'éducation plus bas que la moyenne. Si les Anglophones sont en situation majoritaire au Nouveau-Brunswick

⁹⁹ Je suis arrivée sur le terrain avec une certaine incertitude et l'intention de rester flexible. Par exemple, puisqu'on m'avait prévenue que la signature du formulaire de consentement pouvait créer une réticence à la participation dans certaines communautés autochtones, j'ai d'abord décidé de ne faire signer aucun formulaire de consentement à aucun des participants, qu'ils soient francophones, anglophones ou autochtones. (Il s'agit d'une stratégie qui peut parfois être permise par les comités éthiques des universités sous certaines conditions, notamment dans la recherche avec les Autochtones.) Mais à ma surprise, j'ai ensuite réalisé que certains des participants francophones et anglophones que j'avais abordés en premier avaient noté et trouvé étrange que je ne suive pas les protocoles éthiques habituels des universités. Je me suis rendu compte que ceux-ci étaient plus confortables de recevoir et signer le formulaire éthique, surtout dans le contexte de grande méfiance qui subsistait dans le comté de Kent suite aux pratiques d'espionnage dont avaient fait l'objet mes participants – voir à ce sujet l'ouvrage de Crosby et Monaghan (2018). Alors que je pensais que mon statut de chercheuse universitaire serait un désavantage (du moins auprès des participants autochtones), on m'a répété à quelques reprises que cela constituait un atout puisque les participants étaient davantage en mesure de me faire confiance. Après avoir eu l'impression d'être trahis par les différentes compagnies pétrolières et les différentes instances gouvernementales, le milieu universitaire était peut-être l'un des seuls auquel mes participants pouvaient encore faire confiance. J'ai donc encore une fois fait un revirement vers une démarche plus habituelle, plus classique.

au plan culturel, politique et économique, dans le comté de Kent, les Anglophones, les Acadiens et les Autochtones sont trois groupes qui sont économiquement défavorisés. Ce n'était pas seulement une question de race ou de minorité qui était en jeu, mais également une question de classe sociale. C'est à ce moment que la théorie de l'intersectionnalité m'a parue pertinente afin de poser un regard sur ces trois groupes minoritaires à des degrés différents et afin d'analyser leurs rapports. J'ai continué de penser mes groupes comme des « publics minoritaires », tout en adaptant le vocabulaire de la sociologie de l'environnement afin de ne pas diluer le concept de « racisme environnemental ». J'ai choisi de parler plutôt de « justice environnementale », qui se trouve à être le pendant du racisme environnemental, et ce, afin de ne pas nier les difficultés particulières des groupes racisés, tels les Noirs des États-Unis et les Autochtones du Canada. Le terme « justice environnementale » me permettait d'élargir l'idée du racisme environnemental à des groupes défavorisés sur le plan de la classe sociale et de reconnaître la diversité des réalités vécues par chaque groupe ainsi que la différence des épreuves auxquelles ils ont fait face durant la lutte.

Trois axes de comparaison

Comme nous l'avons vu précédemment, Bartlett et Vavrus suggèrent trois axes de comparaison : horizontal, vertical et transversal. Mon étude a pris en considération ces trois axes afin de ne pas limiter mon analyse tout en reconnaissant la différence d'intensité selon l'axe. À titre d'exemple, la comparaison est riche au niveau de l'axe horizontal, soit entre les trois groupes qui se sont mobilisés dans le comté de Kent alors qu'elle est moins forte au plan vertical, soit entre ces groupes et le niveau provincial (mobilisation provinciale et actions gouvernementales provinciales). Enfin, en trame de fond, j'ai aussi gardé en tête l'axe transversal, mais ce dernier a néanmoins pris une importance réduite par rapport aux autres.

La comparaison horizontale

L'axe horizontal contient deux directions possibles : la comparaison homologue et la comparaison hétérologue. Alors que la comparaison hétérologue se fait entre des unités de types distincts, la comparaison homologue, celle qui nous intéresse, « compare[s] and contrast[s], thinking carefully about how similar forces (e.g., a policy, or an economic trend, or a program) result in similar and different practices, and why » (Bartlett et Vavrus, 2017, 52). L'axe de comparaison horizontale exige de la part du chercheur une attention particulière sur la façon dont les processus historiques et contemporains influencent les cas. Elle doit aussi éviter d'imposer une catégorisation dérivant d'un cas à un autre, tout comme elle doit éviter « d'aplatir » les cas sous prétexte qu'il y en a plusieurs en ignorant des informations contextuelles riches de chacun (2017, 53-54).

J'avais d'abord envisagé ma recherche comme étant une étude de cas unique. Ce cas aurait pu être défini comme la mobilisation, par la communauté du comté de Kent, contre le gaz de schiste et de la couverture médiatique de cette mobilisation. Je me suis ensuite rendue compte que mon cas comprenait trois cas, ou comme le dirait Dumez, trois sous-cas (Dumez, 2015, 51). À la lumière de mes lectures, je suis passée donc d'une logique de « *small-sample study* » à une logique de « *multiple-case study* » (Small, 2009, 24, italiques de l'auteur).

Les trois cas à comparer horizontalement sont les trois publics qui se sont mobilisés dans le comté de Kent contre le gaz de schiste : d'abord, celui mené par le groupe Notre Environnement Notre Choix (NENC); ensuite, celui mené par le groupe Upriver Environmental Watch (UEW); et enfin, la mobilisation populaire émanant d'Elsipogtog. Ces trois cas sont homologues; ce sont trois éléments de la même catégorie, soit des mobilisations populaires, mais ils ont chacun un contexte particulier, puisque NENC regroupe principalement des Acadiens; UEW réunit surtout des

Anglophones; et la mobilisation populaire d'Elsipogtog rassemble essentiellement des Autochtones. En ce sens, il s'agit de trois cas qui, bien qu'en proximité géographique, sont historiquement et culturellement distincts, comme le concept de préhistoire des publics peut nous aider à le concevoir. Ces distinctions agissent sur les façons dont ces groupes ont décidé de se mobiliser. Ils peuvent expliquer certains choix faits par les groupes par rapport à la façon de cadrer le problème public; les espaces publics utilisés (ou non utilisés); et les publics auxquels ils s'adressaient. Ils peuvent également expliquer le traitement médiatique donné par les différents médias, qui ont des perceptions et une proximité distincte avec chacun de ces publics.

La comparaison verticale

L'idée derrière la comparaison verticale n'est pas de comparer de façon distincte une situation donnée à différentes échelles, mais plutôt de saisir les réseaux et relations complexes et dynamiques entre les niveaux d'une même situation. « The vertical axis reminds us to follow the phenomenon itself, be it a practice or a policy, as it enlists and engages actors whom one might otherwise assume operate in bounded spaces. » (Bartlett et Vavrus, 2017, 74). Cet axe doit aussi être incorporé de façon à montrer « how people, objects, and discourses are connected through policy » (2017, 74).

Dans le cas de la mobilisation contre le gaz de schiste que je souhaitais étudier, l'axe vertical me semblait prendre une importance secondaire par rapport à l'axe horizontal. Cet axe s'est cependant révélé essentiel puisqu'il m'a permis d'étudier comment la mobilisation a évolué au plan provincial pour les trois groupes à l'étude (NENC, UEW et Elsipogtog). Ces groupes ont éventuellement été chapeautés par un organisme parapluie, l'Alliance anti-gaz de schiste du Nouveau-Brunswick (l'Alliance provinciale). Il a également été important de comprendre l'action gouvernementale provinciale qui a encadré et propulsé la mobilisation au plan local. En effet, un

ensemble de politiques, rapports, consultations publiques et décisions provinciales ont émergé durant les quelques années où le gaz de schiste était un enjeu public.

Ainsi, dans la lutte contre l'exploration du gaz de schiste, les groupes locaux du comté de Kent ont agi en réponse à des décisions gouvernementales provinciales; il aurait donc été inapproprié d'étudier cette mobilisation sans tenir compte de la situation provinciale. Le fait que les décisions soient prises au palier provincial explique aussi que les groupes de mobilisation locaux de l'ensemble de la province aient créé l'Alliance provinciale. La prise en compte de l'axe vertical a ainsi permis de comprendre les liens entre les mobilisations provinciales et les mobilisations locales; mais aussi entre les décisions provinciales et les mobilisations locales. Alors que j'avais au départ conçu mon projet de façon classique comme un cas (la mobilisation locale dans le comté de Kent) entouré de son contexte (les actions des groupes de mobilisation provinciaux et les actions du gouvernement provincial), séparer le niveau local du provincial s'est avéré impossible. Cela m'aurait contraint à négliger un élément de compréhension et de comparaison important du sujet; il ne fallait pas avoir peur de déborder de ce qui me semblait *a priori* constituer mon cas (2017, 30-34).

La comparaison transversale

La comparaison transversale, c'est-à-dire l'axe longitudinal, est nécessaire puisque « [s]ocial phenomena of concern to us today have historical roots [...] the study of any contemporary issue needs to go back in time to understand how it came to be in the first place » (2017, 93). L'histoire permet de comprendre, d'une part, comment les institutions sociales fonctionnent et, d'autre part, comment les choses ont changé ou peu changé au fil du temps (2017, 93). L'axe transversal est pertinent pour l'approche critique, puisque celle-ci demande un effort de mise en contexte constant des phénomènes étudiés.

L'axe transversal, comme les deux autres axes, est plus fécond pour certains types de sujets. Par exemple, il conviendrait d'étudier les politiques publiques (le champ de recherche de Bartlett et Vavrus) dans le temps pour constater si lesdites politiques ont changé, pour voir les effets de ces politiques sur une longue période ou pour comprendre si les opinions au sujet des politiques ont évolué. Cependant, mes cas sont délimités dans le temps; il n'est pas possible de revenir en arrière pour voir comment les aspects entourant la mobilisation ont changé ou sont restés les mêmes, surtout que la mobilisation contre le gaz de schiste a seulement duré quelques années¹⁰⁰. Pour bien considérer l'axe transversal, il aurait fallu comparer la mobilisation contre le gaz de schiste avec d'autres mobilisations ayant eu lieu avant, ce qui n'a pas été possible pour des raisons pratiques et financières. Pour ces raisons, l'axe transversal m'est apparu plus difficile à prendre en considération.

Par contre, l'histoire ancienne et récente des trois communautés à l'étude est importante pour saisir leur capacité de mobilisation, leurs stratégies médiatiques et leurs interlocuteurs. Pour comprendre ce contexte sociohistorique, le terme « préhistoire » ouvre des possibilités intéressantes pour l'analyse. Ainsi, je reprends ce terme utilisé au passage par Sorlin, pour en faire un concept qui me permettra de creuser l'axe transversal de mes cas. Les événements du passé qui ont marqué les populations ont une influence sur leurs actions contemporaines. Certaines études déjà publiées ainsi que les propos de plusieurs participants à ma recherche constituent des pistes d'analyse en ce sens. Par exemple, plusieurs participants ont établi des liens entre, d'un côté, l'ardeur avec laquelle les Acadiens ont protégé leurs terres en refusant que l'on explore le gaz de schiste dans leur cour arrière, et de l'autre, des événements historiques récents comme

¹⁰⁰ Aujourd'hui, alors que les efforts de mobilisation menacent de recommencer, il y aurait lieu de voir si l'axe transversal pourrait devenir plus important dans une recherche future sur le même sujet, puisque cet axe permettrait la comparaison entre la période de mon étude (2010-2016) et une période future.

l'expropriation de familles acadiennes et métisses dans les années 1970 lors la création du parc national Kouchibouguac dans le comté de Kent. J'ai donc conçu l'axe transversal comme une façon de proposer de nouvelles pistes d'analyse, complémentaire aux deux autres axes.

3. Techniques de collecte de données

L'étude de cas privilégie la triangulation des données recueillies par le moyen de diverses méthodes complémentaires (Hamel, 1997, 103-105). Deux principaux outils de collecte de données ont été utilisés. D'abord, les entretiens, afin de repérer les stratégies de construction employées par les acteurs-clés et par les journalistes pour rendre les enjeux publics. Ensuite, l'analyse de contenu des médias, pour identifier comment ces enjeux sont apparus dans l'espace public. De façon complémentaire, j'ai aussi documenté les cas en établissant leur chronologie et en repérant les événements, individus et thèmes clés qui s'en dégagent. Il fallait aussi cartographier les publics ainsi que les espaces publics existants (médias d'information traditionnels, médias d'information alternatifs, et réseaux sociaux) en distinguant leurs caractéristiques.

Les entretiens : recrutement et déroulement

J'ai effectué des entretiens avec deux types de répondants, soit des acteurs-clés et des journalistes. Cette section décrit le recrutement et d'autres considérations pratiques auxquelles j'ai fait face et précise les types d'entretiens que j'ai menés.

Les entretiens ont été choisis pour plusieurs raisons. En ce qui concerne les journalistes, des entretiens individuels semblaient la meilleure façon d'arriver à comprendre les processus de cadrage effectués au quotidien. Le travail de journaliste est un travail individuel; ainsi, l'entretien semblait la méthode la plus sensée pour recueillir des informations et des opinions sur un processus

individuel, accompli en privé¹⁰¹. Du côté des acteurs clés, la situation est plus complexe. A priori, pour étudier des publics, une méthode de collecte de données « collective » semble toute indiquée, comme le groupe de discussion par exemple, qui permet de capter des attitudes ou des opinions collectives bien davantage que des entretiens individuels (Morgan, 1997, 12-13). En effet, le groupe de discussion recrée une dynamique qui prévaut naturellement dans une communauté donnée :

this process of sharing and comparing provides the rare opportunity to collect direct evidence on how the participants themselves understand their similarities and differences. This actual observation of consensus and diversity is something that can happen quite powerfully through group interaction (1997, 20-21).

Cependant, une considération pratique m'a amené à choisir des entretiens au lieu des groupes de discussion. Le recrutement s'est fait peu à peu selon la méthode boule de neige. En d'autres mots, les participants se sont dévoilés à moi au fil du temps et j'ai dû gagner leur confiance sur une période de six mois. Ainsi, les rencontrer dans le cadre d'un groupe de discussion aurait été ardu. Au fur et à mesure que je complétais les entretiens, je me suis aussi rendue compte que ce n'est pas tout le monde qui était apte à répondre à mes questions au sujet de la construction d'un problème public. Dans tout groupe de revendication, seuls quelques individus sont réellement responsables de la vision qui guide la revendication et seuls quelques *leaders* et porte-paroles vont réellement cadrer les enjeux et avoir des liens avec les médias. Les autres participants accomplissent d'autres fonctions importantes au sein des groupes de revendication, mais ces fonctions ont peu à voir avec le cadrage des enjeux. Il aurait donc été superflu de les questionner au sein d'un groupe de discussion puisque ceux-ci n'auraient simplement pas été en mesure de

¹⁰¹ Il importe quand même de noter que plusieurs professionnels de l'information contribuent à un texte ou un reportage journalistique, soit par le biais de sa mise en page ou de son placement au téléjournal; des images qui l'accompagnent; de son titre ou de sa mise en contexte par le présentateur, et parfois de son texte lui-même.

répondre à mes questions. Enfin, les entretiens se sont avérés émotifs. Ces émotions n'auraient pas pu ressortir de la même manière en groupe de discussion et de surcroît, elles auraient pu causer des malaises entre les participants. Ces émotions ont été importantes pour me permettre de comprendre le contexte de la lutte.

J'ai reçu mon certificat d'éthique de l'Université d'Ottawa le 6 avril 2017 et j'ai débuté mon recrutement quelques semaines plus tard. Mon travail sur le terrain s'est déroulé de façon sporadique entre les mois d'avril 2017 et juillet 2018, bien que la plupart des entretiens aient eu lieu sur une période de six mois, entre avril et octobre 2017. En tout, dix acteurs clés ainsi que onze journalistes ont été interrogés formellement, alors que j'ai mené des pré-entretiens avec d'autres acteurs clés.

Le recrutement a débuté en avril 2017 et s'est déroulé, à la fois pour les acteurs clés et les journalistes, sur une même période, mais en parallèle. Ces deux groupes de répondants étaient assez différents pour nécessiter des stratégies de recrutement distinctes.

Recrutement des acteurs clés

Le recrutement des participants à la lutte contre le gaz de schiste a été effectué selon un échantillonnage en boule de neige (Neuman, 2007, 144 ; Beaud, 1997). Cette technique est tout indiquée pour repérer les liens entre les individus ayant participé à la lutte dans la région du comté de Kent et permettant « de dégager le système de relations existant dans un groupe, qu'un échantillon probabiliste classique n'aurait pas permis de découvrir » (Beaud, 1997, 199). Le but de l'échantillonnage n'était pas de recruter des participants qui ne se connaissaient pas. Au contraire, les individus les plus importants dans la transformation d'un enjeu social en problème public sont des individus qui se connaissaient puisqu'ils ont travaillé ensemble. Cette technique

était aussi indiquée pour accéder à des participants qui, de prime abord, pouvaient être méfiants par rapport à mes intentions.

Je suis passée par les réseaux d’opposants au gaz de schiste pour rejoindre les participants du comté de Kent. Comme les groupes locaux n’avaient pas, pour la plupart, de sites Web – et donc de points de contact publics –, en avril 2017, j’ai écrit à l’Alliance provinciale, le regroupement qui chapeaute l’ensemble des groupes, en expliquant que je souhaitais communiquer avec des opposants au gaz de schiste du comté de Kent dans le cadre d’une recherche doctorale. Mon message a immédiatement été transféré à deux personnes qui m’ont répondu en moins de 24 heures; ils ont été mes deux premiers participants, avec qui j’ai mené deux pré-entretiens au mois de mai 2017. Ils m’ont suggéré d’autres participants des groupes acadiens et anglophones et j’ai mené deux autres pré-entretiens la même semaine, pour un total de quatre rencontres avec six individus¹⁰². L’intérêt pour ma recherche a été immédiat et mes participants étaient des gens d’une grande générosité lorsqu’est venu le temps de m’expliquer le contexte de leur lutte, répondre à mes questions, me fournir des documents, et me suggérer d’autres participants¹⁰³. Ces quatre

¹⁰² Ces quatre rencontres se sont déroulées au domicile des participants (à leur choix) et trois des quatre rencontres ont duré plus de deux heures.

¹⁰³ Cette première série de rencontres m’a permis de prendre le pouls de mes participants et de comprendre à quoi m’attendre pour la suite des choses. La générosité des gens m’a immédiatement frappée. Alors que je me proposais de les rencontrer à l’endroit de leur choix (domicile; lieu de travail; endroit public), les six personnes rencontrées ont offert de m’accueillir chez elles à leur domicile. Elles m’ont offert une tasse de thé ou de café, et dans un cas, m’ont fourni un dîner.

Comme plusieurs des personnes interviewées étaient à la retraite, elles avaient du temps pour me parler. Ces rencontres ont donné le rythme pour la suite des choses, dans le sens où j’ai compris qu’il me fallait planifier des plages horaires de deux à trois heures pour mes rencontres, ainsi qu’une bonne demi-heure pour voyager d’un endroit à l’autre. Deux entretiens par jour me semblaient donc un rythme convenable; davantage aurait été trop ambitieux.

J’ai aussi accepté le fait que les entretiens auraient parfois lieu avec plus d’une personne à la fois. Les couples passaient évidemment beaucoup de temps ensemble et avait des expériences similaires; il semblait inutile d’insister pour interviewer les deux individus séparément. Certes, peut-être que certaines opinions auraient été différentes, mais en gros, cela semblait, dans certains cas, avoir été une expérience vécue en couple et l’opinion formée chez un des membres du couple était augmentée par celle de l’autre membre du couple.

rencontres n'ont pas été enregistrées, mais j'ai pris en note les informations qui me semblaient les plus importantes pour ma recherche, ainsi que les noms d'autres participants à contacter, le contexte de notre rencontre, et les choses qui m'avaient surprise ou semblé particulièrement pertinentes. Comme suite à chacune de ces quatre premières rencontres, j'ai passé une ou deux heures à recopier mes notes et à rajouter à l'ordinateur des détails sur les notes prises à la main¹⁰⁴.

Durant ce séjour au Nouveau-Brunswick, j'ai mentionné mon besoin d'entrer en contact spécifiquement avec des participants autochtones. Certains participants avaient des contacts, Autochtones et non-Autochtones, qui pourraient m'aider. Une amie (non-participante) m'a aussi suggéré le nom de quatre personnes à contacter via Facebook, mais à cause du fonctionnement des messages Facebook à cette époque, mes messages de présentation sont tombés dans une boîte de messagerie semblable à celle des pourriels. Je n'ai donc pas été en mesure de rencontrer des participants autochtones à ce moment-là.

À la suite de ce premier séjour de recherche, je suis retournée à Ottawa pour réévaluer mes questions de recherche et mon angle d'approche. Je m'étais rendue compte, durant ce premier séjour de recherche, qu'il existait trois groupes anti-gaz de schiste distincts dans la région de Kent, qui représentaient, de façon approximative, les trois communautés culturelles qui avaient présence sur ce territoire. Il était également clair, à la suite de ces premières rencontres informatives, que le récit de la lutte contre le gaz de schiste que j'avais tiré des médias était incomplet, voire trompeur.

Enfin, j'ai fait face à une méfiance somme toute minime considérant les circonstances de la lutte dans le comté de Kent. Des personnes m'ont fait part de leur méfiance en me disant, par exemple, qu'ils ne voulaient pas me suggérer d'autres noms avant de se faire une opinion sur moi, ou en me demandant pour qui je travaillais. En fin de compte, toutes ces personnes m'ont fait confiance, ont été généreuses de leur temps, et m'ont suggéré d'autres participants.

¹⁰⁴ Parce que je souhaitais avoir une démarche similaire par rapport à tous mes participants, Autochtones et non-Autochtones, et que je craignais une réticence de la part des membres d'Elsipogtog à être enregistrés, j'avais prévu au départ n'enregistrer aucun entretien.

J'en ai vu là une confirmation de l'intérêt de ma recherche. J'ai également écrit à des acteurs clés qui m'avaient été suggérés afin de planifier mon prochain séjour de recherche et le recrutement a commencé à faire boule de neige.

Durant mon deuxième séjour de recherche, en juin 2017, j'ai rencontré sept acteurs clés avec qui j'ai mené des entretiens formels d'une durée d'environ deux heures. Parmi ces sept entretiens, trois ont eu lieu avec des personnes que j'avais rencontrées au préalable de façon informelle au mois de mai. Les acteurs-clés provenaient des trois groupes de mobilisation et occupaient des rôles divers (et sans titre formel) au sein de ces groupes. En ce qui concerne le recrutement à Elsipogtog spécifiquement, qui fut nettement plus ardu, j'ai rencontré deux ou trois participants non autochtones qui travaillaient sur la réserve, ou encore, qui avaient été en contact étroit avec des membres d'Elsipogtog, et qui m'ont suggéré des participants autochtones à la lutte. De ces contacts, un seul a abouti à une rencontre. Deux rencontres ont été annulées, mais j'ai ensuite pu assister à une rencontre du groupe Kopit Lodge qui m'a permis de rencontrer d'autres participants potentiels. J'ai donc rencontré des acteurs clés d'Elsipogtog pour la première fois à la mi-juin 2017 et j'ai mené deux entretiens formels avec des participantes clés autochtones durant ce second séjour de recherche. J'ai aussi rencontré d'autres membres de la communauté d'Elsipogtog de façon informelle, qui ont fait le choix de ne pas participer à la recherche.

À la suite de ce deuxième séjour de recherche, je suis revenue à Ottawa et j'ai commencé la transcription et le codage de mes données. Ainsi, j'aurais une dernière occasion de modifier mes questions et d'aller chercher les dernières réponses à des questionnements soulevés qui n'avaient pas été prévus initialement. J'ai également effectué une entrevue par téléphone à partir

d'Ottawa¹⁰⁵, et j'ai continué mes démarches pour entrer en contact avec des participants autochtones. Il a fallu un troisième séjour de recherche, à l'automne 2017, pour que les choses débloquent enfin du côté d'Elsipogtog. À ce moment, j'ai pu rencontrer deux autres participantes clés autochtones et terminer cette partie de mon travail sur le terrain.

Parmi les acteurs clés interviewés, trois faisaient partie du groupe acadien NENC, trois faisaient partie du groupe anglophone UEW¹⁰⁶, quatre provenaient de la communauté d'Elsipogtog¹⁰⁷ et un représentait l'Alliance provinciale. Les personnes interviewées étaient majoritairement des femmes (huit sur onze).

¹⁰⁵ Cette participante n'habitait pas au Nouveau-Brunswick à cette époque, d'où le choix de mener l'entrevue par téléphone.

¹⁰⁶ Cela ne signifie pas que les répondants de NENC étaient tous francophones ou que ceux de UEW étaient tous anglophones.

De plus, deux autres participants à NENC et deux autres participants à UEW ont été rencontrés dans le cadre des pré-entretiens.

¹⁰⁷ Parmi ceux-ci, une répondante originaire d'Elsipogtog s'est décrite comme une observatrice.

Tableau 1 – Liste des acteurs clés interviewés

Phase	Nom, Prénom	Groupe (rôle)	Lieu	Date
1 - pré-entretiens en personne au Nouveau-Brunswick	McQuarrie, Dallas Hopkins McQuarrie, Susan	NENC (participant; collaborateur au <i>NB Media Coop</i> ¹⁰⁸) NENC (participante)	Saint-Ignace	6 mai 2017
	Melanson, Denise*	UEW (porte-parole)	Indian Island	8 mai 2017
	Richard, Nicole*	NENC (Organisatrice et porte-parole)	Saint-Louis	8 mai 2017
	Alcox, Nancy Lane, James	UEW (Participante) UEW (Participant)	Brown's Yard	9 mai 2017
2 - entretiens en personne au Nouveau-Brunswick	Dr Richard, Roger	NENC (Participant)	Saint-Louis	11 juin 2017
	Melanson, Denise*	UEW (Porte-parole)	Indian Island	14 juin 2017
	Hopper, Debbie	UEW (Porte-parole)	Indian Island	14 juin 2017
	Richard, Nicole*	NENC (Organisatrice et porte-parole)	Saint-Louis	14 juin 2017
	Levi-Peters, Susan	Elsipogtog (Observatrice)	Rexton	16 juin 2017
	Anonyme	NENC (Participant)	Kouchi-bouguac	19 juin 2017
	Clair, Katherine	Elsipogtog (Organisatrice)	Elsipogtog	19 juin 2017
3 - entretien par téléphone	Anne Pohl	UEW (Organisatrice)	Téléphone	12 sept. 2017
4 - entretiens en personne au Nouveau-Brunswick	Jim Emberger	Provincial (porte-parole)	Fredericton	7 oct. 2017
	Crystal Cookson	Elsipogtog (participante)	Elsipogtog	9 oct. 2017
	Lorraine Clair	Elsipogtog (Organisatrice)	Elsipogtog	9 oct. 2017

* Ces deux participantes ont été rencontrées à deux reprises.

Recrutement des journalistes

J'ai débuté le recrutement de journalistes ayant rapporté les événements au sujet du gaz de schiste en juin 2017. Les journalistes interviewés étaient ceux ayant le plus publié de textes dans

¹⁰⁸ J'ai rencontré Dallas McQuarrie en tant que participant à la lutte dans le cadre d'une rencontre informelle. Je l'ai par la suite interrogé en tant que collaborateur du *NB Media Coop*, parce que l'engagement de cet ancien journaliste de carrière s'était surtout concrétisé par le biais de ses nombreux textes publiés dans ce média alternatif.

chacun des médias pris en considération. À partir de la revue de presse, j'ai établi quels journalistes avaient publié le plus d'articles et j'ai commencé ma liste par ceux-ci. Quelques journalistes qui avaient une expérience particulière (couverture au sein de deux médias différents; couverture régionale) ont également été sélectionnés. Ayant quelques contacts dans le monde du journalisme au Nouveau-Brunswick, j'ai d'abord écrit aux journalistes que je connaissais. L'adresse courriel des journalistes étant souvent de nature publique, j'ai ensuite écrit aux journalistes dont je pouvais trouver l'adresse en ligne. Pour les journalistes dont je ne trouvais pas l'adresse courriel, plusieurs avaient des comptes Twitter où je pouvais les contacter¹⁰⁹. Deux journalistes qui avaient d'abord affirmé vouloir faire partie de l'étude ont par la suite cessé de répondre à mes courriels. Ces journalistes travaillaient, à l'époque de la lutte contre le gaz de schiste, pour les réseaux télévisuels APTN et CTV respectivement. Il n'a donc pas été possible d'inclure les opinions d'un journaliste du seul média autochtone ayant couvert la lutte. Cela constitue une limite de l'étude.

Je n'ai pas effectué de pré-entretiens avec les journalistes. J'ai débuté les entretiens au début du mois de juin 2017 et j'ai effectué huit entretiens durant ce deuxième séjour de recherche, en plus de trois entretiens par téléphone par la suite. Parmi les journalistes interviewés, cinq d'entre eux travaillaient pour un média francophone et six d'entre eux travaillaient pour un média anglophone. Cinq journalistes œuvraient en presse écrite, un d'entre eux pour la radio, trois d'entre eux pour la télévision et deux autres pour un média en ligne (dont un bénévole et un employé). Enfin, trois de ces journalistes travaillaient pour un média appartenant à Brunswick News, une

¹⁰⁹ Dans quelques cas, j'ai demandé aux journalistes de faire suivre mon message à d'autres journalistes que j'avais du mal à repérer, ou je les ai contactés par le biais de LinkedIn, mais ces deux stratégies n'ont pas porté fruit.

filiale du groupe Irving, deux pour un média indépendant, un pour un média communautaire, deux pour des chaînes publiques et trois pour des médias privés n'appartenant pas à Irving.

Tableau 2 – Liste des journalistes interviewés

Phase	Nom, Prénom	Média	Lieu	Date
2 - entretiens en personne au Nouveau-Brunswick	Raïche-Nogue, Pascal	<i>L'Étoile / L'Acadie Nouvelle</i>	Moncton	7 juin 2017
	Doiron, Jean-Marc	<i>L'Acadie Nouvelle</i>	Moncton	7 juin 2017
	Morris, Chris	<i>The Telegraph Journal</i>	Fredericton	8 juin 2017
	Ouellette, Jason	CJSE Radio Beauséjour	Fredericton	8 juin 2017
	Brown, Laura	Global News	Fredericton	8 juin 2017
	Anonyme	<i>The Telegraph Journal</i>	Fredericton	9 juin 2017
	Roy-Comeau, Mathieu	<i>L'Acadie Nouvelle</i>	Fredericton	9 juin 2017
	McQuarrie, Dallas ¹¹⁰	NB Media Coop	Saint-Ignace	12 juin 2017
3 - entretiens par téléphone	Miles Howe	Halifax Media Coop	Téléphone	19 sept. 2017
	Jennifer Choi	CBC	Téléphone	28 nov. 2017
	Rosaire L'Italien	Radio-Canada	Téléphone	10 juil. 2018

Type et déroulement des entretiens

Les entretiens effectués avec les acteurs clés et avec les journalistes étaient des entretiens d'individualité. En d'autres mots, des individus ayant des connaissances particulières ont été sélectionnés au détriment de d'autres qui n'avaient pas la même expérience (Del Bayle, 2000, 73-74). Il s'agissait, chez les acteurs clés tout comme chez les journalistes, d'individus ayant participé au processus de construction d'un problème public. Les entretiens peuvent aussi avoir

¹¹⁰ J'ai rencontré ce participant (qui s'avère à être un journaliste de carrière aujourd'hui à la retraite) en tant qu'acteur clé durant mes pré-entretiens, puis je l'ai rencontré à nouveau pour discuter de son rôle de collaborateur au média alternatif *NB Media Coop*. Le fait de l'inclure dans le tableau des journalistes sert à montrer que je l'ai interviewé au sujet des textes qu'il a publiés dans ce média, et non au sujet de son expérience de militant. Cette inclusion ne constitue pas un jugement par rapport à ce qui fait que l'on peut se dire journaliste ou non. Le participant ne s'est pas lui-même défini comme journaliste non plus.

différentes visées; dans mon cas, il s'agissait avant tout d'entretiens d'opinions ayant pour but de dégager l'avis des individus par rapport au processus de construction de l'enjeu environnemental en problème public. Les entretiens étaient aussi, de façon complémentaire, des entretiens documentaires, c'est-à-dire permettant de recueillir des informations contextuelles sur les cas à l'étude afin de compléter ma compréhension des enjeux (2000, 73).

Ces entretiens étaient semi-directifs, c'est-à-dire structurés par un ensemble de grandes questions ou de thèmes larges, mais dont la structure flexible permettait d'inverser l'ordre des questions ou de les modifier selon le discours de la personne interviewée (2000, 76). À la fois pour les acteurs clés et pour les journalistes, les questions ouvertes ont été privilégiées par rapport aux questions fermées (2000, 77). Si tous les entretiens avaient en principe la même flexibilité, en général, les entretiens avec les acteurs clés se sont avérés très ouverts alors que les entretiens avec les journalistes avaient une structure plus rigide. Cette différence s'explique par le type de répondants interviewés. Les journalistes avaient pour la plupart un horaire plus chargé et, par conséquent, moins de temps à m'accorder. Ils étaient habitués au principe de l'entrevue, bien qu'ils soient habituellement ceux qui posent les questions et non ceux qui y répondent. Enfin, ils se percevaient davantage comme des acteurs neutres, donc ils avaient tendance à répondre aux questions de façon concise, en prenant une certaine distance. Au contraire, les acteurs clés étaient souvent des gens à la retraite qui avaient davantage de temps à m'accorder. Comme je souhaitais comprendre le contexte de leur action, je les laissais souvent parler sans les interrompre, quitte à bifurquer de mes questions d'entrevue.

De façon plus précise, les entretiens avec les acteurs clés avaient pour but d'avoir l'opinion des participants sur la façon dont les groupes sur le terrain avaient cadré l'enjeu du gaz de schiste et comment les médias avaient cadré le même enjeu. Je leur ai aussi demandé à qui le groupe de

mobilisation s'adressait; quels médias étaient ciblés (traditionnels, alternatifs et sociaux), et s'ils avaient une stratégie liée aux médias. Enfin, je leur ai demandé leurs opinions sur la couverture médiatique¹¹¹.

Tous les entretiens ont été enregistrés et tous ont donné leur accord formel par rapport au contenu du formulaire de consentement¹¹². Alors que j'avais prévu, au départ, environ une heure pour chaque entretien, les entretiens avec les acteurs clés ont plutôt duré, pour la plupart, autour de deux heures. Ma première question, du style « Comment avez-vous commencé à lutter contre le gaz de schiste? », ouvrait la porte à de longues réponses sur la lutte et son contexte. Certaines personnes ont discoursé pendant 30 ou 60 minutes pour donner suite à cette première question. Ces informations ne répondaient pas directement à mes questions, mais me permettaient, surtout au début, de comprendre le contexte de la lutte, de la région de Kent et des participants à la lutte. En laissant les participants parler, cela m'a aussi permis de ne pas imposer mes vues ou mon questionnement personnel sur leur expérience. Les autres questions pouvaient ensuite être traitées plus rapidement, soit en environ une heure. Par ailleurs, cette façon d'aborder le sujet convient

¹¹¹ Il est apparu assez clairement que certains participants étaient en mesure de répondre à ces questions puisqu'ils avaient, notamment, joué le rôle de porte-parole, alors que d'autres n'en avaient pas la même capacité puisque leur rôle au sein du mouvement n'était pas lié à la stratégie médiatique ou au rôle de porte-parole. D'autres participants n'avaient pas pensé à la question de la couverture médiatique, et j'ai jugé que l'absence de réponse à ces questions en soi était significative et pertinente pour l'analyse.

¹¹² J'avais d'abord eu l'intention de ne pas enregistrer mes entretiens, mais comme les participants semblaient ouverts à l'idée, je leur ai demandé la permission à chaque fois et je n'ai essuyé aucun refus.

Par ailleurs, j'ai demandé à chaque participant s'il souhaitait que j'utilise son nom complet, son village de résidence et son rôle au sein du mouvement. Seul un acteur clé a souhaité garder l'anonymat. Tous les participants avaient le droit de demander à revoir leur transcription et plusieurs ont souhaité que je la leur envoie. Il est à noter que, dans certains paradigmes de recherche autochtones, nommer les participants est vu comme une façon de rendre hommage au savoir de ces personnes, alors que de garder l'anonymat peut être vu comme non éthique (Wilson, p.115-116).

bien à un paradigme de recherche autochtone, permettant aux participants d'orienter la narration comme ils le souhaitent (Wilson, 2008, 106).

Six rencontres ont eu lieu au domicile des participants et une rencontre a eu lieu dans un lieu semi-public (Kopit Lodge). Je suis restée en contact par courriel avec les participants afin que ceux-ci aient toujours l'occasion de rectifier leur propos par écrit ou de rajouter des passages à leur témoignage. Certains participants m'ont aussi donné des matériaux écrits à utiliser, tels que des lettres ou documents qu'ils avaient rédigés, ou des présentations PowerPoint reflétant les réunions ou sessions d'information qu'ils avaient organisées. D'autres voulaient avoir des renseignements sur ma recherche ou sur mon cheminement, que j'ai chaque fois partagé candidement avec eux.

Les entretiens avec les journalistes avaient pour but de recueillir leurs opinions sur la façon dont les groupes sur le terrain avaient cadré l'enjeu du gaz de schiste et comment les médias avaient cadré le même enjeu. Je leur ai demandé de décrire leur rôle en tant que journaliste. J'ai aussi demandé qu'ils m'informent du rôle, du public et de la mission de leur média. J'ai aussi voulu savoir comment ils ont couvert l'enjeu (quelles sources d'information ils ont utilisées) et à quelles contraintes ils ont été confrontés lors de la couverture de cet enjeu. Je leur ai aussi demandé d'évaluer le travail des médias (le leur et celui des autres) en rapport avec la couverture du gaz de schiste ainsi que la réception du message des opposants au gaz de schiste par les médias, la population générale et le gouvernement. Au moment de mener les entretiens, j'avais lu une bonne partie des textes médiatiques écrits sur le gaz de schiste. Cependant, je n'avais pas relu les textes écrits par les journalistes que j'interviewais spécifiquement pour préparer mes entretiens. J'avais donc une idée assez vague de la façon dont ils avaient traité de l'enjeu de façon individuelle. J'avais

néanmoins des idées préconçues sur les différents médias pour lesquels les journalistes travaillaient¹¹³.

Les rencontres avec les journalistes ont duré environ une heure et ont eu lieu dans des endroits publics (bibliothèque, café/restaurant/bar), semi-publics (lieu de travail) et privés (domicile des participants), ou encore, par téléphone. Tous les entretiens ont été enregistrés. Enfin, les journalistes avaient la possibilité de me recontacter par courriel à n'importe quel moment après l'entretien pour ajouter ou préciser leurs propos, mais ils n'ont pas utilisé cette option comme l'ont fait les acteurs clés.

Les émotions en recherche

Les entretiens ont aussi été l'occasion, pour plusieurs participants (acteurs clés et journalistes), de faire le point sur leur expérience et de s'exprimer librement sur ce qu'ils avaient vécu. Au fur et à mesure que j'avais dans ma collecte de données, je me suis rendue compte que la majorité des participants avaient vécu des choses difficiles au plan émotif et qui avaient eu un impact significatif sur leur santé mentale et physique; cela incluait la plupart des acteurs clés, mais également certains journalistes. Certaines personnes avouaient souffrir de troubles similaires à un choc post-traumatique. D'autres ont été émus durant les entretiens et certains ont pleuré en me racontant ce qu'ils avaient vécu. Une personne m'a avoué avoir eu de l'anxiété, des attaques de panique et des cauchemars à la suite de notre rencontre, qui lui avait fait revivre des événements

¹¹³ Je pensais notamment que les journalistes des médias de Brunswick News ne seraient pas aussi disponibles que les autres pour répondre à mes questions, mais ceux qui ont accepté de me rencontrer m'ont semblé tout aussi francs et généreux que les journalistes des autres médias. J'avais aussi l'impression que les journalistes des médias francophones, dont la couverture me semblait davantage pro-manifestants, auraient un discours plus anti-gaz de schiste que les autres. Il était frappant de constater à quel point la plupart des journalistes, tous médias confondus, visaient un idéal d'objectivité. Leur opinion sur le sujet leur semblait tout à fait sans rapport avec le sujet de mon étude. Il est aussi apparu évident qu'en tant qu'individus, tous les journalistes faisaient leur travail en ayant en tête des valeurs journalistiques, des idéaux vers lesquels ils tendent – cependant, ces idéaux ne sont pas nécessairement toujours les mêmes pour chacun, et sont parfois également difficiles à atteindre en raison de contraintes pratiques.

traumatisants. Plusieurs Autochtones avaient été victimes d'actes racistes et discriminatoires, incluant des blessures physiques. L'époque de la lutte rappelait à d'autres des décès dans leur famille ou des problèmes de santé. Du côté des journalistes, certains avaient également vécu des expériences traumatisantes, incluant un cas de menaces verbales et physiques, ainsi qu'un cas de remise en question de sa légitimité en tant que journaliste. D'autres journalistes avaient simplement été touchés par la complexité de la situation qu'ils avaient essayé de couvrir avec le plus de respect possible.

D'un côté, il était donc très important de ne pas forcer les participants à répondre à mes questions à un rythme trop rapide et de prendre le temps de les écouter. De l'autre, je ne pourrais non plus nier avoir été grandement touchée par la générosité des participants et par le partage de leurs expériences difficiles. Je perçois la présence d'émotions, de part et d'autre, comme un élément m'ayant permis de me mettre dans la peau des acteurs clés et des journalistes, pour obtenir une meilleure compréhension de leurs actions, de leurs attitudes et de leurs opinions. Je crois également que cette reconnaissance de la présence d'émotions, sans chercher à les nier, a facilité la confiance et l'ouverture des participants (Champagne et Clennett-Sirois, 2016, 87-88).

L'analyse de contenu des médias

Pour dépouiller mon corpus médiatique, j'ai effectué une analyse de contenu des médias (Altheide et Schneider, 2013). Cette analyse de contenu a permis de répondre à ma seconde sous-question de recherche et d'identifier le degré de succès des mouvements à rendre leur enjeu public (propension de l'enjeu à apparaître dans chacun des médias traditionnels) ainsi que le cadrage médiatique qui ressort des textes publiés dans les diverses catégories de médias d'information.

La sélection des textes médiatiques

Les textes ont été sélectionnés à la suite d'un nombre important de considérations et de réflexions. J'ai d'abord effectué une première sélection large des textes à partir de la base de données Eureka pour la période entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2016. Celle-ci m'a donné plus de deux milliers de textes publiés dans six médias différents¹¹⁴. J'ai utilisé cette première sélection pour écrire la petite histoire du gaz de schiste (incluse dans l'introduction) et pour me familiariser avec mon sujet. Cette première sélection était cependant peu utile pour mener une analyse de contenu. D'un côté, elle contenait trop d'articles et de l'autre, elle excluait plusieurs médias importants dont le contenu entre 2010 et 2016 ne se trouve pas dans la base de données Eureka¹¹⁵.

J'ai ensuite procédé à une sélection plus restreinte dans Eureka à l'aide de la formule de recherche « shale >3 OU schiste >3 », ce qui signifie que tous les articles contenant au minimum trois mentions du mot « shale » ou encore, trois mentions du mot « schiste », ont été retenus. J'ai éliminé de ce corpus les deux quotidiens régionaux appartenus par Irving (le *Times and Transcript* et le *Daily Gleaner*), dont les articles publiés sur le gaz de schiste étaient identiques à ceux du *Telegraph Journal*¹¹⁶. J'ai rajouté à ce corpus tous les textes médiatiques que j'ai pu trouver sur les sites Web des médias qui ne sont pas inclus dans la base de données Eureka. Plus précisément, j'ai effectué des recherches par mot-clé (« shale » ou « schiste ») dans les sites d'APTN, *Astheure*,

¹¹⁴ Ces médias sont Radio-Canada (web), CBC (web), et les quotidiens suivants : le *Telegraph Journal*, le *Times and Transcript*, le *Daily Gleaner*, et *L'Acadie Nouvelle*.

¹¹⁵ Elle excluait plusieurs chaînes de télévision privée telles que APTN, CTV et Global Television; les chaînes de radios; ainsi que les médias alternatifs comme *Astheure*, le *NB Media Coop* et le *Halifax Media Coop*.

¹¹⁶ Comme le *Telegraph Journal* est un quotidien provincial avec un public plus important et surtout, que la vaste majorité des auteurs de textes du corpus étaient des journalistes qui travaillaient pour le *Telegraph Journal*, c'est ce journal que j'ai retenu au détriment des deux autres.

CTV, Global, *Halifax Media Coop* et *NB Media Coop* pour repérer les textes médiatiques portant sur le gaz de schiste sur cette même période. Cette recherche parcellaire comporte plusieurs limites. Dans la plupart des cas, le moteur de recherche de ces sites Web ne me permettait pas de retracer des textes avant l'année 2013. De plus, je n'avais aucun moyen de savoir si les textes que je retraçais constituaient le corpus complet de ces médias. Ces limites font en sorte que je n'ai pas cherché à comparer le nombre de textes médiatiques publiés par chacun de ces médias¹¹⁷.

Cette recherche m'a donné un corpus de plus de 1 500 articles. Comme cela me semblait encore trop ample, j'ai identifié cinq périodes qui me semblaient particulièrement importantes pour comprendre le problème public du gaz de schiste et j'ai concentré mes analyses sur ces cinq périodes. Ce choix de cinq périodes à étudier m'a permis de réduire mon corpus à 296 textes médiatiques. Ces cinq périodes sont les suivantes :

1) L'entrée du problème dans l'espace public (2010) – 31 textes médiatiques : L'année 2010 est une période qui permet de voir l'entrée du problème public dans l'espace public. Cette période est importante, car elle rend compte du fait que différents médias prennent connaissance de l'enjeu à différents moments. De plus, ces divers médias relèvent clairement des enjeux et des thèmes différents lorsqu'ils parlent du gaz de schiste.

2) L'apparition des groupes du comté de Kent dans l'espace public (12 mai-18 juillet 2011) – 42 textes médiatiques : J'ai retenu une série de textes permettant de voir l'entrée des groupes de revendication du comté de Kent spécifiquement. La période commence au moment où les premières portes ouvertes organisées par la compagnie SWN ont lieu, un moment où les habitants

¹¹⁷ J'avais d'abord l'intention d'analyser les reportages audiovisuels également, mais mes recherches m'ont convaincues qu'il serait difficile, sinon impossible, de mener une telle analyse.

du comté de Kent commencent à prendre connaissance de l'enjeu. Elle se termine environ six semaines avant que l'Alliance provinciale, qui encadre et coordonne tous les mouvements populaires de la province, ne fasse son apparition dans l'espace public. À partir de ce moment-là, l'action spécifique des publics de Kent apparaît moins clairement dans l'espace public puisque l'Alliance parle désormais au nom de toute la province.

3) *La manifestation de Rexton (10 au 24 octobre 2013) – 90 textes médiatiques* : La troisième période comprend tous les articles publiés une semaine avant et une semaine après le 17 octobre, la date où la manifestation a tourné à la violence. Il s'agit d'un événement clé qui attire une énorme attention des médias provinciaux et nationaux, comme on le voit par le nombre élevé de textes publiés sur une période de deux semaines. Sans vouloir recréer l'hypermédiatisation qu'a subie cet événement, qui représente somme toute très mal la lutte de longue haleine des publics du comté de Kent, il s'agit d'un événement qui est impossible à ignorer, car il représente une période de recadrage potentiel du problème public du gaz de schiste. En effet, c'est à ce moment que les médias vont commencer à traiter davantage des actions des manifestants que du problème du gaz de schiste lui-même.

4) *L'élection provinciale et l'imposition d'un moratoire (22 septembre au 20 décembre 2014) – 81 textes médiatiques* : Cette période, la plus longue du corpus, a été choisie pour deux raisons. D'abord, la période entre l'élection du gouvernement libéral de Brian Gallant et la mise en place du moratoire est une autre période de recadrage potentielle puisqu'elle amène les médias à parler de l'enjeu à partir d'une perspective politique. De plus, il s'agit d'une période où le gouvernement élu a promis d'imposer un moratoire et où cette promesse ne s'est pas encore concrétisée. Cette période peut donc faire ressortir des groupes qui vont se prononcer en faveur de l'industrie du gaz de schiste dans les médias, ceux-ci s'étant fait discrets jusqu'à présent.

5) *La sortie du problème de l'espace public (2016) – 52 textes médiatiques* : La cinquième période choisie, soit l'année 2016, est importante pour les mêmes raisons que la première. Elle permet de rendre compte de la sortie du sujet du gaz de schiste de l'espace public. Un moratoire a été imposé et la Commission du Nouveau-Brunswick sur la fracturation hydraulique a soumis un rapport laissant peu de possibilités de lever le moratoire dans le court terme. La lutte contre le gaz de schiste disparaît du domaine public puisque les demandes des manifestants ont partiellement été assouvies – ce qui ne veut pas dire que leur action a nécessairement disparu dans les coulisses.

La manipulation, le codage et l'analyse des données

Les entretiens avec les acteurs clés et avec les journalistes ont tous été enregistrés sur bande audio et ont été retranscrits intégralement (Rioufreyt, 2016, 3-16)¹¹⁸. J'ai tenté d'assurer une transcription aussi fidèle que possible des mots utilisés par les participants, ainsi que de leurs hésitations (Rioufreyt, 2016, 16)¹¹⁹. Un « pré-codage » a été fait au moment de la prise de notes et de la transcription, pour relever les premiers thèmes qui ressortaient (Rioufreyt, 2016, 5). Par la suite, le logiciel de traitement des données qualitatives QDA Miner a été utilisé pour organiser le corpus d'entretiens et effectuer un codage plus systématique des données tirées des entretiens (Gagnon, 2005, 82-85).

Pour effectuer le codage, je me suis inspirée de la méthode d'analyse inductive présentée par Blais et Martineau, qui a pour but de créer « des catégories étant les plus révélatrices des

¹¹⁸ Les premières transcriptions ont été effectuées à l'aide du logiciel de reconnaissance vocale Dragon Naturally Speaking, alors que les dernières ont été effectuées avec une pédale de transcription et le logiciel Express Scribe Transcription.

¹¹⁹ L'une de mes hésitations concernait non pas la transcription, mais plutôt la citation fidèle des impropriétés de langue. Fallait-il garder les régionalismes, erreurs de syntaxe et accords non standards (« ils croivent que »; « I never seen »)? J'ai choisi de les garder, bien que j'aie très légèrement corrigé certaines citations pour en faciliter la compréhension et pour refléter le fait qu'il existe un écart naturel entre la langue orale et écrite.

objectifs de recherche identifiés au départ par le chercheur » (Blais et Martineau, 2006, 7). Tous les codes s'inscrivaient dans l'un de mes trois concepts clés : public, espace public et problème public. Pour ce faire, j'ai d'abord trié mes données selon qu'elles avaient trait aux communautés sur le terrain (les publics), aux médias (les espaces publics) ou au cadrage du gaz de schiste (le problème public). J'ai donc cherché à transformer mes données brutes en données significatives en les liant avec les concepts et les théories clés de ma recherche. Sous ces trois codes principaux, j'ai créé de nombreux sous-codes de façon inductive, c'est-à-dire que ce codage s'est fait du bas vers le haut afin de relever des catégories qui proviennent des données elles-mêmes et pour éviter le plus possible des préconceptions au sujet des résultats (Gagnon, 2005, 81 ; Blais et Martineau, 2006, 6-8). Les données qui ne concordaient pas avec l'un des trois concepts clés ont quand même été codées. Cependant, la plupart du temps, je ne les ai pas utilisées dans la rédaction de la thèse. En effet, bien qu'il eût été tentant de les inclure, me restreindre aux trois concepts clés était une façon de m'assurer que les données analysées m'aidaient réellement à répondre à mes questions de recherche (Blais et Martineau, 2006, 8).

Pour le codage et l'analyse du corpus médiatique, j'ai procédé un peu différemment. D'abord, je n'ai pas utilisé le logiciel QDA Miner. J'ai codé les textes médiatiques à la main à l'aide d'un tableau Excel. Après avoir lu tous les textes, j'ai créé des catégories basées sur les différents éléments que je voulais analyser (ton du titre; 1^{er} intervenant cité; cadre prédominant; ton utilisé pour parler des manifestants) et j'ai codé les articles. J'ai ensuite revu ces catégories à la lumière d'un deuxième codage. Enfin, une troisième lecture des textes du corpus a permis d'assurer la précision des codes attribués (2006, 6-8).

4. Validité et limites de la recherche : entre triangulation et circularité

La recherche puise sa légitimité et sa validité à la fois de la triangulation et de la circularité. Je conçois ces deux manières de considérer la validité comme pouvant se compléter. La triangulation provient du fait que j'ai utilisé différentes sources et différentes techniques de collecte de données, soit les entretiens avec les acteurs clés; les entretiens avec les journalistes; et l'analyse du contenu des médias. Ainsi, les résultats de l'analyse de contenu peuvent être confrontés aux impressions des journalistes interviewés; ou encore, les propos des acteurs clés et des journalistes peuvent être mis en relation pour permettre un regard plus complet sur une situation somme toute subjective.

Mais je conçois également que la validité de ma recherche provient de ma transparence, de mon positionnement comme chercheuse par rapport à diverses façons de concevoir mon terrain, mais aussi par rapport à mes participants. Plutôt que de nier ma subjectivité durant le processus de la recherche, j'ai voulu la rendre visible. De plus, en m'inspirant d'un paradigme de recherche autochtone et du protocole de recherche de l'ARUC sur les Savoirs de la gouvernance communautaire de l'Université d'Ottawa, j'ai offert la chance à trois participantes (une du groupe acadien NENC, une du groupe anglophone UEW et une d'Elsipogtog) de relire les sections de mes chapitres d'analyse qui portaient sur leur expérience. Bien que toutes les trois aient initialement accepté de relire mon chapitre, seulement une personne m'a fait part de ses commentaires, soit Denise Melanson, une participante particulièrement bien placée pour confirmer mes observations. En effet, cette Acadienne a participé aux actions du groupe anglophone Upriver Environmental Watch (UEW), a eu de nombreux liens avec les deux autres groupes de revendication du comté de Kent, et s'est impliquée au niveau provincial en devenant la porte-parole francophone de l'Alliance provinciale.

En ce qui concerne les limites, il y en a plusieurs. Du côté des entretiens, j'ai senti que je n'avais pas réussi à créer la même relation avec mes participantes d'Elsipogtog que mes participants acadiens et anglophones. Il est difficile de savoir à quel point cela a influencé ma collecte de donnée auprès d'elles. De plus, les journalistes d'APTN et de CTV, bien qu'ils avaient accepté de participer à ma recherche, n'ont pas donné suite à mes contacts. Surtout dans le cas d'APTN, cela constitue une limite importante puisqu'il s'agissait du seul média autochtone inclus dans le corpus et que l'opinion de ce journaliste aurait pu contrebalancer celle des médias « blancs ».

Mais les limites de ma méthodologie les plus importantes ont trait à la collecte de données des médias. La fragmentation des espaces publics discutée au chapitre précédent s'est avérée un défi méthodologique également. C'est-à-dire que, si les publics que j'étudie ont investi, de façon fragmentaire, divers espaces médiatiques, cela signifie également que l'étude de leur présence dans l'espace public risque d'être tout aussi fragmentaire. Ainsi, les médias qui produisent du contenu audiovisuel ont seulement été inclus dans mon corpus par le biais des textes qu'ils ont publiés sur leur site Web¹²⁰. De plus, je n'ai pas pu confirmer que j'avais bel et bien retracé la totalité de ces textes médiatiques. Il s'est aussi avéré que les radios, dont la Radio Beauséjour CJSE, ne conservent pas leurs archives sur une période de plus de quelques mois. Enfin, j'ai aussi dû limiter les périodes d'analyse pour réduire l'ampleur de mon corpus.

¹²⁰ Un nombre important de considérations a guidé mes choix. J'avais d'abord l'ambition d'analyser les reportages vidéos de ces médias, ou encore, les gazouillis (tweets) sur Twitter. Toutes les plateformes étaient utilisées de façons différentes par les différents médias, rendant la tâche de l'extraction de ces reportages extrêmement compliquée et surtout, inégale d'un média à l'autre. J'ai donc choisi d'extraire seulement les reportages en format texte de ces différents médias audiovisuels.

PARTIE II : L'ANALYSE DES DONNÉES

LES PUBLICS : RÉSULTATS ET ANALYSE

Ce chapitre examine l'histoire du gaz de schiste grâce à l'étude de trois publics qui ont lutté contre le développement de cette industrie dans le comté de Kent au Nouveau-Brunswick. Les publics sont à la fois stables et fluides. Ils apparaissent dans le but de remédier à un problème et disparaissent lorsqu'il est résolu (Dewey, 2005, 144-145). Ces publics ont toutefois une certaine permanence, car ils se construisent autour d'enjeux qui définissent leur identité. Leurs membres sont conscients d'en faire partie, et ne peuvent pas simplement « quitter » un public sans s'expliquer (2005, 53). Si on voit ces publics apparaître pour se mobiliser en lien avec un problème public, ils ne disparaissent pas complètement lorsque le problème est réglé; ils sont en dormance ou en rémanence, mais ils ne sont pas disparus¹²¹. Ce constat suggère que les publics sont influencés par une histoire antérieure, une identité qui guide leur action. Ainsi, la stabilité d'un public tient au fait qu'il n'est pas « né » d'un problème public spécifique; il a une préexistence – une *préhistoire*.

Les publics sont également fluides. Ils n'existent que dans l'action, au moment où ils « publicisent », c'est-à-dire lorsqu'ils agissent ensemble, en public. Les trois populations (acadienne, anglophone et autochtone) qui cohabitent dans le comté de Kent constituent des publics distincts, avec une préhistoire distincte, mais en même temps, ils partagent un territoire depuis des centaines d'années, et luttent, dans ce cas-ci, pour une même cause. Ainsi, les trois publics semblent, à certains moments, porter les traits d'un seul public. Ils sont fluctuants, voire

¹²¹ Selon Dayan, les publics peuvent naître, mourir et même ressusciter : « they go through different stages including birth, growth, fatigue, ageing, death and sometimes resuscitation, not to mention hiding » (Dayan, 2005, 44).

parfois insaisissables : par leur propension à apparaître et disparaître, mais aussi par leur possibilité de se fusionner et de se scinder au fil du temps.

Un groupe de revendication n'est pas synonyme de public, même si les deux types de regroupements entretiennent des liens serrés. Un groupe de revendication est le produit d'un public spécifique, mais il n'est pas un public comme tel; il est un groupe, à plus petite échelle, d'acteurs clés qui luttent pour transformer des pratiques ou apporter des changements par rapport à un problème public, et qui s'adresse à des publics. Pour Dayan, « a public is defined by actions that take the form of a visible performance. Directed towards other publics and taking place in the public sphere, this performance involves a large-scale dramaturgy, a Goffmanian exercise in self-presentation ». Ainsi, le public est celui qui agit devant d'autres publics (2005, 52)¹²². Dans l'ensemble, on peut affirmer que trois groupes de revendication ont guidé les actions des trois publics du comté de Kent. Je démontrerai la façon dont ces groupes de revendication se sont organisés pour lutter contre le gaz de schiste, comment ils ont cadré le problème du gaz de schiste, et que les stratégies qu'ils ont choisies afin d'attirer l'attention des médias et des politiciens ont été influencées par l'identité des publics qu'ils vont cibler et représenter au cours de leur lutte. Cela a du sens puisqu'ils sont issus de ces mêmes publics.

¹²² Dayan précise que les publics sont intrinsèquement performatifs, et qu'ils n'ont ni affiliation, ni règle, ni hiérarchie, contrairement aux groupes de revendication organisés (Dayan, 2005, 50). C'est en ce sens que les publics sont des regroupements qui ne sont pas planifiés ou contrôlés, au contraire des groupes de revendication.

J'estime cependant que les deux types de regroupements (publics et groupes de revendication) entretiennent des liens serrés puisque les tactiques des groupes de revendication s'adressent à des publics. Je crois aussi que les frontières entre public et groupe de revendication sont poreuses. Bernard Manin (1995), dans son modèle de démocratie du public, note qu'« une nouvelle élite de spécialistes de la communication prend la place des militants et des hommes d'appareil. La démocratie du public est le règne de *l'expert en communication* » (p. 240; ses italiques). Ce modèle met en valeur les liens entre les publics et les groupes de revendication, puisque ce sont ces « experts en communication » qui jouent désormais le rôle que les spécialistes et les élites jouaient avant. Manin dit aussi que « [l']électorat apparaît donc ici avant tout comme un *public* qui réagit aux termes qui lui sont exposés et proposés sur la scène publique » (p. 286; ses italiques).

1. Les groupes de revendication

Trois publics ont lutté ensemble contre le gaz de schiste dans le comté de Kent. Dès le printemps 2011, le public francophone s'est regroupé sous l'égide du groupe de revendication Notre Environnement Notre Choix (NENC) et le public anglophone s'est organisé par le biais du groupe de revendication Upriver Environmental Watch (UEW) peu après. Plus tard, une mobilisation populaire a émané de la Première Nation d'Elsipogtog, dont certains éléments vont se structurer vers la fin de la lutte et se regrouper plus officiellement sous le nom de Kopit Lodge¹²³.

Cette catégorisation – trois publics, trois groupes de revendication – est imparfaite pour plusieurs raisons. D'abord, comme nous le verrons plus loin, les groupes de revendication ne se sont pas constitués uniquement selon la langue ou la culture, mais également pour des raisons géographiques et pratiques. Ensuite, d'autres groupes ont joué un rôle important dans la lutte. Par exemple, la Société des guerriers Mi'kmaq a fait son apparition dans le comté de Kent et a guidé les tactiques de revendications d'une partie de la communauté d'Elsipogtog, sans toutefois représenter l'ensemble de la Première Nation¹²⁴. Elle entretiendra des relations difficiles avec le Conseil de bande d'Elsipogtog. Par contre, le groupe de revendication anglophone UEW va collaborer avec elle à plusieurs moments. Pour sa part, le groupe de revendication acadien NENC va refuser de collaborer avec la Société des guerriers Mi'kmaq, mais un autre pan du public acadien

¹²³ Ce groupe est toujours actif au moment d'écrire cette thèse. Sa création découle de la lutte contre le gaz de schiste, mais ses préoccupations sont beaucoup plus larges (Kopit Lodge, s. d. ; Kopit Lodge, s. d.). Selon sa page Facebook, « Kopit Lodge's motto is working together to, Protect the Water. It is the new Media, Warrior & Community headquarters here on Elsipogtog First Nations. [...] Here in Elsipogtog and beyond, Kopit Lodge members will be trained on how to fight to protect our waters peacefully [sic] » (Kopit Lodge, s. d.).

¹²⁴ Les membres de la Société des guerriers Mi'kmaq se décrivent essentiellement comme des gardiens de la paix et des protecteurs des droits de la Première Nation (Dauphin, 2013b).

va, au contraire, s'y rallier : la Société des guerriers Mi'kmaq va ainsi s'installer dans le village acadien de Rogersville, où Roméo Martin deviendra le premier chef guerrier acadien (Howe, 2015, 129-130). Ces différents groupes de revendication avaient tous le même but, soit de faire imposer un moratoire ou faire bannir l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste, mais à certains moments, ils ont eu des différences d'opinion sur la façon d'arriver à leurs fins. Un autre groupe de revendication, plus marginal, et qui n'est pas inclus dans mon analyse, est basé à Cocagne dans le sud du comté de Kent et a également contribué à la lutte contre le gaz de schiste. Enfin, les groupes de revendication locaux ont aussi été fortement influencés par l'Alliance provinciale, qui a regroupé et représenté l'ensemble des groupes de revendication locaux à partir de l'automne 2011. L'Alliance provinciale regroupe officiellement les mouvements populaires de partout dans la province, y compris les groupes de revendication francophone et anglophone du comté de Kent, et entretient des liens informels avec les Mi'kmaq d'Elsipogtog. Plusieurs individus du comté de Kent vont aussi jouer un rôle au niveau provincial. Ainsi, Denise Melanson, qui est porte-parole pour NENC et pour UEW, va également devenir la porte-parole officielle francophone de l'Alliance provinciale. Le cadrage et les actions de ces groupes de revendication vont parfois se ressembler, puisque certains individus peuvent avoir une action à la fois locale et provinciale¹²⁵.

Si je reconnais que cette catégorisation est imparfaite – trois publics représentés par trois groupes de revendication – ce découpage simplifié est pertinent pour analyser une situation qui, dans les faits, est toujours en mouvement. En d'autres mots, étudier les publics, c'est les prendre

¹²⁵ C'est en ce sens-là qu'il est important de garder en tête les trois dimensions (horizontale, verticale et transversale) des cas à l'étude; il n'est pas possible de détacher les cas de leur contexte. Les trois groupes (NENC, UEW et Elsipogtog), qui constituent la dimension horizontale des cas, doivent être mis en relation avec l'Alliance, qui fait partie de la dimension verticale des cas (Bartlett et Vavrus, 2017).

en cliché, les figer, pour pouvoir poser un regard analytique sur eux, au risque de ne pas pouvoir rendre justice à leur fluidité.

2. La préhistoire des publics du comté de Kent

Le terme préhistoire, que j’emprunte à Pierre Sorlin, permet de mettre en valeur l’aspect à la fois stable et fluide d’un public. Il met en exergue l’appartenance des individus à un public spécifique, et leur conscience de faire partie de ce public. Il rappelle que les publics engagés contre l’exploration du gaz de schiste ne se sont pas créés à l’arrivée des compagnies gazifières dans le comté de Kent. Ces publics habitaient déjà sur ce territoire et ils ont réagi en fonction d’une expérience passée, parfois commune aux trois publics et parfois distincte à chacun. En fait, chacun des trois publics du comté de Kent a une préhistoire marquée par la discrimination et la conscience d’être minoritaire.

Le comté de Kent est une région d’une superficie de 4 553 kilomètres carrés et d’une population de 30 475 habitants. Il s’agit d’une région rurale qui, bien qu’elle semble ordinaire, relève d’une certaine complexité. En effet, étant donné un pourcentage d’immigrants de 3,3 % et de personnes appartenant à un groupe de minorités visibles de 1 %, à première vue, on pourrait la croire exempte de diversité (Statistique Canada, 2016b)¹²⁶. Toutefois, elle abrite une autre forme de diversité, puisqu’elle est habitée par les trois peuples fondateurs du Canada – les Autochtones, les Francophones et les Anglophones. En effet, dans le comté de Kent au Nouveau-Brunswick, les Mi’kmaq (13 %), les Acadiens (67 %) et les Anglophones (20 %) cohabitent depuis des centaines

¹²⁶ En guise de comparaison, le pourcentage d’immigrants est de 21,9 % au Canada et le pourcentage de minorités visibles est de 22,3 % (Statistique Canada, 2016b).

d'années¹²⁷. Ce territoire est partagé par trois groupes qui ont des relations les uns avec les autres, des relations qui sont complexes et de longue date. La Première Nation Mi'kmaw habite en majorité dans la réserve d'Elsipogtog. Les Acadiens occupent surtout le Nord du comté de Kent, soit Kouchibouguac, Saint-Louis de Kent, Saint-Ignace et les environs. La population anglophone se trouve, pour sa part, près de Rexton, Richibucto et Bass River. Alors que les populations francophone et anglophone du comté de Kent sont en décroissance démographique, la population autochtone, représentée avant tout par la population Mi'kmaw d'Elsipogtog, est pour sa part en croissance (Howe, 2015, 82, 87).

Par ailleurs, la région fait face à des défis socio-économiques d'envergure. Sa population est dans l'ensemble pauvre, vieillissante (âge médian de 50,5 ans) et peu instruite. Elle connaît un niveau d'analphabétisme élevé. Il y a 35 % de la population de la région qui n'a jamais obtenu de grade, diplôme ou certificat (Statistique Canada, 2016b). La région de Kent a aussi un taux de chômage de 17,3 % au sein de la population de 15 ans et plus¹²⁸. Si les trois populations sont aux prises avec des taux de chômage plus élevés que la moyenne provinciale, la communauté d'Elsipogtog l'est encore davantage que les deux autres communautés (Howe, 2015, 82).

Gosine et Teelucksingh soulignent que « it is uneven development, and not racialized people, that leads to the deterioration of places » (Gosine et Teelucksingh, 2008, 44). Il est possible d'argumenter que la région du comté de Kent s'est détériorée parce qu'il s'agit d'une région

¹²⁷ Ces pourcentages sont tirés d'un calcul de la catégorie « Identité autochtone pour la population dans les ménages privés - Données-échantillon » du Recensement de Statistique Canada (Statistique Canada, 2016a). Le pourcentage d'autochtones est déterminé par le nombre de réponses positives à la question « Identité autochtone »; le pourcentage d'Acadiens et d'Anglophones est calculé en divisant le nombre de réponses « Non-Autochtone » selon la langue du répondant par le total des répondants à la question.

¹²⁸ L'âge médian est de 41,2 ans au Canada; 18% des Canadiens n'ont jamais obtenu de grade, diplôme ou certificat ; et le taux de chômage à l'échelle nationale est de 7,7 % (Statistique Canada, 2016b).

victime de l'inaction des gouvernements ou de leur connivence avec les grandes compagnies telles qu'Irving, et parce que sa population n'est pas assez outillée pour se défendre par rapport à ce type de préjudice (Bullard, 2008, 1 ; Mascarenhas, 2007, 574). Selon Howe, il s'agit effectivement d'une région négligée par les paliers gouvernementaux provincial et fédéral :

[T]he settler townships and hamlets of Kent County have seen better days. Kent County's current economic difficulties are locally understood to be related to a succession of governmentally imposed measures aimed at handing over the management of the local forests to large-scale cutters such as the Irvings. Towns that once rode waves of modest economic success through independently owned sawmills and forestry-related industries are now shadows of themselves (Howe, 2015, 82).

Ainsi, le comté de Kent est une région défavorisée, autant par rapport au reste de la province que dans l'ensemble du pays.

Mi'kmaq, Acadiens, Anglophones : trois préhistoires de discrimination

La préhistoire du public autochtone façonne de façon particulière sa compréhension des répercussions de l'exploration du gaz de schiste. Lorsque l'enjeu survient dans l'espace public et arrive plus tard aux oreilles du public Mi'kmaw, ce dernier est aux prises avec de nombreux enjeux qui dépassent de loin le cadre environnemental. Outre les questions sociales contemporaines liées à la pauvreté, le logement et la discrimination auxquelles elle fait face quotidiennement, la Première Nation d'Elsipogtog est également concernée par ses droits territoriaux. En ce sens, les Autochtones puisent directement dans leur préhistoire de discrimination et de non-respect des droits ancestraux pour réagir à l'exploration du gaz de schiste.

La réaction du public autochtone à l'arrivée de l'industrie gazifière est influencée par le mouvement *Idle No More*, qui existe déjà au moment où ils apprennent la présence imminente des

compagnies d'exploration du gaz de schiste sur leur territoire¹²⁹. En effet, des membres de la communauté d'Elsipogtog se rencontrent de façon régulière, préoccupés par la situation des Autochtones dans le contexte plus large du Canada et de l'international, mais ils ne sont pas encore sensibilisés à la question du gaz de schiste. La communauté d'Elsipogtog ne se joindra à la lutte qu'en janvier 2013, plusieurs mois après les publics acadien et anglophone qui, eux, se réunissent dès le printemps 2011. Ses réflexions sur les droits autochtones se concrétisent à ce moment, et démontrent bien comment, pour la communauté Mi'kmaw, de nombreux enjeux sont connectés et liés entre eux :

[In] the winter of maybe 2013, *Idle No More* sparked and Chief Spence was having her hunger strike so we, there was a group of community members that was getting concerned about what was going on and I was a part of that and we met every single day [...] and we talked about Indigenous rights and we talked about having a lawyer like at the international level and there was all kinds of talk.

And we talked about how the government was trying to terminate Indigenous sovereignty, the indigenous title to the land and we thought, well it was kind of all connected to natural resource development, to what the government was and still is trying to do, displacing and taking control of the land. Because in this area we have the Peace and Friendship treaties [...] so this is unceded Mi'kmaw territory. And that's something that we all know and government knows, so they've been [...] trying to create these umbrella agreements where [...] the right for the land would be terminated. You know, extraction and I mean all the resources projects that were going on [...] because it would be so much easier for the government to do all those things.

And that was not just on shale gas, we weren't talking too much about that, I mean I mentioned it a few times, I invited some of the shale gas movement people to our meetings and kind of created allies there but we also looked at [...] all these different issues and the pipelines and so many things just kind of popped up and it was all, all connected (K. Clair, 2017).

¹²⁹ Le mouvement populaire *Idle No More* a débuté à l'hiver 2013 et a provoqué des manifestations à travers le pays en faveur des droits des autochtones et contre le projet de loi C-45 présenté par le gouvernement conservateur de Stephen Harper (CBC News, 2013).

L'exploration du gaz de schiste, pour la Première Nation Mi'kmaw, fait partie d'un ensemble très vaste de préoccupations. Elle n'est qu'un exemple parmi tant d'autres des façons dont le gouvernement réussit à faire fi des droits autochtones. C'est ce qui explique probablement pourquoi tout au long de la lutte, le public autochtone d'Elsipogtog va cadrer l'enjeu du gaz de schiste comme un enjeu relevant des traités ancestraux et de droits aux terres.

Par ailleurs, du moins pour Susan Levi-Peters, ancienne cheffe de bande à Elsipogtog, le souvenir de la crise d'Oka est important : « Make sure nobody dies from it, that was my goal [...] I went to my dad, he was a former chief [...] And he said it's scary and you might have another Oka » (Levi-Peters, 2017). Susan Levi-Peters fait également un lien direct entre l'arrivée du gaz de schiste dans sa communauté, l'absence de consultation et la corruption au sein des conseils de bande autochtones. Sa bataille prendra surtout la forme d'une lutte contre la corruption.

Cette interconnexion entre divers enjeux est importante. Par exemple, le mouvement *Idle No More*, qui permet d'ancrer l'action d'Elsipogtog dans un cadre plus large de revendications autochtones au travers le Canada; la crise d'Oka, qui agit comme mise en garde; les nombreux enjeux reliés au contrôle des terres autochtones et au développement des ressources naturelles; et enfin, la corruption au sein des gouvernements autochtones, produit un cadre d'action particulier pour la lutte contre le gaz de schiste de ce public. Ce cadre ne peut pas être emprunté par les autres publics puisqu'ils ne partagent pas cette préhistoire.

L'enjeu sera construit de façon différente par les publics acadien et anglophone. Le public acadien est également un public qui a une préhistoire d'injustices. D'abord, la déportation est un événement historique qui a acquis une valeur symbolique forte et qui a un impact important sur la façon dont les Acadiens se définissent encore aujourd'hui (Rudin, 2016, 2). Ensuite, dans l'histoire

récente, les habitants du comté de Kent sont influencés par un événement traumatisant particulier, soit la série d'expropriations qui a eu lieu dans le territoire que constitue désormais le Parc national Kouchibouguac. Dès 1969, les gouvernements provincial et fédéral ont établi un plan pour exproprier les 1 200 résidents, pour la plupart des Acadiens, qui habitaient ce territoire (2016, 2). Selon Rudin, l'expropriation de familles acadiennes du Parc Kouchibouguac consiste en un événement clé de l'histoire acadienne et qui, par surcroît, offre de nombreux parallèles avec la déportation (2016, 3)¹³⁰.

L'expropriation du Parc Kouchibouguac et l'exploration du gaz de schiste sont d'abord mises en relation par le biais des difficultés socio-économiques de longue date vécues dans la région. Selon une participante, dont les propos sont corroborés par la théorie de la justice environnementale, les compagnies d'exploitation des ressources naturelles tendent à s'installer dans les endroits pauvres, où les habitants ont crucialement besoin d'un coup de pouce économique, ce qui ne leur permet pas toujours de refuser des projets de développement qui pourraient avoir un impact négatif sur leur environnement et leur santé. Ainsi, tout en parlant des arguments économiques mis de l'avant par le gouvernement provincial en faveur du gaz de schiste, Denise Melanson rappelle qu'à l'époque, le gouvernement avait aussi cadré l'expropriation des résidents du Parc Kouchibouguac comme une façon d'aider des gens « si pauvres [qu']il faut les sauver » (Melanson, 2017a). En effet, le gouvernement parle de l'expropriation, qui est accompagnée d'une compensation financière et d'un programme de réhabilitation, comme d'une manière d'aider des individus qui avaient un besoin urgent d'améliorer leur mode de vie. Or, pour

¹³⁰ Le personnage le mieux connu de cette histoire, Jackie Vautour, a refusé de quitter sa maison et habite encore aujourd'hui dans le parc national. Il est devenu, au fil des ans, un symbole de la résistance acadienne (Rudin, 2016, 3).

bien des résidents du territoire du Parc, cette façon de cadrer les bienfaits de l'expropriation est condescendante. Ils n'ont, en fait, rien demandé d'autre que de continuer à vivre leur vie, chez eux, comme auparavant.

Le Parc Kouchibouguac sera aussi mentionné par un participant du groupe de revendication NENC pour expliquer pourquoi plusieurs habitants du comté de Kent ne croyaient pas qu'il était possible de faire face au gouvernement et ainsi de s'opposer au développement de l'industrie du gaz de schiste : « Mon beau-frère est un exproprié du parc [...] puis il dit 'Ah, vous aboutirez à rien avec ça', puis il était surpris qu'on a obtenu un moratoire » (R. Richard, 2017). L'expropriation du Parc Kouchibouguac constitue un point de comparaison dans la tête de certains membres du public acadien du comté de Kent, l'échec de la lutte contre l'expropriation laissant croire à certains que les gens du comté de Kent n'ont pas le pouvoir de résister à ce type d'intrusion dans leur territoire.

L'expropriation agit aussi comme le souvenir d'une injustice qui fait réagir des personnes autrement peu conscientes de leur pouvoir d'agir et peu portées à la revendication : comme le disait Gamson, « injustice focuses on the righteous anger that puts fire in the belly and iron in the soul. Injustice [...] is a hot cognition, not merely an abstract intellectual judgment about what is equitable » (Gamson, 1992, 32). Ainsi, bien que la région ne soit pas reconnue pour sa capacité à s'affirmer, il s'agirait en fait, pour certains participants, d'une région constituée de communautés dont la préhistoire marquée par les injustices permet d'expliquer, au moins en partie, le succès de sa mobilisation¹³¹. Selon un participant anglophone, les communautés autochtone et acadienne seraient des populations qui, au fil des ans, ont été poussés à bout par le gouvernement :

¹³¹ Pour Rudin, lors de l'expropriation du Parc Kouchibouguac,

it's a unique region because we have the Park. [...] And people who felt that they'd been abused in the past or their concerns weren't addressed in the past. [...] and so they ran into a perfect storm, the government, and it's amazing, they thought they'd come in like they did most of the places and that we'd say "Thank you" [...] So we had two groups [the Acadians and the Indigenous People] who felt that they were, had been told for too long what to do or what to think [...] and you can only push people so far (Participant anonyme, 2017).

Les Acadiens et les Mi'kmaq ont d'autres éléments en commun. Selon certains, ils entretiennent encore aujourd'hui des liens symboliques forts parce qu'historiquement, ils vivaient en harmonie des années 1700 jusqu'à la déportation (Howe, 2015, 24). Au moment de la déportation, les Mi'kmaq vont effectivement s'allier aux Acadiens pour faire face aux Anglais. Alors que la violence envers les Acadiens s'accroît et que les Anglais incendient les terres des Acadiens et établissent leurs propres colonies, les Mi'kmaq aident une partie des Acadiens à se cacher et à survivre l'hiver dans les bois. La déportation a également un impact négatif sur les Mi'kmaq, parce que le départ des Acadiens et des Français réduit considérablement leur pouvoir de négociation. Les nouveaux traités signés après la déportation seront beaucoup moins alléchants pour les Autochtones que les précédents (2015, 28-29).

Mais si ces deux publics avaient donc des liens particuliers dans le passé, aujourd'hui, les Acadiens et les Mi'kmaq ont, dans les faits, peu de liens réels. Entre autres, ils ne parlent pas la même langue et ne fréquentent pas les mêmes écoles :

Although historically [...] the Mi'gmaq are much closer with the Acadian than they were with the Anglos, [...] in reality, in current times, the Mi'gmaq for the most part don't speak French. And they attend the English-speaking high school, the same as the English kids on either side of them in Rexton and Bass River area, Upriver area (Pohl, 2017).

Bien que cette entreprise laisse d'abord entrevoir peu de signes de protestations, un mécontentement considérable gronde sous la surface, alimenté à la fois par les maigres compensations octroyées pour les propriétés et par la fermeture imminente de la pêche dans les eaux du parc, la plus importante source de revenus des résidents (Rudin, 2016, 3).

Le groupe acadien NENC jouera cependant sur ces liens historiques et sur les caractéristiques de la langue Mi'kmaw qui garde les traces de cette proximité entre Autochtones et Français, pour tenter de trouver des points communs et pallier l'absence de confiance qui règne aujourd'hui entre « Autochtones et Faces pâles » (N. Richard, 2017b).

Enfin, le public anglophone a aussi des défis, incluant des défis socio-économiques. Cette réalité ne passe pas inaperçue pour Susan Levi-Peters. L'ancienne chef de bande d'Elsipogtog, qui lutte encore aujourd'hui contre la corruption et la pauvreté dans sa communauté, découvre en 2010, lorsqu'elle se présente à l'élection provinciale sous la bannière du Parti néo-démocrate, les ressemblances entre la vie sur la réserve et la vie hors réserve :

I was going outside the community campaigning and I went door to door and I went everywhere and I was shocked to see that we were, we face poverty in my community [in Elsipogtog] but it was just as worst outside. In fact Adamsfield is I think one of the poorest towns in Canada [...] The struggles were there (Levi-Peters, 2017).

Le public anglophone du comté de Kent est donc un groupe minoritaire fondé sur la classe sociale (Pohl, 2017). En tout et pour tout, le public Mi'kmaw, le public acadien et le public anglophone ont une expérience particulière de l'injustice avant même l'arrivée de l'industrie gazière sur leur territoire.

Une préhistoire commune

Si les trois publics ont des préhistoires particulières, ils sont aussi liés par un même territoire et une même situation socio-économique. Plus qu'un « enjeu autochtone », le gaz de schiste est aussi vécu comme une question relative à la classe sociale, la pauvreté, l'éducation, la situation économique et la ruralité – des défis que partagent les trois publics, bien qu'à des intensités différentes pour chacun. En d'autres mots, il existe aussi des circonstances qui font que les trois publics se comprennent et se rejoignent : ils ont conscience d'être tous les trois dans des

situations d'absence de pouvoir, bien que cette absence puisse se révéler à différents degrés selon le groupe et la situation (Choo et Ferree, 2010, 133).

Les participants estiment que les compagnies d'exploration du gaz de schiste et le gouvernement ont perçu les résidents du comté de Kent comme des personnes faciles à bernier : « Kent is a poor area. I think companies were expecting to hear 'Where do I sign? How do I get this money? They're poor, uneducated, stupid, we'll steamroll them' » (Alcox et Lane, 2017). En ce sens, l'image de la lutte de David contre Goliath illustre bien le contexte des revendications (Alcox et Lane, 2017 ; N. Richard, 2017a) :

Nous autres, on était le David. Quand on voyait que ces grandes compagnies-là, qui avaient tous les lobbyistes auprès du gouvernement, qui avait des avocats, qui étaient stratégiquement entraînés, puis toutes des choses comme ça; que nous autres, nos petits nous autres, on s'est organisé puis [...] le réseautage qui s'est passé, pour moi, c'était ça, c'était vraiment David et Goliath (N. Richard, 2017b).

Le lien au territoire a également un impact sur l'engagement des trois publics dans la lutte. Si le lien entre les Autochtones et la terre n'est pas à démontrer, les Acadiens et les Anglophones de la région ont aussi un rapport particulier au territoire : « there is a strong attachment to the land among the settlers of the rural Maritimes: many families extend for multiple generations on the same meagre plots of land. As much as Indigenous communities in the Maritimes ask outsiders who their parents are in order to place them within a familial understanding, so too do rural settler communities » (Howe, 2015, 107). Selon une Mi'kmaw, les autres habitants du comté de Kent se seraient engagés parce que

these people have been living here for hundreds of years, [...] just look at [the Acadian town of] Cocagne, 250 years old, 1767 I guess it was born, that's 100 years before Canada was born. So a lot of these people have roots here. [...] That's why this protest was big and strong, because the people that have roots here don't want that (Levi-Peters, 2017).

Les gens du comté de Kent, toutes cultures confondues, considèrent avoir un lien fort avec la terre parce qu'ils en dépendent pour leur mode de vie : « People raised in the country have been rural for generations. Just like the First Nations, they have [a strong] tie to the land, they are living off the land, every aspect of their life revolves around the land » (Alcox et Lane, 2017). Les trois populations s'appuient en grande partie sur les ressources naturelles pour leur subsistance, « due to tradition, proximity and poverty. Hunting, fishing, small-scale logging and medicine gathering continue to be very real means by which these communities practise a traditional way of life and supplement a 'money economy' that is underserving them » (Howe, 2015, 82-83). Les trois publics partagent un attachement à la terre qui n'est donc pas qu'émotif, mais également une nécessité liée à leur subsistance (Bell, 2013 ; Levi, 2007).

Enfin, les trois publics sont aussi conscientisés par un autre rappel, soit l'histoire récente des habitants de Penobsquis, une communauté rurale du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, près de Sussex. Cette communauté a vu ses puits d'eau s'assécher il y a de cela quelques années à la suite d'activités d'exploitation de ressources souterraines par les compagnies PotashCorp¹³² et Corridor Resources. Selon ces résidents, les sources d'eau potable d'une soixantaine de foyers se sont asséchées en 2004, à la même époque où des tests sismiques étaient effectués dans la région. Les résidents de Penobsquis n'ont jamais réussi à prouver formellement la source de l'assèchement des puits, entre autres, parce que le fardeau de la preuve reposait sur les résidents et parce que les deux compagnies d'exploitation des ressources naturelles se renvoyaient la balle (Encol, 2013 ;

¹³² Aujourd'hui connue sous le nom de Nutrien suite à un fusionnement avec la compagnie Agrium, PotashCorp était à l'époque une compagnie basée en Saskatchewan qui était parmi les plus grands producteurs de potasse au monde (Ici Radio-Canada, 2017, 2018).

Glynn, 2012)¹³³. La lutte des résidents de Penobsquis a été de longue haleine et s'est faite par le moyen des canaux habituels de résistance (Howe, 2015, 13-14). Or, ni les compagnies ni le gouvernement n'ont jusqu'à ce jour accepté de dédommager les résidents, dont au moins un d'entre eux a vu la valeur de sa propriété chuter en dessous de 10 000 \$ (2015, 14). Cet exemple récent sert d'avertissement sévère aux trois publics du comté de Kent et confirme leurs pires craintes. D'abord, la présence de l'industrie du gaz de schiste pourrait avoir des impacts négatifs sur leur territoire. Ensuite, si cela se produisait, ils risquaient de se retrouver seuls pour y faire face, en assumant que ni le gouvernement ni les compagnies n'accepteront la responsabilité de les dédommager, comme dans le cas de Penobsquis (Melanson, 2017a).

Ainsi, plusieurs éléments vont interagir de façon à créer un sentiment d'injustice et venir façonner la manière dont ces trois publics appréhendent l'exploration du gaz de schiste, structurent leurs stratégies, et cadrent le problème qui les concerne. Parmi ceux-ci, la longue histoire du non-respect des droits des Autochtones par les différents paliers de gouvernement; l'expérience de l'expropriation vécue par les Acadiens; le souvenir de la sécheresse des puits de Penobsquis; et le lien fort avec la terre vécu par tous les groupes ainsi que leurs difficultés socio-économiques. Ces multiples enjeux constituent la préhistoire des publics qui vont lutter contre le gaz de schiste dans le comté de Kent, une préhistoire fortement marquée par la conscience d'être minoritaire ainsi que par un sentiment de méfiance à l'égard du gouvernement et de l'industrie. Ces trois publics

¹³³ Certaines des propriétés des résidents ont aussi subi des dommages, incluant des déplacements de terrain et des gouffres de grande taille (CBC News, 2011). Les résidents ont été alimentés en eau potable par le moyen de livraisons d'eau en bouteilles aux deux jours par le gouvernement provincial de 2004 jusqu'en 2009, mais dans des proportions non suffisantes pour faire du lavage ou du jardinage, poussant même certains résidents à se baigner et à laver leurs vêtements dans les ruisseaux (Encol, 2013 ; CBC News, 2009 ; Howe, 2015, 14). En 2009, les ménages de Penobsquis sont finalement reliés au système d'eau potable de Sussex, la ville voisine, mais les résidents de Penobsquis doivent payer un tarif d'utilisation pour y avoir accès (CBC News, 2009 ; Howe, 2015, 14). Potash Corp a finalement accepté de payer les factures d'eau des résidents en 2011 (CBC News, 2012).

partagent un territoire et une histoire commune des enjeux, mais ils sont également le minoritaire de l'un et le majoritaire de l'autre; le colonisé d'un côté, et le colonisateur de l'autre, ce qui vient complexifier leurs interactions (Choo et Ferree, 2010, 133).

3. Les publics ciblés dans la lutte contre le gaz de schiste

Les publics ont chacun des spécificités – Dayan dirait qu'ils ont un « style d'interaction » (Dayan, 2005, 52) ou comme le souligne Warner, une « dimension poétique » (Warner, 2002). Pour les groupes de revendication, ces différences vont donner lieu à des façons distinctes d'agir et à des stratégies différentes qui seront utilisées pour mobiliser les publics ciblés.

Trois publics, trois groupes de revendication?

Les trois publics sont chacun représentés par un groupe de revendication. À Elsipogtog, il s'agit d'un mouvement populaire qui implique la majeure partie de la communauté, et qui n'a au départ aucun porte-parole ou leader officiels¹³⁴. NENC et UEW, de leur côté, sont des groupes de revendication plus organisés qui entretiennent des liens serrés avec les publics dont ils sont issus et qu'ils représentent. Pour des raisons géographiques, pratiques, mais également culturelles, les trois groupes de revendication ciblent d'abord et avant tout « leurs » publics.

Chez les Acadiens et les Anglophones, cette démarcation est d'abord décrite par les participants comme étant le résultat de considérations géographiques et pragmatiques. À la base, le premier groupe de revendication créé, NENC, s'adressait à l'ensemble des résidents du comté de Kent, jusqu'à ce qu'un deuxième groupe voit le jour. NENC s'adresserait au public acadien non pas dû au fait que son mode de revendication est différent de celui du public anglophone, mais

¹³⁴ Éventuellement, John Levi est devenu le porte-parole désigné pour représenter la communauté d'Elsipogtog devant les médias.

parce que le groupe de revendication cible la région où le public acadien habite. C'est la même chose chez les Anglophones, qui se réuniraient ensemble d'abord et avant tout parce qu'ils sont géographiquement voisins. L'endroit où ont lieu les réunions est important, puisque le comté de Kent est un grand territoire et que l'hiver néo-brunswickois y est long et difficile. Il est beaucoup plus simple et plus sécuritaire, pour les participants, de pouvoir se réunir de façon régulière près de chez eux et sans avoir à emprunter des routes enneigées pour se rendre à leurs lieux de rencontre.

La langue de fonctionnement du groupe de revendication NENC est flexible; elle change selon les besoins des personnes présentes aux réunions. Les rencontres ont lieu en français, mais lorsque des participants ne comprenant pas le français s'y présentent, les réunions sont menées dans les deux langues ou en anglais seulement :

C'était vraiment question de géographie à ce niveau-là, fait que nous autres, c'est sûr que c'était francophone parce que c'est Saint-Charles, Saint-Ignace, Saint-Louis [de Kent], Kouchibouguac, mais on avait des Anglophones [aussi]. C'est que ça a adonné comme ça [...] Nous autres, nos réunions étaient en français, mais quand on a eu des Anglophones [ou] des Autochtones qui sont venus à nos réunions [...] on le faisait en anglais. Les gens du comté de Kent, surtout de la région Kent Nord [...] on est très accommodant là-dessus. Mais [...] c'est pour ça que ça été plus ardu pour nous autres, parce qu'on essayait de tout traduire (N. Richard, 2017b).

Ainsi, même si un mode de fonctionnement bilingue impose plusieurs contraintes et demande davantage de ressources et de temps, le groupe de revendication tient à fonctionner dans les deux langues officielles de la province puisqu'il s'adresse d'abord à un public acadien, tout en n'excluant pas d'autres publics. Tous les dépliants, pancartes et messages qu'il fait circuler sont traduits. En effet, le groupe de revendication est situé dans une région où l'identité acadienne prime – outre les Autochtones qui participeront aux réunions plus tard, seules quelques rares personnes assistant aux rencontres du groupe de revendication ne comprennent pas le français. En même temps, NENC tient à rester aussi inclusif que possible afin de permettre à tous, peu importe

la langue parlée, de s'impliquer. Selon un membre anglophone du groupe, les choix en rapport à la langue semblent aller de soi et ne pas poser problème, ni pour les Acadiens, ni pour les Anglophones :

Many times I was in a meeting it was [in English]. I never seen, like I never felt a divide, I didn't feel that. You know, sometimes there is, but not that time [...] And we tried to be, like the signs were bilingual and things like that. And then, if someone needed to express their thoughts in French, they would translate for the rest of us (Participant anonyme, 2017).

Ces citations donnent l'impression que l'aspect géographique primait sur l'aspect linguistique ou culturel. Or, Ann Pohl précise que, lorsqu'elle crée le groupe de revendication UEW, dont la langue de fonctionnement est l'anglais, une distinction s'opère naturellement entre les deux groupes de revendication du fait de la présence de différentes identités culturelles, ou différents publics, dans le territoire du comté de Kent :

We had to name it, and decide what we stood for, and for a little while, it looked like we might end up being sort of a branch of Notre Environnement Notre Choix but [...] it seemed they really wanted to keep French as their main language, and Acadian identity with that, and also honouring the Acadian relationship with the Mi'gmaq (Pohl, 2012).

Si les groupes de revendication francophone et anglophone semblent s'être créés en raison de considérations pratiques, les préhistoires spécifiques de leurs publics ont également un impact sur leurs modes de fonctionnement respectifs. Leurs tactiques vont néanmoins se ressembler, les deux publics préférant dialoguer avec les politiciens à l'aide de pétitions, communiqués de presse, relations avec les médias et manifestations.

Il y a, du côté du public d'Elsipogtog, une façon plus distincte d'appréhender l'enjeu et de faire connaître ses préoccupations. La démarcation culturelle est plus évidente et les moyens de protestation choisis sont complètement différents : actes de désobéissance civile et barrages

routiers se succèdent sans qu'une attention très grande soit donnée aux canaux habituels de protestation des Blancs. Les symboles et traditions autochtones y prennent une place importante, par l'occurrence de cérémonies traditionnelles, cercles de prières et feux sacrés.

Dans une mobilisation, un groupe de revendication peut mettre en place plusieurs stratégies parallèles afin de combler différents besoins. Dans le cas qui nous intéresse, la première stratégie a consisté à convaincre le public local de participer à la lutte; à l'habiliter et à lui donner confiance en sa capacité d'avoir un impact sur le monde social. Pour réussir à rallier des publics, les groupes de revendication doivent cadrer un enjeu de façon à produire un sentiment d'injustice. Les publics doivent aussi avoir l'impression que le problème est soluble, et que la mobilisation peut avoir du succès. Les responsables du problème doivent également être clairement identifiés – si la source du problème est diffuse ou si les « coupables » ne sont pas connus, il est difficile de cibler une action et d'être convaincu de son efficacité (Snow et Bendford, 1988 ; Gamson, 1992). La deuxième stratégie a consisté à participer à un débat plus large, pour dialoguer avec la population provinciale dans le but d'infléchir l'opinion publique et d'exercer une influence sur l'agenda politique (Hassenteufel, 2010).

Cibler ces différentes populations (locale et provinciale) a nécessité deux tactiques différentes, voire opposées, de la part des groupes de revendication. Pour les publics locaux, il importe de simplifier les enjeux et de les rendre accessibles à la population. Pour le public provincial, la stratégie a impliqué, d'un côté, de convaincre par des faits et des références à des

études scientifiques, et de l'autre, de montrer, par des actions de désobéissance civile, que les manifestants resteraient fermement ancrés sur leur position¹³⁵.

Le public local : « simplifions, simplifions, simplifions »

En ce qui a trait aux trois publics, des réunions d'information ont eu lieu pour mettre la population locale au courant de la présence de l'industrie pétrolière et des effets néfastes potentiels du gaz de schiste sur leur région (K. Clair, 2017 ; Alcox et Lane, 2017 ; R. Richard, 2017). Un élément clé de la réussite de la mobilisation est d'avoir réussi à bien saisir la population locale et à ramener les enjeux à son niveau. Il fallait aussi lui permettre de comprendre les enjeux afin qu'elle ait un impact sur le déroulement des événements. Il fallait habiliter la population locale pour qu'elle croie en son pouvoir de changer les choses.

L'une des stratégies dans le comté de Kent est Nicole Richard, du groupe de revendication NENC (Melanson, 2017b ; Hopper, 2017 ; R. Richard, 2017). Nicole Richard fait preuve d'une grande sensibilité envers le comté de Kent, ce qui lui donne une facilité à mobiliser les gens :

Vu que c'était tout' du monde de par ici, on savait les enjeux. On a eu des gens [...] qui venaient de l'extérieur, à un moment donné, qui disaient : « Nous autres, on va faire ceci, vous devriez faire ça »; puis moi, dans toute cette affaire-là, c'était comme : « Tu peux peut-être être spécialiste d'un processus, mais nous autres, on est spécialiste de notre région ». Puis à un moment donné, [certains] avaient tout un protocole et « on va tout faire ça » et moi, c'était comme, « on est dans le comté de Kent, OK ? » (N. Richard, 2017b).

Consciente du niveau d'éducation de son public cible et du manque de confiance en sa capacité d'action, sa stratégie était d'utiliser des termes simples, des comparaisons et des images frappantes pour informer, puis habiliter la population locale. Il s'agit de convaincre la population à vouloir

¹³⁵ Alors que la population locale peut être atteinte directement, les groupes de revendication doivent nécessairement passer par l'entremise des médias pour atteindre la population provinciale – je me penche sur cette question dans le chapitre « Espace public ».

en savoir plus et à utiliser son sens critique par rapport aux effets possibles de l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste. « Simplifions, simplifions, simplifions »; cela semble être sa devise (2017b).

Par exemple, en prévision d'une rencontre, elle installe sur une table au milieu de la salle, la paire de bottes d'un homme de la région qui a travaillé à l'exploitation du gaz de schiste dans l'Ouest du pays. Le cuir des bottes est rongé par les produits chimiques utilisés lors de la fracturation hydraulique. Durant la rencontre d'information, elle demande aux gens d'observer les bottes et leur demande pourquoi, à leur avis, le cuir des bottes est en mauvais état. Elle leur suggère que, si les produits utilisés pour la fracturation hydraulique ont pour effet de ronger le cuir, ils ne peuvent pas être bons pour l'environnement ou la santé. Lors d'une autre réunion, elle place deux pichets d'eau au milieu d'une table et demande aux gens de choisir duquel ils préféreraient boire en premier : « Je disais 'Ça, j'ai ramassé ça à ma source. Si je vous disais que [le deuxième] pichet d'eau-là, je l'ai ramassé dans une maison proche d'un site de gaz de schiste, qu'est-ce que tu boirais le premier?' » (2017b).

Une autre série de tactiques a consisté à permettre aux gens de visualiser l'incidence de l'industrie sur leur territoire. Le groupe installe des cartes agrandies des États-Unis et des photos qui montrent l'impact visuel de tels projets sur un territoire donné. Elle donne aussi des points de comparaison qui permettent aux gens de comprendre rapidement l'ampleur des chiffres donnés. Par exemple, elle leur explique la quantité d'eau nécessaire au processus de fracturation hydraulique par le biais d'une comparaison avec une piscine dans la communauté : « Quand on dit que ça va prendre des réservoirs [d'eau] comme ça, c'est dix grosses piscines comme on a à Saint-Louis » (2017b). Les groupes présentent également le court métrage *Fracking Hell*, qui raconte les résultats catastrophiques de la présence de l'industrie du gaz de schiste aux États-Unis, qui sont

aux prises avec des problèmes divers à la suite d'activités de fracturation hydraulique près de chez eux (Melanson, 2018).

Enfin, Nicole Richard encourage les gens à poser des questions et à s'informer de façon à les instruire dans un environnement de confiance :

On disait « *Well*, qu'est-ce qu'ils ont besoin de savoir vraiment », tu sais, on a fait beaucoup de ça, à cause qu'on savait l'analphabétisme par icitte. Ça fait que, nous autres, on disait : « Ayez pas peur de poser des questions. Posez des questions ». Moratoire, il y a personne qui savait qu'est-ce que c'était un moratoire. « Qu'est-ce que c'est un moratoire, on va vous expliquer ». Moi, j'essayais de décortiquer, de ramener au plus simple. Parce que, on perd le monde. Puis c'est comme ça [que...] le gouvernement, on intimide par les grands mots, puis moi, c'était comme... je comprenais tellement ça à cause que [...] je sais qu'est-ce que c'est, le comté de Kent, tu sais [...] les grands concepts ou les grands détails puis tout le statistique, faut pas trop les perdre là-dedans non plus, parce que, à un moment donné [...], tu voyais les yeux dans la graisse, ça faisait cinq minutes, parce qu'ils ne comprenaient plus, tu sais (N. Richard, 2017b).

Cette façon d'informer en prenant en compte la réalité de la région sert à redonner du pouvoir à cette population, à l'habiliter, et à lui donner confiance en elle. Il n'est pas question de leur dicter une façon de penser au sujet du gaz de schiste, mais de les encourager à s'informer (N. Richard, 2017b ; Hopper, 2017). Cette compréhension du public du comté de Kent est un élément central de la réussite du mouvement, puisque les enjeux des mobilisations doivent être simplifiés afin de les rendre accessibles aux publics pour que ceux-ci aient l'occasion de s'engager. Des termes trop techniques, des enjeux cadrés de façon trop spécialisée auront pour effet d'exclure une partie de la population de la lutte (Snow et Bendford, 1988, 201). C'est une des raisons pour lesquelles les classes populaires sont souvent absentes des mobilisations (Gamson, 1992, 59-60 ; Snow et Bendford, 1988, 204). D'ailleurs, Nicole Richard s'attaque aussi à l'attitude défaitiste des gens de la région :

Puis, en plus, c'est qu'on avait des gens de la région du comté de Kent qui disaient : « B'en, Nicole, voyons donc, c'est le gouvernement, tu peux rien faire » [...] La mentalité, la

culture, ici, du comté de Kent, [c'est] « Anyway ça va pas faire de différence ». Il y a toute cette affaire de défaitisme là, « Anyway, moi, j'ai pas d'éducation », [...] c'était ça, l'enjeu aussi au comté de Kent, c'est des gens qui sont pas éduqués puis que, dans leur tête, ils ne savent rien eux autres, parce qu'ils n'ont pas d'éducation, puis moi, j'étais comme « Non, Monsieur, tu as le droit de dire ce que tu veux, t'as le droit, puis tu as une expertise que tu ne le sais pas, mais je vais te le prouver » (N. Richard, 2017b).

L'habilitation de la population locale prend une place importante dans les stratégies du groupe de revendication anglophone également. Ann Pohl croit qu'une part importante du travail a constitué à appuyer les publics à articuler des doléances qu'ils portent en eux depuis longtemps :

[A] part of what you're doing is you're [...] helping them built their resiliency, formulate how they want to talk about [the issue]. It was obvious to me, from the years I had already spent in the neighborhood, that many people didn't have enough experience articulating what it was about the way the system operates in New Brunswick that bothers them so much, or what they felt in a positive way, what they feel are the rights that should be absolutely guaranteed for them [...] (Pohl, 2017).

Ann Pohl reconnaît, tout comme Nicole Richard, que la particularité de la population du comté de Kent est un des défis dans le contexte de la lutte, mais cela ne signifie pas pour autant que la population n'a pas une compréhension innée du problème à régler :

If you have a grade 6 education... [...] Even posters were a problem. Flyers were a problem. Because it's one of the lowest levels of literacy in any of the provinces of Canada in that particular area. If you have a population that doesn't have much in the way of education in order to be able to absorb written information and do any kind of research, because they don't have the computer literacy [...] People say that half the people they graduated with from high school still can't read or do math [...]

Individual [acts of polluting] might have been happening for a long time, you know, just because we didn't know what to do with that oil, when you cleaned the car out, right? And you leave your car running or whatever. That connect might not be there, but at a fundamental level, everybody knows, this is where we get our survival from. We don't survive as a species if we don't protect the other species and we don't protect the water and the air, right? (2017).

Ainsi, en donnant à la population un accès à de l'information claire, et en les appuyant pour qu'ils apprennent à exprimer leur mécontentement et à cibler la source de leurs frustrations, les groupes

de revendication réussissent à mobiliser les publics acadien et anglophone du comté de Kent avec succès.

À Elsipogtog, tout porte à croire que cette étape de la lutte n'a pas eu lieu. Certes, des rencontres d'information et des réunions sont organisées, et une stratégie approfondie est proposée en lien avec la compréhension particulière des enjeux qu'ont les résidents de la Première Nation – rappelons-nous qu'un groupe se réunit régulièrement depuis 2011 pour discuter d'enjeux de droits autochtones¹³⁶. Mais lorsqu'il s'agit de convaincre une partie importante du public Mi'kmaw de se joindre à la lutte, il semble que cela ait lieu en grande partie de façon instantanée. On peut aussi dire que cette communauté n'a pas le privilège d'une organisation formelle; elle agit dans une réalité différente de celles des publics acadien et anglophone. Les rencontres d'organisation après les heures de travail sont un luxe qu'elle n'a pas. Selon les études sur la justice environnementale, les populations défavorisées sont marginalement présentes dans les mouvements environnementaux parce qu'ils n'ont pas accès aux mêmes ressources, même si ces mêmes populations sont affectées de façon disproportionnée par les problèmes environnementaux (Bullard, 2008, 1). La communauté Mi'kmaw est aux prises avec tellement de défis que l'arrivée de l'industrie du gaz de schiste passe presque inaperçue, jusqu'à ce que tout à coup, SWN soit déjà aux portes du comté de Kent. À ce moment, lorsque Elsipogtog se joint à la lutte en 2013, le moment n'est plus à l'organisation, mais plutôt à l'action.

¹³⁶ Les premières rencontres sur le gaz de schiste sont en fait organisées par les communautés acadienne et anglophone. C'est à ce moment, en 2011, que Katrina Clair entend parler du gaz de schiste pour la première fois. Mais la mobilisation Mi'kmaw contre le gaz de schiste ne débutera véritablement qu'en 2013, dans la foulée d'*Idle No More* (K. Clair, 2017).

Le public provincial : Les guerriers de l'eau et les guerriers du papier

Lorsque vient le temps de joindre des publics au-delà de la population locale, les différences entre les tactiques des publics donnent l'impression que les Mi'kmaq d'Elsipogtog connaissent déjà des stratégies de résistance et de désobéissance civile, à la différence des deux autres publics. Selon Nancy Alcox, le public autochtone aurait agi spontanément, alors que les publics acadien et anglophone ont dû apprendre à se mobiliser : « they didn't grow up sheltered and protected like us. Sometimes I thought 'I wish I had your nerve' » (Alcox et Lane, 2017). D'un côté, les Autochtones vont faire appel à des tactiques d'action directe et non violente, et de l'autre, les Acadiens et les Anglophones vont se tourner spontanément vers des stratégies médiatiques :

There was two teams really. We had basically like the water warriors, the ones that were like boots on the grounds, hang in front of the trucks and everything else, and then we had another group we'd call the paper warriors. Those were the ones that were doing the petitions, going and writing up letters and sending them to politicians and getting politicians aware and involved and stuff like that (L. Clair, 2017).

Chez les premiers publics à se mobiliser, soit les Acadiens et les Anglophones, l'instinct sera de s'adresser aux médias. Les médias sont vus comme un passage obligé permettant de rejoindre un public plus vaste, qui inclut des interlocuteurs comme les décideurs publics et l'industrie (Melanson, 2017a ; Hopper, 2017 ; N. Richard, 2017b). Alors que l'information destinée aux habitants du comté de Kent est simplifiée au maximum, l'information destinée aux médias suit une toute autre logique. Les faits, les données scientifiques et les références à des études prennent une place importante dans le but d'acquérir de la crédibilité auprès des médias et des décideurs publics :

Tu sais, on n'est pas seulement une gang d'hystériques, il y a vraiment de quoi à s'alarmer. [Le Collège des médecins de familles du Nouveau-Brunswick, le Centre Hospitalier George Dumont, l'Hôpital de Moncton et l'Hôpital de Sackville] par exemple [se sont] prononcés contre; eux, ils voulaient un moratoire de 10 ans [...] When I can list 15 studies

that say that if you lived in this area where there's fracking, you're more likely to have a heart attack, more likely to do this more likely, people get that, [...] you're saying something really important that people will hear and understand (Melanson, 2017b, 2018).

Les groupes de revendication préparent des documents qui reprennent des expériences vécues ailleurs et des faits scientifiques et relatifs à l'économie. Ils font aussi venir des experts sur le terrain, tels qu'Anthony Ingraffea, un ingénieur et opposant à la fracturation hydraulique, ou encore des gens ayant vécu des expériences négatives particulières relatives à l'industrie du gaz de schiste comme Calvin Tillman, le maire de DISH, une petite ville du Texas, dont la lutte contre le gaz de schiste est présentée dans le film *Gasland* (Hopper, 2017). Ils font également circuler le DVD d'un entretien avec Theo Colborn, la fondatrice d'une ONG se spécialisant dans la recherche sur les perturbateurs endocriniens. Ce DVD circulera beaucoup au sein des trois publics et permettra de renseigner plusieurs individus. Ces stratégies sont cruciales, car elles donnent une crédibilité aux groupes de revendication et par extension, aux publics (Melanson, 2017a, 2018)¹³⁷.

Une des stratégies les plus importantes des groupes de revendication est la désignation d'individus qui auront la responsabilité de faire le lien avec les médias. Cela permet d'assurer une cohérence du message et sa crédibilité. Elle sert aussi à éviter que des propos multiples, peu convaincants ou trop complexes diluent le message de base des groupes de revendication. Puisque les participants étaient peints par le gouvernement comme étant mal informés et mal organisés, il devenait particulièrement important de pouvoir faire circuler un message clair et légitime : « Ils

¹³⁷ L'Internet, pour ces groupes de revendication, est une porte d'entrée vers la science, vers l'information factuelle. Par rapport à d'autres mouvements qui auraient pu avoir lieu avant, l'Internet a complètement changé la capacité de mobilisation des publics :

Pour nous, ça été le plus important dans le sens que on pouvait aller trouver les vraies données, aller trouver les études. Ils sont là, ils sont disponibles. Moi, cinq minutes après que quelque chose a été publié, quelqu'un me l'envoie. [...] Alors je sais maintenant qu'il y a tout un corps d'études qui disent ces choses-là. Sans ça, on n'aurait rien su. S'il n'y a pas de fracking ici, c'est parce que l'Internet était là (Melanson, 2017b).

nous appelaient « les anti- », OK, pour nous discréditer encore [...] Fait que on essayait, on avait des gens qui étaient beaucoup moins émotionnels aussi puis qui allaient présenter des faits (N. Richard, 2017b).

Nicole Richard, Denise Melanson, Debbie Hopper et Ann Pohl se sont notamment partagé le rôle de porte-parole. Dans le comté de Kent, les gens ne prennent pas la parole d'eux-mêmes. Ils ne croient pas en leur légitimité ni en leur capacité de le faire : « les Francophones, ou notre région, les gens aiment pas parler devant la télévision » (N. Richard, 2017b); « nobody else wanted to be an English spokesperson » (Pohl, 2017). Le rôle de porte-parole est crucial, exigeant et représente un travail presque à temps plein :

You had to get up and start researching first thing in the morning. Because if you were called by the media you wanted your facts straight. [...] It was an extremely significant role and there's a lot of pressure in a role like that because you're representing your whole group and so you want make sure you get it right (Hopper, 2017).

Lorsque l'Alliance provinciale voit le jour, la même logique s'impose. C'est ainsi qu'afin d'unifier et de professionnaliser le message, l'Alliance provinciale essaie d'éviter que les groupes de revendication locaux s'adressent aux médias :

If it's a NBASGA [l'Alliance provinciale] topic, not something that's [geared] towards your individual groups, if it was something that was about shale gas you don't talk to the media, you send them to me, you know, and that really helped a lot. Because we had 30 spokesmen before that, because every group, and some were better than others, they were all different (Emberger, 2017).

Ainsi, ces stratégies font partie du « style d'interaction » des publics acadien et anglophone. Si ces deux publics vont occasionnellement sortir de leur rôle de « guerriers du papier » pour se déplacer sur le terrain, le public Mi'kmaw est parfois amusée par leurs méthodes : « So I go to that meeting, there's a big protest outside, it's the first time I see, I go to a protest like that, you know like I'd never seen anything like that. People are, they have signs, we call it a 'white man's

protest' » (Levi-Peters, 2017). À Elsipogtog, la désobéissance civile est chose commune dans la communauté. Les tactiques d'action directe non violente se succèdent :

What happened was [...] one of the women got on top of the thumper truck and chained herself on it in the woods (Levi-Peters, 2017).

We were standing there drumming and doing ceremonies and the trucks were coming and they had to stop because they had to and they were doing ceremonies (Levi-Peters, 2017).

And that was the first day I was arrested [...] We started walking, we had our drums and everything [...] there was at least two to three hundred people, marching down on that first day. And we literally stopped the whole operation by having a [prayer] circle [and] a ceremony (L. Clair, 2017).

There's, myself and four other women [one of which was pregnant and brought her child] who did an all day ceremony [...] within the area of the gate of where they were housing the thumper trucks [...] We did tobacco offerings and food offerings and prayers and drumming, and everything [...] Somehow that really intimidated them, SWN and the workers that were there [...] by the end of the day I think we counted there was eleven different police [officers for five women and one child] [...] Yeah, it just seemed like we could, you know, put a spell on them or use Voodoo or something and like, for some reason, and it was mostly the women too, the Mi'gmaq women is [what] really intimidated these men (L. Clair, 2017).

Le vocabulaire utilisé par le public d'Elsipogtog illustre à quel point, à la différence des publics francophone et anglophone, ce type d'action est bien assimilé. Les mots « guerre » et « paix » sont utilisés côte à côte, démontrant comment la non-violence est intégrée dans la façon de penser de la communauté : « As Mi'gmaq we're known as peacekeepers, historically. We never lost a war. Because we're peacekeepers. As you seen here, the women brought out their drums, everything was done, all the protest was done with no weapons at all » (Levi-Peters, 2017). Les Acadiens et les Anglophones, au contraire, doivent faire l'apprentissage de ces stratégies non violentes. Ils font venir un « expert » du Québec pour donner un atelier sur la désobéissance civile. Les publics acadien et anglophone sont initiés, par le moyen de mises en situation, à des stratégies

de résistance passive et de désamorces de situations pouvant mener à la violence (N. Richard, 2017a ; Alcox et Lane, 2017).

Il existe des différences importantes dans les styles d'interaction de ces publics. Les stratégies de résistance passive et de désobéissance civile sont utilisées de façon spontanée par le public Mi'kmaw d'Elsipogtog, alors qu'elles doivent être enseignées aux publics acadien et anglophone. Par contre, le monde des relations médiatiques est laissé aux Blancs, qui sont mieux outillés pour assurer la liaison avec les journalistes (Dayan, 2005, 52 ; Warner, 2002).

4. Les publics sous l'œil des médias

Pour joindre les leurs, les publics ont besoin des médias : « to go public in our societies means going on the air, or in print, more often than taking to the streets » (Dayan, 2005, 63). Mais réussir à se faire entendre dans les médias n'est pas toujours chose facile. Les médias ont le pouvoir d'alimenter et de faire grandir des publics, mais ils peuvent tout autant les reléguer aux oubliettes ou les faire « avorter » (2005) en refusant de leur donner la parole :

there are numerous situations in which publics-in-the-making are either prevented from performing and thus made unable to attract members, unable to access their possible constituency; reduced to the status of embryos, or denied any legitimacy – that is, presented as lobbies, interest groups, particularistic communities » (2005, 65).

Il peut être utile d'observer comment s'est effectué le passage des publics vers l'espace public. Il importe d'observer, d'abord, la place que les publics ont réussi à obtenir, parmi tant d'autres intervenants, dans le discours médiatique; et ensuite, le ton avec lequel leurs revendications sont traitées.

Obtenir une place dans l'espace public exige une lutte entre différents intervenants aux pouvoirs inégaux et dont le gagnant pourra imposer sa définition d'un problème public donné

(Gusfield, 2009, 5-14 ; Thompson, 2005, 86 ; Macé, 2005, 45 ; Fraser, 1993). Il existe en ce sens un écart entre les attentes des acteurs-clés et celles des journalistes; entre le cadrage des groupes de revendication sur le terrain et celui des médias (Gusfield, 2009 ; Hassenteufel, 2010). Si les publics ont l'impression d'être au cœur d'un enjeu donné, pour les médias, ils ne sont qu'un interlocuteur parmi d'autres. Dans un contexte de lutte pour la visibilité (Thompson, 2005), la capacité des publics à se tailler une place de choix par rapport à d'autres intervenants tels l'industrie, le gouvernement ou les experts nous renseigne sur leur capacité à se voir représentés dans l'univers médiatique.

Par ailleurs, il ne suffit pas d'être présent dans l'espace public pour réussir à imposer sa définition d'un problème public. Les médias peuvent tout autant parler des publics sans nécessairement leur donner la parole. Si les médias traitent des publics ou des groupes de revendication de façon négative, la sympathie du public provincial sera d'autant plus difficile à gagner. Il faut donc que la présence occupée par les groupes de revendication ou les publics locaux dans les médias puisse aider à construire une légitimité et une sympathie auprès de la population provinciale. Nous avons vu que les trois publics n'avaient pas tous les mêmes stratégies. Certains se sont présentés comme des guerriers de l'eau, car ils ont insisté sur leur présence physique sur le terrain. D'autres se disaient des guerriers du papier parce qu'ils mettent l'accent sur des stratégies médiatiques.

La place accordée aux intervenants dans l'espace public

Si les publics luttent pour avoir accès à l'espace public et ont l'impression d'être au cœur de l'enjeu du gaz de schiste, les médias ont une tout autre perception de la situation. Les groupes de revendication et les membres d'un public qui luttent contre le gaz de schiste ne représentent pour eux qu'un seul côté de la médaille. La vision traditionnelle nord-américaine du journalisme,

à laquelle adhèrent la plupart des journalistes interrogés, comme décrite au chapitre « Espace public », repose fortement sur un idéal d’objectivité qui nécessite de présenter un récit médiatique comportant une histoire à plusieurs facettes¹³⁸. Bien sûr, cette « objectivité » constitue un absolu, davantage qu’une pratique quotidienne concrète. Certains médias vont représenter les publics mieux que d’autres, puisque certains éléments structuraux – le propriétaire de ces médias, son public cible, ou s.a mission, par exemple – dicteront la place qu’ils occuperont par rapport à d’autres considérations (Gamson et Meyer, 1996, 287). Quoi qu’il en soit, l’objectivité reste un idéal qui guide la pratique de la plupart des journalistes.

Dans ces médias, on a l’habitude de laisser place à la confrontation des opinions. Comme l’explique un journaliste qui travaillait à *L’Étoile* à l’époque de la lutte, « on aime beaucoup les histoires d’opposition, telle personne dit ‘A’, telle personne dit ‘B’ » (Raïche-Nogue, 2017). Il existe un certain nombre d’intervenants qui peuvent potentiellement être cités dans le dossier du gaz de schiste. En général, l’industrie ainsi que le gouvernement conservateur (au pouvoir jusqu’à l’automne 2014) sont les voix en faveur du gaz de schiste, alors que les citoyens membres d’un public, les groupes de revendication¹³⁹ et l’opposition politique¹⁴⁰ sont les principales voix

¹³⁸ Il existe certains types de textes ou reportages, comme les articles de fond (*features*), qui ne se préoccupent pas nécessairement de montrer les deux côtés de la médaille, mais ils constituent une minorité d’articles dans notre corpus.

¹³⁹ Parmi les groupes qui s’opposent au gaz de schiste, mentionnons le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick (CCNB), un groupe organisé qui existe avant l’arrivée de l’industrie gazière, ainsi que l’Alliance provinciale, qui est créée spécifiquement pour répondre à cet enjeu. Les groupes locaux de l’ensemble de la province, comme ceux du comté de Kent (NENC et UEW) consistent en d’autres mouvements populaires qui ont vu le jour spécifiquement pour lutter contre le gaz de schiste. Enfin, d’autres groupes sont encore moins structurés, comme la mobilisation qui émane d’Elsipogtog, se verront surtout représentés par des citoyens dans les médias, jusqu’à ce qu’Elsipogtog désigne un porte-parole.

¹⁴⁰ En ce qui concerne l’axe politique, entre 2010 et septembre 2014, les Progressistes-conservateurs sont au pouvoir, et les Libéraux constituent l’opposition officielle. Suite aux élections de 2014, les Libéraux prennent le pouvoir et les Progressistes-conservateurs deviennent l’opposition officielle. Le NPD et les Verts constituent d’autres voix politiques contre le développement du gaz de schiste, alors que la People’s Alliance n’a pas de position claire à ce sujet (Dey, 2014).

s'opposant au gaz de schiste. D'autres voix, comme celles de la GRC et des experts, se veulent, en théorie, « neutres » :

T'avais, l'axe opposant-partisan, donc on avait les environmentalistes et les entreprises, ça, c'était un axe. Ensuite, il y avait l'axe politique, t'avais le parti conservateur qui était au pouvoir puis tu avais les Libéraux et les Verts et l'Alliance des gens, ça, c'est l'axe politique. Puis là, tu avais comme des experts et des intervenants que tu essayais d'amener dans le débat pour amener un peu d'objectivité puis de sens dans ce chaos-là (Raïche-Nogue, 2017).

Si les journalistes ne réussissent pas à recueillir les propos de tous ces interlocuteurs au quotidien, ils tenteront néanmoins d'avoir, dans la mesure du possible, une voix contre le gaz de schiste et une voix en faveur du gaz de schiste dans leur reportage ou article. Enfin, les experts et les documents écrits (notamment les rapports ou les livres), qu'ils proviennent des domaines de l'économie, des sciences de l'environnement, ou de la politique, sont utilisés par les journalistes pour amener à leur couverture du sujet une opinion perçue comme étant neutre¹⁴¹.

Présenter les deux côtés de la médaille n'est pas qu'un idéal; il s'agit aussi d'une nécessité quotidienne. Il existe une pression réelle sur les journalistes de livrer un produit journalistique à courte échéance, et ce produit doit suivre certaines lignes directrices qui sont dictées par les besoins et les normes de son entreprise. Chez Global Television, par exemple, un reportage se verra rétrogradé à un segment vidéo en voix hors champ (off)¹⁴² s'il est jugé non équilibré, c'est-à-dire si, dans le cas d'un conflit, le journaliste ne réussit pas à obtenir une citation de la part d'un intervenant « pour » et d'un intervenant « contre ». Ainsi, dans le cas du gaz de schiste, plusieurs

¹⁴¹ Si les experts sont vus comme des voix neutres, dans les faits, faire le choix de donner la parole à un expert en économie, par rapport à un expert en environnement, va nécessairement orienter le sujet du débat et les arguments qui sont mis de l'avant.

¹⁴² Un segment vidéo en voix hors champ (off) est un segment du téléjournal où l'animateur parle pendant que des images défilent. Il peut parfois inclure un clip avec une citation d'un intervenant (VO/SOT pour « voice over/sound on tape »).

journalistes avaient un accès facile aux groupes de revendication, mais avaient davantage de difficulté à trouver des intervenants en faveur du gaz de schiste, l'industrie et le gouvernement n'étant pas toujours disponibles pour commenter dans l'immédiat. Pour la journaliste Laura Brown, cela posait un défi particulier :

It was relatively easy to get a voice opposed to shale gas. [...] It was more difficult to get somebody speak out for it. And I do remember us having to, and I felt like I wasn't doing my job properly, us having to downgrade my story from a story to what you would call in television lingo a VO/SOT, so it would just be visuals and the anchor talking over [...] the visuals, throwing to a clip and then coming out and moving on. Because I couldn't get a voice on the other side to keep it balanced we had to downgrade it to less than a story (Brown).

Si les journalistes vont tenter, dans la mesure du possible, de donner la parole à au moins deux « parties » qui ont des opinions contradictoires ou différentes, ils doivent toujours effectuer un choix de priorité quelconque puisque, dans tout texte, l'information est présentée de façon linéaire – c'est-à-dire que les journalistes n'ont d'autre choix que de présenter un point de vue avant l'autre. Selon le modèle de la pyramide inversée, le modèle d'écriture enseigné dans les écoles de journalisme, il importe de donner les informations les plus importantes en début d'article, et de terminer avec les informations les moins pertinentes (Sormany, 2003, 70-85). Ainsi, l'intervenant à qui le journaliste choisit de donner la parole en premier fait partie de l'angle de l'histoire que le journaliste a choisi de raconter, et qu'il juge le plus important pour son public. Il s'agit donc d'un indice permettant de détecter des biais, qui peuvent parfois être subtils, chez les médias.

Dans le cadre de l'analyse de contenu menée pour cette thèse, le tableau 3 montre que les voix qui se positionnent contre le développement de l'industrie du gaz de schiste sont citées en

premier dans 46 % des articles. Les voix qui se positionnent en faveur du gaz de schiste sont citées en premier dans 36 % des articles¹⁴³.

Tableau 3 – 1er intervenant cité, tous médias confondus

1^{er} intervenant cité	Nombre d'articles (%)
<i>Voix contre</i>	109 (46%)
<i>Voix pour</i>	85 (36%)
<i>Voix neutre</i>	42 (18%)
<i>Total</i>	236 (100%) ¹⁴⁴

En principe, les médias semblent cléments à l'égard des groupes et individus qui sont contre le gaz de schiste. Toutefois, lorsque l'on examine les résultats de l'étude de contenu en distinguant les médias anglophones des médias francophones, des différences importantes ressortent dans le traitement médiatique. Le tableau 4 montre que les citations d'intervenants en faveur du gaz de schiste paraissent en premier dans les textes médiatiques dans 42 % des cas par les médias anglophones alors que les citations d'intervenants contre le gaz de schiste sont seulement citées en premier dans 19 % des cas. Dans les médias francophones, la tendance est inversée. Les citations

¹⁴³ Pour qu'il soit considéré comme « cité en premier », un intervenant doit avoir droit à une véritable citation entre guillemets, et non paraphrasée. Pour qu'elle soit considérée comme une voix « pour » ou « contre », la citation doit révéler une opinion claire pour ou contre le développement du gaz de schiste dans la province du Nouveau-Brunswick. Les positionnements flous sont considérés comme neutres. Les citations sur des sujets connexes sont aussi incluses dans la catégorie « neutre »; par exemple, les citations qui portent un jugement sur les manifestations, sur le travail de la GRC, ou sur les actions des politiciens, mais qui ne se prononcent pas sur le développement du gaz de schiste comme tel.

¹⁴⁴ Le total inclut tous les articles qui contiennent une citation en bonne et due forme; tous les autres articles qui ne font que paraphraser des intervenants ou contiennent uniquement des opinions personnelles (comme les textes d'opinion tels que les éditoriaux ou les chroniques, par exemple) ne font pas partie de ce calcul.

d'intervenants en faveur du gaz de schiste apparaissent en premier dans 18 % des cas alors que les citations d'intervenants contre le gaz de schiste apparaissent en premier dans les textes médiatiques dans 67 % des cas. Il semble que les médias anglophones ont un biais en faveur des intervenants qui appuient le développement du gaz de schiste. Pour leur part, les médias francophones démontrent un parti-pris en faveur des opposants au développement du gaz de schiste.

Le contenu du *Telegraph Journal*, qui appartient à Brunswick News, une filiale de la famille Irving, accentue la tendance observée en ce qui a trait à la place accordée aux voix en faveur du gaz de schiste. Les médias appartenant à Irving¹⁴⁵ offrent une place privilégiée aux intervenants « pour » le gaz de schiste dans 53 % des cas, alors que les médias n'appartenant pas à Irving ne le font que dans 24 % des cas. Au contraire, les médias Irving citent les intervenants contre le gaz de schiste en premier dans 32 % des cas alors que les autres médias le font dans 56 % des cas.

Tableau 4 - 1er intervenant cité, selon la langue et le propriétaire des médias

1^{er} intervenant cité	Anglais (%)	Français (%)	Irving (%)	Autres (%)	TOTAL
<i>Voix pour</i>	74 (42 %)	11 (18 %)	51 (53 %)	34 (24 %)	85 (100 %)
<i>Voix contre</i>	68 (39 %)	41 (67 %)	31 (32 %)	78 (56 %)	109 (100 %)
<i>Voix neutre</i>	33 (19 %)	9 (15 %)	15 (15 %)	27 (19 %)	42 (100 %)
<i>Total</i>	175 (100 %)	61 (100 %)	97 (100 %)	139 (100 %)	236 (100 %)

¹⁴⁵ Dans tout le chapitre, ces tendances relatives aux médias Irving concernent essentiellement le *Telegraph Journal* (n=81), le nombre d'articles tirés de *L'Étoile* étant plus restreint (n=19). Nous pouvons deviner que cette tendance se répercute aussi dans les deux autres quotidiens de Brunswick News, le *Times & Transcript* et le *Daily Gleaner*, puisque les articles sont partagés entre les trois quotidiens. Ces deux quotidiens n'ont pas été retenus pour le corpus de l'analyse de contenu justement parce qu'ils présentaient les mêmes articles que le *Telegraph Journal*.

Ainsi, le traitement médiatique varie selon le média – souvent influencé par la langue et la propriété de l’entreprise. Étant donné que les deux autres quotidiens appartenant à Irving, le *Times & Transcript* et le *Daily Gleaner*, ont été exclus du corpus, il pourrait paraître réducteur de dire que l’ensemble des médias a été légèrement favorable aux voix contre le gaz de schiste – dans les faits, chaque article du *Telegraph Journal* contenu dans le corpus a aussi été publié dans les deux autres quotidiens anglophones de la province. Le *Telegraph Journal*, dans le corpus, a donc un poids plus lourd que celui des autres médias étudiés.

En ce qui concerne le type d’intervenant cité en premier par les médias, le tableau 5 indique que les acteurs politiques et l’industrie sont les voix qui se retrouvent le plus souvent en premier dans les textes médiatiques. On retrouve ensuite les citoyens (membres des publics) et les groupes de revendication, dont la grande majorité d’entre eux sont des groupes qui s’opposent au développement de l’industrie du gaz de schiste. Alors que l’opinion de l’industrie, des citoyens et des groupes organisés est fixe, l’opinion des acteurs politiques varie en fonction du parti politique dont il est question.

Tableau 5 – Type d'intervenant cité, tous médias confondus

1^{er} intervenant	Nombre d'articles (%)
<i>Acteurs politiques</i>	85 (36 %)
<i>Citoyens et groupes de revendication</i>	65 (28 %)
<i>Industrie</i>	40 (17 %)
<i>Expert</i>	22 (9 %)
<i>GRC</i>	12 (5 %)
<i>Autre</i>	12 (5 %)
<i>Total</i>	236 (100 %)

Si l'on s'attarde de plus près aux différences entre les médias de langue anglaise et ceux de langue française, comme le montre le tableau 6, on voit que l'industrie est citée en premier, dans les médias anglophones, dans 21 % des cas, alors que dans les médias francophones, elle est citée en premier dans 5 % des cas. À l'inverse, les groupes de revendication et citoyens sont cités en premier, dans les médias francophones, dans 49 % des cas alors que dans les médias anglophones, ils sont seulement cités en premier dans 20 % des cas. De plus, les acteurs politiques sont cités en premier plus souvent en anglais (39 % des cas) qu'en français (28 % des cas).

Lorsque l'on compare les médias d'Irving aux médias n'appartenant pas à Irving, encore une fois, la tendance observée par rapport à la présence de l'industrie dans les textes médiatiques s'accroît. Il s'avère que les médias détenus par Irving citent l'industrie en premier dans 30 % des cas, alors que les autres médias ne le font que dans 8 % des cas. On note que les autres médias, eux, citent des citoyens ou des groupes de revendication en premier dans 34 % des cas alors que

les médias appartenant à Irving ne le font que dans 18 % des cas. Par contre, la différence entre les médias appartenant à Irving (34 % des cas) et les médias n'appartenant pas à Irving (37 % des cas) quant aux citations provenant d'acteurs politiques est minime. Les résultats montrent l'existence d'une proximité importante entre les médias Irving et l'industrie de l'énergie.

Tableau 6 – Type d'intervenant, selon la langue et le propriétaire des médias

1^{er} intervenant	Articles en anglais (%)	Articles en français (%)	Irving (%)	Autres (%)	Total
<i>Acteurs politiques</i>	68 (39 %)	17 (28 %)	33 (34 %)	52 (37 %)	85
<i>Industrie</i>	37 (21 %)	3 (5 %)	29 (30 %)	11 (8 %)	40
<i>Citoyens et groupes de revendication</i>	35 (20 %)	30 (49 %)	18 (18 %)	47 (34 %)	65
<i>GRC</i>	12 (7 %)	0 (0 %)	2 (2 %)	10 (7 %)	12
<i>Experts</i>	13 (7 %)	9 (15 %)	10 (10 %)	12 (9 %)	22
<i>Autre</i>	10 (6 %)	2 (3 %)			12
<i>Total</i>	175 (100 %)	61 (100 %)			236

Les résultats permettent aussi de constater que les médias francophones accordent une place privilégiée aux différents intervenants par rapport aux trois autres catégories de médias que nous avons identifiées (les médias anglophones, les médias Irving, et les médias qui n'appartiennent pas à Irving). En d'autres mots, il n'y a pas que le fait d'être propriétaire qui influe sur le type d'intervenant cité en premier puisque, même en incluant *L'Étoile*, les médias

francophones citent davantage les citoyens et groupes de revendication (49 % des cas) que les médias n'appartenant pas à Irving (34 % des cas)¹⁴⁶.

Les acteurs politiques

Les acteurs politiques sont cités le plus souvent en premier dans tous les médias à l'exception des médias francophones. Ces derniers citent les groupes de revendication et les citoyens en premier dans 49 % des cas alors qu'ils citent les acteurs politiques en premier dans 28 % des cas. Ces résultats semblent indiquer que les médias francophones étaient plus près des groupes de revendication, y compris ceux du comté de Kent. Ils ont accordé davantage de place à la voix de ces groupes qu'à celle du gouvernement.

Les réponses des journalistes par rapport à l'accessibilité du gouvernement sont cependant similaires du côté francophone et du côté anglophone : la plupart des journalistes ont de la difficulté à joindre le gouvernement pour obtenir une citation de sa part. Selon Laura Brown, qui travaillait à Global Television à l'époque, « You didn't usually get an interview but you got usually statements from government » (Brown, 2017). Pour Jennifer Choi, qui travaille chez CBC, « I tried [...] to get a response from politicians when it was necessary [...] but also it was harder to get a response from the government » (Choi, 2017).

Selon un journaliste de *L'Acadie Nouvelle*, le gouvernement Alward a ignoré autant que possible les médias afin de ne pas jeter de l'huile sur le feu : « Les politiciens autour de ça essayaient d'éviter parce qu'ils voyaient comment explosif que c'était comme dossier » (Doiron, 2017). Cette stratégie du gouvernement aurait eu des résultats mitigés : « Quand il y a eu les gros événements, le gouvernement soit était absent ou soit prenait 24 ou 48 heures avant de faire une

¹⁴⁶ Ces tendances seront analysées davantage dans le chapitre « Espace public ».

réaction, qui faisait partir des rumeurs dans tous les sens. Tu sais, ils' étaient pas proactifs. » (L'Italien, 2018).

L'industrie

L'industrie est citée avant tout autre intervenant dans les médias appartenant à Irving dans 30 % des cas, alors que dans les autres médias, elle ne figure en premier que dans 8 % des cas. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette disparité. D'abord, le propriétaire du *Telegraph Journal* est une corporation qui est massivement investie dans l'industrie des combustibles fossiles. Si ce facteur est probablement le plus important pour expliquer le positionnement du *Telegraph Journal*, ce n'est cependant pas le seul facteur en jeu. Le *Telegraph Journal* est aussi un journal avec une approche pro-commerce. Le *Telegraph Journal* contient une section économique dense, ce qui lui permet parfois de justifier le choix d'un angle économique et la présence prépondérante de citations d'intervenants provenant du monde de l'industrie. Enfin, les journalistes du *Telegraph Journal* travaillent à partir de Saint-Jean et de Fredericton, ce qui fait qu'ils n'ont donc pas le même accès aux manifestants que des médias francophones comme *L'Acadie Nouvelle*, *L'Étoile* ou Radio-Canada, qui ont un journaliste attitré spécifiquement au comté de Kent.

Le *Telegraph Journal* entretient un lien de proximité presque naturel avec le secteur industriel et commercial. À ce propos, un journaliste interviewé explique qu'il existe un jeu d'influence subtil, mais qui est bel et bien présent, sur le plan du travail journalistique. Selon lui, il serait plus facile pour un journaliste travaillant pour Irving de mettre de l'avant un angle anti-gaz de schiste si, par exemple, un expert se prononçait publiquement en faveur du gaz de schiste, au lieu d'aller fouiller, en guise d'exemple, l'opinion anti-gaz de schiste des chefs des Premières Nations de la province de sa propre initiative :

You just know that there will be fewer roadblocks or maybe not the same level of scrutiny if you, yeah I don't know, I'm just trying to think of an example, like if you had an expert saying that shale gas is safe, I would feel like it would be easier to get that story done that if you were going to go and try and talk to every First Nations Chief about shale gas or something. It's not like they would stop you or anything... It might be more of a back pager than a front pager. Depends on what you come up with but that's not an ironclad rule or anything. No one's going to say of the paper that you can't do this, or that (Anonyme, 2017).

Plusieurs journalistes francophones auraient eu, au contraire, un accès particulier à la communauté acadienne du comté de Kent, mais davantage de difficulté à joindre l'industrie : « Même que on pouvait pas contacter SWN, c'était vraiment difficile d'avoir des entrevues, comme le réseau de communication était, je pense que c'était bien connu que qu'ils n'étaient pas super ouverts avec donner des entrevues quand on en voulait » (Doiron, 2017). La situation est similaire du côté de Radio-Canada :

La compagnie SWN Resources et les autres compagnies ne parlaient pas. Ou très peu. Puis quand ils parlaient, c'était surtout des conférences de presse aseptisées ou, c'est-à-dire des conférences de presse tellement organisées que ça ne donne pas grand place à l'improvisation. [...] Ça faisait qu'il y avait un côté de l'histoire qui était plus facile à présenter. Puis il y avait un côté de l'histoire qu'il fallait vraiment travailler pour l'avoir. Puis souvent, on n'l'avait pas. Fait que souvent moi, j'ai fini des reportages en disant 'Quant aux réactions de la compagnie, personne n'a retourné nos appels' ou bien 'Quant à savoir ce qu'en pense la compagnie, personne n'a voulu parler' » (L'Italien, 2018).

C'est ce qui fait dire à cet ancien journaliste de Radio-Canada que les médias de Brunswick News auraient eu un accès privilégié à l'industrie et auraient été biaisés en ce sens : « C'était évident que les gens de Brunswick News, propriété d'Irving, avaient des informations que nous autres, on n'avait pas [...] On n'avait pas accès à ces gens-là. [...] Irving a toujours défendu Irving. Quoi qu'ils disent qu'ils' ont aucune influence sur le contenu, j'ai mes réserves. Tu sais... ils ont eu de l'information privilégiée » (L'Italien, 2018).

Que l'industrie soit facile à joindre pour certaines personnes et plus difficile pour d'autres n'enlève rien au fait qu'elle est plus organisée et qu'elle a plus de moyens que les autres secteurs de la société civile (Brown, 2017). Ainsi, elle a à son embauche des professionnels des relations publiques, ce qui constitue un avantage important pour obtenir l'attention des médias (Gamson et Wolfsfeld, 1993). Il est plus facile de faire la synthèse de l'opinion de ce type d'intervenant et de le citer, selon un journaliste qui travaillait à *L'Étoile* au début de la lutte contre le gaz de schiste :

De mémoire, l'industrie était vraiment bonne à avoir une voix unie [...] Ça se peut que, parce que c'était un peu plus simple à comprendre puis à couvrir, qu'ils avaient une meilleure place, ça se peut. Je sais pas. Dans le mouvement anti-gaz de schiste, tu avais plein de voix puis c'est normal, tu parles d'entreprises qui ont du gros cash [...] ils ont des associations, des lobbyistes, etc., c'est des gens qui sont professionnels, alors que les opposants, c'était Monsieur et Madame Tout-le-monde, fait que c'est normal que c'était plus fragmenté (Raïche-Nogue, 2017).

Les experts

Les experts, quant à eux, sont peu présents comme premiers intervenants cités, tous médias confondus. Ils sont quand même les premiers intervenants cités dans les médias francophones dans 15 % des cas alors que dans les médias anglophones, ils sont les premiers intervenants cités dans seulement 7 % des cas. Aucune différence notable n'existe en ce sens entre les médias Irving et les autres médias.

Certains journalistes semblent déplorer le manque de neutralité des intervenants, les manifestants et l'industrie donnant des points de vue considérés comme trop partiaux. Même si dans les faits, le type d'expert à qui on donne la parole va influencer considérablement l'angle du débat – un économiste n'amènera pas les mêmes arguments qu'un biologiste ou qu'un politologue – la présence d'experts dans la couverture prend les allures d'une voix plus posée par rapport à celle des manifestants ou de l'industrie. Comme le disait plus tôt un journaliste, les experts

permettent d' « amener un peu d'objectivité puis de sens dans ce chaos [...] » qui était le conflit sur le gaz de schiste (Raïche-Nogue, 2017).

Ainsi, un journaliste de *L'Acadie Nouvelle* aurait souhaité pouvoir utiliser l'opinion d'« une source d'autorité qui se serait présentée pour l'argument environnemental dans le dossier. Je pense que ça aurait équilibré les choses parce que je pense qu'il y avait des exagérations, il fallait faire le tri en parlant avec les manifestants parce que ils allaient sortir des arguments que c'était facile de voir que c'était exagéré. [...] J'essayais d'éviter de tomber dans ce piège-là » (Doiron, 2017). Pour une journaliste de Brunswick News, similairement, la présence d'experts permet de s'appuyer sur des paroles ou des écrits qui sont perçus comme légitimes, donnant une autre perspective à leur reportage ou article : « [The economist Richard Saillant] edited a collection of essays, he could be good to talk to. Because he was one of those people who thought this could be it, economic salvation for New Brunswick. So he was always kind of good to talk to from that perspective » (Morris, 2017). On remarque cependant que l'expert qui vient en tête à cette journaliste de Brunswick News est une personnalité du monde de l'économie, alors que le journaliste de *L'Acadie Nouvelle* avait plutôt utilisé l'exemple d'un expert en environnement. La présence d'experts constitue également une façon de mobiliser une opinion pour ou contre le développement de l'industrie. Comme tout autre aspect du travail journalistique, le choix des experts à qui donner la parole sera influencé par l'angle que le journaliste souhaite donner à son article.

Ainsi, les citoyens et les groupes de revendication obtiennent une place relativement importante parmi les premiers intervenants cités dans les médias de la province. Cependant, une analyse ventilée selon la langue du média ou selon son propriétaire révèle des disparités importantes entre certains médias. Un média comme le *Telegraph Journal* offre une place

priviliégée à l'industrie au détriment de ses opposants. D'autres, comme les médias francophones, sont particulièrement susceptibles de citer des opposants au gaz de schiste avant de citer des intervenants qui sont en faveur de cette industrie. Même si tous les journalistes sont guidés par un idéal d'objectivité, des différences importantes surgissent lorsqu'on analyse les choix qu'ils doivent nécessairement effectuer quant à l'ordre de présentation des arguments. Le passage des publics dans l'espace public va donc se faire de façon plus ou moins aisée selon le média dont il est question.

La représentation des publics dans la couverture médiatique

Nous avons vu que, dans l'optique des journalistes, il importe de présenter des opinions variées, mais que les contraintes quotidiennes vont venir affecter leur capacité ou leur volonté d'atteindre une réelle objectivité dans la présentation des points de vue. En prenant en considération les stratégies distinctes qu'ont adoptées les publics acadien et anglophone par rapport au public d'Elsipogtog, ainsi que le racisme et la discrimination qui ont prévalu envers les Premières Nations spécifiquement, regardons maintenant comment les publics ont été représentés dans l'espace public, c'est-à-dire sur quel ton les médias parlent d'eux.

Un texte médiatique au ton positif donne de la légitimité aux actions des manifestants ou encore décrit les stratégies des groupes de revendication, mettant ainsi en valeur leurs activités. Les textes médiatiques au ton négatif brossent un portrait peu flatteur des publics, les décrivant comme mal informés, ou encore, mettent l'accent sur la violence des manifestations ou sur les actions d'individus qui devront subir un procès. Ce ton peut être déterminé au moyen des citations d'autres intervenants comme le gouvernement, l'industrie ou encore par le biais d'opinions subjectives plus subtiles émanant des professionnels de l'information eux-mêmes. A priori, le

tableau 7 montre que la représentation des manifestants, tous médias confondus, est positive dans 43 % des cas, neutre dans 29 % des cas et négative presque aussi souvent (28 % des cas).

Tableau 7 – Représentation des manifestants, tous médias confondus

Représentation des manifestants	Nombre d'articles (%)
<i>Positif</i>	51 (43 %)
<i>Négatif</i>	33 (28 %)
<i>Neutre</i>	35 (29 %)
<i>Total</i>	119 (100 %)

Une analyse différenciée selon la langue montre cependant une grande différence dans la façon dont les opposants au gaz de schiste¹⁴⁷ sont représentés dans les médias francophones et dans les médias anglophones. Comme le montre le tableau 8, lorsque les manifestants sont mentionnés dans les médias, ils sont représentés positivement par les médias francophones dans 79 % des cas, alors que dans les médias anglophones, ils sont représentés positivement dans seulement 35 % des cas. En contrepartie, ils sont représentés négativement dans les médias francophones seulement dans 4 % des cas – une seule mention négative a été découverte – alors que dans les médias anglophones, les manifestants sont représentés négativement dans 34 % des cas.

¹⁴⁷ Dans la catégorie manifestants, j'inclus les membres des publics du comté de Kent tout comme ceux du reste de la province. Cela inclut aussi les mentions spécifiques aux Autochtones, aux Acadiens ou aux Anglophones ou encore les mentions aux manifestants sans préciser de quel groupe on parle.

L'écart n'est pas aussi marqué entre les médias appartenant à Irving et les autres médias qu'il ne l'était entre les médias francophones et les médias anglophones en ce qui a trait à la couverture défavorable des opposants au gaz de schiste. Malgré cette constatation, les médias Irving sont les médias qui couvrent le plus négativement les manifestants (46 % des cas) par rapport aux autres catégories de médias identifiées dans le tableau 8. Les opposants sont vus de façon positive dans 27 % des cas dans les médias appartenant à Irving, comparativement aux autres médias qui en parlent de façon positive dans 48 % des cas. Cela s'explique par la plus grande présence de titres au ton neutre dans ce tableau.

Tableau 8 – Représentation des manifestants, selon la langue et le propriétaire des médias

	Anglais (%)	Français (%)	Irving (%)	Autres (%)	Total
<i>Positif</i>	33 (35 %)	18 (79 %)	7 (27%)	44 (48%)	51
<i>Négatif</i>	32 (34 %)	1 (4 %)	12 (46%)	21 (23%)	33
<i>Neutre</i>	29 (31 %)	4 (17 %)	7 (27%)	26 (29%)	35
Total	94 (100 %)	23 (100%)	26 (100%)	91 (100%)	119

Les tendances observées par rapport à la représentation favorable ou défavorable des opposants concordent avec celles relatives au premier intervenant cité : parmi les quatre catégories de médias (anglophones, francophones, Irving et autres), les médias appartenant à Irving sont ceux qui sont les plus susceptibles de présenter les opposants d'une manière qui les désavantage, tout comme ils étaient les plus aptes à choisir de citer des voix en faveur de l'industrie du gaz de schiste en premier lieu. Cependant, il serait faux de dire que seul le facteur du propriétaire des médias influe sur cette couverture des manifestants. Il existe également une différence marquée entre le

traitement médiatique francophone des opposants (mentions positives dans 78 % des cas et mentions négatives dans 4 % des cas) et celui des médias n'appartenant pas à Irving (mentions positives dans 48 % des cas et mentions négatives dans 23 % des cas). Ainsi, le facteur linguistique est aussi un élément important de notre compréhension de la couverture médiatique.

Les liens entre les journalistes francophones et la région du comté de Kent

L'influence du facteur linguistique sur le ton de la représentation des manifestants s'explique de plusieurs façons. D'abord, les médias francophones produisent une information en français, qui cible un public acadien, et ce public acadien est concentré dans plusieurs régions rurales du Nouveau-Brunswick. Ainsi, *L'Acadie Nouvelle*, *L'Étoile* et Radio-Canada assurent une couverture régulière des régions rurales de la province, comparativement à des médias comme le *Telegraph Journal* dont les journalistes sont surtout basés dans les trois plus grandes villes du Nouveau-Brunswick, soit Moncton, Fredericton et Saint-Jean. Les médias francophones ont aussi une compréhension de leur rôle qui est différente de celle des autres médias; ce rôle va plus loin que la simple offre d'information en français. Les médias francophones, pour la plupart, acceptent d'emblée que leur mission comporte une certaine dose d'engagement envers la société acadienne (Watine, 1994). Selon un journaliste de *L'Acadie Nouvelle*, « n'importe quoi qui touche l'Acadie comme nos institutions [...], la langue, on embarque sur ce point » (Doiron, 2017). Un autre journaliste de *L'Acadie Nouvelle* se représente la mission du journal comme un mandat de défense des intérêts des Francophones :

J'ai pas trop de difficulté à dire « défendre les intérêts » au lieu de seulement « rapporter le sujet » parce que on est un média francophone en milieu minoritaire, on a un parti pris pour les Francophones [...] Ça veut pas dire qu'il faut juste parler du positif, au contraire, mais ouais, défendre les intérêts des Francophones minoritaires, ça veut dire leur parler en français, leur parler des angles qui les concernent [...] (Roy-Comeau).

Il semble que, dans le cas du gaz de schiste, les médias francophones ont suivi la même logique et ont représenté leur public-cible de manière à suivre les dossiers qui étaient d'importance pour lui, même si, dans ce cas-ci, il ne s'agissait pas d'un dossier linguistique. Ce choix démontre qu'aux yeux des médias francophones, la langue et la culture ont un impact sur des enjeux qui dépassent le cadre des revendications linguistiques. Il y aurait donc des dossiers spécifiquement acadiens qui ne sont pas exclusivement linguistiques. La perception du « lecteur idéal » du journaliste suivant de *L'Acadie Nouvelle*, attribué spécifiquement au comté de Kent, démontre aussi que, dans certains cas, les journalistes écrivent pour des publics précis, ce qui peut influencer la façon dont les opposants au gaz de schiste seront représentés :

qui est-ce que j'avais en tête quand j'écrivais ça, peut-être le monde que j'ai grandi avec, le monde, comme ma famille, si j'avais été obligée de mettre un visage à mon lecteur, je pensais aux gens, aux gens du comté de Kent. Parce que je savais que c'était là que le débat, le développement se passait, c'est là que les manifestants étaient, puis c'était les autres qui avaient le plus d'intérêt à suivre ce qui se passait, je dirais un peu la personne du comté de Kent qui travaille un emploi humble puis qui vit sa vie normale puis qui aime la nature, je voulais faire sûr qu'ils comprennent qu'est-ce qui était en train de se passer puis qu'ils soient tenus au courant de nouveaux développements (Doiron, 2017).

Du côté du *Telegraph Journal*, on se sent loin des opposants. Un journaliste estime qu'il aurait pu être plus au courant des actions des manifestants, notamment par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Son regret semble indiquer que si la couverture du *Telegraph Journal* a été favorable à l'industrie, ce n'est pas nécessairement entièrement intentionnel, mais aussi à cause d'un ensemble plus grand de circonstances. Selon la perspective de ce journaliste, le biais du *Telegraph Journal* contre les manifestants est le point faible de la couverture de ce média puisqu'elle n'a pas permis au journal d'anticiper les événements qui se sont passés par la suite. Être plus au courant des actions des manifestants aurait permis à son média d'être à l'affut de la

grogne et de la tension qui montaient. Ce bouillonnement de la population a tardé à être reconnu par son média, tant et si bien que ce jour d'octobre 2013 l'a pris un peu à court :

[If I could go back in time,] I would try and get in touch... See the thing is with the First Nations groups, it's really challenging and I don't know what I could've done differently, like, because it's really hard, with the resources you have, to get in touch with them. Maybe I could have done way more, tried way harder. I feel like I didn't pay enough attention to the social activists who were against shale gas. [...] If I had been more plugged in with them, more on social media with them for instance, I could have found out what was happening quicker and had done more in the build up to it [the Rexton protest]. So it was like, just for me individually, that's a failure on my part. So I would definitely like to go back in time to change that, but I mean, I didn't even have a phone at the time. So, I don't know, I was sort of out of the loop. Yeah. You can blame that on my age. [...] And then, on the activists' front, like, [as a journalist] you have to be more, you have to make sure you're plugged in on all those different networks to make sure you know what's going on, and that's something we could do better too, right? (Anonyme, 2017).

Les propos de ce journaliste démontrent un regret de n'avoir pas réussi à produire une couverture plus équilibrée. Dans sa perspective, couvrir davantage les actions des manifestants aurait permis au *Telegraph Journal* de faire du meilleur journalisme. En d'autres mots, il y a dans ces paroles une autocritique qui rappelle que, si les publics du comté de Kent ont parfois l'impression d'un complot contre eux de la part des médias de Brunswick News, il faut reconnaître qu'un ensemble de facteurs concrets influencent souvent la couverture des médias. L'un de ces facteurs, pour le *Telegraph Journal*, est la difficulté à rejoindre des intervenants (et surtout des intervenants d'Elsipogtog) à partir de Fredericton.

Le paradoxe autochtone

Les textes médiatiques portant sur les manifestants sont peu nombreux. Certains parlent des manifestants sans les désigner (ils sont inclus sous la catégorie « province » dans le tableau qui suit), certains parlent des manifestants de Kent spécifiquement et, finalement, certains nomment les Autochtones en particulier. Très rares sont les textes qui mentionnent les Acadiens

(n=1) ou les Anglophones (n=0). En soit, ces résultats sont intéressants puisqu'ils signalent que les Acadiens ou les Anglophones ne sont pas nommés comme tels – ils sont compris comme « les manifestants » ou « les environnementalistes », alors que les Autochtones sont désignés spécifiquement par les médias.

Si les mentions aux manifestants dans l'ensemble (dans la province) semblent les plus négatives, on remarque cependant au tableau 9 qu'entre le traitement des manifestants du comté de Kent et les manifestants autochtones, le ton a tendance à changer dans l'ensemble des médias de la province. Les Autochtones sont mentionnés sur un ton négatif dans 30 % des cas alors que les manifestants du comté de Kent ne sont mentionnés négativement que dans 13 % des cas. Les mentions des Autochtones sont aussi moins souvent positives et moins souvent neutres que les mentions des manifestants du comté de Kent.

Tableau 9 – Mentions des opposants, tous médias confondus

Mentions	Négatives (%)	Positives (%)	Neutres (%)	Total
<i>Autochtones</i>	20 (30 %)	30 (45 %)	16 (24 %)	66
<i>Kent</i>	4 (13 %)	15 (50 %)	11 (37 %)	30
<i>Province</i>	9 (43 %)	6 (29 %)	6 (29 %)	21
<i>Total</i>	33 (28 %)	51 (44 %)	33 (28 %)	117

Les entretiens avec les journalistes nous éclairent de façon particulière sur la relation que les médias entretiennent avec les membres des Premières Nations. Les journalistes ont eu de nombreuses réflexions par rapport à ce qu'ils considèrent comme une absence de voix autochtones

dans les médias néo-brunswickois. En effet, nous avons vu dans la première partie de ce chapitre que l'arrivée du public autochtone dans la lutte a engendré un renouvellement des thèmes mis de l'avant par les publics, a insufflé une énergie nouvelle au mouvement et a eu un impact concret sur les stratégies et les actions des groupes de revendication sur le terrain. Par ailleurs, nous avons aussi vu que, lorsque les textes médiatiques mentionnent un public spécifique, il s'agit presque toujours d'une mention aux Autochtones. Paradoxalement, la lecture des textes médiatiques du corpus donne l'impression que les journalistes leur donnent rarement la parole. Ce sentiment est confirmé par les propos des journalistes, qui attestent avoir donné très peu de place aux Autochtones dans leur couverture. Ainsi, les Premières Nations sont à la fois plus souvent mentionnées que les autres publics dans les médias, tout en ayant moins souvent l'occasion de s'exprimer. En d'autres mots, on parle des Autochtones sans leur donner la parole.

La relation entre les journalistes et les Autochtones est plus complexe que celle qu'ils entretiennent avec les Acadiens et les Anglophones. Plusieurs journalistes reconnaissent ce manque de liens avec la communauté autochtone et auraient souhaité, avec du recul, avoir eu davantage de contacts avec les Mi'kmaq et les autres Premières Nations de la province. Cependant, ils admettent du même souffle ne pas savoir comment ils auraient pu faire autrement, et n'être pas sûrs d'être capables de mieux faire à l'avenir. Si les Autochtones sont peu cités dans leur couverture, c'est au moins en partie à cause de deux raisons. D'abord, il existe des liens naturels entre certains médias et certains publics – les médias acadiens et le public acadien, par exemple. Ensuite, les contraintes quotidiennes du métier de journaliste influent aussi sur la capacité des journalistes à inclure des citations des Autochtones. Il y a une certaine propension, chez les journalistes, à revenir aux contacts que l'on connaît et avec qui on a établi des liens de confiance. En plus, la communauté d'Elsipogtog répond peu à leurs demandes d'entrevues.

Ainsi, du côté des médias francophones, on se sent naturellement plus proche de la communauté acadienne :

On avait plus de contacts dans la communauté acadienne, [...] la communauté autochtone est difficile à rejoindre puis, quand tu n'en fais pas partie puis quand tu ne la couvres pas de façon régulière... Quand je débarque, moi, puis qu'il y a un sujet qui touche à la communauté autochtone puis que je veux avoir des entrevues, des réactions, des commentaires, ça arrive que je ne réussisse pas à rejoindre qui que ce soit; j'appelle au Conseil de bande, j'appelle des intervenants, j'appelle les associations des cis des ças puis il y a personne qui me rappelle. [Et la couverture est teintée par cette réalité-là?] Oui. Clairement. Ç'aurait été bien si on avait eu des contacts (Raïche-Nogue, 2017).

Même son de cloche du côté de la Radio Beauséjour :

J'ai eu le chef [du Conseil de bande d'Elsipogtog] en entrevue, mais encore, il y a une espèce de barrière linguistique, c'est des Anglophones premièrement, moi je suis un média francophone, ma mission mère, mon objectif, c'est de donner la voix aux communautés francophones du comté de Kent, puisque c'est dans les statuts et les règlements de la station de radio, c'est que c'est pas donner la voix aux communautés autochtones. Puis probablement que j'étais satisfait avec mon Susan Levi-Peters, elle qui me parlait avec un sourire puis elle était facile d'approche pour moi (Ouellette, 2017).

En effet, Susan Levi-Peters, une ancienne cheffe de bande d'Elsipogtog qui s'est présentée comme candidate à des élections à deux reprises, est l'une des Mi'kmaq qui a le plus d'interactions avec les médias. Elle confirme que sa communauté est réticente à tisser des liens avec les médias: « My community, the media, they're always, they've been always scared of it because they used to kick them out. I remember the Elders didn't like to have our story [told], we're a very private nation, we're like kind of isolated » (Levi-Peters, 2017).

Certains journalistes anglophones ont l'impression que les médias francophones sont plus près de ces communautés : « I do feel though that Radio-Can[ada] had better luck with First Nation communities. [...] Especially Elsipogtog, that area, they seem to have better connections. [...] I've heard them get stories from First Nations that nobody else have had » (Morris, 2017). Encore une

fois, les propos de cette journaliste du *Telegraph Journal* démontrent une déception de n'avoir pas réussi à entretenir le même type de relations avec Elsipogtog que les médias francophones.

Chez les journalistes qui ont réussi à bâtir une telle relation, on repère des éléments nous éclairant sur les stratégies gagnantes. Comme ce journaliste de Radio-Canada l'explique, on ne peut pas simplement arriver comme un cheveu sur la soupe et s'attendre à ce que la communauté accepte de donner son opinion dans le contexte d'une entrevue médiatique : « Elsipogtog, c'est une communauté fermée, hein. Et puis il faut que tu aies le système nerveux assez solide. [...] C'est une communauté qui est repliée sur elle-même. [...] Plus que les communautés acadiennes ou anglophones » (L'Italien, 2018). Ainsi, ces liens entre journalistes et communautés autochtones se bâtissent au fil d'une carrière :

T'arrives pas dans un conflit comme ça [...] C'est un lien de confiance que t'établis sur plusieurs années. [...] Les Autochtones [...] c'était devenu des bons contacts parce que je pouvais respecter ma parole. Ce qu'il y a d'important avec un Autochtone, c'est ta parole. Puis t'as leur confiance jusqu'à temps que tu la perdes. Puis quand tu as perdu leur confiance, tu vas jamais la récupérer (L'Italien, 2018).

On retrouve également dans ce commentaire un élément expliquant la difficulté des journalistes de Brunswick News d'avoir du succès auprès des Autochtones. Ils se sont créés une réputation, au fil du temps, qui fait qu'il est extrêmement ardu pour eux, aujourd'hui, de bâtir un lien de confiance avec les communautés autochtones comme ont réussi à le faire certains autres médias. Alors que les participants sur le terrain blâment les médias Irving d'être biaisés, de leur côté, les journalistes voient cette réputation comme une barrière supplémentaire qui fait en sorte qu'ils ne réussissent pas à inclure des sources autochtones dans leur couverture (Anonyme, 2017). Il y a donc là un cercle vicieux qui fait que moins les Autochtones sont cités, moins ils sont bien représentés; et bien entendu, moins ils sont bien représentés, moins ils acceptent d'être cités.

Regardons la situation du *Telegraph Journal* de plus près : comme le révèlent les journalistes interrogés, il existe un ensemble de facteurs subtils qui pèsent sur le résultat de la couverture de ce média. D’abord, pour avoir des citations à inclure dans un article, il faut avoir un répondant disposé à passer en entrevue. Ensuite, sauf exception, il faut que cet intervenant accepte de passer en entrevue le jour-même, afin que l’article puisse être écrit et envoyé avant l’échéance de l’imprimeur. Enfin, comme les journalistes du *Telegraph Journal* travaillent à partir de Saint-Jean ou de Fredericton, ils doivent compter sur le téléphone pour rejoindre des intervenants d’Elsipogtog :

I think it was just a lot of distrust, it was very hard to get people from the First Nation community. It might have been easier if I was closer [...] but it’s hard to get anybody over the phone, so [...] a lot of my stories ended up being more political pieces and looking at the wider issues you know, what was happening in the states environmentally [...] (Morris, 2017).

Un autre journaliste de Brunswick News qui travaille également de Fredericton dit essentiellement la même chose. Il voit ce problème comme un problème qui va dans les deux sens :

I feel like, not just on this issue but a million issues, there is an ongoing problem between traditional media and First Nations especially in New Brunswick. We have a problem getting in touch with them, like we’re very dependent on sources, so, I feel like we have to, it’s almost like a two-way street, we have to work a lot harder to get them in their stories, but they have to kind of, maybe trust us more to tell those stories [...] I wouldn’t blame either parties, it’s like a two-way street (Anonyme, 2017).

En somme, bâtir des relations avec les communautés autochtones demande une certaine compréhension de la part des journalistes, qui doivent apprendre des codes culturels qu’ils ne connaissent pas instinctivement. Ce travail se fait difficilement par le biais du téléphone. Ces liens se bâtissent plutôt en personne, ce qui fait que les journalistes de Fredericton ont peu de chances de réellement construire des relations spécifiques avec Elsipogtog. Laura Brown, qui travaillait à l’époque pour Global Television, a eu plus de succès de ce côté, mais elle admet que cette réussite

dépend d'une grande sensibilité à l'égard de la communauté autochtone, d'un respect des règles imposées aux journalistes par la communauté, et certainement, d'une présence en personne – qui est de toute manière essentielle dans le monde des médias audiovisuels :

It was a very cultural experience, so you had to recognize when you were covering these protests, leading up to that day, the chaotic day, people were very peaceful, you knew not to shoot, like film, the sacred fire. Every time they had a protest they had a sacred fire and had tents build up, a little bit of a mini community and some of their cultural symbols out. [...] I remember one night I was sent up to see, a lot of time we were just sent out to observe, to see if there was anything that was going to happen, specifically when the injunction was put in place, so we knew that something was going to happen, we just didn't know when, when they were going to enforce it, and I remember being welcomed to sit next to sacred fire with people all, all of the protesters, and there is nothing to really report on that, I was just observing so I sat next to them, I totally turned my camera off and I just remember sitting with them, and drinking coffee, it was very, it was kind of a lovely moment (Brown, 2017).

Les médias audiovisuels ont aussi une autre contrainte, celle d'obtenir une citation représentant une pensée cohérente, courte et claire, et pouvant faire l'objet d'un clip sonore. Ce n'est pas tout le monde qui est en mesure de produire une telle citation, en particulier dans les communautés qui n'ont pas l'habitude de traiter avec les journalistes. Tout comme les Acadiens et les Anglophones qui avaient choisi de mettre de l'avant des porte-paroles spécifiques, les Autochtones font l'apprentissage des relations médiatiques :

Yeah. Able to put a full cohesive thought. I mean they got better at it. They were out talking to the media all the time. They've got more of a media training than most people now. So, like John Levi [the spokesperson for Elsipogtog] was able to do a full cohesive thought, 'this is what we're upset about today'. And I was able to just kind of use that (Brown, 2017).

Selon un journaliste de Radio-Canada, chaque groupe n'avait effectivement pas la même habileté à traiter avec les journalistes :

Au départ leur, je l'aime pas [ce mot-là], mais j'en connais pas d'autres mots, leur naïveté, face aux médias, était déconcertante. Ils nous disaient des choses qu'ils' auraient pas dû nous dire. Au bout de quelques semaines ou de quelques mois, ils nous disaient plus [ce genre de chose] là. Ils savaient où aller. Donc il y a eu des formations qui ont été données. Et veux, veux pas, les porte-paroles étaient très, surtout du côté acadien, c'était surtout des femmes, et les madames, elles étaient très bonnes. C'étaient de bonnes communicatrices, leur message passait bien. Y savaient quand mettre de l'émotion, tu sais, c'était vraiment bien. Du côté anglophone, c'était plus stoïque. Du côté autochtone, souvent les gens parlaient calmement puis aussitôt que tu embarquais en entrevue, ça devenait plus agressif. [...] Chaque culture avait sa manière de communiquer, si tu veux. Puis, à un moment donné, c'était pas évident, mais il fallait jouer avec. Maintenant, les gens ont fait du mieux qu'ils ont pu avec les outils qu'ils avaient. Puis on parlait pas avec des professionnels. [...] [Les Acadiens] étaient plus conscients des conséquences de leurs paroles. Alors que, du côté autochtone, eux, quand ils acceptaient de parler, c'était plus touchy (L'Italien, 2018).

C'est ici qu'on voit que les stratégies mises en place par les groupes acadien et anglophone, soit les porte-paroles ainsi que la préparation d'un message clair et concis, sont peut-être d'autres éléments de l'équation permettant de comprendre la représentation des trois publics dans les médias. Ces publics ont fait l'apprentissage de l'importance de donner un message clair, un apprentissage qui a eu lieu un peu plus tard pour les Autochtones, lorsqu'ils ont désigné un porte-parole.

5. Conclusion

L'histoire des publics révèle une continuation entre leur préhistoire, les stratégies de leurs groupes de revendication durant la lutte contre le gaz de schiste, et leur passage dans l'espace public. L'analyse de la situation des Acadiens, des Anglophones et des Mi'kmaq du comté de Kent confirme que ces publics n'apparaissent pas de nulle part et que leur préhistoire influe de façon directe sur leur volonté et leur capacité à se mobiliser, puis sur les « styles d'interactions » respectifs de leurs groupes de revendication.

Comme nous l'avons vu, les Acadiens et les Anglophones ont immédiatement investi les espaces médiatiques afin de faire passer leur message. Les publics acadiens et anglophones sont guidés par leur identité et ils utilisent les moyens qu'ils connaissent pour s'organiser. Ils ont fait l'apprentissage, au fur et à mesure, des relations médiatiques. Ils ont appris à créer des messages concis, un apprentissage qui a culminé lorsque les nombreux groupes régionaux de la province se sont rassemblés sous l'égide de l'Alliance provinciale. Ces individus, qui n'avaient, pour la plupart, jamais paru devant les caméras ou jamais été cités dans les journaux, ont dû apprendre à rendre leur message clair et à contrôler l'information qui émane de leurs groupes de revendication. La désignation de porte-paroles constitue peut-être en ce sens la stratégie la plus importante de leurs groupes de revendication.

Les stratégies des groupes de revendication acadien et anglophone vont permettre à leurs publics de s'insérer dans l'espace public avec de plus en plus de succès au fil des mois et des ans. Les journalistes vont les percevoir comme de plus en plus légitimes. Contrairement au gouvernement et à l'industrie, ils ne refusent pas les demandes d'entrevue. En fin de compte, comme le dit si bien un journaliste, les absents ont toujours tort (L'Italien, 2018). En refusant d'engager un dialogue avec les opposants au gaz de schiste, le gouvernement souhaite éviter un débat explosif. Cependant, il s'agit finalement d'une stratégie perdante.

Le public Mi'kmaw a eu une tout autre façon de s'engager dans la lutte. D'abord, il n'a pas eu le luxe de s'organiser comme l'ont fait ses communautés voisines. Cependant, il a amené dans la lutte une intensité et une vigueur incomparables à celle des publics acadien et anglophone. Ce que les Mi'kmaq connaissent, ce sont les techniques d'action non violente, la désobéissance civile et l'action directe. Cependant, peut-on vraiment dire que les Mi'kmaq ne s'intéressaient pas aux médias? Si un arbre tombe dans la forêt et qu'il n'y a personne pour l'entendre, est-ce qu'il a

réellement fait un son? Si une femme s'enchaîne à un camion pendant des heures afin de l'empêcher de démarrer, mais que personne ne la voit, à quoi pourrait donc bien servir cette action? Ainsi, les Mi'kmaq dépendent tout autant des médias que les Acadiens et les Anglophones pour assurer le succès de leurs démarches.

L'impact de la présence autochtone dans la lutte est paradoxal. D'un côté, elle attire l'attention des médias, et par conséquent, de la population provinciale et des politiciens, bien davantage que les Acadiens et les Anglophones n'ont réussi à le faire. Elle crée une onde de choc qui se répercute au niveau national et qui amène même la GRC et le SCRS à surveiller des individus du comté de Kent. Elle rend la lutte visible partout au Nouveau-Brunswick et au Canada. D'un autre côté, elle n'a pas pour effet de donner une voix aux Autochtones et de réellement faire entendre leurs préoccupations. En fait, les Mi'kmaq crient fort, mais leur message n'est pas entendu clairement par les médias. Les guerriers de l'eau attirent l'attention, mais les médias ne reprennent pas leur message de la manière dont ils l'auraient voulu. Les Autochtones n'ont pas d'alliés du côté des journalistes comme en ont les Acadiens, par exemple. Ainsi, les médias parlent des Autochtones plus que de n'importe quel autre groupe, mais ils ne leur donnent pas réellement une voix. Le résultat est essentiellement qu'ils subissent un double coup dur – ils sont hyper visibles alors que leur message est toujours inaudible. Cette hyper visibilité ne leur permet pas de se cacher dans l'ombre et pourtant, elle ne leur permet pas non plus une place au soleil dans l'espace public, puisque les médias vont associer la violence de la manifestation de Rexton à leur nom. Ce n'est qu'au plus fort de la lutte qu'Elsipogtog va s'organiser au plan médiatique, notamment en désignant un porte-parole, mais cette stratégie s'avèrera insuffisante pour réussir à faire bifurquer la tendance à la représentation discriminatoire. En somme, c'est trop peu, trop tard,

puisque dans le rapport de force qui oppose les publics aux journalistes, ce sont les journalistes qui sont dans une position plus avantageuse.

L'ESPACE PUBLIC : RÉSULTATS ET ANALYSE

L'espace public permet aux publics d'agir, dans le sens où il leur fait prendre conscience des enjeux qui les concernent, leur permet d'échanger de l'information, et enfin, de publiciser leurs revendications, notamment par le biais de leurs groupes de revendication. L'espace public peut inclure des lieux physiques ou des réseaux comme, par exemple, l'Église, l'Hôtel de Ville ou le centre communautaire d'une région. Toutefois, dans un monde médiatisé comme le nôtre, les médias prennent de plus en plus d'importance dans la mobilisation des publics. Ces médias peuvent être des médias d'information traditionnels (radio, télévision, presse écrite), ou encore communautaires et alternatifs (radio ou journal communautaires, webzine, blogue, chaîne YouTube de journalistes amateurs). Ils peuvent aussi être des médias sociaux (Facebook, Twitter) ou des sites Web.

Les caractéristiques de l'espace public, telles que leur mission, leur propriétaire ou leur public cible, ont un impact sur la capacité d'action des publics. Plus il y a concordance entre les intérêts d'un public et les caractéristiques d'un espace public, plus la capacité d'action de ce public sera grande. En réalité, peu de médias répondent parfaitement aux besoins de tous les publics. Plus les médias se font rares, moins l'espace public répondra aux besoins de tous les publics de façon satisfaisante et plus ces publics se trouveront en situation de compétition les uns avec les autres pour faire connaître et avancer leurs préoccupations (Fraser, 1993 ; Maigret et Macé, 2005). Par ailleurs, plus les médias seront nombreux, plus les publics y trouveront leur compte, mais il en résultera un espace public également plus fragmenté, ce qui peut compliquer le dialogue entre les divers publics (François et Neveu, 1999b).

1. Une province, deux langues, trois communautés : un espace public clivé

L'espace public néo-brunswickois est caractérisé par le fait que trois communautés culturelles cohabitent ensemble sur un territoire et entretiennent des rapports de pouvoir complexes, spécifiques et changeants entre eux. Cet espace public met en lumière les rapports de pouvoir et les luttes entre les publics (Maignet et Macé, 2005 ; Fraser, 1993). L'espace public est également clivé selon la langue dans laquelle est présentée l'information – et par le fait même, selon le public qu'il cible. Ce clivage est structurel et peut renforcer les rapports de pouvoir entre les groupes et leur fragmentation (François et Neveu, 1999b). D'autres réalités menacent la capacité de l'espace public néo-brunswickois à faire son travail de façon idéale. Parmi celles-ci, on peut noter l'ensemble des contraintes qui pèsent sur les médias; en particulier les phénomènes de concentration et de convergence médiatique ainsi que les problèmes de financement récurrents. Au Nouveau-Brunswick, tout particulièrement, l'espace médiatique est dominé par un joueur, Brunswick News (une filiale de la compagnie Irving), ce qui constitue une menace à la diversité de l'information accessible sur le marché des médias.

L'espace public « dominant » anglophone : Irving, le géant des plateformes

Étant donné que la plupart des Anglophones du Nouveau-Brunswick sont unilingues, ils s'informent uniquement en anglais, alors que les Acadiens, qui sont souvent – mais pas toujours – bilingues, ont la possibilité et la capacité de s'informer dans l'une ou l'autre de ces langues. Une bonne partie du public acadien est en mesure d'accéder à l'entièreté de l'offre médiatique néo-brunswickoise alors que le public anglophone, dans la plupart des cas, a seulement accès à une partie de cette offre. De plus, la plupart des médias anglophones appartiennent au conglomérat J.D. Irving. Ils façonnent un espace public qui se retrouve en grande partie appauvri par le manque d'indépendance de l'information. Le public autochtone, dont les membres parlent tous l'anglais à

quelques exceptions près, sont cependant les moins bien servis par les médias de la province. Parmi les médias qui visent spécifiquement un public autochtone, notons la chaîne nationale Aboriginal Peoples Television Network (APTN). La réserve d'Elsipogtog possède aussi une station de radio locale (CFTI-FM) et un bulletin communautaire publié une fois par mois, le *Elsipogtogoei*, qui contient une section de lettres à l'éditeur. Autrement, le public autochtone du Nouveau-Brunswick s'alimente à même l'espace médiatique anglophone, dont les médias qui en font partie visent un public généraliste, mais oublient souvent d'inclure les Autochtones dans leur couverture et, lorsqu'ils le font, parle d'eux sans leur donner une voix réelle (Howe, 2017)¹⁴⁸.

L'espace public dit « dominant » du Nouveau-Brunswick englobe tous les médias de langue anglaise. Dans le domaine de la télévision publique, il y a la Canadian Broadcasting Corporation (CBC) New Brunswick, basée à Fredericton. Il existe aussi un certain nombre de chaînes télévisuelles privées telles que le Canadian Television Network (CTV) Atlantic (Bell) et Global Television Network (Corus/Shaw), ainsi que la chaîne communautaire CityTV (Rogers) (Steuter et Martin, en cours). Il existe aussi des dizaines de stations de radio appartenant pour la plupart à Maritime Broadcasting Station, Newcap, Bell, ainsi que Acadia Broadcasting, une compagnie dont Irving possède 50 % des parts (Organigramme de propriété 152: Maritime Broadcasting, 2013 ; Organigramme de propriété 143: BCE, 2018 ; Organigramme de propriété 71: Newcap, 2018 ; Organigramme de propriété 73: Acadia Broadcasting, 2017). Enfin, quelques médias alternatifs sont apparus dans l'espace médiatique de la province ces dernières années. Le *NB Media Co-op* est une coopérative à but non-lucratif créée en 2009 (NB Media Co-op, 2013). Le *Halifax Media Coop*, qui fait partie de la coopérative canadienne Dominion News, couvre

¹⁴⁸ Cette tendance à *parler* des Autochtones sans *les laisser parler* est analysée plus en détail dans le chapitre « Publics ».

plusieurs dossiers dépassant le cadre de la province de la Nouvelle-Écosse. D'autres médias alternatifs tels que le blogue *The Purple Violet Press*¹⁴⁹ et la chaîne YouTube du blogueur Charles LeBlanc sont également des sources d'information alternatives aux médias dits « traditionnels ».

Irving, par l'intermédiaire de sa filiale Brunswick News, a mainmise sur la presse écrite. Les trois quotidiens anglophones qui couvrent la province appartiennent à Brunswick News. Le premier, le *Telegraph Journal*, est situé à Saint-Jean et sert toute la province. Deux quotidiens régionaux sont également publiés, soit le *Times & Transcript*, à Moncton, et le *Daily Gleaner*, à Fredericton. Irving détient aussi un ensemble d'hebdomadaires régionaux aux quatre coins de la province¹⁵⁰. Quelques rares hebdomadaires n'appartiennent pas à Irving, soit le *New Freeman* de Saint John, le *St. Croix Courier/Courier Weekend* de St. Stephen et le *Sackville Tribune-Post* de Sackville (Néomédia, 2016 ; Le gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2016). Enfin, le cahier *Focus on Kent*, qui offre une information locale aux résidents du comté de Kent, appartient aussi à Brunswick News.

Un espace médiatique servant une population d'un peu moins de 750 000 habitants peut difficilement abriter un géant comme Irving tout en maintenant une offre d'information équilibrée et une concurrence saine entre les médias. La présence médiatique d'Irving est une caractéristique marquante de l'espace public néo-brunswickois. Selon le Comité sénatorial permanent des transports et des communications, « [s]ur le plan de la valeur monétaire, l'empire Irving vient bien loin derrière CanWest, Bell Globemedia et Quebecor, [mais] la famille Irving domine les médias

¹⁴⁹ Ce blogue est inactif depuis 2012.

¹⁵⁰ Le *Bugle-Observer* de Woodstock, *KV Style* de Rothesay, le *Kings County Record* de Sussex, le *Miramichi Leader/Weekend* de Miramichi, le *Riverside Neighbours* de Fredericton, *The Northern Light* de Bathurst, le *Victoria Star* de Grand-Sault et *The Tribune* de Campbellton appartiennent tous à Brunswick News.

dans sa province » (Comité sénatorial permanent des transports et des communications, 2006, 18). Dans l'ensemble, Irving pose une menace, à la fois, à l'indépendance de l'information médiatique de la province et à sa diversité.

Pour ce qui est de sa filiale Brunswick News, le but d'Irving est clair et ses stratégies pour l'atteindre sont sans équivoque. Le projet d'Irving est d'acquérir l'ensemble des hebdomadaires et bi-hebdomadaires néo-brunswickois : « The Irvings had a master plan. By purchasing weeklies that had a lock on smaller, local markets, they were turning their chain of daily newspapers in the three cities into a truly provincial operation that would dominate print journalism in English New Brunswick » (Poitras, 2014, 175). Outre les communications, la famille Irving a également la main mise sur un ensemble d'industries incluant les énergies fossiles, les produits forestiers, les transports, la construction de navires, la construction de maisons, et plus encore (Howe, 2015, 56-57). Mais elle semble déroutée par ses acquis médiatiques et, selon Poitras, « 'hated having the newspapers, but had decided it was better to have them than not have them' » (Poitras, 2014, 117). Irving tente de gérer ses médias comme ses autres entreprises, soit dans une optique de rentabilité, sans considération pour leur mission journalistique particulière. Brunswick News étant en situation de quasi-monopole dans la province, la compagnie a peu de concurrence, ce qui fait que le rendement mitigé de ses médias n'est pas un problème auquel elle doit faire face¹⁵¹. La famille Irving voit les médias comme ayant un rôle plutôt fade :

¹⁵¹ En effet, les médias Irving sont loin d'être des *leaders* dans le monde de la presse écrite. Par exemple, en 2014, Poitras faisait remarquer qu'alors que l'ensemble des médias des pays industrialisés étaient dans une course vers une utilisation optimale et rentable de l'Internet et des réseaux sociaux, le site Web de Brunswick News semblait sortir tout droit de la fin des années 1990. Les nouvelles, statiques, y étaient postées le matin et y restaient inchangées, jusqu'au matin suivant (Poitras, 2014, 269). La compagnie avait aussi installé un mur payant sur son site Web : « Jamie [Irving, le vice-président de Brunswick News] told a staff meeting the paywall would work because Brunswick News was in the enviable position of not facing competition » (Poitras, 2014, 273).

‘For New Brunswick’. ‘Make the place better’. ‘Keep the wheels turning’. ‘Not interested in fellas raising hell’. These are the slogans, simple and blunt, that define the Irvings, including how Jim Irving sees his newspapers. And in a province where his family plays a ubiquitous role in the economy, that philosophy has daily implications, in story after story » (2014, 287).

En effet, cette façon de voir le rôle des médias a un impact particulier sur son traitement des nouvelles, y compris quand viendra le temps de couvrir la lutte contre le gaz de schiste. Irving a des investissements importants dans l’industrie fossile par l’intermédiaire de sa filiale Irving Oil, qui possède la raffinerie de pétrole Canaport. À elle seule, la filiale Irving Oil correspond à 20 % du PIB de la province du Nouveau-Brunswick et à 44 % de la valeur de ses exportations annuelles (Howe, 2015, 56). Aux yeux de la famille Irving, la bonne santé de la compagnie équivaut à la bonne santé de la province (2015, 57-58). C’est dans ce contexte que l’espace public des Anglophones et des Autochtones est inévitablement caractérisé par la présence de ce joueur énorme dans un marché somme toute minuscule. Selon Steuter, la situation est claire : Irving souhaite contrôler l’information au Nouveau-Brunswick pour éviter que ses autres compagnies soient critiquées publiquement dans les médias (Steuter et Martin, en cours ; Steuter, 1999).

S’il est toujours difficile de prouver que la mainmise d’Irving sur autant de secteurs a un impact direct sur le travail des journalistes dans les salles de nouvelles, il est du moins sous-entendu que son orientation pro-commerce guide le type et le ton des nouvelles qui s’y retrouvent:

I think it’s really pro-business right, so sometimes that’s reflected in the kind of stories that they want or expect but it’s not like an order or command, I wouldn’t say that, it’s more like kind of the expectation of what they want, sometimes you try to fill that. That wouldn’t stop [a journalist] from doing different kind of stories, it’s not like they [would] turn him

En fait, le coût pour un abonnement Web était alors de 19,95\$/mois alors que l’abonnement Web accompagné de l’édition imprimée était moins cher, à 16,95\$/mois. Ce modèle suggère que l’édition imprimée, le modèle sur lequel se base Brunswick News, est avant tout « ‘a flyer-delivery mechanism’ », selon David Shipley, un ancien journaliste (Poitras, 2014, 274).

down, you know, you get the sense that they're more at ease if you have something that's more business-oriented (Anonyme, 2017).

Pendant longtemps, avant l'arrivée de l'Internet et des médias sociaux, la proximité des Irving avec le gouvernement ainsi que leur quasi-monopole médiatique ont fait en sorte qu'au Nouveau-Brunswick, l'information passait obligatoirement par Brunswick News. Seuls les Acadiens, de par leur langue, avaient accès à d'autres médias. Le cas de la vente potentielle d'Énergie NB, en 2009, démontre bien le changement qui s'opère grâce à la montée en importance du Web et des réseaux sociaux :

Jamie [Irving]'s romance with the golden age of print journalism was becoming a liability. The paper's website was updated once a day and was difficult to navigate, while critics of the Irvings and the NB Power sale were using social media to deliver their own 'coverage'. For a family genetically disposed to consider news to be what you printed on the pulp from your mill, it must have been baffling to see critiques, conspiracy theories, and nasty attacks play out on blogs and on Twitter [...] 'Social media was driving the debate' (Poitras, 2014, 257).

Par ailleurs, les médias qui ciblent directement le public autochtone sont pratiquement inexistants au Nouveau-Brunswick et le monopole de la presse anglophone ne fait rien pour remédier à cette situation. L'espace public autochtone se retrouve donc en marge : dans les médias alternatifs ou communautaires, ou sur Facebook. Si les réseaux sociaux sont importants pour n'importe quelle communauté et permettent, pour tout groupe de revendication, d'outrepasser les canaux d'information officiels et de s'assurer de faire passer son message sans filtre, il semble avoir été particulièrement important pour le public autochtone :

[First Nations are] hungry for information, right, just like everybody else is. [They] are active on social media. Just because we're not seen them or whatever doesn't mean they're not there, they're totally active [...] They're speaking to each other will and that's by default because nobody else is doing that job, right? And so that's the power of social media it's that these other groups were that are not being served, then they will serve themselves (Howe, 2017).

Les médias alternatifs et sociaux fonctionnent comme des espaces de repli qui permettent aux contre-publics anglophones, et autochtones encore davantage, de s'organiser par rapport à des enjeux qui les concernent puisque la plus grande force de ces médias est de n'être pas « owned or controlled by corporate or business interests and so is an independent voice that does not have to 'toe the corporate line' in its coverage », comme l'explique un participant au sujet du *NB Media Coop* (McQuarrie, 2017). Ce mode de fonctionnement va se perpétuer dans la lutte contre le gaz de schiste et va permettre de raconter un autre type d'histoire, puisque les publics de ces médias sont des publics particuliers : « We always considered it to be a socially aware audience, sort of a, interested in a variety of issues from labour struggles, First Nation issues, environmental issues, issues of identity, LGBTQ issues » (Howe, 2017).

La montée en importance de l'Internet et des réseaux sociaux a des répercussions particulières dans le comté de Kent et dans les autres régions rurales de la province. Alors que l'accès aux nouvelles locales est important pour permettre à une communauté de s'impliquer et de participer à la décision publique, le monopole d'Irving a pour effet d'homogénéiser la couverture médiatique qui leur est accessible (Steuter et Martin, en cours). Par contre, l'Internet et les réseaux sociaux offrent une alternative au marché médiatique anglophone traditionnel et constituent une avenue parallèle pour les publics anglophone et autochtone afin qu'ils s'informent autrement.

L'espace public des Acadiens : une bulle protégée

Le fait, pour une partie du public acadien, d'avoir accès aux médias anglophones autant qu'aux médias francophones, devrait en théorie lui donner un avantage sur les deux autres publics. Mais cet accès à l'entièreté de l'espace public néo-brunswickois n'assure pas que tous ces médias la servent adéquatement. Dans l'ensemble, ces médias anglophones, qui s'adressent à « tous les Néo-Brunswickois », traitent moins des dossiers acadiens et sont moins favorables à leurs

réclamations que les médias francophones. C'est là l'apanage du majoritaire, qui assume que les sujets, dossiers et problématiques qui intéressent la majorité sont aussi ceux qui intéressent les autres, et que ses opinions sont neutres alors que celles des autres publics sont partiales. En contrepartie, les médias acadiens font de leur cheval de bataille les dossiers linguistiques, de façon à compenser leur absence dans les médias anglophones. Alors que les médias anglophones discutent moins des dossiers acadiens et mettent de l'avant un point de vue plus négatif par rapport aux enjeux qui touchent les Francophones, les médias acadiens, au contraire, se donnent comme mission de porter ces dossiers en priorité. Ils se font les chiens de garde du fait français, dans une couverture qui tient pour acquis que des enjeux tels que le bilinguisme et la dualité linguistique sont des questions normales qui font partie de la réalité de la province (Eddie, en cours ; Raïche, 1992). Par contre, si le public acadien souhaite dialoguer avec les autres publics néo-brunswickois, il n'aura d'autre choix que de se projeter dans l'espace public « dominant » anglophone. Ainsi, l'espace public acadien agit comme une bulle protectrice, une arrière-scène pour discuter des enjeux qui sont propres au public acadien, et qui lui permettent de s'organiser avant qu'il s'aventure dans l'espace public général (Fraser, 1993).

L'ensemble des médias acadiens forme donc un espace public particulier, cloisonné, et accessible uniquement aux Francophones et Francophiles. Les médias acadiens sont moins nombreux, mais dans l'ensemble, plus indépendants que les médias anglophones de la province. Ils ont cependant des défis particuliers qui font que leur viabilité est plus fragile que celle de la plupart des médias anglophones, dont la survie est assurée par le conglomerat J.D. Irving. À titre d'exemple, au niveau de la télévision publique, les Acadiens ne sont servis que par deux chaînes, soit la chaîne nationale Ici Radio-Canada (IRC) Acadie, basée à Moncton, et la chaîne privée Unis, qui représente l'ensemble des communautés francophones du Canada. Du côté de la presse écrite,

le seul quotidien francophone, *L'Acadie Nouvelle*, situé à Caraquet, est indépendant et a une portée provinciale. L'hebdomadaire *L'Étoile*, qui appartient à Brunswick News, couvre également l'ensemble des régions francophones de la province.

Le monopole d'Irving fragilise l'existence des médias acadiens, en particulier celle de la presse écrite. En effet, lorsque le groupe Irving s'est donné pour ambition de contrôler l'ensemble de l'information médiatique de la province, la compagnie comptait également s'attaquer au marché francophone. Quand *Le Papier*, un petit hebdomadaire du comté de Kent, a fait faillite en 1998, Brunswick News s'en est emparé et l'a renommé *L'Étoile* (Poitras, 2014, 176). Irving a par la suite continué le développement de ses produits médiatiques francophones : en 2003, il a fait l'acquisition du *Madawaska* (dans le Nord-Ouest de la province) et a créé *L'Hebdo Chaleur* (dans le Nord-Est de la province) (2014, 176-177). Il a aussi fait l'acquisition, en 2018, de *L'Info Week-End* d'Edmundston, qui appartenait à Néomédia, une compagnie qui opère 16 autres journaux au Québec (ICI.Radio-Canada.ca, s. d.). Les Irving, conscients des craintes de plusieurs membres de la communauté acadienne, auraient fait le choix conscient de ne pas s'attaquer à *L'Acadie Nouvelle* directement : « That would 'stir things up' and invite too much of a backlash [...] something the Irvings still feared » (Poitras, 2014, 177). Mais cela ne signifie pas pour autant que l'avenir de *L'Acadie Nouvelle* n'est pas à risque. Ces dernières années, le quotidien a réduit sa masse salariale et le journal est aujourd'hui imprimé et distribué par Brunswick News (Steuter et Martin, en cours). *Le Moniteur acadien* de Shédiac est le seul hebdomadaire francophone indépendant qui subsiste¹⁵².

¹⁵² *Le Moniteur acadien* a été mis à vendre par son propriétaire Gilles Haché en juin 2018 (Radio-Canada Acadie, 2018). Il a récemment été acheté par Bernard Richard, ancien ministre provincial et ex-ombudsman du Nouveau-Brunswick (Pierre-Philippe LeBlanc, 2019).

Il s'est aussi développé tout un espace public acadien parallèle par l'intermédiaire des radios communautaires : une dizaine d'entre elles subsistent aujourd'hui. Ces radios fonctionnent comme des lieux de « prise de parole citoyenne » et sont particulièrement populaires dans les régions rurales (Lord, 2006). Celle qui a le taux de pénétration le plus élevé est sans contredit la Radio Beauséjour (CJSE-FM), une station acadienne privilégiant la musique country francophone qui est singulièrement populaire dans le comté de Kent. Selon son ancien animateur Jason Ouellette, la Radio Beauséjour a un rôle particulier à jouer pour les communautés qu'elle sert. D'un côté, elle permet de filtrer la panoplie de fausses et de vraies informations qui circulent sur les médias sociaux, pour un public qui n'a pas toujours nécessairement le sens critique pour les filtrer lui-même. De l'autre côté, la Radio Beauséjour est

un porteur de la parole. [...] Ça, c'est mon point de vue comme journaliste communautaire. [...] Ça fait que moi, mon rôle, ça a été prendre la parole [des gens] et la mettre en ondes. Et c'est ce qui m'a probablement distingué parce que je laissais beaucoup de place aux invités, j'essaie d'en dire le moins possible, parce que qui suis-je pour juger, analyser un sujet dont je ne suis pas professionnel (Ouellette, 2017).

Enfin, il existe un média alternatif, le webzine *Astheure*, qui a vu le jour en 2013 et qui se veut un espace de discussion sur des sujets touchant l'Acadie. Il publie de façon mensuelle quelques textes d'opinion, écrits par des bénévoles, donc les sujets qui y sont abordés dépendent avant tout des soumissions reçues (Astheure, s. d.).

Ainsi, le public acadien est relativement bien servi en ce qui a trait à une information indépendante, outre le fait que la survie de ces médias est continuellement précaire. Les médias acadiens fonctionnent comme un espace public bien établi, mais qui rejoint seulement les Francophones. Ainsi, cette caractéristique est un couteau à double tranchant. D'un côté, elle permet un espace protégé et une organisation de la communauté. De l'autre, elle a une limite importante, puisqu'elle ne permet pas au public acadien de dialoguer avec les deux autres communautés

culturelles de la province, ceux-ci ne se renseignant pas dans les médias francophones pour des raisons linguistiques, mais aussi parce que la mission de ces médias s'éloigne souvent de leurs préoccupations.

2. Les paramètres de l'espace public

L'espace public du Nouveau-Brunswick est donc clivé et fragmenté. Les publics ont accès à différents types de médias au sein desquels ils ont une capacité plus ou moins grande de se faire entendre. Pour plusieurs, la multiplicité des médias est une condition gagnante de la démocratie. Comme le dit Deuze, il peut être intéressant d'étudier « the parameters that enable each and everyone to contribute, rather than implicitly assuming that mainstream, corporate and national or even global journalism can or should somehow be held responsible for bringing everyone back into the fold » (Deuze, 2006, 276). Le pluralisme des médias permettrait, plutôt que menacerait, une conversation à laquelle participerait toute la société et non pas seulement ses parties les plus puissantes (Fraser, 1993 ; Macé, 2005 ; Husband, 1998).

En parlant de leur conception du rôle du journalisme et de leur idéal de la profession, les journalistes font ressortir les divers rôles que jouent les médias et les diverses contraintes qui pèsent sur eux; en d'autres mots, ils nous révèlent les caractéristiques de l'espace public néo-brunswickois. Ces rôles divers semblent cependant révéler un but commun à tous les journalistes, une quasi-obsession pour l'objectivité¹⁵³. Mais cette objectivité apparaît pourtant sous diverses

¹⁵³ Le *Larousse* définit l'objectivité comme :

Qualité de quelqu'un, d'un esprit, d'un groupe qui porte un jugement sans faire intervenir des préférences personnelles : *Diriger avec objectivité les débats*.

Qualité de ce qui est conforme à la réalité, d'un jugement qui décrit les faits avec exactitude : *L'objectivité d'un récit* (Dictionnaire de français Larousse, s. d.).

formes, démontrant ainsi la complexité, la fragmentation et la diversité de l'espace public néo-brunswickois.

Le rôle mentionné le plus souvent en entretien avec les journalistes est celui qui consiste à présenter les deux côtés de la médaille dans un débat donné. Il s'agit peut-être de la définition de l'objectivité journalistique la plus classique, celle que l'on apprend dans les livres ou dans les écoles de journalisme. Ce rôle demande de mettre en opposition des opinions contradictoires, de façon à ce que le public puisse avoir « toutes » les informations à portée de main pour se faire sa propre opinion sur le sujet, sans être autrement influencé par les opinions personnelles que le journaliste pourrait avoir. Pour atteindre cette objectivité, les journalistes doivent être indépendants de toute contrainte interne – ils doivent se distancer de leur sujet, ne pas trop s'investir à son égard – ou externe – ils ne doivent pas être affectés par des pressions imposées par leur propriétaire, par exemple. Cet idéal d'objectivité implique de rester « neutre » par rapport à son sujet.

Un deuxième rôle qui se dégage des données d'entretien est celui de mettre en lumière, dans un récit journalistique, les aspects de l'histoire ainsi que les voix les moins entendues ailleurs. Il peut s'agir de permettre à un groupe particulier de s'exprimer, notamment un groupe qui n'a habituellement pas beaucoup accès à l'espace public. Ou encore, de présenter une information qui va au-delà des explications superficielles contenues dans les médias traditionnels; le but est d'aller au fond des sujets et de faire découvrir au public des aspects de l'histoire qui n'avaient pas jusqu'à présent été dévoilés. Ici, l'idéal d'objectivité implique de rééquilibrer les voix ou les informations qui circulent dans l'espace public. En d'autres mots, ce type de journalisme tente moins d'être objectif dans un texte en particulier, mais plutôt de compenser pour une couverture journalistique

jugée peu équilibrée dans son ensemble. Cet idéal est cependant mis en péril par les contraintes de temps, d'espace et d'argent imposés aux journalistes et aux médias : les journalistes doivent respecter des échéanciers serrés et ils doivent s'assurer que leurs articles ne dépassent pas le nombre de mots fixé ou le temps accordé. Leurs médias ont aussi rarement les moyens de subventionner des enquêtes ou des dossiers d'envergure.

Les journalistes, en nous faisant part de leur rôle, nous parlent donc de ce qu'un journaliste doit être, ou doit faire, pour permettre à l'espace public d'exercer adéquatement ses fonctions. En nous faisant part de la mission des médias pour lesquels ils travaillent, de leur public cible, et de leurs contraintes, ils nous parlent également de la réalité du monde des médias et des limites de leur travail au jour le jour. Ensemble, ces idéaux et contraintes forment les paramètres de l'espace public néo-brunswickois.

Ainsi, malgré des préoccupations sommes toutes semblables – présenter un récit objectif – des disparités importantes font surface dans la couverture des divers médias du corpus. Les biais des journalistes et les biais de leurs médias vont s'exprimer et teinter de façon particulière la couverture de l'enjeu du gaz de schiste. Nous verrons ainsi que certains médias ont tendance à se prononcer contre le gaz de schiste et d'autres, en faveur de celui-ci.

Comparons d'abord les titres des articles tirés de notre corpus, selon qu'ils aient eu un ton négatif, neutre ou positif. Un ton négatif est un ton qui fait ressortir un positionnement anti-gaz de schiste, tandis qu'un ton positif est un ton qui permet de déceler un biais en faveur de la présence de l'industrie gazière au Nouveau-Brunswick. Un ton négatif ou positif peut inclure, dans certains cas, un positionnement évident de la part du média, mais le plus souvent, ce biais ressortira de façon subtile par le choix de l'angle de la couverture (un traitement du point de vue économique

ou environnemental, par exemple) ou du choix de l'intervenant qui y est paraphrasé, lorsque c'est le cas. Les titres au ton neutre, pour leur part, ne permettent pas de déceler une quelconque opinion quant au développement de l'industrie, ou encore, comportent une opinion floue qui rend difficile de trancher d'un côté ou de l'autre. Ils peuvent aussi tout simplement porter sur un débat parallèle à celui du développement du gaz de schiste, comme sur le bien-fondé des manifestations.

Le tableau 10 montre que les médias du corpus produisent des titres neutres dans 59 % des cas. Ils produisent des titres laissant entrevoir une opposition au gaz de schiste dans 22 % des cas et un biais en faveur de cette industrie dans 19 % des cas.

Tableau 10 – Ton du titre, tous médias confondus

Ton du titre	Négatif	Positif	Neutre	Total
Total	65 (22 %)	56 (19 %)	175 (59 %)	296 (100 %)

A priori, on pourrait donc penser que l'espace public néo-brunswickois fut particulièrement près d'atteindre son « idéal d'objectivité » par rapport à l'enjeu du gaz de schiste. Cependant, les résultats ventilés de ce même corpus montrent une tout autre situation. Regardons d'abord les titres en les catégorisant selon qu'ils proviennent d'articles publiés dans les médias appartenant à Irving (le *Telegraph Journal* ou *L'Étoile*), ou dans les autres médias de la province. Cette première comparaison montre une différence substantielle dans le ratio de titres d'articles à partir desquels on peut déceler un biais contre le gaz de schiste, par rapport à un titre en faveur du gaz de schiste. Selon le tableau 11, alors que les médias d'Irving accordent un espace à des titres en faveur du gaz de schiste dans 32 % des cas, les autres médias le font seulement dans 11 % des cas. En plus, les

médias Irving offrent à leur public des titres contre le gaz de schiste dans 17 % des cas, alors que les autres médias le font dans 25 % des cas. Ce sont aussi les médias Irving qui produisent le moins de titres neutres (51 % des cas, par rapport à 64 % des cas pour les autres médias). Cette première comparaison montre donc une différence non négligeable dans le ton des titres rédigés par les professionnels de l'information des médias de Brunswick News, par rapport aux autres médias de la province.

Lorsque l'on compare maintenant les médias selon la langue dans laquelle ils publient l'information (français ou anglais), il s'avère que les médias anglophones publient des titres contenant un biais en faveur du gaz de schiste dans 22 % des cas, alors que les médias francophones le font uniquement dans 10 % des cas. *A contrario*, les médias anglophones se montrent contre le gaz de schiste, par le biais de leurs titres, dans 17 % des cas, alors que les médias francophones le font le double des fois, soit dans 35 % des cas. Les médias francophones rédigent aussi moins de titres neutres (55 % des cas) que les médias anglophones (61 % des cas).

Lorsque l'on compare les médias traditionnels aux médias alternatifs, on observe que les médias traditionnels se prononcent en faveur du gaz de schiste par le biais de leurs titres dans 21 % des cas, alors que les médias alternatifs le font seulement dans 3 % des cas. Les médias alternatifs produisent cependant des titres neutres dans 84 % des cas, soit bien plus que chez les médias traditionnels qui ne produisent des titres neutres que dans 56 % des cas¹⁵⁴. Cette propension à choisir des titres neutres, chez les médias alternatifs, influence le nombre de titres « négatifs » que l'on retrouvera par rapport au gaz de schiste. Ils se retrouvent ainsi plus nombreux dans les médias

¹⁵⁴ Tout porte à croire que les titres d'APTN, inclus dans cette catégorie, expliquent la neutralité prépondérante des titres des médias dits « alternatifs ».

traditionnels (23 % des cas) que dans les médias alternatifs (12 % des cas), contrairement à ce que l'on aurait pu penser.

Tableau 11 – Ton du titre, selon la langue, le propriétaire et le type de médias

	Négatif	Positif	Neutre	Total
<i>Anglais</i>	37 (17 %)	48 (22 %)	131 (61 %)	216 (100 %)
<i>Français</i>	28 (35 %)	8 (10 %)	44 (55 %)	80 (100 %)
<i>Irving</i>	18 (17 %)	35 (32 %)	55 (51 %)	108 (100 %)
<i>Non-Irving</i>	47 (25 %)	21 (11 %)	120 (64 %)	188 (100 %)
<i>Traditionnels</i>	61 (23 %)	55 (21 %)	147 (56 %)	263 (100 %)
<i>Alternatifs</i>	4 (12 %)	1 (3 %)	28 (85 %)	33 (100 %)
<i>Total</i>	65 (22 %)	56 (19 %)	175 (59 %)	296 (100 %)

Nous avons vu que les médias appartenant à Brunswick News tendent à se positionner plus clairement en faveur du gaz de schiste que les autres médias de la province. Cependant, lorsque l'on compare les médias Irving aux médias francophones, on s'aperçoit que la langue du média a également une influence importante sur le ton des titres produits par les professionnels de l'information. Ainsi, si Irving traite du gaz de schiste plus favorablement dans ses titres que toute autre catégorie de médias (32 % des cas), les médias francophones sont cependant ceux qui en traitent le plus négativement (35 % des cas). Si l'on estime que la couverture des médias appartenant à Irving est particulière, force est donc d'admettre que celle des médias francophones l'est tout autant. Les médias Irving sont les plus en faveur au développement de l'industrie, tandis

que les médias francophones sont ceux qui s’y opposent le plus. Entre les deux extrêmes, on retrouve les médias anglophones et les médias n’appartenant pas à Irving. La composition du tableau 12 met en valeur ce continuum entre les différentes catégories de médias.

Tableau 12 – Ton du titre, continuum selon la langue et le propriétaire des médias

Négatif		Positif		Neutre	
<i>Français</i>	28 (35 %)	<i>Irving</i>	35 (32 %)	<i>Alternatifs</i>	28 (85 %)
<i>Non-Irving</i>	47 (25 %)	<i>Anglais</i>	48 (22 %)	<i>Non-Irving</i>	120 (64 %)
<i>Traditionnels</i>	61 (23 %)	<i>Traditionnels</i>	55 (21 %)	<i>Anglais</i>	131 (61 %)
<i>Irving</i>	18 (17 %)	<i>Non-Irving</i>	21 (11 %)	<i>Traditionnels</i>	147 (56 %)
<i>Anglais</i>	37 (17 %)	<i>Français</i>	8 (10 %)	<i>Français</i>	44 (55 %)
<i>Alternatifs</i>	4 (12 %)	<i>Alternatifs</i>	1 (3 %)	<i>Irving</i>	55 (51 %)

Les tendances que l’on observe au tableau 12 nous aident à comprendre que les différents médias d’information ne peuvent pas simplement être classés dans des catégories « types » qui s’opposent. Par exemple, si l’on parle souvent de médias alternatifs et de médias traditionnels, dans le cas qui nous préoccupe, la distinction entre les deux n’est pas aussi claire. Il existe un ensemble de médias dont la couverture se situe quelque part entre ces deux extrêmes. Similairement, ces résultats suggèrent que les médias utilisés par les minorités ne peuvent pas nécessairement être classés soit comme des médias de la minorité (jouant un rôle de « contre-public subalterne »), soit des médias de la majorité. Dans les faits, la majorité de ces médias se situe quelque part entre ces deux extrêmes (Budarick et Han, 2015). Les résultats mettent en exergue le fait que le paysage médiatique du Nouveau-Brunswick, comme tout espace public, est

plutôt le fait d'un continuum que d'une série d'oppositions. Dans le dossier du gaz de schiste, on observe une continuité entre les médias qui sont les plus favorables à l'industrie du gaz de schiste, et ceux qui sont au contraire les plus critiques envers le développement de cette ressource¹⁵⁵.

Ces médias, comme nous le verrons plus loin dans le chapitre, consistent en des espaces divers qui jouent, pour les publics, des rôles variés. Mieux comprendre les interconnexions entre les espaces publics permet de mieux mettre en valeur la complexité des différents espaces qui interagissent ensemble (Couldry et Dreher, 2007) et dont les frontières sont poreuses :

a single public sphere, or multiple publics, while conceptually helpful, are necessarily based on an implicit fixing of what are in reality porous and fluid 'boundaries' in between overlapping publics containing social actors who engage with a variety of communities in their everyday lives » (Budarick, 2017, 315).

Pour mieux comprendre ces différences subtiles entre les médias, j'approfondis dans la section suivante comment les journalistes conçoivent leur rôle, ce qui permet de comprendre comment les journalistes définissent l'objectivité qu'ils semblent tous chercher à atteindre. Mieux comprendre leurs conceptions du rôle de journaliste permet de mieux saisir les caractéristiques diverses de l'espace public néo-brunswickois.

La médaille et son envers

La première conception du rôle de journaliste qui ressort des données d'entretiens est celle de présenter les deux côtés de la médaille dans le récit journalistique. Pour ces participants, qui proviennent surtout des médias dits « traditionnels », le rôle du journaliste consiste à présenter au public les opinions multiples qui existent au sujet du gaz de schiste, afin que le public puisse

¹⁵⁵ Encore une fois, les résultats concernant les titres « négatifs » des médias alternatifs ne nous semblent pas représenter le contenu de ces médias, mais il s'explique par le nombre important de titres neutres recensés dans le site Web d'APTN.

décider lui-même du bien-fondé du débat en cours et en tirer ses propres conclusions sans être autrement influencé par les opinions personnelles du journaliste. Force est de reconnaître qu'il s'agit d'un idéal et que, dans la réalité, toute couverture journalistique est nécessairement teintée. C'est ainsi, par exemple, que les médias Irving et les médias francophones ont produit des couvertures distinctes l'une de l'autre. Quoi qu'il en soit, une grande partie des journalistes optent pour un récit qui est fondé sur un mode d'opposition entre les opinions de diverses sources.

En s'appuyant sur cet idéal, ils dénoncent ce qu'ils perçoivent comme les limites des médias sociaux, soit que ceux-ci tendent à agir comme des chambres d'écho, des espaces publics qui fonctionnent en vase clos et qui ne réunissent pas la population dans son ensemble, mais plutôt des ilots de citoyens qui s'identifient déjà par leurs opinions similaires. Les médias sociaux nous éloigneraient donc de l'idéal de la sphère publique d'Habermas dans laquelle ont lieu des débats plus larges et où les idées se confrontent. Ces journalistes se situent donc dans un cadre de référence somme toute classique, imaginant la sphère publique comme un espace public unique et rassembleur (Habermas, 1993a), et non comme un espace public fragmenté (François et Neveu, 1999b) qui donnerait en même temps plus de voix aux publics minoritaires (Fraser, 1993 ; Macé, 2005).

Ici, l'idée de présenter les deux côtés de la médaille retient donc l'attention, une forme d'objectivité traditionnellement recherchée par les professionnels de l'information et enseignée dans les écoles de journalisme :

People with certain viewpoints only like to hear from other people with the same viewpoint. Which I think is a problem. I think the best thing about the conventional media is that we could not have a particular viewpoint that we were only going to present, I think that we've really made an effort to put both sides of the story out there and people could make up their own mind. But on social media [...] this is the only truth, everything else is alternative

reality or alternate facts or something like that [...]. I like having that balance of things and then just taking a look at the information in itself (Morris, 2017).

Cette journaliste du *Telegraph Journal* pense donc que son média et les autres médias traditionnels ont réussi à présenter les deux côtés de l'histoire de façon satisfaisante, contrairement aux médias alternatifs et aux médias sociaux. Certes, basé sur notre analyse de contenu des titres des articles qu'il a publiés, le *Telegraph Journal* est loin d'avoir présenté les deux côtés de la médaille de façon équitable¹⁵⁶. Le *Telegraph Journal* a néanmoins suivi un idéal journalistique qui s'alimente à l'idée de présenter les « deux côtés de la médaille ». Il s'agit d'un modèle que ne peuvent reproduire les médias sociaux, qui ne possèdent aucun filtre journalistique permettant d'assurer un équilibre des divers points de vue présentés.

Ainsi, si les médias sociaux sont importants pour la mobilisation et l'organisation des troupes, ils sont cependant moins utiles lorsque vient le temps de débattre d'un problème public, puisqu'ils tendent à encourager le rassemblement de personnes qui détiennent des valeurs et des opinions similaires. C'est pourquoi les médias sociaux fonctionnent davantage comme des espaces subalternes (Fraser, 1993) ou comme des coulisses (Goffman, 1973) permettant aux publics ou aux groupes de revendication de s'organiser. Dans le langage des écrits sur les médias des minorités, les médias sociaux permettent de « se parler » sans répondre à d'autres besoins, tels que celui de « se faire entendre » (Husband, 2009, 1998). Ils ne permettent pas aux publics de confronter leur opinion à celle des autres, de faire évoluer le problème public, et d'engager sa résolution.

¹⁵⁶ Voir aussi les analyses de contenu traitant du 1^{er} intervenant et du ton utilisé pour représenter les publics, qui sont présentées au chapitre « Publics », et qui renforcent encore cette idée que le *Telegraph Journal* aurait produit une couverture particulièrement favorable à l'industrie du gaz de schiste.

Les médias traditionnels ont l'avantage de se trouver plus près de cet idéal de la sphère publique puisqu'ils ciblent un public plus large. Ainsi, bien qu'il formule sans hésitation de nombreuses critiques à leur égard, le journaliste Miles Howe du *Halifax Media Coop*, un média que l'on peut caractériser d'« alternatif », estime qu'ils restent malgré tout essentiels à cause de leur portée :

Certainly because they're the traditional sources, right? You have newspapers and you have media sources that are well entrenched within the communities so people consider them and go to [them], and it becomes part of the day, what's on the wrap, on the newspaper stands, what's on the radio as I'm driving to work so, whatever they do is important. The manner in which to do it or the sides represented, those are other questions. But by virtue of their range, they are important, they are always important (Howe, 2017).

Selon un membre du groupe de revendication NENC (un journaliste de carrière aujourd'hui à la retraite qui a participé à la rédaction de nombreux textes pour le *NB Media Coop*), d'un côté, les médias alternatifs auraient produit une meilleure couverture, mais de l'autre, en termes quantitatifs, cela aurait été minime par rapport à la couverture médiatique provenant de sources traditionnelles :

The alternate/social media did cover the stories the mainstream media ignored or downplayed, but lacked the resources of the mainstream media and so could not 'publish' as frequently. Alternate media also lacked the broadcast media's ability to instantly place its stories before big audiences day in and day out (McQuarrie, 2017).

Ainsi, les médias alternatifs sont des espaces limités par le public qu'ils réussissent à aller chercher, à la fois parce qu'ils sont moins répandus (moins dominants, dans le sens de *mainstream*) et parce qu'ils ont moins de ressources financières.

De plus, en présentant les deux côtés de la médaille, les médias traditionnels donneraient à leurs publics accès à une information jugée « fiable », parce qu'elle est filtrée par des professionnels de l'information :

Du même côté que je me méfiais des arguments qui auraient provenus de SWN à propos de l'environnement, je me méfiais des groupes qui s'opposaient au gaz de schiste [...] Bien sûr qu'ils vont dire que le gaz de schiste n'est pas bon, [...] ils sont décidés d'avance. Mais je pense que, quand tu tombes sur un média avec un journaliste qui avait une formation de journaliste, qui est objectif dans ce dossier-là, [...] je pense que j'étais mieux placé pour faire la part des choses puis présenter les informations plus de façon juste. Ça fait que oui, je pense que, pour un dossier comme celui-là où est-ce que c'est tellement noir et blanc, que c'est important que les médias traditionnels jouent un rôle important d'essayer de faire la part des choses (Doiron, 2017).

Dans cet idéal de présentation d'un récit objectif, les journalistes des médias traditionnels associent un travail de qualité à une couverture donnant une place égale aux voix divergentes :

I think they [the audience] expected us to be fair and balanced. Whether everyone of us was [in the media in general], I don't know. I feel like, looking back on our coverage [at Global Television], I'm comfortable with it. So I feel like, the days that I couldn't get two voices, I didn't pursue that story any further. We were very balanced I think (Brown, 2017).

Ils ont l'impression d'avoir fait un bon travail, bien que celui-ci soit imparfait: « Est-ce que *L'Acadie Nouvelle* est là à chaque fois et qu'on a parlé de tout ce qui mérite, qui est d'intérêt public ? Probablement pas. Les autres médias aussi, probablement pas. Mais non, je pense qu'on a fait un bon travail » (Roy-Comeau, 2017). L'insatisfaction du public fait partie, pour eux, des réalités de l'emploi de journaliste, et peut même devenir un gage de qualité : « S'il y avait des gens pour ou contre qui étaient insatisfaits de la couverture, je dirais que c'est bien parce que, si les deux camps sont insatisfaits, ça veut dire qu'on a dû faire quelque chose de correct » (Roy-Comeau, 2017).

Cet idéal d'objectivité n'est atteignable que si les journalistes s'affranchissent de certaines contraintes. La capacité à filtrer des opinions de part et d'autre nécessite de garder une distance à l'égard du sujet traité. Les répondants des médias traditionnels ne conçoivent pas qu'un individu puisse être à la fois un journaliste et un acteur :

Je trouvais que [ce qu'un journaliste du *Halifax Media Coop* faisait] avait une valeur. En même temps, j'étais très, très, très critique du fait que ce gars-là avait beaucoup moins de distance avec son sujet que des journalistes traditionnels puis cela me rendait mal à l'aise. Il s'associait de très près aux militants puis c'était plus comme un militant-journaliste qu'un journaliste à part entière. Cela dit, l'accès que ce gars-là avait dans les cercles anti-gaz de schiste était exceptionnel puis on lisait ce qu'il écrivait tout en étant très, très, très critique. [...] Tu ne peux pas faire les deux, soit tu es militant, puis tu blogues, puis tu fais des chroniques de ce qui se passe à titre de militant, soit t'es journaliste (Raïche-Nogue, 2017).

Les médias alternatifs ont permis de faire ressortir des points de vue différents, mais ils auraient fait preuve d'un biais, selon un journaliste du *Telegraph Journal* : « There's like two layers there. They have the sources [on the side of the anti-shale gas movement] which is great, which is what we failed on. But then they also have that bias lens, I think, so, it's like a very different message that comes out » (Anonyme, 2017).

Finalement, afin d'atteindre cet idéal d'objectivité qui consiste à présenter les deux côtés de la médaille, les journalistes doivent aussi s'affranchir des pressions qui peuvent provenir de leur propriétaire. Les journalistes sont critiques à l'endroit des médias appartenant à Irving. Ils doutent de leur impartialité à cause de contraintes subtiles, mais présentes, qui pèseraient sur leurs journalistes :

Moi, je pense que Brunswick News n'était pas impartial dans le dossier. La façon qu'ils livraient l'information, ils vont se dire impartiaux puis les employés vont se dire qu'ils sont neutres, mais veux, veux pas, quand ton patron, c'est Irving, dans le fond de ta tête, tu gardes toujours une conscience que si tu vas blaster ton patron, il y a quelqu'un, en quelque part, qui va te dire quelque chose. Et si c'est pas un petit commentaire, et bien le jour où toi, tu vas essayer d'avoir une faveur de ton employeur, ben peut-être [que tu] ne l'auras pas. Fais que, sans dire [directement aux journalistes que la couverture doit être en faveur d'Irving], l'être humain prend des habitudes, ça s'appelle survival, la survie, tu ne veux pas perdre ta job parce que tu t'es prononcé sur un certain dossier. Puis c'est de même que c'est (Ouellette, 2017).

Un ancien journaliste de *L'Étoile* confirme que l'influence exercée par le propriétaire sur la couverture, bien que diffuse, n'était pas inexistante :

On a toujours été conscient de pour qui on travaillait. On travaillait pour les Irving, on travaillait pour une entreprise qui était membre d'un énorme groupe d'entreprises qui est actif dans la forêt et dans le pétrole. Les gens me demandent toujours : « Est-ce qu'il y a de la censure? Est-ce que vous avez des consignes [...] ? ». Puis ma réponse, c'était non, j'avais des excellents patrons qui faisaient la part des choses, qui nous laissaient faire ce que je voulais, mais en même temps, on n'était pas des imbéciles, on savait pour qui on travaillait. Ça fait que, est-ce que moi, comme journaliste, j'allais passer mon temps à chercher des sujets liés à Irving ? Non. Mais est-ce que ça nous a empêchés de faire des reportages sur le gaz de schiste puis des affaires comme ça? Non. Donc, c'était pas une censure explicite, c'était comme, à un moment donné, un petit peu plus de retenue.

[...] Je ne suis pas à l'emploi de Brunswick News [présentement] puis je leur dois rien, mais j'ai pas senti de, j'ai pas senti de pression [...] Quand je dis qu'on était conscient pour qui on travaillait, c'était pas comme « Ah! Je vais faire un sujet sur le gaz de schiste, je vais me retenir », c'était plus « Je vais pas aller faire une enquête sur Irving », c'est mon employeur, comprends-tu ?

[...] *L'Étoile* a beaucoup couvert ça [le gaz de schiste], il y a eu plein de reportages, le sujet n'était pas balayé sous le tapis parce que Irving avait des intérêts dans le milieu du gaz puis du pétrole (Raïche-Nogue, 2017).

Plusieurs journalistes qui travaillaient pour Irving à l'époque, sans vraiment se prononcer sur l'influence exercée par le propriétaire sur le contenu des journaux, ont cependant exprimé de façon claire le regret de n'avoir pas réussi à tisser suffisamment de liens avec les membres de groupes de revendication (Anonyme, 2017).

En bref, les médias traditionnels offrent une couverture imparfaite, mais qui permet néanmoins une discussion qui rassemble, en principe, la population provinciale, peu importe son opinion sur la présence de l'industrie gazière. La section suivante fait entrevoir les impacts perniciox que cette couverture « traditionnelle » peut avoir sur les publics minoritaires.

Donner une voix à des enjeux ou des publics invisibles

Il est difficile pour les publics minoritaires d'apparaître au sein des médias traditionnels et de faire avancer les enjeux qui n'ont pas encore été reconnus comme des problèmes publics¹⁵⁷. En effet, les intervenants les plus puissants occupent une place importante dans l'espace public et influencent la façon dont les enjeux y seront traités (Gusfield, 2009). D'autres médias, dits alternatifs, communautaires ou sociaux, proposent une voie de rechange aux publics défavorisés ou minoritaires (Siapera, 2005 ; Rieffel, 2005, 45-47 ; Dahlgren, 2009). Dans ces médias, comme le *Halifax Media Coop* ou le *NB Media Coop* par exemple, la parole des groupes de revendication et des membres des publics contre le gaz de schiste occupe une place déterminante :

The message of the protest groups, primarily the umbrella-group NBASGA [l'Alliance provinciale] and the Aboriginal peoples was not twisted and distorted in the social media as it was in the mainstream media which consistently demonstrated a rather cavalier regard for facts and fairness. For example, the social media were the first, and for some time the only media, to note that the protest was not, contrary to the mainstream media's 'meta-narrative,' simply another Aboriginal issue. The social media were also the first to sound the alarm about the health and environmental hazards of shale gas development that were consistently down-played throughout by the corporate media (McQuarrie, 2017).

Les journalistes des médias traditionnels reconnaissent que les médias tels que le *Halifax Media Coop* ont pu rendre la parole aux manifestants :

Les médias alternatifs ont été supers importants; aussi, je pense pour ces gens-là puis faire connaître un peu plus qu'est-ce qui se passait, par exemple, [le journaliste du *Halifax Media Coop*], [...] il est allé passer du temps dans les camps, il était presque ce qu'on pourrait appeler « embedded », lui et son genre de média avaient joué un rôle super important. Oui, je pense que, pour faire comprendre ce qui se passe aux gens qui n'étaient pas là, qui n'étaient pas impliqués dans cette mouvance-là, je pense que c'était important (Raïche-Nogue, 2017).

¹⁵⁷ Voir à ce sujet les résultats de l'analyse de contenu sur les premiers intervenants cités, dans le chapitre « Publics ».

Outre les médias alternatifs, d'autres médias donnent une voix aux publics du comté de Kent. La Radio Beauséjour joue ce rôle et diffuse de façon encore plus directe la parole de son public acadien. À cause de son public-cible et de son mandat, la Radio Beauséjour est une plateforme qui permet à des gens qui n'ont pas traditionnellement beaucoup le pouvoir de s'informer, de s'exprimer, et au bout du compte, de les habiliter. Au fur et à mesure que la lutte se concrétise, la Radio Beauséjour, par son émission de tribune téléphonique Parle-Parle Jase-Jase en particulier, devient un espace ouvert et facile d'accès au public acadien qui lutte contre l'industrie du gaz de schiste :

À cette époque-là, Parle-Parle Jase-Jase agissait comme plateforme d'information pour les manifestants. Puis je dis « manifestants », mais c'était [une plateforme ouverte à] ceux qui voulaient l'utiliser, mais c'est les manifestants qui l'ont utilisée à la fin [...] Je n'aime pas le mot plateforme des manifestants, parce que ce n'était pas une plateforme des manifestants. C'est une plateforme parmi tant d'autres. Ce serait comme dire que Facebook a été la plateforme des manifestants. C'est une plateforme que les manifestants ont utilisée, mais qui était accessible à tout le monde. Mais c'était gratuit. C'est accessible, c'est un numéro de téléphone, c'est facile [...] (Ouellette, 2017).

Dans le cadre du débat sur le gaz de schiste, Ouellette conclut que la Radio Beauséjour a fait le travail que son mandat lui dictait de faire :

Nous autres, on a rempli notre mission. On a donné la plateforme de Parle-Parle Jase-Jase, [...] puis les gens ont pu appeler de neuf à dix [heures le matin], puis notre mission était de leur donner la parole [...] Ils ont utilisé la plateforme à [son] plein potentiel. Ce qui veut dire que, cinq jours de suite, ils parlaient des gaz de schiste. Même [que] le monde appelait, « On pourrait-tu parler de d'autres choses? » On essayait de parler de d'autres choses puis ils nous ramenaient au gaz de schiste trois heures plus tard (Ouellette, 2017)¹⁵⁸.

¹⁵⁸ Jason Ouellette explique que l'émission Parle-Parle Jase-Jase est une plateforme sur laquelle les résidents exercent beaucoup de contrôle, ce qui rend le rôle de l'animateur d'autant plus particulier :

Des fois, on faisait des émissions qui étaient structurées puis le monde n'appelait juste pas : « C'est pas [de] ça que je veux parler moi aujourd'hui ! », « Oui, mais j'ai deux spécialistes en psychologie des enfants puis on parle de est-ce qu'on devrait dire à nos enfants si le Père Noël existe pas », qui devrait être un sujet super pertinent dans la période des fêtes, non ?! « Moi là, Marie, n'a pas été déblayée, moi, sur le chemin

Parce qu'il s'agit d'une radio avec une émission de tribune téléphonique, le « filtrage » de l'information s'effectue de façon différente. Si le journaliste de la presse écrite ou de la télévision trie les propos des manifestants avant qu'ils ne soient publiés ou diffusés, l'animateur de radio, lui, modère leurs propos en temps réel. Le rôle d'éducation de la Radio se concrétise lorsque de fausses informations circulent :

On essayait de pas trop faire de désinformation. (...) « Stick to the facts, restez aux faits, s'il te plaît, monsieur. Avez-vous des preuves [...] ? » Dans le fond, il faut toujours ramener, dire : « Est-ce que c'est les faits? », « C'est de la diffamation », « C'est la fausse information », « Est-ce que c'est vrai? », [...] puis là, ça passe mieux (Ouellette, 2017).

La Radio Beauséjour est un média qui donne une voix au public acadien du comté de Kent, de façon différente, mais tout aussi importante, que le font des médias dits « alternatifs » pour les publics anglophone et autochtone. Les propos de l'ancien animateur Jason Ouellette nous renvoient au difficile équilibre entre donner une place plus grande aux opinions des « gens ordinaires » et le rôle plus traditionnel du journaliste qui consiste à filtrer les propos des intervenants.

Outre le fait de permettre à des voix rendues muettes de s'exprimer, les médias peuvent aussi avoir comme but de mettre en lumière des aspects de l'histoire négligés dans la couverture médiatique. Si les médias traditionnels ont joué un rôle important, si ce n'est que de par leur portée, ils ont cependant été résistants à l'idée de parler des enjeux moins conventionnels auxquels ils sont habitués : « With notable exceptions, many or most journalists proved to be quite resistant to reporting anything 'outside the box' of their own pre-conceived notions of what the protest was all

d'Acadieville, ça fait deux jours ! » Puis là, t'as l'autre qui appelle : « Nous autres aussi, moi, j'ai été apporter mes enfants avec mon quatre par quatre puis il y avait une grosse bank de neige [...] ». Tu comprends-tu ? Fait que, on essaye de les contrôler, mais on ne pouvait pas les contrôler : c'est eux qui nous contrôlaient (Ouellette, 2017).

about » (McQuarrie, 2017). Si les médias alternatifs ont des ressources financières beaucoup moins importantes que les autres médias, ils ont cependant moins de contraintes d'espace et de temps, et moins de pressions potentielles provenant de leur structure ou de leur propriétaire. Ainsi, la présence du *Halifax Media Coop* sur le terrain, avec les manifestants, sur une longue durée, a permis une couverture que nul autre média ne pouvait égaler sur le plan de l'accès aux manifestants :

I think one of the strengths at that moment in time [...] being there day in and day out, you get the scoop on everything, you know what I mean? From being live at the scene when no other reporters are because they're working on a mainstream model that, you know, get the TV trucks out, get the camera crew together and by the time that's done, whatever spark, or outburst or whatever is already over. And then not only that but you get those community connections and so you're getting a variety of documents, you're getting deep cover interviews, a range of things that make it a very strong [coverage]. I think the coverage that I provided was very strong compared to what else is going on and that was, entirely related to the ability to be there. And I had established those connections beforehand right, so a degree of trust leading up to that was, absolutely integral to being even entitled to be there (Howe, 2017).

Cette proximité avec la communauté Mi'kmaw lui permet de développer une relation avec Elsipogtog qui fait l'envie des autres journalistes de la province. Les journalistes des médias traditionnels apprécient le fait que les médias alternatifs ont parfois rendues publiques des informations qu'ils avaient eux-mêmes négligées de rapporter : « I've actually used it for sources, like to find people, like, 'so I should talk to this guy', because they represent one side so well on most issues » (Anonyme, 2017). Selon un autre journaliste,

Ça donne rien d'être prétentieux [et de penser que] les journalistes traditionnels; on est les seuls qui ont une voix, nos médias à nous sont les seuls qui sont valides, non, non. Tu sais, ça se peut qu'il y ait [...] des gens qui ne sont pas du tout sur notre radar [...] qui font des choses intéressantes aussi. Il faut garder un œil là-dessus (Raïche-Nogue, 2017).

Plusieurs journalistes respectent le travail de Miles Howe même s'ils n'adhèrent pas à cet idéal journalistique ou encore, parce qu'ils ne sont pas en mesure de reproduire ce type de couverture à cause de contraintes imposées par le média pour lequel ils travaillent. Laura Brown de Global Television explique qu'elle n'a pas la même flexibilité que les journalistes des médias alternatifs : « I really couldn't do a full story if I didn't have at least a balance but [...] the Media Co-op didn't care if they had SWN or not, or Corridor or not, or the RCMP or not » (Brown, 2017). En ce sens,

It was different than what we were doing, what I was doing. I respect it because I know that [a journalist from the *Halifax Media Coop*] for example, he was there more than any of us really. I would say that we were there quite a bit, we spent a lot of the late nights there. But he was there in the thick of it, all the time, so he had an interesting perspective. I'm trying to be diplomatic but, it's different than what I would report on but all the same, an interesting perspective (Brown, 2017).

Les journalistes des médias traditionnels ont une conception de l'objectivité que l'on peut qualifier de classique. Pour eux, si les deux côtés de la médaille ne sont pas présents dans un texte médiatique, le journaliste a failli à sa tâche. L'objectivité peut aussi être vue autrement. La force des médias alternatifs est d'amener, dans l'espace public, une autre perspective, permettant une certaine

complémentarité parce qu'on savait que le *NB Media Coop* était beaucoup plus près des militants anti-gaz de schiste donc, fallait prendre ça avec un grain de sel. En mettant les médias traditionnels et les nouveaux médias ensemble, on pouvait avoir une idée un peu plus complète de la chose (Raïche-Nogue, 2017).

Ainsi, en présentant un seul côté de la médaille, les médias alternatifs tentent de compenser, par exemple, le biais des médias d'Irving qui ont un poids plus important sur l'opinion publique de la province. L'objectivité est ainsi évaluée autrement. Elle est mesurée par rapport à l'ensemble de la couverture médiatique, au lieu d'être présente dans chaque texte médiatique :

I think the knock against what I was doing in particular was that it wasn't objective, or it wasn't representative of both sides or whatever [...] I was of the opinion that there was already enough press and publicity given to the pro-shale gas side, whether that's subtlety in terms of just simply not reporting on it, whether that's giving space to the Business Council's or whatever, or whether that's painting people who are standing up against it in derogatory terms, it was my opinion that that angle was already well covered and that other angles that I could provide coverage for in fact were not. And so that, rather than choose to, for every article I write I have to find somebody that's pro-shale gas to counterbalance what I am saying, I was of the opinion that that was already well done by most if not all of the other media players in the field and that by virtue of that disparity of coverage I would go ahead and do the other style and that they too might balance out (Howe, 2017).

Miles Howe est très critique du travail des autres médias. Il met aussi de l'avant une vision du journalisme différente de celle des journalistes des médias traditionnels :

I think we did a hell of a lot better, yeah, I think we did. I think we put in the hours, I think we found the leads, I think we [searched] the Index databases, the access to information requests, [...] which created more a lot richer and more involved story that other people didn't really seem to be interested on. [A journalist] from APTN Canada was another great strength at the time but apart from that people weren't really willing to get their feet dirty on this one (Howe, 2017).

D'ailleurs, lorsque je lui suggère que ses propos s'apparentent à ce qu'on pourrait définir comme du journalisme d'enquête, il remet en question la distinction entre les différents types de journalisme :

Yeah but that's just the thing [...] I don't have that journalistic academic training on where to go, how to dig deep, right? I had to learn all of this on the fly. And I'm sure there are still things that I'm missing out on. But if professionally trained people going through journalism schools are just sitting around twiddling their thumbs, contemplating [...] what Frank McKenna is saying, word for word or whatever, or just not doing it, then what is the problem? So that's a matter of not doing their job well. You know, it's not like investigative journalism, that should just be journalism. It shouldn't just be like a different thing. You know what I mean? I think we let down the population when we don't do our job properly. [...] So you need to be asking people to think critically when you do this reporting. You can't just be showing a picture of a cat in a tree and that's the front-page news or whatever, you know, or somebody surfing on a paddleboard, you know like, there is real issues going on every day wherever you are, and so [to talk about] investigative journalism as though

it's like this strange [thing], like I said, that should just be what we do. Those should be the skills that we use (Howe, 2017).

La tendance des médias traditionnels à traiter l'information « au jour le jour » au détriment des dossiers en profondeur s'explique en partie par les contraintes quotidiennes du travail de journaliste dans ces médias. Selon une journaliste du *Telegraph Journal*, il existe une ambition ou un souhait, chez plusieurs, de fouiller et de produire une information en profondeur. La vitesse avec laquelle la nouvelle quotidienne doit être rapportée pousse cependant ces derniers à tourner les coins ronds :

In the ideal they should have time to really dig into stories, to research well and do a lot of interviews but, you know, at the papers now they are so much, really the focus tends to be more quantitative. You have to do, you know, more stories, shorter stories. So [...] it's harder to get that depth that most of us would like to put in our stories. So that's probably the biggest shortcoming (Morris, 2017).

Selon un autre journaliste du même média, le journalisme d'enquête est rare, sinon inexistant, dans un contexte où l'énergie est consacrée à remplir les pages du journal des nouvelles les plus immédiates :

Because resources are tight, although it [*The Telegraph Journal*] wants to have investigative stuff and in-detail stuff, it doesn't have the resources to do it, frankly, if we do anything investigative it's kind of on our own initiative, or once in a while they'll say we want this, but it's pretty rare, because you're always trying to do what we call 'feeding the goat' because you're just trying to get stories, and trying to do two, three stories a day (Anonyme, 2017).

À la contrainte de temps s'ajoute celle de l'espace; ce qui fait en sorte que les perspectives des différentes parties peuvent être présentées de façon superficielle :

Just because of the space requirements you can't, you know, you can't put words just on [the protesters'] viewpoint. Because we only have 800 words in the story generally [...] I know there are groups who resent that because they want their position laid out in extensive detail. And I guess that's where the social media really comes into play for them because that's where they can do that (Morris, 2017).

La contribution des médias alternatifs représente cette recherche en profondeur, dont peu de médias peuvent se permettre de produire. Elle exige que l'on repense et que l'on élargisse notre conception de l'objectivité afin de compléter une offre médiatique qui peut s'avérer superficielle et biaisée.

3. Les espaces publics ciblés

Faire émerger un problème public exige d'avoir accès à un espace public pour pouvoir le publiciser. Ainsi, pour comprendre la construction d'un problème public, il faut saisir les modalités de la prise en charge des espaces de débat par des publics. Nous avons vu que le paysage médiatique néo-brunswickois contient à la fois des médias francophones et anglophones; des médias traditionnels, communautaires et alternatifs; des médias indépendants et des médias privés, incluant certains qui font partie d'un conglomérat. Cette diversité fait en sorte que divers espaces vont occuper différentes fonctions pour les publics. De façon générale, on peut dire qu'il existe deux lieux d'occupation de l'espace public par les groupes de revendication du comté de Kent dans le contexte de la lutte contre le gaz de schiste : les coulisses et la scène (Goffman, 1973). Dans un premier temps, les coulisses servent à informer, mobiliser et habiliter le public local. Dans un deuxième temps, c'est sur la scène que les groupes de revendication vont vouloir influencer l'opinion publique provinciale et dialoguer avec le gouvernement.

Les trois groupes de revendication du comté de Kent ont surtout visé un public local. Une étape importante pour ces groupes a été de mobiliser les gens par le moyen de réseaux et de médias informels. Comme le rappelle Fraser, « les contre-publics subalternes ont un caractère double. D'une part, ils se constituent comme des espaces de repli sur soi et de regroupement; d'autre part, ils fonctionnent aussi comme des bases et des terrains d'essai pour des activités d'agitation dirigées contre des publics plus larges » (Fraser, 2001). Les groupes de revendication du comté de Kent

vont devoir utiliser des espaces publics subalternes pour s'organiser, ou pour se parler, avant de publiciser leur action au niveau provincial, ou avant de se faire entendre (Husband, 2009).

Les coulisses sont constituées de réseaux informels et locaux (chaînes téléphoniques, bouche-à-oreille, porte à porte, réseautage informel). Elles sont également constituées de tribunes téléphoniques des radios anglophones et francophones, et de journaux communautaires comme *L'Étoile*, le *Focus on Kent* ou l'*Elsipogtogetoei*. Elles comprennent les médias alternatifs comme le *Halifax Media Coop* et le *NB Media Coop*, tout comme le réseau de télévision APTN. Même si le rayonnement de ces médias dépasse le comté de Kent, ces derniers visent un public restreint qui a un intérêt particulier pour l'action de ces groupes de revendication, et ne rejoint pas le public provincial dans son ensemble.

En ce qui concerne la portée provinciale de l'action, ce travail se fera en grande partie par l'entremise de l'Alliance provinciale. Il se fait sur la scène; cette dernière est constituée de médias dits traditionnels ou dominants comme Radio-Canada, CBC, Global, CTV, *L'Acadie Nouvelle* et les journaux Irving : des médias qui visent un public provincial et qui ont souvent une plus grande crédibilité que les médias alternatifs et communautaires. L'objectif des groupes de revendication par rapport à ces médias est d'influencer le débat public. Dans certains cas, la capacité des groupes de revendication et des publics à se faire entendre dans les médias traditionnels va déterminer leur usage des médias alternatifs. En d'autres mots, si nous acceptons la prémisse selon laquelle les espaces publics sont intrinsèquement inégalitaires, il ne va pas de soi que les publics puissent réussir à s'y faire entendre avec succès. Nous savons aussi que « l'incapacité de parvenir à une visibilité par le biais des médias peut condamner à rester dans l'ombre – et, dans le pire des cas, mener à un genre de mort par absence d'attention (*death by neglect*) » des enjeux sociaux (Thompson, 2005, 86). Ainsi, si les publics ont un accès aisé aux médias dominants, ils ressentiront

moins le besoin d'aller s'investir et de combler leurs besoins grâce aux espaces publics « subalternes » comme les plateformes alternatives ou communautaires. Ces dernières vont être particulièrement utiles pour donner la parole à des groupes de revendication et des publics qui, autrement, resteraient sans voix dû au filtre exercé par les médias traditionnels.

Les coulisses : un espace pour le ralliement des troupes

Le premier type d'espace utilisé par les trois groupes de revendication pour faire circuler l'information et pour engendrer une mobilisation des publics locaux est l'ensemble des espaces physiques et des réseaux informels du comté de Kent. Le bouche-à-oreille prend une place importante dans le partage de l'information. Il s'agit d'un « réseautage naturel », puisque « on connaissait le comté de Kent dans les recoins, chaque petite rue; tout le monde connaissait quelqu'un » (N. Richard, 2017a). Le porte-à-porte, la vente de pancartes et la distribution de dépliants sont d'importants moyens de recueillir un peu d'argent et de faire circuler l'information. Les chaînes téléphoniques jouent aussi un rôle clé, et même dans un monde médiatisé, les médias sociaux ne les remplacent pas (N. Richard, 2017a ; Participant anonyme, 2017 ; Pohl, 2017 ; N. Richard, 2017b ; Alcox et Lane, 2017). Pour deux participants de NENC, ce réseautage se fait aussi par l'entremise de la communauté religieuse dont ils font partie. C'est ainsi que, pendant plus de trois mois, des messages sont affichés dans les bulletins paroissiaux et des dépliants sont distribués. Le cadrage de ces messages et dépliants joue sur les parallèles entre la création et l'importance de sauvegarder l'environnement (McQuarrie et Hopkins McQuarrie, 2017b).

Les réseaux physiques et informels ne sont pas qu'une façon de s'organiser parmi tant d'autres. Pour certains groupes, ils sont la façon principale de s'organiser : NENC n'a ni compte Twitter, ni groupe ou page Facebook, ni site Web. Certes, la majorité des individus ont des comptes Facebook à partir desquels ils font circuler de l'information, mais il n'existe pas de canal formel

de communication sur les réseaux sociaux pour NENC. Nicole explique ce qui pourrait être perçu de l'extérieur comme une anomalie, en rappelant la particularité du comté de Kent :

Quelqu'un qui arrivait et qui disait « Astheure, c'est tout' les médias sociaux [qu'il faut utiliser pour se mobiliser] » et moi, je disais « Oui, mais pas pour tout le monde ». Parce que le comté de Kent, il y en a beaucoup encore qui ne sont pas connectés. Les personnes de 60 ans et plus, il y en a qui aiment, ou qui n'aiment pas l'ordinateur. Puis les fermiers, puis les gens qui travaillent dans les bois, c'est pas nécessairement eux autres qui sont en train de pitonner. Ça fait que, pour moi, c'était aussi important de rentrer [en contact] avec ces gens-là parce que ces gens-là, ils ont des connaissances. Les creuseurs de puits par exemple, OK, dans l'association des creuseurs de puits de la région, il y en a pas une compagnie qui prenait pour le gaz de schiste. OK b'en, comment ça se fait, parce qu'ils comprennent un peu tout le souterrain plus que nous autres, on le connaît (N. Richard, 2017b)¹⁵⁹.

Les années 2010 révèlent l'importance et l'influence des réseaux sociaux. Facebook, pour ne nommer que ce média, passe d'un moyen de communication personnel, voire privé, à une plateforme semi-publique¹⁶⁰:

My kids set me up with an account [...] just so I could keep in touch with them, I had three friends, my three children. But then with shale gas I realized, here is a way of getting a message out, [...] my purpose was solely to express myself about shale gas [...] So Facebook I thought was a really, really good way of getting the message out, being able to share links, and also to organize (Melanson, 2017b).

¹⁵⁹ Le groupe de revendication NENC n'est certainement pas contre le fait d'avoir ce type de présence Web, et n'exclut pas l'idée que la mobilisation aurait pu être différente à l'aide de ces réseaux :

Moi vraiment, j'avais pas le temps. Si on avait eu quelqu'un qui avait rentré dans le comité puis qui avait été vraiment [axé sur la technologie], on lui aurait [demandé de le faire], tu sais [...] Je pense que ça aurait fait une autre façon d'informer parce que on aurait pu connecter b'en du monde, tu sais là (N. Richard, 2017b).

Les compétences des individus ont donc un impact sur ce qu'un groupe peut faire. Dans le cas de UEW, les connaissances d'Ann Pohl aident le groupe à se constituer une présence sur le Web. UEW a un groupe Facebook qui paraît au point culminant de la lutte, mais surtout, UEW fait circuler de l'information sur son site Web, une sorte de blogue, par le biais d'autres groupes Facebook comme celui du Conseil des Canadiens du Nouveau-Brunswick. Mais comme le dit Ann Pohl, dans la région, « a lot of people don't do computers » (Melanson, 2017b ; Pohl, 2017).

¹⁶⁰ Les frontières entre privé et public sont rendues floues par les nouveaux médias, qui permettent d'accéder à un monde public dans le confort de sa maison, que ce soit par le biais des réseaux sociaux, du Web plus largement, ou même des téléphones cellulaires (Livingstone, 2005b).

Pour certains, malgré le fait que les groupes de revendication ne sont pas « formellement » organisés dans Facebook, la réussite du mouvement tient quand même à l'existence de ces réseaux sociaux. Ces derniers permettent d'outrepasser le filtre des médias traditionnels. Ils donnent une voix plus forte à la population locale et offrent la possibilité de se parler et de s'organiser sans l'intermédiaire des médias traditionnels :

Au [moment de l'expropriation du] Parc Kouchibouguac, l'Internet pis ces affaires-là, ça existait pas. Tu, on entendait quoi ce que c'est que qui était écrit dans les journaux, ben ça, c'était l'histoire du gouvernement, on n'entendait pas une autre histoire. [...] Puis la grosse différence [avec le gaz de schiste], ça été les médias sociaux par ce que c'est que là on se parlait comme de toi à moi là, tu sais, on passait pas par le filtre du gouvernement ou bedon par le filtre du journaliste, là (R. Richard, 2017).

Les réseaux sociaux sont essentiels pour contourner le filtre des médias sans pour autant minimiser l'importance des réseaux informels qui continuent de jouer un rôle important au sein des publics acadien et anglophone. À Elsipogtog, les réseaux sociaux sont utilisés régulièrement par les membres de la communauté, et de façon plus pressante que pour les autres publics (Cookson, 2017 ; L. Clair, 2017 ; K. Clair, 2017). D'abord, les médias sociaux sont essentiels dans leur organisation, puisque leurs liens avec les médias traditionnels, au départ, sont presque inexistants. À la base, la communauté Mi'kmaw se méfie de ces derniers. Facebook est la plateforme qui leur convient le mieux pour s'organiser entre eux, en vase clos, de façon à créer un espace accueillant pour les enjeux qui leur sont importants :

les acteurs sociaux ou les points de vue subalternes dans les rapports sociaux *asymétriques* sont aussi subalternes dans la sphère publique et [ils] doivent avant tout construire leur légitimité. C'est parce que la sphère publique n'est pas égalitaire que certains groupes sociaux ou certains points de vue doivent d'abord se constituer en 'contre-publics subalternes' et développer au sein d'un réseau propre (ayant souvent ses propres supports médiatiques) la définition de leurs adversaires, de leur identité et des 'problèmes' devant être 'pris en compte' au niveau plus général (Macé, 2005, 50).

Comme Elsipogtog est pauvre en supports médiatiques qui lui appartiennent, elle se crée des espaces en marge des espaces dominants. Cette utilisation des médias sociaux n'est pas propre à la lutte contre le gaz de schiste, mais bien une caractéristique de l'organisation des Premières Nations à travers les Maritimes et au reste du pays (Howe, 2017). De plus, pour la Première Nation, il y a non seulement le besoin de faire circuler l'information, mais il est également impératif d'assurer la sécurité de la communauté, ce qui n'est pas le cas pour les publics francophone et anglophone (Levi-Peters, 2017). Pour les habitants d'Elsipogtog, la circulation de l'information sur Facebook n'est pas vue comme un luxe, mais bien comme une nécessité :

Social media was definitely vital because people needed to call for support that was an immediate outlet and a lot of times there was live streaming and as soon as you make a post it's instant [...]

It just seemed like everything just blew up online [on people's personal pages] [...] whenever there was a large military or police force present, there would be people on site, [...] families, and they'd just say [on Facebook] : « It looks like they're pushing us, they're creating a line or barrier and they won't let us pass, they're here, there's a lot of them and were not sure what they're trying to do so please come on, community members we need you » [...]

When things got really sour like whenever you saw people getting arrested or whenever you saw people being physically hurt and whenever you heard stories of people getting punched by the RCMP or the security company or you were threatened to be run over [...] people would show up more [...] just to be there physically to kind of support and make sure their family members weren't being brutalized (K. Clair, 2017).

Outre le réseautage téléphonique ou virtuel, certains lieux physiques deviennent aussi des espaces propices au partage d'information. En guise d'exemple, la salle d'attente du bureau du Dr Roger Richard, qui est dentiste-prostodontiste à Saint-Louis, devient un lieu clé pour s'informer sur le gaz de schiste et pour mobiliser des résidents. Ses étagères, à l'époque de la lutte, abondent de dépliants d'information, d'articles de journaux et de documents préparés par les groupes. En s'affichant clairement contre le gaz de schiste, le Dr Richard perd quelques clients, mais permet

par le même coup de donner une plus grande légitimité à la lutte (R. Richard, 2017). Le magasin général où travaille Ann Pohl, le Thompson's General Store, devient aussi par défaut un espace physique clé de la lutte. Cet endroit central, où beaucoup de gens magasinent et où beaucoup de passants s'arrêtent pour demander des directions, va devenir un endroit de prédilection pour des discussions stratégiques avec l'organisatrice du groupe de revendication UEW.

Ainsi, le 24 juin 2013, lorsque SWN installe ses camions des kilomètres à l'extérieur de la zone allouée pour faire les tests sismiques à Browns Yard, tous ces espaces publics – réseaux informels, chaînes téléphoniques, médias sociaux, espaces physiques – vont fonctionner de pair afin de permettre aux groupes de s'organiser en temps réel¹⁶¹ :

[I got a call from someone saying that trucks had started showing up in the region]. [...] I called like four people and they called people. And I'd borrowed somebody's phone, and I put a post on our Facebook page saying « Go to the bridge ». [...] Within minutes there were dozens of people there and within an hour those guys [from SWN] were completely surrounded. So they had to get out of there. And they never tried to come back again. [...] And people were coming to the store and asking me questions and they were stopping in asking directions, like “ How do I find Browns Yard Bridge? ”. I mean that was very fortunate that I worked at the store because it is a central place, you know, where people stop and ask for directions all the time (Pohl, 2017).

Les médias alternatifs et communautaires, pour leur part, jouent un rôle qui chevauche celui des coulisses et celui de la scène. Pour le public acadien, dont les médias traditionnels et provinciaux couvrent les événements de façon plutôt satisfaisante à leurs yeux, la situation est particulière. Il ne ressent pas le besoin de se tourner vers des médias alternatifs pour dialoguer sur la scène provinciale, puisque les médias traditionnels francophones lui offrent déjà cette

¹⁶¹ Selon Howe, deux douzaines d'agents de la GRC sont appelés sur le terrain, dans une communauté qui contient environ le même nombre de résidents. Mais, grâce à l'appel à l'aide sur les réseaux sociaux, une poignée de résidents d'Elsipogtog se présentent avant l'arrivée de la GRC. « It was not only a push-back; it was a *multicultural* push-back » (Howe, 2015, 108).

possibilité. Par contre, ils utilisent la Radio Beauséjour en coulisses, afin de rejoindre le public local du comté de Kent, un public que les médias traditionnels ne rejoignent pas naturellement :

On a décidé à écrire des articles [lettres d'opinion dans *L'Acadie Nouvelle*] puis c'était le fun [...], mais pour nous autres ça n'allait pas pogner le monde. Parce que [...] ici, dans le comté de Kent, il y a 61 %, je pense, de personnes qui sont analphabètes. Donc, un niveau 3 [d'alphabétisme], ils ne vont pas lire *L'Acadie Nouvelle* (N. Richard, 2017b).

Un groupe de revendication doit savoir à quel public il s'adresse et il doit aussi savoir quel canal permet de le rejoindre : pour NENC, l'espace public le plus important est l'émission Parle-Parle Jase-Jase de la Radio Beauséjour :

Parle-Parle Jase-Jase, c'est quelque chose qu'on a été chanceux d'avoir parce que moi, j'appelais deux fois par semaine, c'était religieux. [...] Aussitôt qu'il y avait un sujet, c'était même pas [un sujet connexe au gaz de schiste], mais ça parlait de, encouragement ou de support, n'importe quoi, je rattachais ça, moi, au gaz de schiste [...]

Puis moi, tu vois, je ne suis pas une femme qui écoute CJSE. [...] Mais quand j'ai entendu parler de Parle-Parle Jase-Jase, pour moi, c'était comme [une révélation]. C'est que les gens aiment ça, le country. C'est ça. C'est ça. Tout le monde écoute de 9 à 10 [heures le matin], c'était Parle-Parle Jase-Jase. Ça fait que [...] j'en ai fait ma mission. Je faisais mes lits ou j'organisais mes affaires puis j'écoutais puis quand j'avais [un sujet que je pouvais lier de près ou de loin au gaz de schiste], j'avais le numéro de téléphone par cœur, je me garrochais dans mon bureau [...] puis je téléphonais. À la fin, c'était, « Madame Richard ! » Il savait que c'était moi. [...] (N. Richard, 2017b).

Nicole Richard a compris d'emblée que plus elle sera présente sur les ondes de CJSE, plus elle aura des chances de convaincre les gens du comté de Kent du bien-fondé du mouvement populaire contre le gaz de schiste, cette émission rejoignant une masse critique d'Acadiens de la région. Les émissions de tribune téléphonique des radios locales et de la CBC sont également importantes pour le public anglophone, tout comme les journaux et bulletins communautaires (Hopper, 2017 ; Melanson, 2017b ; Alcox et Lane, 2017). « Ma belle-sœur [Debbie Hopper, qui est Anglophone], [...] n'importe quoi qui arrive, elle, elle écrit un petit rapport [pour] *Focus on Kent*. Moi j'aurais peut-être fait plus tendance communiquer avec *L'Étoile*. Elsi[pogtog] a un petit journal local [...] elle [Debbie] va écrire un petit article et c'est placé là » (Melanson, 2017b).

Cette première étape de la publicisation se fait donc par l'entremise de médias qui sont accueillants pour les contre-publics. Ces coulisses sont un lieu permettant de s'organiser avant de se lancer sur la scène pour rejoindre un public plus large.

La scène : Se projeter dans le débat public

Alors que les Acadiens visent les médias alternatifs et communautaires de façon plus spécifique pour rejoindre le public local, pour les Anglophones et les Autochtones, la situation est quelque peu différente. Bien que les Anglophones forment un groupe majoritaire au Nouveau-Brunswick, ils se considèrent particulièrement mal servis par leurs médias à cause de l'omniprésence d'Irving dans le paysage médiatique anglophone. Les médias alternatifs et communautaires ne forment donc pas seulement des coulisses permettant aux Anglophones de s'organiser. En passant par ces médias, plutôt que par les médias traditionnels, ils pallient leur difficulté d'accéder à la scène provinciale. Plus les public sont mal servis par les médias traditionnels, plus ils se tourneront vers des médias sans filtre.

Les Autochtones, pour leur part, sont encore moins bien servis par les médias traditionnels que les Anglophones. Plus qu'ignorés, ils s'y retrouvent carrément mal représentés, faisant l'objet de préjugés et de stéréotypes. Comme nous l'avons vu, Facebook prend une grande importance pour le public Mi'kmaw. Les Autochtones ne s'adressent pas aux médias provinciaux (au reste de la population); au contraire, ils évitent cette avenue, s'adressant directement au gouvernement par le biais de la désobéissance civile. La réussite des actes de résistance passive dépend néanmoins de l'attention des médias traditionnels. De plus, l'intérêt des médias pour les actes de désobéissance civile ne signifie pas non plus que la communauté d'Elsipogtog sera pour autant satisfaite de la couverture qui lui sera offerte.

L'anomalie acadienne : une communauté unie et consciente de son statut de minoritaire

Selon les manifestants, les médias francophones sont ceux qui ont couvert l'enjeu du gaz de schiste de la façon la plus satisfaisante. Les hypothèses fusent de toute part pour expliquer ce pacte gagnant entre NENC et les médias. Serait-ce parce que certains individus, notamment Nicole Richard, avaient en place des stratégies particulières¹⁶²? Ou parce que le gaz de schiste touchait davantage les Acadiens, qui habitent dans les régions rurales de la province¹⁶³? Ou encore, parce que les journalistes acadiens ont conscience de la position minoritaire de la communauté qu'ils servent? Les médias francophones semblent effectivement être particulièrement réceptifs au message :

Les médias, les journalistes ici, j'ai vraiment senti qu'ils voulaient savoir l'autre côté de la médaille., C'est qu'on est une petite communauté et j'ai tout le temps une impression qu'ils nous appuyaient, ils nous supportaient, puis [...] j'avais vraiment ma liste de journalistes puis que, n'importe quand, je pouvais les téléphoner, je savais que j'avais leur oreille. So ça, pour moi, c'était un atout. Les Anglophones ont commencé à dire : « Comment ça se fait qu'il y a tout ça qui sort [du côté] francophone, puis nous autres, on n'a rien ». [...] C'est sûr que *L'Étoile* est appartenue par Irving ou whatever, mais il reportait pareil (N. Richard, 2017b).

¹⁶² Selon deux participantes, la vision de Nicole Richard aurait permis un apprentissage, dans les communautés, de l'utilisation des médias:

Denise: If she [Nicole Richard] hadn't been there I don't know what we would've done. I wouldn't have had the nerve to call the press! Who the hell am I to call the reporter?

Debbie: And that was a big thing with her, with Nicole, she said we have to get the media, we have to get the media's attention.

Denise: We knew nothing. Who knew there were call-ins? We knew nothing. Nicole knew more. Nicole had a much better grasp of all those things (Hopper, 2017).

¹⁶³ La couverture de la part des médias traditionnels francophones pourrait également s'expliquer du fait que le gaz de schiste affectait davantage les populations francophones qu'anglophones du Nouveau-Brunswick:

Their Francophone population seems to be in Kent County and up around the Acadian Peninsula there, and I think [...] it's gotta be affecting [them] more [...] because a lot of the Anglophone communities are in [bigger cities like] St. John and even in Moncton [and] it doesn't seem like there's going to be any effect of them (Participant anonyme, 2017).

Il se développe ainsi une complicité entre Nicole Richard et les journalistes francophones¹⁶⁴. Cette relation de confiance se bâtit par la crédibilité qu'elle réussit à inculquer la lutte. Il faut aussi noter que cet échange profite autant aux acteurs sur le terrain qu'aux journalistes. Les médias acadiens jouent des rôles particuliers pour appuyer la communauté acadienne dans ses luttes linguistiques. Mais ils semblent être au rendez-vous également dans la lutte environnementale des Acadiens contre le gaz de schiste. Selon Ann Pohl, la position de minoritaire vécue par les Acadiens dicterait les pratiques journalistiques particulières de cette communauté: « I think the French media was more involved because I think there is a very strong sense of what it is to live in a colony among the Acadiens in New Brunswick. The British takeover of the province, I think, you know, people have a strong sense of continuing colonialism » (Pohl, 2017). Les médias acadiens et la communauté acadienne seraient davantage liés que dans le cas des autres groupes (Hopper, 2017).

L'espace public acadien est un espace jouissant d'une grande proximité avec son public. Il est habitué d'appuyer son public dans ses luttes linguistiques et il semble réagir à la lutte acadienne du comté de Kent, même si elle n'est pas linguistique, avec le même instinct de responsabilité envers la communauté qu'il sert. De plus, *L'Acadie Nouvelle* et *L'Étoile* ont des journalistes affectés au territoire du comté de Kent, alors que les journaux anglophones couvrent les événements à partir de Fredericton (à plus de 100 kilomètres de route), ou plus rarement, de Moncton (à plus de 60 kilomètres de route). Pour le public acadien et son groupe de revendication

¹⁶⁴ Selon Nicole Richard,

c'était la communauté, la région, parce que je crois que les gens de *L'Étoile* comme tels savaient que c'était un enjeu de la région [...] il y avait une petite complicité avec [le journaliste], mais lui il cherchait aussi des nouvelles pour *L'Étoile* [...] Je savais qu'il venait, il savait que moi, j'avais tout le temps ma réserve pour [lui]. Puis ensuite, il y avait [un journaliste à *L'Acadie Nouvelle*] [...], c'est un gars de Richibouctou-Village; ça fait que, quand il venait ici, il parlait comme que moi et toi on parle (N. Richard, 2017b).

NENC, l'utilisation des médias traditionnels se fait de façon plutôt simple, alors que pour les publics anglophone et autochtone, elle sera plus complexe.

L'apprentissage anglophone, ou comment les avoir à l'usure

Du côté des Anglophones, les médias alternatifs ou communautaires sont une façon d'outrepasser les médias traditionnels. Le public anglophone estime que les voix les plus entendues dans les médias sont celles du gouvernement et de l'industrie. Par son usage de médias sans « filtre », il souhaite remettre les pendules à l'heure (Pohl, 2017 ; L. Clair, 2017 ; Melanson, 2017b). Ce type de média présente plusieurs avantages. D'abord, il s'agit d'une façon peu coûteuse de faire circuler l'information (N. Richard, 2017b). Ensuite, c'est un média qui permet de faire passer un message plus complet et plus fidèle à la pensée des manifestants, permettant ainsi d'insérer des thèmes particuliers peu repris par les médias traditionnels comme, par exemple, l'importance des droits ancestraux des Autochtones :

[Les médias alternatifs étaient une façon de passer notre message] de façon plus étendue, de façon plus large, de parler plus, et aussi de présenter plus toute la notion des droits des Autochtones et leur droit de manifester, et de protéger leur intérêt. Parce que leur intérêt est vraiment notre intérêt largement parlant (Melanson, 2017b).

Au niveau provincial, ces médias représentent également une avenue légitime pour faire avancer son message et surtout une avenue plus facile que celle qui lui est réservée dans les médias anglophones traditionnels :

What we had was the talk radio stations [...] They used to call me up fairly regularly and asked my opinions on things. [...] They let me talk, because it's talk radio [...] if it was a CBC interview they would control the interview more and asked me specific [questions] but the talk stations they would be more general questions, « What do you think? » and then I could say anything I wanted pretty much (Emberger, 2017).

Les médias alternatifs écrits sont aussi utilisés. Certains participants y font régulièrement publier des textes, parfois à la demande des éditeurs et parfois de leur propre gré (Hopper, 2017).

Même quand la couverture est effectuée par quelqu'un du média, comme pour le Halifax Media Coop, ces médias ont tendance à donner une voix plus grande aux manifestants (Hopper, 2017). Par contre, comme pour les médias sociaux, l'absence de filtre peut aussi être un problème, et rendre difficile pour les groupes de garder le contrôle de leur message :

On avait dit [aux gens de] parler à la radio, des choses comme ça. [...] Mais il fallait qu'on soit quand même conscient parce qu'il y a des gens qui étaient tellement frustrés, émotionnels, qu'ils téléphonaient à la radio puis ils disaient des choses, ça passait pas bien, puis on disait « Mon doux Seigneur, il est b'en fou », tu sais, ça fait que, pour nous autres, c'était important qu'on donne une image professionnelle puis une image qu'on connaît nos affaires (N. Richard, 2017b).

Le public anglophone est conscient de l'importance des médias traditionnels, malgré leurs imperfections : « The traditional media is structured, the CBC [...], what I like about them is that not every rumour gets published, the social media, everything is out there, [...] people would jump to conclusions [based on rumors that weren't true] » (Participant anonyme, 2017). La difficulté reste cependant d'y accéder. Il fallait, pour les manifestants anglophones, insister davantage auprès de leurs médias : « One of the things I would do now if I was starting again is I would write more. I did a lot of letters to the editor [...] but I think I would be more relentless [...] about submitting articles in [*Focus on Kent*] and then going and asking why they weren't in print » (Hopper, 2017). Tout au long de la lutte, les publics, et en particulier le public anglophone, réussissent à prendre leur place dans le paysage médiatique, mais cela prend du temps : « I can't even begin to count the number of interviews that I did and something would happen and immediately I would get a call from them. [...] So I think we gained credibility over time [...] and the more we joined together and became a greater alliance, the more credible we became » (Hopper, 2017).

La nécessité autochtone : une couverture médiatique médiocre, mais essentielle

De son côté, Elsipogtog n'a pas de liens aussi serrés avec les médias, qu'ils soient francophones ou anglophones. Il existe un manque de confiance envers la couverture médiatique et le travail des journalistes (Cookson, 2017) : « My community, the media, they've been always scared of it [...] [but] I use the media a lot and I brought it in and now the community is starting to [open up to the media], with the shale gas, it helped, I think it helped a lot » (Levi-Peters, 2017). Certains communiqués de presse sont envoyés et un travail de publicisation aux médias est effectué. Ceci se fait surtout par l'entremise des deux autres groupes de revendication (K. Clair, 2017). C'est au cours de la lutte contre le gaz de schiste qu'Elsipogtog développe des liens avec les médias, qui sont utiles aujourd'hui dans d'autres dossiers de la communauté (K. Clair, 2017). En fait, les Autochtones ne cherchent pas directement l'attention des médias, mais ces derniers sont omniprésents : « We had constant media coming around and like, by the end of it I don't know how many business cards I had of all different media people » (L. Clair, 2017).

En général, durant la lutte contre le gaz de schiste, les médias traditionnels ne semblent pas faire partie de leurs stratégies : les Mi'kmaq passent par d'autres réseaux ou bien ils outrepassent carrément les médias, préférant le dialogue direct avec le gouvernement et l'industrie. Cette façon de faire est beaucoup plus nette chez le public autochtone que chez les autres publics. L'on voit que les Autochtones ne cherchent pas directement l'attention des médias – ils n'écrivent pas de textes et ne participent pas aux tribunes téléphoniques des stations de radio. Ils se décrivent comme des guerriers de l'eau et non des guerriers du papier. Le succès de leurs stratégies dépend pourtant de la présence et de la réaction des médias. Il n'est pas donné que les médias traditionnels vont jouer le rôle voulu :

Videos and images that capture the arrests can play an important part in disseminating the information to potentially empathetic eyes and ears that will then take up the call of getting arrested themselves, toward the aspired-for domino effect that will lead to public pressure on the governments. If this doesn't happen, if the arrests are being made early in the morning (police are well-versed in how this process works), or if media is noncompliant for whatever reason, the effect of the technique can fall flatter than hoped for. Alternative media outlets, live-streaming and savvy use of social media can be used to partially circumvent "traditional" media and put the narrative back into the hands of those protesting (Howe, 2015, 97).

Les médias traditionnels ne sont pas non plus équipés pour couvrir de tels événements imprévus et soudains, et n'étaient pas présents pour capter en images et en mots les premières arrestations (Howe, 2015, 97). Ainsi, les Mi'kmaq ont besoin des médias traditionnels pour que leurs tactiques de désobéissance civile portent fruit. Pour faire connaître leur position, les Autochtones ont besoin de la collaboration des médias.

La plupart des gens s'accordent pour dire que les médias n'ont pas bien fait leur travail (L. Clair, 2017). En particulier, Katrina Clair pose un regard critique et lucide sur la couverture médiatique traditionnelle, identifiant un des problèmes majeurs, soit l'absence de contextualisation des enjeux du public d'Elsipogtog par les professionnels de l'information :

It seemed like it was very, just about the current issue in the present time but without talking about the historical context of the peoples of this land. Mi'kmaq people have been here for more than 13,500 years and it's important for the general population to know that and understand and respect even so the treaty relationship between the Indigenous people. And that's not something that was ever introduced or talked about when media was presenting, it was just the harsh current situation, they never went into the historical context and they never really built that solid story. I know some stories came out from other alternative media outlet and even some APTN but it always seemed like the people were just trying to stir the pot (K. Clair, 2017).

Au bout du compte, malgré leurs imperfections, les médias jouent un rôle extrêmement important; ils permettent de garder un œil sur la situation et protègent les Autochtones : « If it wasn't [for the media], maybe somebody would've died » (Levi-Peters, 2017). Les médias sont utilisés pour assurer la protection physique des membres de la communauté d'Elsipogtog:

If we knew something was gonna happen, we would call him first [a journalist from CTV] and say “ Hey [...] you know this is what’s going on, we need somebody to come and cover this ” [...] We knew that he would cover everything, he would record everything. We knew that they wouldn’t allow it to be covered on the news, but at least we knew he was recording it all and, just him being there was like really good because then the officers knew, [...] we used it as our protection, like you know, you can’t do this to us because they’re standing right there recording sort of thing (L. Clair, 2017).

4. Conclusion

L’espace public néo-brunswickois est fragmenté et constitué de multiples lieux, dont certains sont plus cléments envers les manifestants que d’autres. Cet espace public a des caractéristiques qui nous renseignent sur leurs réactions par rapport aux publics du comté de Kent.

D’abord, l’obsession des journalistes pour l’objectivité va structurer leur couverture. Si l’on définit l’objectivité comme le fait de présenter les deux côtés de la médaille, on en arrive à la conclusion qu’Irving n’était pas équitable dans sa couverture. Si nous estimons qu’Irving était biaisé, force nous est d’admettre, dans ce cas, que *L’Acadie Nouvelle* et les autres médias francophones l’étaient tout autant. Donc en quoi consiste une couverture objective? Une couverture qui donne exactement le même poids à toutes les opinions? Une couverture qui donne un plus grand poids aux opinions jugées plus importantes ou qui sont les moins entendues en général? Les propos d’un journaliste du *Telegraph Journal* nous éclairent de façon particulière sur cette fameuse notion d’objectivité. Il estime que certains sujets ne méritent pas qu’on présente les deux côtés de la médaille, alors que pour d’autres sujets, c’est une nécessité. Pour lui, c’est l’opinion de son public cible qui dicte quel argument doit prendre le plus de place :

Well for me personally I felt like I was just writing for everyone so, I knew the issue [shale gas] was really quite, you know, it’s very divided [...]

If it was something like high property taxes I might be [leaning] towards [presenting the view of] the people complaining about the property taxes because [...] I think a lot of people don’t like high property taxes [...] So I might, on that issue be more focused on the

part that's anti high property taxes. Whereas on this one [shale gas] I would feel like it has to be really carefully 50-50.

But let me put it another way, you know on the climate change issue, let's say there is a vociferous minority who thinks climate change doesn't exist and a lot of journalists have been criticized for giving those people too much credibility, by giving them too much space, so I feel like on the climate change issue for instance, I don't spend that much time addressing that minority view [...] It's one of those journalistic, kind of, ethical things you gotta balance all the time [...]

It's right down the middle on shale gas. Well at least from the polls we've done, right? So there is that. So I feel like we should be really trying to get that balance on that one, right? (Anonyme, 2017).

Ainsi, pour ce journaliste, l'objectivité fluctue. Elle dépend de l'opinion préalable du public du *Telegraph Journal*. Parler de taxes nécessiterait de s'attarder davantage aux voix contre une hausse de taxe, parce que les Néo-Brunswickois, en général, ne souhaitent pas que leurs taxes augmentent. Pourtant, cette perception du dossier laisse en pan toute la question des bénéfices associés à une hausse de taxes. Le rôle du journaliste n'est-il pas également de donner à son public une pleine connaissance des enjeux? N'aurait-il pas un rôle à jouer au niveau de la remise en question des idées reçues?

Il donne aussi l'exemple du réchauffement climatique. Aujourd'hui, il ne serait pas nécessaire de remettre en doute la véracité des sources du réchauffement climatique. Ainsi, dans ce dossier, le journaliste ne devrait pas donner la parole aux sceptiques du changement climatique. Certes, dans toute société, il existe des dossiers qui sont clos. Certains sujets sont considérés tabous ou « réglés », comme la pédophilie ou l'inceste, par exemple. Similairement, il y a eu un moment – et ce moment n'est pas si lointain – où il a fallu argumenter que la violence conjugale était effectivement un problème public. Il existe aussi d'autres sociétés où l'on considère encore que la violence conjugale est une affaire privée, qui ne concerne pas la société dans son ensemble. Ainsi, les enjeux qui consistent en des problèmes publics changent dans le temps et dans l'espace.

Dans ce contexte, comment décider de ce qui est une couverture objective du gaz de schiste? Revient-il au journaliste de décider si, oui ou non, les preuves provenant des études environnementales sont légitimes? À quel moment le journaliste devrait-il cesser de parler des risques environnementaux ou des bénéfices économiques associés au développement du gaz de schiste sous prétexte qu'il est maintenant admis que ces risques ou ces bénéfices n'existent pas? Est-ce à eux de juger de la véracité ou de la légitimité de l'accumulation de preuves d'un côté ou de l'autre? Ces questions, qui n'ont pas de réponse facile, mettent en valeur la complexité de l'enjeu de l'objectivité.

D'autre part, l'absence de profondeur de la couverture médiatique et sa compréhension réduite de ce en quoi consiste l'objectivité semblent avoir un impact particulièrement néfaste sur les publics minoritaires. Puisque les médias ne mettent pas en doute leur objectivité, il devient très difficile pour eux de faire place à de nouveaux arguments ou de nouvelles voix dans leur couverture. En basant leur compréhension de l'objectivité dans cette opposition entre deux opinions contradictoires, les espaces publics ne réussissent pas à mettre en valeur des enjeux qui demandent plus d'attention, de profondeur, et de contextualisation. Ces limites de l'espace public ont un impact particulier sur les Autochtones. Pour Miles Howe, les médias, pris dans la routine quotidienne, ne réussissent pas à creuser des dossiers et à remettre en question les idées reçues. Cette perception rejoint celle de Katrina Clair, une Mi'kmaw qui estime que la couverture médiatique traditionnelle nuit aux liens entre sa communauté et le reste de la population néo-brunswickoise puisqu'elle ne contextualise jamais les événements de Rexton en rapport avec l'histoire canadienne, les droits des peuples autochtones, et l'injustice et la discrimination vécues par Elsipogtog et les autres communautés autochtones de la province (Howe, 2017 ; K. Clair, 2017).

LE PROBLÈME PUBLIC : RÉSULTATS ET ANALYSE

Pour devenir un problème public, un enjeu doit faire l'objet d'une opération de construction de la part des acteurs clés au sein d'un groupe de revendication. Pour tout problème public, il existe des définitions concurrentielles; la définition d'un problème public est donc une opération subjective (Gusfield, 2009). Le cadrage consiste en la définition donnée d'un problème public par un groupe de revendication particulier : le positionnement des acteurs clés face à l'enjeu, la façon dont ils le comprennent, et les thèmes spécifiques qu'ils soulèvent par rapport à ce dernier. Un enjeu social devient un problème public lorsqu'un ou des groupes de revendication décident et réussissent à le cadrer de façon fructueuse. Les groupes de revendication doivent spécifier le cadrage de l'enjeu de façon à permettre de rallier des individus à leur mouvement, mais également pour réussir à occuper l'espace public (les médias) afin de se tailler une place dans le débat public.

D'abord, pour qu'une mobilisation ait du succès, les enjeux doivent être cadrés de façon à convaincre les publics que ces enjeux sont *injustes* (2009, 10). Ensuite, il faut que les personnes aient l'impression qu'il est possible pour elles d'agir afin de remédier à la situation. En d'autres mots, il ne sert à rien de s'engager s'il n'est pas possible d'altérer la situation (Gamson, 1992, 59-63). Toutefois, le cadrage mis de l'avant par les groupes de revendication se heurte souvent à des considérations pratiques relatives aux médias auxquels ils veulent avoir accès. Le gaz de schiste ne peut devenir un problème public que si les groupes de revendication en question ont accès à des médias. La place occupée par un groupe de revendication dans l'espace public va donc déterminer quels publics ce groupe de revendication réussit à rejoindre, mais, plus encore, quelle place le problème va occuper dans l'agenda public et, éventuellement, dans l'agenda politique : « [D]ifferent media reach distinct publics, conveying potentially contradictory messages about

urgency, issues, and efficacy » (Gamson et Meyer, 1996, 287). Plus un enjeu est important pour la population, plus il devient difficile pour les politiciens de l'ignorer. La question de l'accès aux espaces publics implique un jeu de pouvoir entre groupes de revendication et médias, une négociation de sens pour que les médias acceptent le cadrage des manifestants et qu'ils le modifient le moins possible.

1. L'opposition au gaz de schiste dans le comté de Kent

Les groupes de revendication du comté de Kent se sont positionnés contre le gaz de schiste¹⁶⁵. Mais cela ne signifie pas pour autant que l'ensemble du public va s'engager ou que l'opinion des publics du comté de Kent est sans faille. Comme le rappelle Park, la volonté générale qui se dégage d'un public ne témoigne que du résultat figé de l'ensemble de ses préoccupations à un moment précis dans le temps, préoccupations conflictuelles qui se meuvent constamment. En d'autres mots, affirmer que les trois publics du comté de Kent se sont prononcés contre le gaz de schiste est un raccourci. Ceci étant dit, il s'agit d'un raccourci qui permet de poser un regard analytique sur une situation donnée. Si le positionnement contre le gaz de schiste du comté de Kent est clairement ressorti dans l'espace public, les autres positions ne sont pas pour autant inexistantes, quoique tout porte à croire qu'elles étaient minoritaires. Les sondages portant sur le gaz de schiste menés au fil des ans au niveau provincial ont démontré que la population du Nouveau-Brunswick a été divisée¹⁶⁶. En général, les populations en milieu rural, où l'exploration

¹⁶⁵ Selon Dallas McQuarrie, par exemple, la quasi-totalité de la population de Saint-Ignace a signé la pétition contre le gaz de schiste, soit 599 habitants sur les 607 inscrits pour voter (McQuarrie et McQuarrie, 2017a ; Howe, 2015, 107).

¹⁶⁶ Il est difficile d'affirmer avec certitude quelle était l'opinion de la population du Nouveau-Brunswick au sujet de l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste, mais plusieurs indices nous permettent de penser que la population penchait en faveur d'un moratoire, tout en restant divisée. Bien qu'il soit toujours possible de critiquer la provenance des sondages, la formulation des questions et les méthodes d'analyse des réponses, à aucun moment les sondages n'ont démontré que la population du Nouveau-Brunswick se positionnait en bloc pour ou contre le gaz de schiste. Si l'on pose un regard sur les mobilisations, cependant, on voit que les groupes en faveur du gaz de schiste ont été peu

du gaz de schiste était prévue, ont eu tendance à se positionner contre le gaz de schiste, alors que les résidents des villes, moins préoccupés par l'exploitation des gaz de schiste, ont eu davantage tendance à s'affirmer en faveur du développement du gaz de schiste ou à ne pas se prononcer par rapport à cet enjeu. Ainsi, avant de présenter les cadres utilisés par les groupes de revendication contre le gaz de schiste, il faut reconnaître qu'il existe des nuances au sein de l'opinion publique, y compris parmi les publics du comté de Kent.

D'un côté, certains croient sincèrement que l'arrivée de l'industrie gazière dans la province est porteuse d'espoir et qu'elle permettrait de sauver une province qui est « au bord du gouffre » économique¹⁶⁷ : « Même si qu'ils réalisent qu'on va perdre notre eau, ils ont de la difficulté à dire qu'il faut pas faire ça parce qu'on a besoin des jobs » (R. Richard, 2017). Il est probable que ceux qui sont en faveur du gaz de schiste craignent les répercussions de s'affirmer publiquement et que cette opinion minoritaire, à la fois dans le comté de Kent et dans la province de façon générale, ait été étouffée.

Même lorsqu'ils sont contre l'exploration du gaz de schiste, les individus qui travaillent pour des compagnies comme Irving, pour les industries extractives ou pour le gouvernement, et même ceux qui bénéficient de l'assurance-chômage, ont tendance à ne pas s'affirmer publiquement contre l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste. Il s'agit de ne pas « mordre la main qui

nombreux à s'organiser et à recevoir une place dans l'espace public – ils sont surtout apparus lorsqu'un moratoire a été mis en place – alors que les mobilisations populaires contre le gaz de schiste ont été nombreuses et actives, dans une province qui n'a pas un long historique de mobilisation. Enfin, le parti politique progressiste-conservateur a misé sur le développement du gaz de schiste en campagne électorale. Ce choix démontre qu'il devait croire en un appui quelconque pour le gaz de schiste, par exemple, chez les habitants des villes comme Saint-Jean. Néanmoins, il a perdu ses élections sur cet enjeu, nous donnant un indice que la population, finalement, ne voulait pas se voir imposer cette industrie.

¹⁶⁷*Au bord du gouffre? Agir maintenant pour éviter la faillite du Nouveau-Brunswick* est le titre d'un ouvrage de l'économiste Richard Saillant. Ce dernier a émergé comme une des voix en faveur de l'exploration du gaz de schiste (Saillant, 2014).

nous nourrit » (R. Richard, 2017). Ainsi, un certain nombre d'individus ne se prononcent pas à cause de l'emprise d'Irving sur la région :

At the time like, even if you were having a private conversation in the gas station in Bass River, [...] and the people would say, "Oh well, you know why that's happening, you know who's behind that," they wouldn't even say, "Irving's behind that," because they were afraid they would, you know, their brothers that worked at the Irving mill in Kent County would get fired. Or something else would happen, right? Their cousin who works in the tissue factory in Moncton would get fired. [...] People were terrified to mention, just the name of Irving in a sentence that was a strong complaint (Pohl, 2017).

Dans une certaine mesure, l'arrivée de SWN dans le comté de Kent a créé une division dans les communautés. Certaines personnes ont signé des contrats en faveur de l'exploration sur leurs terres, soit parce qu'elles ne connaissaient pas les dangers de l'exploration du gaz de schiste, soit parce qu'elles étaient en faveur de l'exploration. Ce contexte a créé des situations délicates entre voisins, puisque les individus ayant refusé de signer des contrats avec SWN dans le but de protéger leurs puits d'eau sont sans pouvoir par rapport aux actions de leurs voisins, qui ont le potentiel de les affecter tout autant (Melanson, 2017a).

Enfin, certains sont neutres. En guise d'exemple, Susan Levi-Peters, qui martèle tout au long de sa lutte les mêmes idées de consultation et de corruption, ne souhaite ni que l'exploration du gaz de schiste ait lieu, ni qu'elle n'ait pas lieu. Se percevant comme une médiatrice, elle veut simplement que sa communauté soit consultée et soit partie prenante de la décision. Par rapport à l'exploitation du gaz de schiste comme telle, elle reste partagée :

Prior to all that shale gas happening there was this elderly man [...] He came to our house to see us and he told us [...] "Someday," his parents told him this, "they will want to come and dig in this area and they'll want to come and take something out. If they do, you have to stop them, because if they do, everything will collapse." [...] So his story was always on my mind [...] And then again, also I hear another of our teachings is that if we don't use it we will lose it. [...] An example is that sweet grass, if we don't get it off the ground and use it then Mother Earth will stop producing it because we don't need it anymore. [...] So if shale gas, if we don't take it out, then will Mother Earth eventually stop producing

it? Or will something else happened that it will not, or should we use it, is there a reason why Mother Earth is giving it to us? (Levi-Peters, 2017)

Pour elle, l'enjeu du gaz de schiste prend alors un tout autre sens; le cadrage à Elsipogtog se fait en relation avec des enjeux de corruption et de consultation qui existent bien avant l'arrivée du gaz de schiste, comme nous le verrons plus bas.

2. Les thèmes mis de l'avant

Pour les groupes de revendication acadien et anglophone, qui sont les premiers à cadrer l'enjeu, celui-ci est orienté vers des thèmes relatifs à l'environnement et à la santé. De façon secondaire, les groupes de revendication s'attaquent aussi à contrer le message du gouvernement par rapport aux avantages économiques de l'exploitation du gaz de schiste. Pour ces deux groupes de revendication, le but de la revendication est simple : pousser le gouvernement à adopter un moratoire afin de cesser l'exploration du gaz de schiste et éviter les risques environnementaux associés à cette pratique. Alors que pour Elsipogtog, nous le verrons plus loin, la situation est autrement plus complexe.

Les porte-paroles des groupes de revendication acadien et anglophone mettent de l'avant l'ensemble des aspects négatifs associés au gaz de schiste : atteinte à la qualité de l'eau potable, pollution de l'air, destruction du sol, risques à la santé, et ainsi de suite (Hopper, 2017 ; Melanson, 2017b). Plus précisément, les groupes de revendication cadrent l'enjeu comme ayant, à la fois, peu de répercussions positives sur l'économie et plusieurs effets négatifs sur l'environnement et la santé. Ce cadrage va se préciser au fil des mois, jusqu'à ce que l'Alliance provinciale le reprenne et le peaufine. En résumé,

There was no convincing evidence [of real economic advantages] and we had studies from places where they had done fracking that showed that [...] the economic benefits [quickly] kind of disappear and in the meantime they're left with thousands of abandoned gas wells

[...The other thing] is the threat to the water, I mean one of our earliest things was “water is life” [...] And then [...] the health studies started to suggest that people were getting sick (Emberger, 2017).

Ce cadrage en deux volets permet à la fois de définir la situation comme injuste, puisque les habitants du comté de Kent devront assumer de façon disproportionnée les risques sur l’environnement et la santé, et de répliquer au message du gouvernement selon lequel le gaz de schiste aura des répercussions positives sur l’économie de la province.

La question des risques environnementaux prend une place importante dans le cadrage de l’enjeu par les manifestants. Il faut se rappeler qu’à l’époque, des études scientifiques sont en cours, mais elles sont rendues publiques au compte-goutte (Melanson, 2017b ; N. Richard, 2017b). Les premières études auxquelles les acteurs clés ont accès commencent à identifier les impacts négatifs du gaz de schiste, mais les groupes de revendication opèrent encore dans l’incertitude quant aux répercussions exactes de la présence de cette industrie sur leur territoire. Ils sont convaincus des effets néfastes qui vont émerger si l’exploration et l’exploitation du gaz de schiste ont lieu dans leur région. Cependant, devant le manque de données concrètes sur lesquelles s’appuyer, ces groupes de revendication choisissent de gagner du temps en tentant de paralyser les démarches des compagnies et du gouvernement. Leur but est de retarder le début de l’exploration afin de permettre aux études en cours d’être publiées :

On sait qu’il y a des impacts qui peuvent être très graves, on sait que les études sont en marche, mais on ne sait pas, we don’t know everything they need to know to make this safe and neither do they. [...] Beaucoup d’incertitudes, trop d’incertitudes [...] We need to research, to be given the time [for] research to tell us what exactly all the impacts of this are [...]

[...] If you wait long enough everybody will see that’s crazy [and say] “We don’t want to do that”. Notre but au fond, à la longue, c’est [...] de freiner le projet jusqu’à ce que ce soit] clair comme de l’eau de roche que [le gaz de schiste a des effets néfastes], il y a pas un imbécile sur la terre qui dit que c’est une bonne idée (Melanson, 2017b).

Plus précisément, la question de l'eau revient continuellement. L'eau est un thème particulièrement évocateur dans les revendications environnementales à travers le monde, y compris pour les citoyens du Nouveau-Brunswick, puisque la majorité d'entre eux vivent en milieu rural et dépendent de puits comme source d'eau potable. Jim Emberger, de l'Alliance provinciale, explique que des arguments économiques, environnementaux et relatifs à la santé ont tous été utilisés, mais que les arguments relatifs à l'eau étaient les plus efficaces : « That is definitely what motivated people at first. [...] New Brunswick is a pretty rural place except for half a dozen municipalities. People have wells here so that was the best organizing tool » (Emberger, 2017). La question de la contamination ou de l'assèchement des puits est un motivateur constant, puisque « this community is tied with the water » (Alcox et Lane, 2017). De plus, dans l'imaginaire des gens, la contamination de l'eau est plus facilement appréciable que d'autres enjeux comme la contamination de l'air : « The issue is [...] also the methane gas but [...] you can't see methane, but people understand water [...] I think that's what's [important to] a lot of people here » (Participant anonyme, 2017).

L'enjeu de l'eau affecte les résidents de façon particulière et provoque chez eux un sentiment d'appréhension ainsi qu'un sentiment d'injustice. Cette crainte de la contamination de l'eau motive les résidents à s'engager, à investir de l'énergie et des ressources dans la lutte. Le souvenir de Penobsquis renforce cette inquiétude, puisqu'il s'agit d'un événement de l'histoire récente de la province qui rend légitime la peur de perdre sa source d'eau potable ou de la voir contaminée (Melanson, 2017a). Les groupes de revendication, y compris l'Alliance provinciale, vont jouer sur ces inquiétudes :

I think that we achieved victory because we told the truth and we accented stuff that were people's concerns that we played on and there's no question about that. It was a threat to water, a big deal in this province, and public health which is also [a big deal], because of

many things that happened in the past, like New Brunswick is a high cancer rate province because of all the other extractive things they've done, spraying of chemicals, the forestry, back 20 years ago, and the smelters and things like that (Emberger, 2017).

Les gens qui se sont impliqués dans la lutte sont convaincus des effets néfastes de l'industrie du gaz de schiste, et se positionnent contre le développement de cette industrie ici et ailleurs, que les effets négatifs se fassent ressentir directement sur eux ou non. Cependant, la crainte de voir leurs plans de vie et de retraite bousculés va agir comme un motivateur supplémentaire, stimulant le sentiment d'injustice de plusieurs individus. Ces préoccupations font partie de l'histoire personnelle de ces gens et expliquent en partie leur décision de s'investir dans la lutte. En général, les participants ont choisi de s'installer en région afin de profiter de la nature et de la ruralité. L'arrivée de l'industrie du gaz de schiste vient chambarder ces plans. Par exemple, Nicole Richard décrit son expérience ainsi :

J'ai venu au monde à Rexton, j'ai été élevée à Saint-Louis, dans la maison [où j'habite] présentement puis je suis partie à 18 ans à travers le monde, pack sac au dos [...] Puis quand je suis revenue au Nouveau-Brunswick [...] en [19]87, déménagée à Fredericton, puis là, en 2004, je suis revenue à Saint-Louis acheter la maison de mes parents. Puis, pour moi, c'était vraiment un cercle de vie; ça fait que je venais m'installer dans le comté de Kent pour la qualité de la vie. Puis c'est là que le gaz de schiste est venu (N. Richard, 2017b).

C'est ainsi que l'exploitation du gaz de schiste chez eux a un réel potentiel de ruiner la perspective d'une vie saine et paisible en milieu rural, avec tous les avantages que ce milieu comporte généralement. Jim Emberger, qui a choisi de quitter Baltimore aux États-Unis pour s'installer près de Fredericton et y vivre en campagne, décrit son expérience de façon similaire :

We were just happily living our idyllic life out there and suddenly one day people show up in the door talking about [shale gas], and that's how we pretty much found out about it [...] I was an environmentalist anyway but this was definitely self-interest, that they would be fracking in our area so that's what got me into the movement (Emberger, 2017).

Roger Richard, natif et résident du comté de Kent, compte pour sa part sur sa maison, qui contient aussi son bureau de dentiste-prosthodontiste, pour assurer son gagne-pain et sa retraite :

Je travaille, maintenant ça fait 37 ans, mais j'ai vite réalisé que le gaz de schiste, si il venait, c'est qu'on n'allait pas avoir notre eau, et [...] moi, j'ai besoin d'une communauté pour travailler. S'il n'y a pas de communauté, b'en, je ne travaille pas là, c'est pas compliqué (rires); puis mon bureau, ma maison, c'est ma pension. J'ai pas d'autre pension que ça; puis si je perds ça, b'en, tu vois, je suis fait. C'est pour ça que je m'ai impliqué beaucoup dur dans le gaz de schiste (R. Richard, 2017).

Comme l'explique Nancy Alcox, pour plusieurs résidents du comté de Kent, la qualité de vie prime sur l'argent : « People here are so tied in with the land. They don't want to be millionaires. We moved to get away from the city and live on our land » (Alcox et Lane, 2017).

Ainsi, plusieurs de ces résidents sont déjà convaincus des méfaits de cette industrie sur l'environnement et sur la santé. Le fait qu'on s'attende d'eux qu'ils assument les risques d'une industrie extractive au nom de l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick, alors que les preuves des bénéfices économiques de l'arrivée de cette industrie pour la province sont loin d'être établies, agit comme un motivateur supplémentaire permettant de justifier le temps, l'énergie et parfois l'argent qu'ils investissent dans le mouvement de résistance.

Une question environnementale ou une question autochtone?

Rapidement, il devient cependant clair que la lutte contre le gaz de schiste est beaucoup plus large que sa composante environnementale. Selon Miles Howe,

From the outset, the resistance in Kent County was moving beyond the arguably straightforward target of repelling SWN and stopping localized shale gas exploration. [...] [T]his resistance was about stopping shale gas and about far more; it would also be the assertion of long-dormant grievances and injustices [...]

Was Kent County, New Brunswick going to shine a light on the racist, genocidal underpinnings of the whole rotten core of Canada? Was everybody (both the Indigenous community and the non-Indigenous community) really up for this? (Howe, 2015, 93-94).

Le problème du gaz de schiste cache d'autres enjeux de discrimination et d'injustices, liés au passé des communautés, ou à la préhistoire des publics, qui vont s'engager. Ces enjeux complexes, qui ne datent pas d'hier, expliquent pourquoi des individus vont choisir de consacrer leur temps et leur énergie à une lutte qui est loin d'être gagnée d'avance et qui aura des effets négatifs sur leur santé physique et mentale (N. Richard, 2017b ; Melanson, 2017b ; L. Clair, 2017 ; McQuarrie et McQuarrie, 2017a). C'est du côté du public Mi'kmaw que la complexité des enjeux se révélera le plus.

À Elsipogtog, le concept de la propriété privée n'est pas présent dans l'argumentaire des participants, puisque cela ne fait pas partie de leur réalité :

I think through a Mi'kmaq perspective it's more about the land, like you are the stewards of the land and this is your home and your traditional territory and you have a right to protect the space, protect it from harm and you don't own it. There's a difference in worldviews and I know here on this reservation nobody owns, but, we don't have mortgages in the community so we don't have the property to say that this is my yard, but I know our neighbours and allies they have property so, of course, they're going to be invested to protect their property that they purchased, right? But for us it's like a communal [...] understanding that the land we all have to take care of and have to protect no matter of who your neighbours are or who it's for. It's all the land that we should be sharing together and it's something that we all have the responsibility to take care of (K. Clair, 2017).

La communauté d'Elsipogtog aura donc une compréhension tout autre du problème environnemental. Pour ce public, le problème est axé sur le devoir commun de protéger la terre et l'eau sans égard à la propriété privée (Participant anonyme, 2017 ; Cookson, 2017).

De plus, à Elsipogtog, les thèmes s'entremêlent. Comme le pense Howe, « the struggle for the community of Elsipogtog [...] was arguably as much about escaping from the influence of the Assembly of First Nations as it was about stopping SWN » (Howe, 2015, 105). Cette affirmation est confirmée par les propos des répondants. L'absence de consultation en bonne et due forme est

liée, pour eux, à la corruption (K. Clair, 2017 ; L. Clair, 2017 ; Levi-Peters, 2017). Le gaz de schiste est

a human right issue first because I think people have the right to clean air, clean environment and healthy lands and healthy places to live [...] it's about human rights and then Indigenous rights just the fact that we were not consulted properly, without [being given] information needed before any decisions were made for the go-ahead (K. Clair, 2017).

Pour l'ancienne chef de bande Susan Levi-Peters, la bataille est liée directement à l'obligation de consulter les communautés autochtones, à la corruption, au manque de transparence des instances autochtones envers leurs populations et à l'absence de consultation réelle des communautés :

To me it was corruption, brought out publicly. To me that's what it was. Because when you don't do public consultation and involve the general public, especially when you're dealing with land, their land, then you know something is not right. If you're scared of the people you know there's something hidden (Levi-Peters, 2017).

La communauté d'Elsipogtog fait donc face à des enjeux qui, selon les participants à l'étude, vont du respect de l'environnement aux droits ancestraux sur les terres, en passant par la corruption et la consultation. Ce plus large éventail de problèmes explique que le groupe de revendications soit encore actif aujourd'hui sous le nom Kopit Lodge et que la bataille contre le gaz de schiste l'ait propulsé vers d'autres enjeux :

there are still so many issues on the table. I mean, there are so many resource development projects and other things on the line and to think that the government are doing without consultation and putting on the table and a lot of things that need to be responded to properly [...] So it's really for the work that's being done here and it's happened because we can't, I mean, there can't be an excuse anymore. We can't just let the government push projects without [our consent] (K. Clair, 2017).

De leur côté, l'action des publics acadien et anglophone s'est tournée vers des projets moins politiques, comme la création d'un jardin communautaire, mais ces publics ont refait surface aux élections provinciales de 2019 lorsque cette région a élu un candidat du parti vert, alors que l'enjeu

du moratoire est revenu dans l'espace public. Les publics se font plus discrets lorsqu'ils estiment qu'un problème est réglé, et réapparaissent lorsque le besoin s'en fait sentir (Dayan, 2005, 21).

Une lutte pour un cadrage qui concerne tous les Néo-Brunswickois

Le cadrage de la question du gaz de schiste dans les médias va donc osciller entre l'idée d'une lutte autochtone et d'une lutte environnementale. Les groupes de revendication vont essayer de montrer qu'il s'agit d'un enjeu qui concerne tous les Néo-Brunswickois, qu'ils soient Acadiens, Anglophones ou Autochtones. Malgré tout, l'idée générale qui se dégage dans la province est qu'il s'agit d'une lutte pour les droits autochtones menée par la Première Nation d'Elsipogtog. Les Acadiens, qui sont ceux qui ont le meilleur accès aux médias, et les Anglophones, dans une moindre mesure, vont régulièrement tenter de mettre l'accent sur le fait qu'il ne s'agit *pas seulement* d'une question autochtone afin de rendre la lutte légitime aux yeux de la population générale. Ce « *pas seulement* » sert à convaincre le reste de la population (non autochtone) de s'engager dans la lutte contre le gaz de schiste :

C'est probablement ce qu'ils [les médias] vont écrire officiellement, que c'est un problème de Premières Nations [...] C'est que ça dévie le sujet. On a un problème écologique. Il y a pas juste les Premières Nations qui ont besoin d'eau, il y a des autres aussi qui boivent de l'eau. Les Anglais boivent de l'eau, les Français boivent de l'eau. Toute l'humanité boit de l'eau. P'is là, c'était une tactique, ça, du gouvernement [...] Tu, quand on a un problème de Premières Nations, tout de suite ça nous vient à l'idée que les terres ont été conquises illégalement par les Européens et pl'is que les Premières Nations ont des droits sur les terres. Tu, ça nous ramène plutôt sur ce sens-là, tu, ils veulent avoir encore plus qu'ils n'ont. [...] Ils travaillent pas puis ils avont des checks pareils, des préjugés qu'on a, que c'est juste ça. Il [le gouvernement] parle aux Blancs, [en disant] : « Inquiétez-vous pas, c'est juste de quoi qui va passer. Ça a pas à faire du tout avec l'eau que vous buvez, ça a pas à faire avec l'air que vous respirez, c'est juste des gens qui veulent avoir plus d'argent » (R. Richard, 2017).

Alors que les Autochtones auraient pu, en théorie, retourner la question en disant qu'il ne s'agit *pas seulement* d'une question environnementale, ils ne l'ont pas fait, parce que le cadrage en termes d'enjeux environnementaux était compris comme une tactique qui permettrait un plus grand

appui des autres communautés culturelles (non autochtones) de la province. En effet, il semble que le fait de définir le gaz de schiste comme un problème autochtone avait l'effet pervers de permettre à la population générale de se désengager, ce sur quoi le gouvernement aurait beaucoup joué durant la lutte, selon des participants autochtones¹⁶⁸ :

[It was framed like] a very negative, violent, like a horrific [event]. They made it seem like it was an Elsipogtog issue but it wasn't, it was a Kent County issue. It was an issue that was affecting all of us and we all stick together to try to protect... [To make it an Elsipogtog issue means] that it was just limited to one community. And it was just Mi'kmaq people from this one community that were upset about it, but that was not the case at all, it was a Kent County, and even further, and Atlantic Canada, because there were people coming from PEI, allies from Nova Scotia, and allies from the entire Atlantic region (K. Clair, 2017).

Il y a cependant là un paradoxe. D'un côté, l'urgence de rappeler que le gaz de schiste est un problème qui concerne toute la province. De l'autre, certains prennent conscience que seule la communauté d'Elsipogtog a le potentiel d'exercer un réel rapport de force pour faire infléchir les décisions. Selon un résident d'Elsipogtog cité dans le livre *Debriefing Elsipogtog*, toutes les communautés savaient que seules les Premières Nations avaient réellement en main les outils pour résister au gaz de schiste : « I believe that our treaties are the last line of defence to save clean water for future generations. [...] And now we have communities backing us up that are non-Native. Acadian, French, English; they're beginning to realize it's the Natives who are the protectors of this land » (Gary Simon, cité dans Howe, 2015, 94). Selon Howe, la preuve de ce

¹⁶⁸ À cause du traitement médiatique en partie défavorable réservé aux Autochtones, un effort considérable est fait pour cadrer leur action de façon positive:

When we started out there, we completely dropped the word "protest". And we started saying "protect". We are not here protesting, we are here protecting. "'Protest' seems like a very negative word [...] We're protecting our land, we're protecting our future. [...] which is the animals and our children and our water, and that it ended up becoming the basis for everyone's fight and why they came and helped and why they came and supported (L. Clair, 2017).

pouvoir culmine au moment où la Société des guerriers Mi'kmaq, le 28 juillet 2013, faisant face à la GRC, utilise le Traité de paix et d'amitié de 1752 comme un argument, ce qui n'aurait jamais encore été utilisé dans une lutte autochtone jusqu'à ce jour (Howe, 2015, 126-128):

Coupled with the rough-and-tumble style of the MWS [Mi'kmaq Warrior Society, ou Société des guerriers Mi'kmaq] (by that I mean that they were mostly large men in camouflage), one might just dismiss the encounter as a test of strength. But there was much, much more going on here.

[...] From then on, he [Jim Pictou from the MWS] said, he would negotiate directly with the Canadian military rather than the RCMP. In effect, underneath all the bluster and tough exterior, Pictou was giving notice to the RCMP that because of their bad-faith negotiating tactics and their abject protection of SWN, an American-based corporation, they were disqualified as representatives of the Crown, with whom the Mi'kmaq nation signed numerous nation-to-nation treaties. Make no mistake: Pictou told the RCMP that he had called the army on them, based on his treaty rights. This was not the stuff of brutish toughs or illegal protesters. In my mind, this was treaty philosophy at its best and was one of the key moments in the struggle against SWN (Howe, 2015, 126).

Une vingtaine de minutes suivant cette discussion et suite à un appel téléphonique, la GRC quitte les lieux. Du coup, SWN cesse les activités de tests sismiques qui sont en cours : « Something pulled the rug right out from under the RCMP, the province, the AFN [l'Assemblée des Premières Nations], the AFNCNB [l'Assemblée des Chefs des Premières Nations du Nouveau-Brunswick] and Elsipogtog band council. Although no one has said this publicly, in my estimation that 'something' was the Treaty of 1752 » (Howe, 2015, 128). L'arrivée de la Société des guerriers Mi'kmaq et la collaboration des Acadiens dans ce dossier amènent, selon Howe, le débat dans une autre dimension, beaucoup plus complexe que la simple question environnementale :

The coordination and seriousness that the MWS [Mi'kmaq Warrior Society, ou Société des guerriers Mi'kmaq] and the Acadians would bring to the resistance was palpable. Their support led to actions that had nothing to do with passive resistance, negotiation or capitulation; they had everything to do with stopping SWN. The MWS was about to bring the treaty-based narrative into a story that was very much at risk of having a corporate-style ending (Howe, 2015, 120).

Si tous les groupes de revendication prennent conscience du pouvoir d'action que détient le public Mi'kmaw, la collaboration entre les publics ne va pas toujours de soi. Il n'est pas simple pour les Acadiens et les Anglophones de, soudainement, être relégués à un rôle d'appui alors qu'ils luttent depuis des années contre le gaz de schiste. Ann Pohl, citée dans *Debriefing Elsipogtog*, soutient que cette transition ne s'est pas effectuée sans heurt, même si, à aucun moment, les groupes de revendication n'ont cessé de travailler en étroite collaboration :

I think there was a sense [of hesitation] on the part of those of us who had been involved in the fight against fracking for a few years before *Idle No More* came along, and Elsipogtog suddenly became alert to the fracking issue and [...] their capacity to engage in affecting a different world... I think quite a lot of people felt like they had been pushed aside by Elsipogtog... [They] were coming in, you know, with hundreds of years of grievances, legitimate grievances [...] It was increasingly more difficult for non-Native people to be engaged on an equal level with the First Nations people. [...] I think all of those things contributed to non-Native people thinking: "Well, you know, we're opposed to fracking and we'll contribute food and we'll do whatever we can, but, you know, the front linesmen"... the only words I can use here, "have been taken over by our allies"... It was like, "Well, I didn't get involved in this to fight for their treaty rights, you know? I didn't do this to do that. I got involved because I wanted to protect the environment" (Ann Pohl, citée dans) (Howe, 2015, 95-96).

Les groupes de revendication réussissent à surmonter leurs différences culturelles et à développer une collaboration fructueuse, ce qui était loin d'être assuré :

C'était différentes cultures à jouer avec, ça, c'était tout un enjeu aussi, tu sais là. Puis c'était de peine et de misère un petit peu avec ça. Ça fait que, on en a appris là-dedans, on a, par exemple, eu des expériences vraiment, qui prennent du temps à arriver, justement, parce que les colons ont pas tout le temps été des amis avec les Autochtones. Puis les gens qui ont vraiment un manque de confiance avec les faces pâles... ça fait qu'il fallait qu'on joue avec ça aussi. Ça fait qu'il y avait beaucoup d'enjeux sociaux là-dedans. Tu sais là, comme, dans cet espace-là, de s'être organisé comme ça, je me dis, c'est phénoménal pareil, tu sais là (N. Richard, 2017b).

Il est important, voire vital, que les « trois nations », comme le disent les manifestants, luttent ensemble. Le public Mi'kmaw reconnaît d'emblée l'importance de l'appui qu'il reçoit de

la part des publics acadien et anglophone. Les Mi'kmaq jugent cet appui essentiel, non seulement en vue d'obtenir un moratoire, mais également pour éviter un dérapage de la situation :

If we weren't side by side with this, it would've blown up long ago. Like way before we even took the very first step on that road. But because we did have very good planning before and we had an understanding of this is how we're going to fight this, and we're gonna fight it using our inherent right and our treaties. And they would always say, "They have all the right to this land, we don't. We're just here to help them" [...] They said, "These are our allies. We are all together in this fight. So were all gonna get arrested together if we have to." And that's what ended up happening you know [...] And it was Natives, non-Natives, Anglophones, Francophones, you name it [...] I think if it had've staying and if it had've being a First Nation fight, it wouldn't have gone as far as it did. [...] There would've been a lot of us in the hospital. More than what ended up being there (L. Clair, 2017).

En résumé, la lutte est d'abord cadrée comme un enjeu environnemental, accompagné de risques qui, par définition, ne sont pas mesurables. Les groupes de revendication acadien et anglophone vont demander un moratoire pour stopper l'industrie et pour que les études sur le gaz de schiste soient rendues publiques. L'arrivée des Mi'kmaq va réorienter ce cadrage, la lutte étant propulsée par l'urgence de la situation de cette communauté, qui est aux prises avec de nombreux autres défis. Le gouvernement de la province va tenter de discréditer les manifestants en faisant de l'enjeu un « enjeu autochtone », mais les publics du comté de Kent vont répliquer avec un message commun qui met de l'avant l'importance de la lutte pour toutes les communautés, et ce, malgré les rapports de pouvoir qui peuvent exister entre les trois publics. Préhistoires, griefs accumulés sur des centaines d'années sont mis en scène durant le conflit et créent une situation unique. Les trois publics ont tout un défi. Ils doivent apprendre à s'approprier mutuellement, demeurer solidaires et parler d'une seule et unique voix.

3. Le passage vers les médias

Bien que les journalistes dépendent des acteurs sur le terrain comme sources d'approvisionnement de nouvelles, ils détiennent le gros bout du bâton. Les mouvements sociaux, quant à eux, ont une dépendance beaucoup plus grande envers les médias pour y faire apparaître leurs préoccupations (Gamson et Wolfsfeld, 1993, 116 ; Neveu, 1999, 53-56). Une fois que le cadrage des manifestants est pris en main par les journalistes, les publics perdent le contrôle sur la façon dont leur message sera retenu. Alors que les groupes de revendication sont principalement préoccupés par le succès de leur initiative, les journalistes ont plusieurs considérations importantes qui influent sur la façon dont ils vont choisir de cadrer un problème public. Par exemple, la mission et les valeurs de leur média, leur public-cible et les contraintes de temps et de ressources sont des considérations qui pèsent sur eux au quotidien (Gamson et Meyer, 1996, 287 ; Hunt, Benford et Snow, 1994, 199-201 ; Eliasoph, 2003, 242-247).

Les médias d'information ont tendance à organiser de façon simplifiée l'information reçue pour que son public y ait accès facilement. Le cadrage consiste en un processus par lequel « meaning is given to an account of a political issue or event. It is the result of the complex interplay among political elites, individual journalists, news organizations, professional norms and practices, and the broader culture or ideology » (Shah, McLeod, Gotlieb et Lee, 2009, 86). Les cadres permettent à un public d'identifier rapidement le sens d'un texte médiatique. Ils permettent de rentrer rapidement des événements dans des catégories « familières » que le public pourra reconnaître (Trimble et Sampert, 2004b, 52). Les médias tendent à utiliser deux types de cadres : les cadres d'enjeu (*issue frames*) et les cadres de joute (*game frames*)¹⁶⁹. Alors que les premiers

¹⁶⁹ De Vreese nomme plutôt les cadres d'enjeu « thématiques » et les cadres de joutes, « épisodiques » (De Vreese, 2005).

permettent de concentrer sur les enjeux en tant que tels, les seconds se concentrent sur tout ce qui se trouve en périphérie, comme les stratégies des politiciens ou des groupes de revendication afin d'arriver à leurs fins. Dans une étude du cadrage des élections canadiennes fédérales de 2000, Trimble et Sampert expliquent que, dans un contexte où la participation des citoyens envers la politique se fait principalement par le biais des médias, le cadre de la joute a tendance à mettre en péril leur capacité à comprendre les enjeux réels, et à compromettre une participation utile à la démocratie :

[T]he organizational needs of media, coupled with long-standing journalistic practices, in particular the framing of electoral contests as games whose outcomes depend on highly personalized confrontations between party leaders, may undermine electoral democracy. Print and electronic media offer voters play-by-play commentary on who is winning the electoral game, punctuated with critical evaluations of the “team captains” (party leaders). Often neglected in the coverage are policy differences between parties and information on what is at stake in the electoral contest. Moreover, the persistent application of the game frame, often referred to as “horse-race” coverage, encourages parties to avoid clear issue positions and to obfuscate ideological distinctions. Finally, and perhaps most importantly for democratic engagement, game framing treats citizens “as mere spectators, framed outside the story, not as participants integral to the election” (Mendelsohn, 1996: 15, cité dans Trimble et Sampert, 2004b, 51-52).

Dans le cas du gaz de schiste, les médias vont osciller entre un cadre de joute et un cadre d'enjeux. Ils vont ainsi passer d'une couverture axée sur les enjeux, comme les risques environnementaux et les bénéfices économiques, à un traitement médiatique mettant plutôt en exergue les actions des politiciens et des manifestants.

Selon le tableau 13, les médias ont parlé du gaz de schiste comme d'un enjeu économique dans 25 % des cas et comme d'un enjeu environnemental dans 20 % des cas. En contrepartie, ils ont rarement cadré le gaz de schiste comme un enjeu concernant les droits autochtones (2 % des cas). Ces trois cadres constituent des cadres d'enjeu, qui représentent 47 % de la couverture sur les cinq périodes étudiées. Ils ont cependant aussi parlé du gaz de schiste en utilisant des cadres de

joute dans 53 % des cas, c'est-à-dire en s'attardant aux actions, stratégies et tactiques des différentes parties, soit du gouvernement, de l'industrie ou des opposants au gaz de schiste. Lorsqu'ils ont parlé du gaz de schiste, c'était pour parler de la mobilisation contre le gaz de schiste dans 32 % des cas, et pour en parler en termes politiques dans 21 % des cas¹⁷⁰.

Tableau 13 – Cadres utilisés, tous médias confondus

Cadres	Nombre d'articles (%)
<i>Économie</i>	72 (25 %)
<i>Environnement</i>	60 (20 %)
<i>Autres</i>	6 (2 %)
<i>Total cadres d'enjeux</i>	138 (47 %)
<i>Mobilisation</i>	93 (32 %)
<i>Politique</i>	62 (21 %)
<i>Total cadres de joute stratégique</i>	155 (53 %)
<i>TOTAL</i>	293 (100 %)

Quand on regarde les résultats ventilés de l'analyse de données selon la langue des médias, comme au tableau 14, on voit encore une fois que tous les médias n'ont pas couvert les événements de la même façon. D'abord, les médias anglophones utilisent les cadres d'enjeux moins souvent (44 % des cas) que les cadres de joute (56 % des cas), alors que la tendance est renversée chez les

¹⁷⁰ Le corpus comprend des articles de *L'Acadie Nouvelle* (n=47), APTN (n=16), *Astheure* (n=3), CBC (n=43), CTV Atlantic (n=32), *L'Étoile* (n=19), Global News (n=24), *Halifax Media Coop* (n=8), Radio-Canada (n=11), *NB Media Coop* (n=6) et *Telegraph Journal* (n=87), pour un total de 296 articles. Trois articles ne sont pas inclus dans le tableau, car il n'était pas possible d'y identifier clairement un cadre.

médias francophones, qui utilisent les cadres d'enjeux davantage (57 % des cas) que les cadres de joute (44 % des cas). Ensuite, parmi les cadres d'enjeux utilisés, les médias anglophones parlent d'économie plus souvent (26 % des cas) que d'environnement (15 % des cas), tandis que les médias francophones, au contraire, parlent d'environnement davantage (36 % des cas) que d'économie (21 % des cas).

Lorsqu'on compare les médias Irving au reste des médias de la province, le portrait est assez différent. Les médias Irving traitent du gaz de schiste davantage en termes d'enjeux (63 % des cas) qu'avec des cadres de joute (38 % des cas). Lorsqu'ils parlent d'enjeux, ils parlent davantage d'économie (39 % des cas) que d'environnement (23 % des cas). Ces résultats semblent indiquer qu'Irving a privilégié une couverture des enjeux économiques liés au gaz de schiste avant tout autre cadre. La prépondérance d'articles à caractère économique pourrait expliquer la moins grande présence des autres cadres, dont les cadres inspirés de la joute.

Tableau 14 – Cadres utilisés, selon la langue et le propriétaire des médias

	Anglais	Français	Irving	Non-Irving	Total
<i>Économique (%)</i>	56 (26 %)	16 (21 %)	41 (39 %)	31 (17 %)	72 (25 %)
<i>Environnemental (%)</i>	32 (15 %)	28 (36 %)	24 (23%)	36 (19 %)	60 (20 %)
<i>Autres (%)</i>	6 (3 %)	0 (0 %)	1 (1 %)	5 (3 %)	6 (2 %)
<i>Total – cadres d’enjeu (%)</i>	94 (44 %)	44 (57 %)	66 (63 %)	72 (39 %)	138 (47 %)
<i>Mobilisation (%)</i>	80 (37 %)	13 (17 %)	19 (18 %)	74 (40 %)	93 (32 %)
<i>Politique (%)</i>	41 (19 %)	21 (27 %)	21 (20 %)	41 (22 %)	62 (21 %)
<i>Total – cadres de joute stratégique (%)</i>	121 (56 %)	34 (44 %)	40 (38 %)	115 (62 %)	155 (53 %)
<i>TOTAL</i>	215 (100%)	78 (100%)	106 (100%)	187 (100%)	293 (100%)

Les médias ont donc utilisé à la fois des cadres d’enjeux et des cadres de joute dans leur couverture du gaz de schiste. Ces cadres vont fluctuer au gré des périodes, comme nous le verrons plus loin. Mais d’abord, voyons de plus près comment les journalistes décrivent l’enjeu du gaz de schiste.

Économie, environnement, droit sur les terres : un cadrage d’enjeu

S’intéresser à la manière dont les journalistes ont compris l’enjeu ou à la façon dont ils l’ont rapporté permet de découvrir la façon dont ces journalistes cadrent l’enjeu. Alors que, pour les publics, la question du gaz de schiste est une question environnementale ou encore une question de droits autochtones, les journalistes décrivent l’enjeu du gaz de schiste d’une tout autre manière. En effet, leur rapport au gaz de schiste est différent puisqu’ils se conçoivent comme des observateurs neutres au sein des médias traditionnels. Évidemment, nous savons que dans les faits,

aucun média n'a produit la même couverture, ce qui nous confirme que l'objectivité est un idéal plutôt qu'une réalité concrète. Cependant, les journalistes sont clairement influencés par une image du journaliste qui serait détaché des événements qu'il couvre¹⁷¹.

Pour plusieurs journalistes, raconter l'histoire du gaz de schiste, c'est d'abord comprendre que l'enjeu prend racine dans le fait que le gouvernement cherche désespérément une solution à des problèmes économiques fulgurants :

New Brunswick has suffered quite a bit [...] and I think because of that the Conservative government of the day saw potential because companies kept going to them and asking for licenses to explore [...] for shale gas and it kind of made sense because these companies were willing to take the risk, willing to set up shop here, willing to hire people here, and even if they wouldn't hire people here they were using up hotel rooms, eating at restaurants, you know, the trickle-down effect (Brown, 2017).

Ainsi, le premier cadre qui ressort est le cadre économique. À *L'Acadie Nouvelle* aussi, l'histoire se raconte à partir de cette quête de solutions pour renflouer les coffres de la province :

Je commencerais à parler du Nouveau-Brunswick qui est une province pauvre qui cherche des revenus [de] toutes les façons, et puis, quand on découvre le gaz de schiste, c'est une ressource naturelle qu'on ne pouvait pas aller chercher jusqu'à temps qu'on invente la fracturation hydraulique [...] Au Nouveau-Brunswick, il y en a peut-être, il y a des compagnies qui veulent explorer ça, [...] et le gouvernement dit [oui], parce que, oui, on veut des revenus puis il y a personne au Nouveau-Brunswick qui dirait qu'on n'a pas besoin plus de revenus, tu sais.

Sauf que là, très rapidement, la fracturation hydraulique ne fait pas l'unanimité et puis le gaz de schiste se trouve dans des endroits où il faut aller chez les gens, [...] il faut aller en pleine forêt pour aller chercher ça, en nature. Rapidement, les écologistes s'opposent à ça, les Autochtones s'opposent à ça; donc, c'est le même vieux débat pro ou contre ressources naturelles [...] C'est ça, l'enjeu, c'est la fracturation hydraulique, c'est une technique qu'on pense qui pourrait polluer beaucoup, et puis, ça fait que c'est une question environnementale à la base, c'est une question économique, mais l'enjeu, c'est plutôt environnemental parce qu'il n'y a personne qui s'oppose à plus de revenus et à une

¹⁷¹ La question de l'objectivité est analysée au chapitre « Espace public ».

meilleure économie. Tu sais, tout le monde est d'accord là-dessus quoique les revenus du gaz de schiste, ce que ça aurait été, il y a personne qui s'entend là-dessus (Roy-Comeau, 2017).

Ainsi, si le débat commence par des préoccupations économiques, il se déplace rapidement vers des questions écologiques. Un deuxième cadre d'enjeu est donc né : le cadre environnemental. Le débat retenu par les journalistes devient alors celui des bénéfices économiques versus les risques environnementaux. L'enjeu des droits autochtones sur leur territoire (qui est aussi lié aux enjeux de la consultation et de la corruption) a beaucoup plus de mal à faire son entrée chez les médias traditionnels. Ce cadre est d'ailleurs absent du discours des journalistes interrogés; aucun d'entre eux n'a relevé cet enjeu. Les enjeux liés aux droits autochtones ne vont surgir qu'en 2013, et seulement en marge, c'est-à-dire dans les médias alternatifs, ou alors quelques fois dans les médias traditionnels, mais sur un ton souvent péjoratif. Or, pour Miles Howe, la situation se présente de façon complètement différente. Ce journaliste du *Halifax Media Coop* arrive sur le terrain en 2013, au moment où les Mi'kmaq d'Elsipogtog s'investissent dans la lutte. La prémisse de sa couverture médiatique prend appui, dans un premier temps, sur le non-respect des traités, la corruption et les intérêts privés, et dans un deuxième temps, sur les risques environnementaux de la méthode d'extraction du gaz de schiste :

I describe it as a, in particular as it relates to what was going on in New Brunswick, you have a situation where it's unceded Mi'kmaq and Maliseet territory and so you have unaddressed treaty and title rights that have been largely circumvented by corruption of those rights by private interests. [...] That is one crosshairs and then the other crosshairs is that, [it involves a] very environmentally destructive extraction technique that is extremely water intensive, has shown itself to be, above and beyond any regulatory boards, anywhere that it takes place, to manage. And coming to New Brunswick, one of the poorest provinces in the country, there's no reason to believe that things would go any differently here that they have been if you paid attention to news, scientific studies, the environmental degradation that occurs wherever this technique has gone on. There was no reason to believe that it wouldn't be replicated in New Brunswick as well. So it was a big, big environmental issue that was coming right into people's lives (Howe, 2017).

Par rapport à l'environnement, on perçoit une certitude plus grande à l'égard des risques potentiels. Miles Howe tient pour acquis que les études environnementales et les expériences vécues récemment par les citoyens américains n'ont pas besoin d'être remises en question dans les médias. Il ne conçoit pas comment le Nouveau-Brunswick pourrait possiblement avoir un plus grand contrôle de la situation que les États américains et n'a pas de raison de croire que les citoyens néo-brunswickois sont moins à risque que les citoyens américains de subir les contrecoups de cette industrie. Ainsi, la couverture du *Halifax Media Coop* part de prémisses complètement différentes. L'économie ne fait pas partie des cadres utilisés dans ce média. Le *Halifax Media Coop* ne cherche pas à prouver les répercussions potentielles sur l'environnement ou le droit des Autochtones à revendiquer pour un plus grand contrôle de leurs terres. Il part de la prémisse que ces deux éléments sont des faits qui n'ont pas à être remis en question.

Ainsi, seuls les médias alternatifs intègrent la question des droits autochtones dans leur cadrage. Le cadrage qui oppose les enjeux environnementaux aux enjeux économiques, particulièrement répandu, participe à la marginalisation des Autochtones dans les médias. Tout en étant eux-mêmes hyper visibles en tant que public¹⁷², les enjeux que les Autochtones souhaitent amener dans l'espace public restent pratiquement imperceptibles. En d'autres mots, malgré leur vigueur dans le mouvement de revendication contre le gaz de schiste et la pertinence des enjeux qu'ils amènent dans le débat, ces enjeux ne se retrouvent répercutés dans l'espace public que dans de très rares cas. Ainsi, les tactiques des Mi'kmaq et leur présence continue sur le terrain en tant que guerriers de l'eau semblent avoir un impact presque nul au point de vue de l'influence sur le

¹⁷² Le lecteur peut se référer à l'analyse de la présence des Autochtones dans les médias au chapitre « Public » qui montre que les Autochtones sont pratiquement le seul groupe mentionné spécifiquement dans les médias, alors que les Acadiens et les Anglophones font partie de la lutte des années avant eux, mais sont pourtant rarement mentionnés spécifiquement.

cadrage médiatique. Cela ne signifie pas que leurs tactiques et leurs efforts n'ont eu aucun effet sur la lutte; en fait, ils ont rendu la lutte visible, non seulement au Canada, mais aussi ailleurs dans le monde. Cependant, ils n'ont pas pu transformer la façon dont on a parlé du gaz de schiste dans les médias traditionnels.

Les médias sont friands du conflit et de la tension : le cadre de la joute

Pour tous les journalistes interrogés, l'enjeu de l'exploration du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick et de la lutte qui a suivi est un événement majeur. Il contient tous les éléments d'un bon récit journalistique, notamment du drame et de l'opposition. Il y a aussi une compatibilité avec leur habitude de traiter les histoires d'opposition. Ainsi, cet enjeu est d'autant plus facilement traité en termes de joute stratégique. Cette tension se concrétise en deux points de vue sur les façons de sauver les communautés néo-brunswickoises, deux façons d'arriver au « bien commun » de la province (Boltanski et Thévenot, 1991) :

I think, because of that the media saw it, at least my producers saw it as something that likely could affect a lot of people on both ends, right? People in small communities where these wells could potentially go in, suddenly had a well in their backyard and you're wondering whether or not it's safe. And on the other hand, the people whose sons and daughters, I know it's a cliché, but sons and daughters could leave Alberta and come back home and work here (Brown, 2017).

Pour un journaliste du *Telegraph Journal*, la tension est d'autant plus grande que les risques environnementaux divisent, à la fois, les communautés et les politiciens. En plus, le sujet cadre avec le profil du quotidien, qui se positionne comme un journal pro-commerce :

It was one of those key issues in New Brunswick, that was crystallized between those two arguments, not only between the two larger groups but also between [...] different communities, like someone very pro-shale gas, some very anti-, within close proximity. Also politically, there was that cleavage between, let's say, the Conservatives and Liberals and other political parties. [...] And also, because the newspaper has a business profile, so

editorially, it was very pro-shale gas. So I think you wrap all of those together, and then [...] any good journalism [...] looks for issues that are important to people and has tension, right? So for all of those reasons it was covered (Anonyme, 2017).

Selon un journaliste de *L'Acadie Nouvelle*, c'est la tension qui rend l'enjeu alléchant aux yeux des journalistes. On perçoit dès le début que le positionnement du quotidien acadien se démarque de celui du *Telegraph Journal* par sa proximité avec son public-cible, qui est le même public qui risque d'être négativement affecté par le gaz de schiste :

C'est gros, c'est très gros. Le potentiel économique réel ou supposé était énorme, et puis l'impact environnemental était énorme. C'est sûr que ça devient une question importante pour la population de *L'Acadie Nouvelle* et les médias en général du moment qu'il y a un conflit. Tu sais, si tout le monde est d'accord, c'est déjà moins intéressant. Mais là, il y a un conflit donc il faut couvrir ça. Il faut couvrir les deux points de vue; il faut avertir les gens parce que, encore là, le gouvernement parle du gaz de schiste [rien que pour] nous dire que c'est parfait, que c'est excellent, que c'est ce dont le Nouveau-Brunswick avait besoin. Les journalistes doivent présenter l'autre côté, et dans ce cas-là, l'autre côté, c'est des communautés qui ont un peu moins de moyens, un peu moins de voix. En résumé, c'est un enjeu économique important, c'est un enjeu environnemental important, et en plus il y a une opposition donc c'est pour ça qu'il faut en parler (Roy-Comeau, 2017).

Il se dégage, chez ce journaliste, une préoccupation pour les communautés qui ont moins la chance de se faire entendre. Cette préoccupation se concrétise aussi chez un autre journaliste de *L'Acadie Nouvelle* attitré à la couverture du comté de Kent spécifiquement : « Le fait que Monsieur et Madame Tout-le-monde qu'y avait dans la région puis qui carent beaucoup about les valeurs rurales, l'environnement, la nature, étaient vraiment fortement opposés, il y avait beaucoup de peur autour de ça. [...] Ça fait que ç'a vraiment établi le ton pour moi » (Doiron, 2017). Ainsi, ce journaliste répond aux demandes de son public-cible en couvrant des événements qui le concerne et qui l'inquiète. À partir du moment où les citoyens commencent à se mobiliser, l'enjeu devient « incontournable » (Doiron, 2017).

Il est important de ne pas généraliser et croire que, du côté du *Telegraph Journal*, il ne s'agit que d'un enjeu économique alors que, pour *L'Acadie Nouvelle*, on se soucierait uniquement de protéger les intérêts des communautés. Pour Chris Morris du *Telegraph Journal*, cette préoccupation pour les « gens ordinaires » fait également surface. Cette journaliste habite près de Fredericton, dans une région rurale qui risquait d'être affectée par le gaz de schiste tout autant que pouvait l'être le comté de Kent. Elle s'alimente elle-même à partir d'un puits d'eau. Elle exprime cette idée que la manifestation est impossible à ignorer d'un point de vue journalistique à cause des « gens ordinaires » qui risquent d'être touchés par le développement de l'industrie :

It was probably one of the biggest environmental stories I covered in my career. And it really spoke volumes about how you really have to respect communities and what people think about things, before, you can't just come into place and start digging, not now, people won't take it, they won't stand for it. [...] They are more determined to protect, their little, their little piece of heaven, they just don't want people coming in and taking away their water and any threat to their water, because that would run their lives. So it's the little people, right? A story about the little people. So that is a universal story, always interesting (Morris, 2017).

Si la tension et le conflit sont des éléments favoris des médias traditionnels, cela signifie souvent qu'ils cessent de parler de l'enjeu pour ne parler que du conflit. C'est d'ailleurs ce que pense Dallas McQuarrie, qui écrit plusieurs textes dans le *NB Media Coop* en tant que manifestant : « The many elements involved in the shale gas story had a very broad media appeal. Media audiences love stories involving drama and/or conflict. Sadly, the mainstream media tends to focus on the conflict itself rather than exploring the issue giving rise to the conflict » (McQuarrie, 2017). C'est ce que nous verrons dans les prochaines sections portant sur l'analyse des périodes.

3. Les cinq périodes

Les problèmes publics naissent, grandissent, se transforment, puis disparaissent. Voyons comment les cadres d'enjeux et de joute évoluent dans l'espace public entre 2010 et 2016, par le biais de cinq périodes spécifiques.

La première période : la naissance d'un problème public

La première période, qui couvre l'année 2010 en entier, est celle de l'entrée du gaz de schiste dans l'espace public. On voit déjà à ce moment-là une rupture claire entre les médias anglophones et francophones. Avant même que le comté de Kent (un comté « acadien ») s'en mêle, les médias francophones ont une orientation clairement plus pro-environnement que les médias anglophones. En fait, le tableau 15 montre que les médias anglophones traitent du sujet en termes économiques dans 70 % des cas, alors que les médias francophones en parlent uniquement en termes environnementaux (100 % des cas). Le *Telegraph Journal* parle du gaz de schiste comme d'un enjeu économique encore plus souvent que CBC, puisque l'économie ressort comme cadre dans ses pages dans 75 % des cas. Les médias n'appartenant pas à Irving parlent majoritairement de l'enjeu en termes environnementaux (85 % des cas). Ainsi, le *Telegraph Journal* est le média qui parle le plus de l'enjeu en termes économiques alors que les médias francophones sont la catégorie de médias qui en parlent le plus comme un enjeu environnemental. On remarque que durant toute l'année 2010, le gaz de schiste est uniquement traité en termes de cadres d'enjeu. Les cadres de joute stratégique n'apparaîtront que dans les années suivantes¹⁷³.

¹⁷³ Il est à noter que les seuls médias inclus dans le corpus de cette période sont *L'Acadie Nouvelle* (n=8), la CBC (n=4), Radio-Canada (n=2), et le *Telegraph Journal* (n=17). À partir d'un corpus qui comprenait 31 textes médiatiques, j'ai exclu deux textes dont il était impossible de déterminer un cadre prépondérant.

Tableau 15 – Cadres utilisés dans la période 1, selon la langue et le propriétaire des médias

	Anglais	Français	Irving	Non-Irving	Total
<i>Économique (%)</i>	14 (70 %)	0 (0 %)	12 (75 %)	2 (15 %)	14 (48 %)
<i>Environnemental (%)</i>	6 (30 %)	9 (100 %)	4 (25 %)	11 (85 %)	15 (52 %)
<i>Autres (%)</i>	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
<i>Total – cadres d’enjeu (%)</i>	20 (100 %)	9 (100 %)	16 (100 %)	13 (100 %)	29 (100 %)
<i>Mobilisation (%)</i>	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
<i>Politique (%)</i>	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
<i>Total – cadres de joute (%)</i>	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
<i>TOTAL</i>	20	9	16	13	29

Dans la première moitié de l’année 2010, la couverture des médias anglophones de la province porte sur le gaz de schiste comme enjeu économique. D’abord, par le biais d’une série de *features* ou portraits économiques dans le *Telegraph Journal*, pour lesquels la journaliste Rebecca Penty remportera même un prix (Telegraph-Journal, 2011). Ces articles, rédigés dans un style d’article de fond (*feature*) plutôt que dans un style de nouvelles, montrent bien l’engouement initial du *Telegraph Journal* pour la question. Par exemple, un article du 1^{er} mai 2010 débute sur une touche de romantisme digne de l’époque du Klondike et des chercheurs d’or :

Steven Hinds grabs his rock hammer and hacks away at the flaky rock that lines the gravel road leading to the old Albert Mines near Hillsborough.

The brownish grey shale - which outcrops from a deposit that likely slopes down hundreds of metres underground - splits apart easily, revealing layers of sedimentary rock.

Grabbing a larger piece, the geologist breaks it into chunks and brings one to his nose.

"Smell that?" he asks, holding it out. "That's the smell of money." [...] (Penty, 2010b).

La couverture du *Telegraph Journal* met aussi clairement en valeur le potentiel de l'industrie pour les coffres de la province, et ce, sur un ton d'excitation palpable :

Imagine discovering enough natural gas underground to heat 15 million homes for one year.

That's how far one trillion cubic feet will go.

The same amount could be used to generate 100 billion kilowatt-hours of electricity; or to fuel 12 million natural gasfired cars for a year.

There are at least 67.3 trillion cubic feet of gas estimated to be in the shale rock in southern New Brunswick, enough to power 15 million homes for nearly seven decades.

And the estimate is only according to one study by Halifax-based Corridor Resources Inc. [...] (Penty, 2010a).

La couverture du *Telegraph Journal*, axée sur les bénéfices économiques de l'industrie du gaz de schiste, transmet un espoir sans borne pour cette panacée, cette ressource naturelle qui va pouvoir régler tous les maux du Nouveau-Brunswick. La CBC, elle, modère quelque peu cet enthousiasme en mettant en évidence le rapport entre les bénéfices et les risques potentiels de l'exploitation du gaz de schiste. Ce n'est que quelques mois plus tard que les médias francophones s'en mêlent. Ils rapportent pour la première fois les préoccupations relatives à l'environnement de divers groupes et citoyens qui commencent à peine à être mis au courant de la présence de l'industrie dans la province. Le premier texte en français retracé dans le corpus est publié le 30 septembre 2010, cinq mois après l'apparition de la question chez les médias anglophones. Les textes des médias francophones mettent beaucoup plus l'accent sur les aspects environnementaux du gaz de schiste. En fait, ils ignorent complètement la question économique :

Après les écologistes, c'est au tour de ceux qui s'intéressent au cadre réglementaire environnemental de la province à émettre des réserves sur l'exploitation du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick.

Depuis des mois, les écologistes tirent la sonnette d'alarme afin de tenter de convaincre les Néo-Brunswickois que la province ne dispose pas du cadre réglementaire nécessaire afin de mitiger les risques environnementaux associés à l'exploitation du gaz de schiste.

Il n'y a toutefois pas que chez les groupes environnementaux que la question inquiète. Plusieurs intervenants qui s'intéressent aux politiques environnementales jugent, eux aussi, que la province n'est pas prête pour cette nouvelle technique d'exploration des gazières (Dupuis, 2010).

Vers la fin de l'année, la tension entre les opposants et les partisans commence à se dégager clairement et elle ne peut plus être ignorée: « *The Progressive Conservative government is under increasing pressure to pick a side in what one observer is calling a David and Goliath story pitting rural New Brunswick residents against powerful resource companies* », décrit ainsi un article du *Telegraph Journal* à la fin du mois de novembre 2010 (Bundale, 2010).

Une grande partie de ce débat est demeuré flou. Les journalistes ne font que commencer à se renseigner au sujet du gaz de schiste, un sujet qui est tout aussi nouveau pour eux qu'il ne l'est pour les communautés qui seront affectées. Ainsi, selon un journaliste qui travaillait à *L'Étoile*, « on ne s'entendait même pas sur comment on allait appeler ce gaz-là. Au début, Radio-Canada et *L'Acadie Nouvelle* disaient « gaz de schiste », *L'Étoile* s'obstinait à dire « gaz de shale » [...] Ça illustre la confusion, c'était assez nouveau » (Raïche-Nogue, 2017). Il note donc avant tout le manque de clarté de l'enjeu :

Le premier mot qui me vient en tête, c'est juste « confusion » parce qu'il y avait beaucoup d'informations erronées qui circulaient sur qu'est-ce qui était le gaz de schiste [...] Il y avait beaucoup d'incertitudes [...] Puis ce qui flottait par-dessus pendant tout ce temps-là, c'est comme, on n'est même pas sûr qu'il y en a, on n'est même pas sûr que les réserves de gaz de schiste [sont si importantes], que s'ils en trouvent, qu'ils vont l'exploiter, puis est-ce que c'est économiquement viable [...] Il me semble que c'était une situation extrêmement mêlante (Raïche-Nogue, 2017).

Pour en rajouter, durant toute cette période, le gouvernement ne répond pas encore véritablement aux questions des citoyens, qui ne font que commencer à s'organiser. Ainsi, un dialogue de sourds a lieu : un premier discours porte sur les bénéfices économiques, et un second discours porte sur les risques liés à l'environnement et à la santé. Ces deux discours parallèles, qui n'adressent pas les préoccupations l'un de l'autre, n'ont rien pour simplifier le travail des journalistes (Raïche-Nogue, 2017).

La deuxième période : l'entrée des groupes dans l'espace public

Durant la seconde période d'analyse, qui s'étend du 12 avril au 18 août 2011, la majorité des textes utilisent encore un cadre d'enjeu. Les médias commencent toutefois également à se pencher sur les actions des manifestants ainsi que des politiciens. Cela s'explique par le fait que c'est à cette époque que les mobilisations citoyennes font leur apparition et que le gouvernement prend conscience du fait qu'il doit répondre aux préoccupations des citoyens. Le tableau 16 montre que les médias francophones parlent encore principalement de l'enjeu en termes environnementaux (77 % des cas), alors que les médias anglophones, pour leur part, ont un éventail plus large de préoccupations, parlant à la fois d'environnement (48 % des cas) et d'économie (38 % des cas). Les médias appartenant à Irving parlent d'économie (53 % des cas) davantage que d'environnement (42 % des cas). On note également un écart important quant à l'importance accordée aux mobilisations citoyennes qui commencent à surgir un peu partout dans la province, entre les médias qui appartiennent à Irving (0 % des cas) et ceux qui ne lui appartiennent pas (17 % des cas)¹⁷⁴.

¹⁷⁴ Dans cette période, les médias inclus sont *L'Acadie Nouvelle* (n=12), la CBC (n=5), le *NB Media Coop* (n=5), Radio-Canada (n=1) et le *Telegraph Journal* (n=19).

Tableau 16 – Cadres utilisés dans la période 2, selon la langue et le propriétaire des médias

	Anglais	Français	Irving	Non-Irving	Total
<i>Économique (%)</i>	11 (38 %)	0 (0 %)	10 (53 %)	1 (4 %)	11 (26 %)
<i>Environnemental (%)</i>	14 (48 %)	10 (77 %)	8 (42 %)	16 (70 %)	24 (57 %)
<i>Autres (%)</i>	1 (3 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	1 (4 %)	1 (2 %)
<i>Total – cadres d’enjeu (%)</i>	26 (89 %)	10 (77 %)	18 (95 %)	18 (78 %)	36 (85 %)
<i>Mobilisation (%)</i>	2 (7 %)	2 (15 %)	0 (0 %)	4 (18 %)	4 (10 %)
<i>Politique (%)</i>	1 (3 %)	1 (8 %)	1 (5 %)	1 (4 %)	2 (5 %)
<i>Total – cadres de joute (%)</i>	3 (10 %)	3 (23 %)	1 (5 %)	5 (22 %)	6 (15 %)
<i>TOTAL</i>	29	13	19	23	42

Tous les médias du corpus, à l’exception du *Telegraph Journal*, s’intéressent maintenant à l’action des mobilisations citoyennes. *L’Acadie Nouvelle*, en particulier, relate les événements qui ont lieu dans le comté de Kent, y compris les stratégies et les réunions des groupes. Cet article intitulé « La colère gronde dans Kent » en est un exemple:

SAINT-LOUIS-DE-KENT – Les citoyens du nord du comté de Kent sont de plus en plus préoccupés par le dossier du gaz de schiste.

Plus de 250 personnes se sont déplacées hier soir à Saint-Louis-de-Kent pour assister à la rencontre organisée par le comité de citoyens inquiets des comtés de Northumberland-Kent (Richard, 2011).

Le reste de la population ainsi que certaines communautés autochtones sont également représentés dans les médias durant cette période, alors que les rencontres, manifestations et rassemblements se multiplient :

About 150 people gathered in Fredericton, N.B., Saturday afternoon to participate in a water gathering ceremony held by the Maliseet Grand Council.

It's the first time the public has been invited to take part in the ceremony, and the council hopes to bring attention to shale gas development in the province.

Members of the Maliseet community sing and drum, as women carry water into the tent. They've brought water from their areas with them, along with a common cause – opposition to shale gas drilling (McCann, 2011).

Alors que l'opposition au gaz de schiste s'organise et qu'elle fait savoir pour la première fois publiquement et concrètement ses demandes, dont l'adoption d'un moratoire, les groupes font aussi, pour la première fois, l'apprentissage des relations médiatiques. Au fur et à mesure de cet apprentissage, ils deviennent plus organisés et leurs comportements avec les médias deviennent plus ciblés. Malgré cela, les informations des deux camps sont reçues par un journaliste de *L'Étoile* avec une dose raisonnable de scepticisme :

Les deux côtés utilisaient des tactiques; c'étaient des gens qui avaient des objectifs puis qui militaient avec un objectif, fait que tu sais, des fois, les deux côtés détournaient un petit peu les faits puis, changeaient certaines choses. Puis ils allaient parler d'une étude, « telle étude disait telle chose », puis j'allais voir c'était quoi... Puis si tu parlais aux environnementalistes, le gaz de schiste, c'est la fin du monde, [...] même si les études disaient [que] pour telle chose, il n'y a pas de problème; [pour les opposants,] tout était problématique, ça allait changer le monde complètement. Puis quand tu parlais à l'industrie, tu pouvais quasiment boire, prendre un verre du liquide qu'ils injectaient dans le sol, [sans] aucun problème, puis c'était parfait, non, non, c'était impossible qu'il y allait avoir [une contamination]. Non, je pense que les deux côtés exagéraient. J'ai reçu ça avec intérêt, mais avec scepticisme. Un scepticisme comme, *healthy* (Raîche-Nogue, 2017).

Cette citation démontre que les journalistes sont bien conscients du cadrage que les intervenants tentent de mettre de l'avant. À l'écoute des deux discours opposés, les médias cherchent à rester

objectifs. La confusion qui règne encore quant aux véritables risques de la fracturation hydraulique et quant au vrai potentiel économique de la ressource amène les journalistes à tenter de s'informer et de s'éduquer sur le sujet :

I learned, and researched, quite a bit about it, you have to. At first it seemed a little bit daunting and the science behind it, still I'm not going to pretend I knew everything about it but in my mind, I was able to walk into those stories completely unbiased because I did understand where those people were coming from because there had been people around saying [bad things] had happened because of fracking and they hadn't been proven wrong yet. There were still reports coming out. It [was] tough to say (Brown, 2017).

Durant cette deuxième période de couverture médiatique, les médias anglophones, y compris le *Telegraph Journal*, parlent maintenant à la fois d'économie et d'environnement. En effet, les groupes d'opposition ont imposé ce cadre dans l'espace public et les arguments écologistes ne peuvent désormais plus être ignorés. Par contre, cela ne signifie pas pour autant que tous les médias vont mettre en évidence le discours des opposants sur les risques liés au développement de l'industrie. En effet, si la question environnementale ne peut pas être évacuée, les médias peuvent quand même utiliser des tactiques pour discréditer le point de vue des opposants. Ainsi, le *Telegraph Journal*, en clamant une voix forte à l'industrie, enlève de la légitimité aux opposants en les faisant passer pour des groupes mal informés :

Saint John - The head of a shale gas exploration company is asking Saint John business community to rally around the natural gas industry to help fight an [sic] wave of what he says is misinformation from a small but vocal minority.

Tom Alexander, the head of SWN Resources Canada, gave a presentation on Wednesday to the Saint John Chamber of Commerce to familiarize the city's business community with SWN's activities in the province.

"There is a campaign out there that's negative," he said. Alexander encouraged business leaders to help fight against misleading information by writing editorials to newspapers and talking about the facts of the industry within business circles (Bird, 2011b).

En décrivant les groupes comme une minorité bruyante (« a small but vocal minority ») qui fait de la désinformation (« misleading information »), le *Telegraph Journal* se fait clairement le porte-parole de l'industrie et porte atteinte à la légitimité des opposants au gaz de schiste.

La troisième période : un moment charnière de la couverture médiatique

Durant la troisième période, la tension monte et culmine avec la manifestation de Rexton du 17 octobre 2013. Cette courte période de 14 jours, qui va du 10 au 23 octobre 2013, produit 90 textes médiatiques. Selon le tableau 17, durant cette période, les médias francophones sont les seuls qui continuent de s'intéresser de façon sérieuse au gaz de schiste comme enjeu (40 % des cas). Les médias Irving (6 % des cas), les médias anglophones (7 % des cas) et les médias n'appartenant pas à Irving (15 % des cas) s'y intéressent seulement de façon secondaire. Tous ces médias parlent davantage du gaz de schiste en termes de joute stratégique. Sans grande surprise, ce sont les actions des manifestants qui retiennent l'attention. Les médias d'Irving (89 % des cas) et les médias anglophones (88 % des cas) sont ceux qui parlent le plus des actions des manifestants, suivis de près par des médias n'appartenant pas à Irving (80 % des cas). Seule la couverture des médias francophones se distingue. Ces derniers restent plus modérés, consacrant quand même la moitié de leurs textes médiatiques (53 % des cas) à cet enjeu impossible à ignorer¹⁷⁵.

¹⁷⁵ Dans cette période, on retrouve des textes médiatiques de tous les médias du corpus : *L'Acadie Nouvelle* (n=9), APTN (n=11), *Astheure* (n=3), la CBC (n=11), CTV Atlantic (n=13), *L'Étoile* (n=3), Global News (n=15), le *Halifax Media Coop* (n=7), le *NB Media Coop* (n=1), Radio-Canada (n=1) et le *Telegraph Journal* (n=16).

Tableau 17 – Cadres utilisés dans la période 3, selon la langue et le propriétaire des médias

	Anglais	Français	Irving	Non-Irving	Total
<i>Économique (%)</i>	0 (0 %)	4 (27 %)	0 (0 %)	4 (6 %)	4 (4 %)
<i>Environnemental (%)</i>	2 (3 %)	2 (13 %)	0 (0 %)	4 (6 %)	4 (4 %)
<i>Autres (%)</i>	3 (4 %)	0 (0 %)	1 (6 %)	2 (3 %)	3 (3 %)
<i>Total – cadres d’enjeu (%)</i>	5 (7 %)	6 (40 %)	1 (6 %)	10 (15 %)	11 (11 %)
<i>Mobilisation (%)</i>	65 (88 %)	8 (53 %)	16 (89 %)	57 (80 %)	73 (82 %)
<i>Politique (%)</i>	4 (5 %)	1 (7 %)	1 (6 %)	4 (6 %)	5 (6 %)
<i>Total – cadres de joute (%)</i>	69 (93 %)	9 (60 %)	17 (95 %)	61 (86 %)	78 (88 %)
<i>TOTAL</i>	74	15	18	71	89

Pendant cette période, les sujets de l’économie et de l’environnement sont presque totalement évacués pour faire place aux actions des manifestants. C’est durant cette période que l’on peut le mieux saisir la manière dont les différents médias parlent des manifestants : de façon à légitimer leurs actions, ou au contraire, de façon à les discréditer. C’est un moment charnière de la couverture médiatique, qui a le potentiel de modifier substantivement l’orientation du cadrage des différentes plateformes d’information. Selon l’animateur de CJSE à l’époque, lorsque la violence éclate à Rexton, cela provoque un changement drastique de la couverture :

Il y a eu des manifestations, avec Rexton, on a brûlé des voitures, puis ça l’a comme décentralisé l’intérêt. [...] Là, on ne parlait plus des gaz de schiste et de l’impact sur l’environnement, l’impact sur l’économie, l’impact sur les communautés; là, on parlait de six personnes qui ont été arrêtées hier, deux voitures de police ont été incendiées, ça fait qu’on a complètement décentré de sur le sujet qui était supposé être le sujet des gaz de schiste allant aux manifestants qui se sont mal comportés (Ouellette, 2017).

En ce qui concerne cet épisode du 17 octobre 2013, les médias traditionnels reprennent essentiellement le récit de la GRC. Cette dernière explique en conférence de presse qu'elle n'a eu d'autre choix que d'intervenir suite à la découverte d'armes à feu sur le site des manifestations :

Explosive devices, firearms, knives and ammunition were seized during Thursday's clash between shale gas protesters in Rexton, N.B., and RCMP, police said during Friday's news conference in Fredericton.

"We became aware for a number of factors that changed this situation in Rexton, that included firearms and other weapons on site," said RCMP Assistant Commissioner Roger Brown. Brown told reporters that police had no choice but to respond with force once the weapons were discovered.

He said it was a difficult decision to engage with protesters (CBC New Brunswick, 2013b).

Cependant, les médias alternatifs tels que le *Halifax Media Coop* ou APTN décrivent la descente policière autrement. Dans un article au titre-choc intitulé « "Crown land belongs to the government, not to f*cking natives" »¹⁷⁶, APTN rapporte un tout autre récit selon lequel la GRC aurait procédé à une descente dans le but de, finalement, appliquer l'injonction qui existait contre les manifestants depuis des semaines, mais qu'on avait jusque-là évité de mettre en application. Ici, c'est la GRC qui détient des armes:

REXTON, NB – Heavily armed RCMP officers, some clad in full camouflage and wielding assault weapons, moved in early Thursday morning to enforce an injunction against a Mi'kmaq barricade that has trapped exploration vehicles belonging to a Houston-based firm conducting shale gas exploration in New Brunswick.

The officers were initially met by members of the Mi'kmaq Warrior Society which has anchored the barricades for over two weeks.

There were also reports that officers fired rubber bullets in the woods around the barricade.

Tensions were high on both sides as the raid unfolded (APTN, 2013).

¹⁷⁶ Ce titre fait référence aux paroles d'un agent de la GRC durant la descente policière, rapportées au journaliste.

C'est durant cette période de la couverture médiatique que l'on trouve le plus d'opinions négatives, voire racistes, envers les Autochtones. Ces opinions sont parfois implicites, mais aussi parfois explicites. Dans le meilleur des cas, les Autochtones sont identifiés dans un texte qui traite de la violence, comme par le biais d'une mention aux véhicules incendiés. Ils risquent ainsi d'être associés aux événements violents de Rexton par le public de ces médias et de devenir, par le fait même, coupables par association, comme l'exemple suivant le démontre :

Native protesters against shale gas fracking in Rexton, N.B., have mostly dispersed after a day of clashes with RCMP officers who moved to enforce an injunction against a blockade, prompting a violent reaction in which five RCMP vehicles were burned and 40 people arrested.

The majority of police at the scene left around 7 p.m., to cheers from a crowd of protesters.

Around 10 p.m. there was just one RCMP vehicle at the scene and a few protesters lingering at the site. John Levi, a First Nations chief on the scene, had earlier spoken to RCMP officers - trying to reach an agreement on ending the standoff (CBC New Brunswick, 2013a).

En ne mentionnant que les Autochtones dans cet article, CBC participe à étiqueter les membres des Premières Nations comme des individus violents, alors que, jusqu'à ce jour, les individus qui ont incendié les véhicules de la GRC n'ont toujours pas été identifiés.

Dans d'autres textes, notamment des éditoriaux ou des chroniques, ces opinions négatives au sujet des Autochtones passent de subtiles à explicites. Alors que les groupes tentent de faire passer le message que le gaz de schiste est un enjeu qui concerne tout le monde, le *Telegraph Journal* publie un éditorial intitulé « Take down the barricades » au ton acerbe et discriminatoire. Cet éditorial rejette le blâme de la violence du 17 octobre 2013 sur les Premières Nations. Dans cet éditorial, même les manifestations en appui à Elsipogtog partout au Canada, qui ont pourtant

eu lieu dans plusieurs communautés blanches, sont cadrées comme faisant partie d'un ensemble plus vaste de revendications autochtones :

The blockades that have been erected by First Nations across Canada underline the fact that the violence near Rexton had nothing to do with shale gas. The clash between police and protesters occurred because non-native shale gas protesters tried to hitch their wagon to outstanding aboriginal land claims issues - a much more explosive issue, and one which rapidly moved to the forefront.

The results were predictable, from the moment when Elsipogtog Chief Aaron Sock and self-declared "warriors" proclaimed that they were serving an eviction notice to SWN Resources on Sept. 30. This proclamation dealt only glancingly with the issue of shale gas exploration. It included a catalogue of other grievances, including outstanding land claims, plus a pledge to start seizing Crown lands for the use of Aboriginal peoples (Telegraph-Journal, 2013).

Ce texte vise à enlever de la légitimité aux Premières Nations. Par exemple, l'éditorialiste affirme que les Premières Nations souhaitent « saisir » les terres de la Couronne pour leur propre usage (« a pledge to start seizing Crown lands for the use of Aboriginal peoples »). Ici, il fait fi des droits autochtones issus des traités.

Il est rare qu'au contraire, les Acadiens ou les Anglophones soient nommés spécifiquement dans un texte médiatique. En voici un exemple dans *L'Acadie Nouvelle*, publié le matin du 17 octobre, où le groupe acadien se démarque clairement sous un jour positif :

NOTRE-DAME - «Klaxonnez si vous buvez de l'eau». Munis de leurs pancartes et de leur enthousiasme, les opposants au gaz de schiste de la région de Kent-Sud mènent une opération de sensibilisation en faisant la tournée des communautés.

Un coup de klaxon est une gratification immédiate. C'est de cette façon qu'Éveline Haché, de Cocagne, perçoit la joyeuse fanfare des avertisseurs sonores. Mercredi après-midi, c'est donc un mini tintamarre qui s'est produit devant l'église de Notre-Dame-de-Kent (Dauphin, 2013a).

Enfin, peu de médias reprennent le message clé lancé par les groupes, selon lequel trois nations se battent ensemble contre le gaz de schiste. Le *Halifax Media Coop* est l'un des seuls à reprendre ce cadrage de façon régulière :

MILLBROOK FIRST NATION – "This is not just a native issue," says Liseanne Ross, who was handing out pamphlets on Highway 102 outside Truro, Nova Scotia today. "Every person should be involved. It affects us all."

Ross was one of about 100 people who participated in the traffic slowdown in solidarity with the people of Elisipogtog/Rexton [sic], New Brunswick who are resisting shale gas development (H. B. Lindsay, 2013).

Du côté des journalistes, un grand respect envers les manifestants est démontré en entrevue. Même une journaliste de Global News qui a elle-même subi une confrontation verbale avec des manifestants qui ont saisi son véhicule et son équipement, la laissant à pied sur le site de la manifestation, exprime clairement que la mobilisation contre le gaz de schiste dans le comté de Kent fut, dans l'ensemble, respectueuse et non violente :

It was peaceful until it wasn't. I was asked once if it was violent, and I said "no". There were, there was a violent moment, and I think that it was violent, I mean, I continued to see the images and afterwards I experienced a little bit of violence myself but it was peaceful until it wasn't (Brown, 2017).

Le soir même où son véhicule est saisi, malgré la frayeur de l'expérience, elle envoie un message sur Twitter afin de rappeler que ces actes ne représentent pas les manifestants qu'elle a côtoyés pendant des semaines : « Making a statement-to be clear,it was only about 5 people - They should not blanket the rest of those inv. w/shale gas movement @Global_NB ».

Mais comme l'explique l'animateur de CJSE à l'époque, même si les journalistes savent peut-être que ce moment de violence ne représente pas l'ensemble des manifestants et l'ensemble de la mobilisation, qui dure déjà depuis deux ans lorsque les événements de Rexton surviennent, il reste que la violence procure aux médias une nouvelle fenêtre, un nouveau sujet de discussion :

On était tanné de parler des faits sur les impacts environnementaux, on a dit : « OK, qu'est-ce qui est pertinent » : six personnes ont été arrêtées hier, deux personnes qui se retrouvent en prison, une voiture qui a été incendiée, c'était rendu pertinent. [...] L'impact sur l'environnement, c'est un morceau; l'impact sur l'économie, c'est un morceau; l'impact sur la politique est un morceau, puis là, après ça, t'avais l'impact sur les lois et, tu sais, fait que là, ça faisait toute la tarte puis, oui, on a comme pris des grosses bouchées parce que c'était juicy. Tu as une voiture qui brûle en première page du *Times and Transcript*, huge! [...] tout l'équipement qu'il y avait dedans, ça vaut des centaines de milliers de dollars (Ouellette, 2017).

Un important virement de cap a donc lieu durant cette période quant aux cadres utilisés par les médias. Ce changement de cap sera cependant de courte durée.

La quatrième période : le gaz de schiste, un enjeu politique

Dans la quatrième période, qui commence le 23 septembre 2014, les élections provinciales viennent d'avoir lieu et le Parti libéral, qui avait promis un moratoire en campagne électorale, vient d'être élu. C'est donc une période où le gaz de schiste est principalement vu comme un enjeu politique. Cette période s'étend jusqu'à la mise en place du moratoire, le 22 décembre 2014. Si on ne parle plus beaucoup des manifestants, ce sont les actions des politiciens que l'on décortique maintenant. L'attention des médias est donc divisée entre les actions des politiciens (cadres de joute) et le gaz de schiste comme enjeu environnemental ou économique. Le tableau 18 révèle que les médias appartenant à Irving sont ceux qui accordent encore une fois le plus d'importance au thème de l'économie en en parlant dans 35 % des cas, alors que les médias n'appartenant pas à Irving n'en parlent que dans 19 % des cas. En ce qui concerne les actions des politiciens, au contraire, les médias n'appartenant pas à Irving leur accordent davantage d'attention (68 % des

cas) que les médias appartenant à Irving (44 % des cas). Les médias anglophones et francophones se situent entre ces deux extrêmes¹⁷⁷.

Tableau 18 – Cadres utilisés dans la période 4, selon la langue et le propriétaire des médias

	Anglais	Français	Irving	Non-Irving	Total
<i>Économique (%)</i>	16 (27 %)	5 (23 %)	12 (35 %)	9 (19 %)	21 (26 %)
<i>Environnemental (%)</i>	6 (10 %)	5 (23 %)	7 (21 %)	4 (9 %)	11 (14 %)
<i>Autres (%)</i>	2 (3 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (4 %)	2 (2 %)
<i>Total – cadres d’enjeu (%)</i>	24 (41 %)	10 (46 %)	19 (56 %)	15 (28 %)	34 (42 %)
<i>Mobilisation (%)</i>	7 (12 %)	3 (14 %)	2 (6 %)	8 (17 %)	10 (12 %)
<i>Politique (%)</i>	28 (47 %)	9 (41 %)	13 (38 %)	24 (51 %)	37 (46 %)
<i>Total – cadres de joute (%)</i>	35 (59 %)	12 (55 %)	15 (44 %)	32 (68 %)	47 (58 %)
<i>TOTAL</i>	59	22	34	47	81

On y analyse d’abord les résultats des élections en long et en large à partir de l’angle du gaz de schiste : « *An issue that galvanized this election, shale gas and the method used to extract it — hydraulic fracturing or fracking, shows a province divided over its future course – as illustrated by the results of a close, albeit troubled, vote [...]* » (Logan, 2014). On décortique également les effets potentiels des décisions prises par le nouveau gouvernement, comme dans ce texte de la CBC où la légalité du moratoire est remise en question :

¹⁷⁷ Tous les médias du corpus sont représentés au cours de cette période : *L’Acadie Nouvelle* (n=10), APTN (n=2), *Astheure* (n=3), la CBC (n=11), CTV Atlantic (n=13), *L’Étoile* (n=8), Global News (n=8), le *Halifax Media Coop* (n=1), le *NB Media Coop* (n=1), Radio-Canada (n=4) et le *Telegraph Journal* (n=24).

The incoming Liberal government is taking a risk with its promise to impose a moratorium on shale gas development, according to one legal expert.

Premier-designate Brian Gallant reaffirmed his party's election commitment to bring in a moratorium on hydraulic fracturing, also known as hydro-fracking, on Wednesday.

Andrea Bjorklund, a professor of international commercial law at McGill University in Montreal, said the Liberals have to be careful about how the moratorium will be instituted (CBC New Brunswick, 2014).

Cette période est aussi marquée par l'incertitude. Tout à la fois, les opposants et les partisans du gaz de schiste sont en état d'alerte puisqu'il n'y a pas de certitude quant à l'adoption réelle du moratoire, la date de son adoption, ou ses modalités exactes. Si les manifestants sont encore sur leurs gardes, la tension commence à baisser chez eux, tandis que le camp en faveur du gaz de schiste commence de plus en plus à s'inquiéter des décisions prises par le nouveau gouvernement. Ainsi, les opinions en faveur du développement de l'industrie commencent à faire leur place dans les médias :

Some unhappy business owners are trying to figure out what New Brunswick's shale gas fracking moratorium means to them.

They fear it will devastate the local economy, and worry the wording will make it difficult for them to plan ahead (CTV Atlantic, 2014).

Des voix connues qui ont un poids particulier sur le discours public, comme celles de Frank McKenna¹⁷⁸, un ancien premier ministre libéral, font entendre publiquement leur désaccord par rapport à la décision des Libéraux d'imposer un moratoire, allant jusqu'à parler de « spirale de la mort » pour caractériser l'économie de la province :

L'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, a insisté à nouveau sur l'importance d'exploiter les gaz de schiste pour le développement économique de la province.

¹⁷⁸ Frank McKenna siège au comité de direction de Canadian Natural Resources, une compagnie qui joue un rôle important dans l'exploitation des ressources naturelles en Alberta (Canadian Natural, 2018 ; Howe, 2015, 46).

Au deuxième jour de la conférence annuelle sur l'énergie, McKenna a qualifié l'état actuel de l'économie de « spirale de la mort ». De là la nécessité, selon lui, de tout mettre en œuvre pour développer les ressources naturelles du Nouveau-Brunswick (SRC Acadie, 2014).

Ainsi, cette période permet de repérer des opinions en faveur du gaz de schiste, qui avaient été peu visibles durant les périodes précédentes.

La cinquième période : la disparition du problème public

Dans la cinquième période, le moratoire sur la fracturation hydraulique est en place, et le gouvernement a mandaté une commission indépendante, la Commission du Nouveau-Brunswick sur la fracturation hydraulique (CNBFH), pour parler aux communautés et désigner les éléments qui doivent être en place pour que le moratoire soit levé. Au cours de cette période, les cadres qui apparaissent dans l'espace public sont diversifiés. On remarque d'abord, au tableau 21, que le cadre d'enjeu économique prend une importance dans toutes les catégories de médias (42 % des cas) par rapport au cadre environnemental (12 % des cas). Comme dans la quatrième période, les arguments en faveur de l'économie ressortent davantage dans les médias maintenant que la possibilité de l'exploitation du gaz de schiste est mise en péril par l'imposition du moratoire par le gouvernement. Par ailleurs, on parle aussi très peu des actions des opposants à l'industrie, tous médias confondus (12 % des cas). En effet, les publics sont beaucoup moins actifs durant cette période – du moins, du point de vue de l'espace public. Par contre, les cadres de joute axés sur les politiciens sont encore fréquents, puisque le bien-fondé des actions politiques récentes comme la mise en œuvre du moratoire est analysé. On les retrouve plus fréquemment dans les médias

francophones (53 % des cas) et plus rarement dans les médias appartenant à Irving (37 % des cas)¹⁷⁹.

Tableau 19 – Cadres utilisés dans la période 5, selon la langue et le propriétaire des médias

	Anglais	Français	Irving	Non-Irving	Total
<i>Économique (%)</i>	15 (45 %)	7 (37 %)	7 (37 %)	15 (45 %)	22 (42 %)
<i>Environnemental (%)</i>	4 (12 %)	2 (11 %)	5 (26 %)	1 (3 %)	6 (12 %)
<i>Autres (%)</i>	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
<i>Total – cadres d’enjeu (%)</i>	19 (57 %)	9 (48 %)	12 (63 %)	16 (48 %)	28 (54 %)
<i>Mobilisation (%)</i>	6 (18 %)	0 (0 %)	1 (5 %)	5 (15 %)	6 (12 %)
<i>Politique (%)</i>	8 (24 %)	10 (53 %)	6 (32 %)	12 (36 %)	18 (35 %)
<i>Total – cadres de joute (%)</i>	14 (42 %)	10 (53 %)	7 (37 %)	17 (51 %)	24 (47 %)
<i>TOTAL</i>	33	19	19	33	52

Au cours de cette période, plusieurs textes abordent le travail de la Commission, son rapport et ses conclusions :

Des opposants et des partisans du gaz de schiste n'ont pas tardé à réagir au rapport de la Commission du Nouveau-Brunswick sur la fracturation hydraulique.

La commission a présenté son rapport vendredi matin, à Fredericton, après avoir mené des consultations publiques aux quatre coins de la province pendant 11 mois. Elle propose des mesures à prendre pour chacune des conditions imposées par le gouvernement en vue d'une possible levée du moratoire sur la fracturation hydraulique (SRC Acadie, 2016).

¹⁷⁹ Dans cette période, on retrouve des textes médiatiques de tous les médias du corpus : *L'Acadie Nouvelle* (n=8), APTN (n=3), *Astheure* (n=3), la CBC (n=12), CTV Atlantic (n=6), *L'Étoile* (n=8), Global News (n=1), le *Halifax Media Coop* (n=7), le *NB Media Coop* (n=1) Radio-Canada (n=3) et le *Telegraph Journal* (n=11).

Mais on est aussi de retour à un cadrage d'enjeu, c'est-à-dire qu'on parle à nouveau d'économie et d'environnement, bien que le ton soit différent. À ce moment-ci, les opposants tout comme les partisans ne peuvent plus ignorer les arguments de l'autre camp, comme c'était le cas dans la première période. Ainsi, les partisans du développement du gaz de schiste ne peuvent pas ignorer la question environnementale alors que le camp anti-gaz de schiste doit adapter son discours aux arguments économiques. Le gouvernement libéral en place, par exemple, doit, à la fois, répondre aux arguments relatifs à l'économie et à l'environnement lorsqu'il parle du gaz de schiste, alors que, durant les premières périodes, le gouvernement conservateur qui était alors au pouvoir réussissait encore parfois à esquiver la question environnementale :

FREDERICTON -- A moratorium on hydraulic fracturing, imposed by New Brunswick's Liberal government in December 2014, will remain in place indefinitely, the province's energy minister announced Friday.

"We have been clear we would not allow this activity to go forward unless our five conditions were met," Donald Arseneault said.

"Creating jobs is our number one priority, but not at any cost. It is clear that our conditions cannot be satisfied in the foreseeable future." (La Presse canadienne, 2016).

Cette prise en considération des deux types d'arguments semble aussi se répercuter sur l'écriture journalistique. Par exemple, un article du *Telegraph Journal* débute en prenant en compte, à la fois l'opinion des groupes en faveur, et celle des groupes contre le gaz de schiste : « *A collection of business groups is calling on the New Brunswick government to lift its fracking moratorium, but opponents say it's a last ditch effort to save a failing industry.* » (Bissett, 2016). Enfin, il semble aussi qu'on soit témoin, durant cette dernière période, d'une certaine lassitude ou d'un essoufflement du débat. Les bénéfices économiques potentiels se dissipent sous le regard déçu des partisans de l'industrie. Un article du *Telegraph Journal* jette le blâme sur le gouvernement

libéral, dont le moratoire aurait eu l'effet d'une douche froide sur l'industrie, à un moment où le boom du gaz de schiste aurait été, selon ce média, à son point culminant :

*FREDERICTON * Two parties on opposite ends of the political spectrum say the Liberal government's hydraulic fracturing moratorium and the time spent on an independent report of the industry has all but killed any future prospect of shale gas development in New Brunswick.*

The Gallant government introduced legislation in December 2014 to impose a moratorium on hydraulic fracturing – arguably at the height of a shale gas industry boom.

But commodity prices have since crashed, a glut of natural gas sits south of the border, large industry players are scaling back multi-billion dollar capital investments, and the federal government has signed onto a new climate change agreement (Huras, 2016).

Enfin, il est clair que la question meurt lorsque les médias annoncent le départ de la compagnie qui avait, selon certains, le potentiel de sauver l'économie provinciale :

A company that was at the forefront of natural gas exploration in New Brunswick, and the promise of an economic boom for the province, has closed up shop.

SWN Resources shuttered its Moncton office Wednesday, citing uncertainty over the timetable for the development of natural gases in New Brunswick.

Movers were seen at the Moncton office, along with employees from Southwest Energy, packing up and trucking away things from the office (Pearson, 2016).

Le ton a donc changé durant cette période où l'on observe le problème public disparaître en douceur, au même rythme que les compagnies pétrolières quittent le Nouveau-Brunswick.

4. Conclusion

Les publics acadien et anglophone mettent de l'avant un cadrage basé sur les risques sur le plan de l'environnement et de la santé. Alors qu'ils peuvent soulever de nombreux enjeux, les groupes choisissent de mettre de l'avant celui de l'eau. Il s'agit d'une stratégie liée à la connaissance des publics qu'ils souhaitent atteindre et du contexte de la vie en milieu rural : une

proportion importante des Néo-Brunswickois habite hors des villes et s’approvisionne à même des puits d’eau potable. Ce cadrage est simple, mais efficace : il est aisé à comprendre et il permet aux citoyens de la province de facilement s’imaginer les répercussions quotidiennes et à long terme du développement de l’industrie du gaz de schiste sur leur vie, les poussant à ressentir un sentiment d’injustice.

Le public autochtone, pour sa part, a des préoccupations plus complexes, qui vont du devoir de protéger l’environnement à l’application de l’obligation de consulter les Premières Nations, en passant par des questions de corruption et de respect des droits des Premières Nations. Ces préoccupations sont urgentes et considérables, mais elles sont également beaucoup plus difficiles à synthétiser. Elles rejoignent également une plus petite proportion de Néo-Brunswickois. Enfin, ces préoccupations s’alignent moins bien avec les intérêts, la mission et le public-cible de la plupart des médias provinciaux.

Ainsi, le cadrage élaboré et exprimé par les publics se répercute plus ou moins dans l’espace public, selon le média dont il est question. Poser un regard sur les cinq périodes du problème public nous permet de voir comment un problème public naît, vit, se transforme, et meurt ou s’endort pour un temps. Dans la première période, on voit apparaître la question du développement de l’industrie du gaz de schiste, qui est décrit comme une panacée pour le Nouveau-Brunswick. Quelques mois plus tard, les médias francophones soulèvent des questions environnementales. À partir de ce moment, deux discours parallèles semblent défiler, sans que ces deux discours ne se confrontent réellement : un discours sur les bénéfices potentiels du gaz de schiste et un deuxième axé sur les risques environnementaux relatifs à l’exploration et à l’exploitation du gaz de schiste. Les autres périodes révèlent peu à peu d’autres facettes de l’enjeu : l’action des publics contre le gaz de schiste – d’abord les publics acadiens et anglophones et ensuite le public autochtone – puis

le gaz de schiste en tant qu'enjeu politique. Enfin, la dernière période témoigne de la tranquille disparition de l'enjeu du gaz de schiste dans l'espace public.

Ce survol de la vie de l'enjeu du gaz de schiste en tant que problème public fait ressortir la façon dont les médias reprennent les revendications de nos trois publics. Sans nécessairement reprendre le cadrage de l'enjeu tel que les publics l'avaient formulé, ce qui ressort d'abord, c'est qu'ils ignorent la question des droits des Autochtones sur leur territoire. En repensant aux stratégies médiatiques des Autochtones, et au fait que les publics acadien et anglophone ont aussi eu tout un apprentissage des relations médiatiques, une question surgit : est-il possible, de nos jours, d'influencer le débat public sans jouer le jeu des médias? Il est clair que certains styles d'interaction des publics cadrent mieux que d'autres avec le travail des journalistes.

Alors que les stratégies médiatiques autochtones créent un intérêt extraordinaire de la part des médias provinciaux et nationaux, ils ne permettent pas de faire passer un message clair auprès des médias. C'est au moment de la manifestation d'octobre 2013 que les publics ont le plus de mal à réorienter le cadrage médiatique. Ils vont tenter de faire passer le message que les trois communautés luttent ensemble, mais comme nous l'avons vu, ce message passe très peu au travers du filtre des médias. Les Autochtones sont de fait associés à la violence des manifestations.

De leur côté, les stratégies acadiennes et anglophones permettent de faire bifurquer le discours du gouvernement et de l'industrie dans une certaine mesure, bien qu'elles ne permettent pas de susciter le même engouement que les Autochtones pour la question du gaz de schiste. Les publics acadien et anglophone réussissent, au moins dans une certaine mesure, à imposer un cadrage, à créer des revirements de situation, et à imposer de nouveaux sujets de discussion ou au

moins de nouvelles façons d'envisager le gaz de schiste. Cependant, leur capacité à influencer la discussion publique n'est pas totale.

ANALYSE ET CONCLUSION

Cette thèse avait pour but d'étudier la mobilisation des groupes minoritaires dans le domaine de la lutte contre le gaz de schiste au Nouveau-Brunswick, d'une part, et, d'autre part, la façon dont leurs revendications ont été reprises par les médias. J'ai proposé la question de recherche générale suivante : *Comment la question du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick s'est-elle transformée en problème public?* J'ai voulu identifier, dans un premier temps, les opérations de construction des acteurs sur le terrain qui ont donné (ou non) à la question du gaz de schiste le statut de problème public. En d'autres mots, comment cette question a-t-elle été cadrée par les publics minoritaires néo-brunswickois? Quels publics et interlocuteurs ont été visés par les acteurs, et dans quels espaces publics? Dans un deuxième temps, j'ai étudié comment le problème du gaz de schiste est apparu dans les espaces publics mobilisés. La lutte contre le gaz de schiste telle que cadrée par les publics minoritaires a-t-elle reçu la visibilité espérée? Comment les préoccupations des publics minoritaires ont-elles été reprises par les médias généralistes? Est-ce qu'elles ont fait l'objet de nouvelles opérations de construction de la part des professionnels de l'information?

Pour répondre à ces questions, j'ai repris les notions de public, d'espace public et de problème public de la sociologie pragmatique. Ces notions m'ont permis de mettre en évidence l'aspect dynamique des mobilisations et la capacité d'action des groupes autochtone, acadien et anglophone du comté de Kent au Nouveau-Brunswick contre le gaz de schiste. L'étude d'un cas particulier, celui de la lutte contre le développement du gaz de schiste, m'a permis de jeter un regard sur une situation complexe pour comprendre les liens intrinsèques entre les publics, mais également entre chacun de ces trois publics et les divers espaces médiatiques de la province.

En plus de reposer sur un certain effort de conceptualisation des dynamiques de la mobilisation contre le gaz de schiste, ma recherche s'inscrit aussi dans trois champs sociologiques, soit la sociologie des rapports sociaux et des relations interethniques et l'intersectionnalité, la sociologie de l'environnement, et le champ des médias des minorités. Ces trois champs sont diversifiés, mais ils m'ont permis, ensemble, d'asseoir la thèse et de la positionner par rapport aux études existantes dans ces trois domaines. L'une des contributions de la thèse est justement d'avoir placé ensemble ces différents champs pour penser le problème qui me préoccupait, soit le passage d'un enjeu environnemental en problème public, et l'apport des groupes minoritaires et des médias dans cette publicisation.

Au plan méthodologique, ma recherche constitue une étude de cas comparative. Ce cadre méthodologique, ancré dans une perspective critique, m'a permis d'étudier en profondeur mon cas selon trois axes : horizontal, vertical et transversal. Dans un premier temps, l'axe horizontal a servi à comparer les expériences des trois publics du comté de Kent. Dans un deuxième temps, l'axe vertical a permis de remonter au niveau provincial pour comprendre comment, malgré une action locale, les publics sont animés par des décisions émanant du niveau provincial, ce qui explique leur coopération sous l'égide de l'Alliance provinciale. D'ailleurs, observer l'ensemble des espaces publics néo-brunswickois, de communautaire ou local, à traditionnel ou provincial, permet aussi de remonter l'axe vertical pour voir comment divers niveaux d'analyse peuvent interagir. Enfin, l'axe transversal a été l'occasion d'approfondir le passé des publics, afin de comprendre comment leur « préhistoire » influe sur leur capacité d'action ainsi que sur les stratégies qu'ils choisiront d'utiliser pour se mobiliser, ainsi que de tracer le portrait du paysage médiatique du Nouveau-Brunswick tel qu'il était constitué au moment de l'apparition du problème public du gaz de schiste.

Cette conclusion fait d'abord le point sur les résultats analytiques de la thèse. Ensuite, elle suggère des contributions, des réflexions et des limites de la thèse au plan conceptuel, au plan théorique et au plan méthodologique. Enfin, elle propose des pistes de recherche futures.

1. Synthèse des résultats

Le but de la recherche était de mieux comprendre le phénomène général de la construction des problèmes publics, mais par des groupes minoritaires dans un domaine particulier, celui du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick. Le cas à l'étude montre que cette construction s'effectue en deux temps : par l'entremise de l'action des publics, puis par l'intermédiaire des professionnels de l'information.

L'action des publics

Dans un premier temps, sur le terrain, les publics se sont organisés et ont entrepris des actions afin de mobiliser la population. Cette mobilisation a eu lieu, en priorité, au sein de la population locale. Les groupes ont par la suite cherché à convaincre un public plus vaste, le public néo-brunswickois, du bien-fondé de leur lutte. Ces deux actions ont nécessité des stratégies différentes, voire même opposées. La première action a nécessité que les publics accèdent à des espaces publics qui vont jouer le rôle de coulisses, des espaces propices à l'organisation des publics qui se retrouveraient autrement sans voix. La deuxième action a nécessité de monter sur la scène; c'est-à-dire la prise en charge d'un espace public général, qui s'adresse à un public plus large. Entre la prise en charge des coulisses et de la scène, une multitude d'espaces publics vont jouer différents rôles pour les publics. D'ailleurs, chaque public choisira d'investir des espaces publics particuliers, qui ne sont pas les mêmes pour tous. Le groupe acadien NENC a très bien réussi à rejoindre son public cible, notamment à cause de la présence d'une plateforme acadienne locale, communautaire, bien connue par la population locale, soit l'émission Parle-Parle Jase-Jase de la

Radio Beauséjour. Le groupe anglophone UEW, pour sa part, a fait face à un espace public anglophone en grande partie privé d'indépendance à cause de la présence des médias appartenant à Irving, alors que les manifestants de la communauté d'Elsipogtog ont constaté une incohérence entre leurs préoccupations et le contenu de la plupart des médias de la province. Ces deux publics se sont réfugiés dans des médias alternatifs comme le *Halifax Media Coop* et le *NB Media Coop*, ainsi que sur les réseaux sociaux comme Facebook, pour dialoguer ensemble et organiser leur lutte.

Enfin, les messages que les trois publics vont mettre de l'avant diffèrent – pour les publics acadien et anglophone, un cadrage d'enjeux environnementaux ressort, alors que pour le public autochtone, la question est bien plus complexe, puisqu'elle fait ressortir des enjeux de consultation, de corruption et de droits ancestraux. Ce qui ressort donc aussi, c'est que les expériences des publics sont uniques. Certes, ces derniers collaborent, mais leurs actions continuent de révéler une spécificité relative à leur passé – à leur préhistoire. Leur préhistoire dicte les enjeux qui leur sont chers. Chez les Autochtones, l'enjeu du gaz de schiste est lié à de multiples problématiques de longue date qui concernent un manque de respect des droits des autochtones par rapport aux Traités de paix et d'amitié, mais également l'absence de consultation. La lutte autochtone contre le gaz de schiste doit d'ailleurs être replacée dans le contexte de la mouvance nationale *Idle No More*. Le public Mi'kmaw se réveille et prend alors conscience de sa capacité d'action. Les Acadiens, eux, ont également une préhistoire d'injustice qui refait surface, liée à l'expropriation des résidents du territoire qui deviendra le Parc Kouchibouguac dans les années 1970. Les trois publics, y compris le public anglophone, sont également des populations défavorisées au plan socioéconomique. Ils habitent en région rurale, s'alimentent à même des puits d'eau, et sont influencés par le récit des habitants de Penobsquis qui ont perdu leurs puits d'eau à la suite des activités reliées à l'exploration souterraine quelques années auparavant. Ainsi, les trois publics puisent, chacun à leur manière,

dans leur préhistoire d'injustices sociales pour réagir à l'arrivée de l'industrie du gaz de schiste sur *leur* territoire.

On s'aperçoit également de la complexité de l'espace public, de sa fragmentation et de ses possibilités multiples. L'espace public néo-brunswickois contient des médias aux publics-cible, langues, missions, intérêts et propriétaires variés. Dans le cas de la lutte contre le gaz de schiste, les publics investissent toutes sortes d'espaces publics : des espaces physiques, des médias virtuels et sociaux, ainsi que des médias d'information qui vont de média régional à provincial, ou de traditionnel à communautaire et à alternatif. L'étude s'arrête aux médias provinciaux, car les publics n'ont pas visé directement la population générale canadienne. Le gaz de schiste étant un dossier provincial, ils ont voulu influencer les politiques publiques de la province et convaincre un public provincial. Sur ce plan, les stratégies des trois publics sont différentes. Les Acadiens et les Anglophones se tournent de façon instinctive vers les médias d'information pour faire passer leur message au public néo-brunswickois, alors que les Mi'kmaq assurent une présence continue sur le terrain. Leurs gestes de désobéissance civile ont comme effet paradoxal d'attirer l'attention des médias bien davantage que les stratégies acadiennes et anglophones, mais pas nécessairement d'influencer le cadrage médiatique au point de bien faire valoir leurs préoccupations. Les trois publics ont donc un rapport différent aux médias, et des niveaux de succès auprès d'eux qui divergent. En particulier, le lien fort entre les Acadiens et leurs médias transparaît, rappelant que, dans la capacité de prise en charge d'une communauté, les médias jouent un rôle important. Sans eux, les publics ne savent pas si leurs acquis sont remis en question; sans eux, les membres d'un public ne peuvent pas communiquer entre eux. La possibilité d'action des publics est donc largement influencée par les médias qui sont à leur disposition.

Le filtre des médias

Dans un deuxième temps, l'enjeu du gaz de schiste quitte les mains des publics et traverse le filtre des médias d'information, pour devenir (ou non) un problème public. C'est une transition floue, car il s'agit d'un processus itératif, d'un va-et-vient constant, encadré par des rapports de force. Les médias d'information filtrent à divers degrés le message des manifestants. Certains le filtrent peu, comme la Radio Beauséjour, alors que d'autres le filtrent davantage, comme CBC ou le *Telegraph Journal*. Les caractéristiques de l'espace public ont un impact sur l'apparition d'un problème public. Ces caractéristiques, un mélange d'idéaux et de contraintes qui encadrent le travail quotidien des journalistes, influent sur la façon dont le message des groupes est accueilli et transformé. Certes, avant que le gaz de schiste n'arrive dans l'espace public néo-brunswickois, ce dernier est déjà fragmenté, complexe, avec des frontières floues, perméables. Il est notamment clivé selon la langue, comme nous l'avons vu. La relation entre les publics et les médias de la province est particulière dans chaque cas, et provoque des niveaux de succès divers chez chacun des groupes. C'est ainsi que l'enjeu devient un problème public et que son cadrage se poursuit hors de la portée des publics, par l'entremise du travail des médias.

Le cadrage médiatique est régi par maintes considérations, dont la façon dont les professionnels de l'information comprennent leur rôle. Par exemple, les journalistes des médias traditionnels ont tendance à voir leur rôle comme celui d'un rapporteur objectif. Par « objectif », ils soutiennent que leur rôle se résume à mettre en opposition les opinions d'intervenants qui sont en désaccord, de façon à laisser le lecteur décider de la légitimité de ces opinions divergentes et se faire eux-mêmes une opinion sur les bienfaits et les effets négatifs du développement de l'industrie du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick. Cette confrontation des idées nous ramène à l'idéal d'une sphère publique générale, qui réunit le grand public dans le débat des idées, à la Habermas

(Habermas, 1993a). Pour les journalistes et les collaborateurs des médias alternatifs, la question se pose autrement. Ils estiment que leur rôle consiste à donner une voix aux populations qui sont souvent laissées dans l'ombre, ou aux idées qui nécessitent d'être contextualisées et mises en lumière. Le but est alors de pallier un manque d'objectivité perçu dans l'ensemble de la couverture médiatique. En d'autres mots, ils tendent également à l'objectivité, mais ne considèrent pas que chaque texte médiatique doit être objectif pour atteindre cet idéal; plutôt, leur angle d'approche contribuerait à rétablir un déséquilibre perçu au sein de la couverture médiatique dans sa totalité. En ce sens, leur apport se rapproche davantage du rôle des contre-publics de Fraser (Fraser, 1993).

Dans les deux cas, des contraintes peuvent potentiellement avoir un impact sur leur capacité à mettre en œuvre ces idéaux. Par rapport à la vision selon laquelle le journalisme devrait mettre en opposition des opinions sans poser un jugement sur leur pertinence, la présence d'influences internes (comme des pressions de la part du propriétaire) ou externes (comme une trop grande affinité avec le sujet traité ou avec les participants interviewés) peut agir de façon à empêcher les journalistes de réussir à rester « neutres ». Par rapport à la vision du journalisme selon laquelle il est nécessaire de donner une voix aux sujets et groupes qui ont plus de difficulté à se tailler une place dans l'espace public, des contraintes de temps (échéances quotidiennes), de manque de ressources (financières, matérielles et humaines), et d'espace (nombre de mots d'un article, ou nombre de minutes et de secondes d'un reportage audio-visuel) empêchent les journalistes de faire un travail jugé « idéal ».

Étant donné ces caractéristiques particulières (ces couples idéaux-contraintes), les revendications des publics sont facilement reprises dans certains espaces alors que, dans d'autres, les publics ont du mal à se tailler une place. Alors que les publics ont l'impression d'être au cœur de l'enjeu du gaz de schiste, les journalistes les perçoivent comme une série d'intervenants parmi

tant d'autres. Ainsi, la place qu'ils réussiront à se tailler par rapport à d'autres (notamment le gouvernement et l'industrie) varie. Les médias vont parfois leur donner une place importante, alors qu'ils vont, dans d'autres cas, privilégier les opinions des partisans de l'industrie au détriment des leurs. Le facteur du propriétaire du média, mais aussi le facteur linguistique, ont un impact sur ces résultats. Dans le cas précis du gaz de schiste, les médias appartenant à Irving sont les plus aptes à donner une place de choix aux citations de l'industrie ou du gouvernement (en faveur du gaz de schiste), alors que les médias francophones sont ceux qui ont le plus souvent donné la parole aux manifestants en priorité. De façon similaire, les textes médiatiques qui parlent des manifestants de façon négative ont tendance à se retrouver dans le *Telegraph Journal* et au contraire, les médias francophones ont dans l'ensemble jeté un regard plus positif sur leurs actions.

Ce cadrage fluctue au fil des ans. En fait, sur une période de sept ans, entre 2010 et 2016, nous pouvons observer le problème public naître, se transformer, puis disparaître. Les médias d'information prennent en charge l'enjeu du gaz de schiste chacun à leur manière. Dans la première période, alors que le problème public apparaît pour la première fois, deux débats ont lieu en parallèle. Certains médias en traitent comme d'un enjeu environnemental et d'autres, comme d'un enjeu économique. Dans la deuxième période, on aperçoit l'entrée des publics du comté de Kent dans l'espace public, qui viennent de prendre connaissance de l'enjeu du gaz de schiste. Ils réussissent, au moins dans une certaine mesure, à imposer leurs préoccupations, puisque même les médias axés sur les bénéfices économiques potentiels de l'industrie ne peuvent désormais plus se permettre d'ignorer les arguments écologiques. Dans la troisième période, le problème passe d'un cadre d'enjeux à un cadre de joute stratégique : les médias cessent de s'intéresser au gaz de schiste en soi pour s'intéresser au gaz de schiste à l'action des manifestants. Dans la quatrième période, les journalistes cadrent toujours les enjeux en termes de joute stratégique, mais ils tournent leur

attention vers les actions des politiciens, puisque des élections provinciales viennent d'avoir lieu et que le gouvernement nouvellement élu a pris la décision d'imposer un moratoire sur les activités de fracturation hydraulique. À la fin de la période d'analyse, durant la cinquième période, les deux enjeux de départ – les risques pour l'environnement et les bienfaits économiques potentiels – sont traités ensemble, le débat s'étant transformé et les partisans et opposants au gaz de schiste ne pouvant plus ignorer les messages de l'autre partie.

2. Contributions, réflexions et limites de la thèse

Le cadre conceptuel : faire avancer les notions de public, d'espace public et de problème public

La thèse a pris appui sur trois concepts pour analyser la lutte des groupes du comté de Kent contre le gaz de schiste et la couverture médiatique de cette lutte. Ces concepts, soit ceux de publics, d'espace public et de problème public, ont été particulièrement utiles pour comprendre la capacité d'action des groupes, la fluidité de leur action; la complexité, la fragmentation et les caractéristiques des médias; et enfin, pour repérer comment un enjeu peut passer de privé à public. Force est de constater que certains de ces concepts ont cependant davantage de portée que d'autres.

Par exemple, le concept d'espace public a été repris, contesté, redéfini maintes fois. Il existe dans cette littérature beaucoup d'éléments qui nous permettent de comprendre les rapports de force dans leur diversité, leur complexité, leur imbrication et leur fragmentation. Ainsi, les apports de Nancy Fraser (Fraser, 1993) ou d'Éric Macé (Macé, 2005) qui constatent la présence de contre-publics et d'espaces publics subordonnés permettant l'organisation et le ralliement de publics sont d'une grande utilité pour penser les groupes s'étant mobilisés contre le gaz de schiste. J'ai aussi utilisé les notions de coulisses et de scène de Erving Goffman (Goffman, 1973) pour conceptualiser ces différents espaces publics et leurs différents rôles, de façon à compléter les perspectives de Fraser et de Macé. De même, les contributions sur la fragmentation de l'espace public par des

auteurs comme Bastien François et Erik Neveu (François et Neveu, 1999b) permettent aussi de considérer les contraintes qui pèsent sur une société quand vient le temps de discuter d'enjeux sociaux.

Mais quand cela vient à la notion de public, les écrits sont fragmentaires. Si ce qui existe est révélateur, cette littérature contient cependant encore des angles morts. Par exemple, Daniel Dayan (Dayan, 2005) dit que les publics ont une identité profonde et qu'ils ont une certaine stabilité – ils ne s'évanouissent pas après un seul événement – et, en même temps, qu'ils ont une fluidité qui fait qu'ils peuvent disparaître temporairement. Pourtant, Dayan ne théorise pas cette ambiguïté entre le passé des publics et leur situation présente. C'est ici que la présente étude peut contribuer à la conceptualisation des publics en faisant du terme « préhistoire » de Pierre Sorlin (Sorlin, 1992), mentionné au passage et repris des années plus tard par Rémy Rieffel (Rieffel, 2005), une notion en bonne et due forme. La notion de préhistoire nous permet d'explicitier et de comprendre l'aspect à la fois fluide et stable des publics. En expliquant qu'ils ont un passé structurant qui influence leur action présente, on réussit à comprendre davantage comment les publics agissent, et comment chaque public peut avoir un « style d'interaction » différent des autres publics. La thèse a contribué à commencer à définir les contours de cette notion en l'appliquant à trois cas précis. La préhistoire des publics inclut des éléments de l'histoire ancienne et récente qui influent sur leur action contemporaine et peuvent permettre d'expliquer ou de contextualiser leurs actions présentes. Elle peut aussi inclure leurs modes d'action et leurs stratégies utilisées par le passé¹⁸⁰.

¹⁸⁰ Par exemple, dans la littérature sur la francophonie canadienne, un texte de Marcel Martel met en relation la lutte contre le Règlement 17 et la fermeture de l'Hôpital Montfort. Il montre que l'action des Franco-Ontariens est influencée par la lutte précédente et que le Règlement 17 sert à mobiliser les Franco-Ontariens envers l'Hôpital Montfort (Martel, 2005).

Par ailleurs, la notion de public laisse aussi en pan la question des interactions entre les divers publics. Dans la théorie, on retrouve l'idée que les publics se confrontent à d'autres publics, certes. Mais on parle peu de la possibilité que différents publics s'allient pour coopérer. Force est de constater qu'il n'est pas possible de parler d'un seul public du comté de Kent dans la lutte contre le gaz de schiste. En effet, il y avait trop de différences notables entre les trois communautés pour pouvoir considérer que les Autochtones, les Acadiens et les Anglophones auraient constitué un seul public. S'il reste chez chacun une spécificité qui nous rappelle qu'ils ont une préhistoire distincte, ils ont cependant collaboré, se sont alliés et ont formulé des revendications ensemble. Ainsi, il existe des cas où les publics se mobilisent ensemble sans toutefois prendre les traits d'un seul public, une avenue que la littérature a peu explorée.

De plus, ma recherche permet de voir le passage du public politique à un public médiatique. Les écrits sur les publics ont tenté de mettre de l'avant l'idée que les publics politiques et les publics médiatiques sont constitués des mêmes individus, ce qui fait que les liens entre les publics et les médias sont particulièrement importants pour comprendre la mobilisation. Mais peu d'études de terrain nous ont, pour le moment, permis de concrétiser cette affirmation. Dans le cas des médias acadiens, on remarque une concordance entre leur mission ainsi que les attentes de leur public, à un tel point que la construction du problème public par le public acadien concorde avec le cadrage médiatique bien plus que dans le cas des deux autres publics étudiés. Entre le public anglophone et les médias anglophones, il n'y a pas la même complicité, alors qu'entre les Autochtones et les médias de la province, il y a discordance quasi-totale des enjeux privilégiés. L'exemple des liens entre le public acadien et ses médias est donc un exemple particulièrement évocateur de ce passage de public politique à public médiatique qu'ont envisagé des auteurs comme Dayan (Dayan, 2005, 2000) et Sonia Livingstone (Livingstone, 2005a).

Ces deux auteurs, de même que d'autres contributeurs, explorent ces liens entre les deux types de collectifs, mais ils ne vont pas tout à fait au bout de leur pensée. Qu'arrive-t-il, par exemple, quand un média est créé *pour* un public, et qu'il y a presque concordance totale entre sa mission, d'un côté, et les attentes de son public-cible, de l'autre? Cela semble être le cas du public acadien. Cela ne signifie pas que les Acadiens sont entièrement satisfaits de leurs médias, mais plutôt que les médias acadiens entretiennent une proximité particulière auprès de leurs publics, que les autres médias n'entretiennent pas nécessairement. Pensons, par exemple, à la Radio Beauséjour, où, comme le dit l'animateur Jason Ouellette (Ouellette, 2017), le public de la radio tend à contrôler son contenu, tellement les liens de proximité sont étroits entre communauté et média¹⁸¹.

En ce qui concerne la construction des problèmes publics, elle est définie par certains auteurs du côté des études sur la mobilisation, par l'entremise de Gusfield. D'autres auteurs, sans parler de construction des problèmes publics, nous offrent cependant des pistes pour comprendre le processus de publicisation des problèmes publics. Cependant, lorsqu'on passe le filtre des médias, on se retrouve dans le vide. En d'autres mots, la littérature sur la communication médiatique parle peu de problèmes publics. La théorie du cadrage médiatique, largement utilisée, est un moyen de combler ce vide, mais la concordance entre la construction d'un problème public et le cadrage est inexacte. Le cadrage ne concerne que la façon dont une idée est simplifiée et mise de l'avant par les journalistes ou les médias d'information. La construction des problèmes publics, pour sa part, concerne le cadrage, mais prend également sous son aile d'autres considérations, comme les choix liés aux publics et aux espaces publics ciblés, qui permettent de comprendre avec

¹⁸¹ Selon l'ancien animateur à la Radio Beauséjour, le public avait souvent le contrôle sur le contenu de l'émission Parle-Parle Jase-Jase : « on essaye de les contrôler mais on ne pouvait pas les contrôler, c'est eux qui nous contrôlaient » (Ouellette, 2017).

plus d'exactitude comment et pourquoi le message ressort de telle façon dans la couverture médiatique. La construction des problèmes publics comprend plus largement l'ensemble des préoccupations, idéaux et contraintes qui travaillent de pairs pour structurer la façon dont un enjeu sera reçu, filtré et cadré, avec quelles visées et pour quels publics. Pour réellement comprendre le passage d'un enjeu au statut de problème public, il est nécessaire d'avoir des outils conceptuels et théoriques permettant d'envisager et de suivre un « problème public » du moment où il n'est qu'un enjeu social jusqu'à son entrée dans l'espace public et sa transformation médiatique. C'est pour cette raison que j'ai effectué des entrevues avec des journalistes, plutôt que de me contenter d'une analyse de contenu des médias. Ainsi, j'ai pu relever certains éléments de la construction d'un problème public chez les professionnels de l'information. Par exemple, les idéaux et les contraintes qui structurent leur travail quotidien sont des exemples de caractéristiques qui façonnent leur construction des problèmes publics. Je suis d'avis que la notion de construction des problèmes publics, mise de l'avant par Gusfield, est plus porteuse au plan analytique que celle du cadrage. Il y aurait intérêt à développer un champ de recherche sur la construction des problèmes publics une fois passé le filtre des médias, dans les études en communication et en sociologie des médias, et j'espère que ma thèse aura contribué à défricher le terrain de ce côté.

Les champs sociologiques investis

La thèse a contribué à documenter la lutte contre le gaz de schiste selon le point de vue de trois communautés culturelles historiques du Nouveau-Brunswick. Elle a permis de mettre en lumière la diversité intrinsèque de la population néo-brunswickoise ainsi que la capacité d'action de ces trois groupes. La lutte contre le gaz de schiste ressort comme un moment clé de la collaboration entre des représentants des trois peuples fondateurs du Canada et du Nouveau-Brunswick, qui entretiennent entre eux des liens complexes et changeants. Comme je l'ai

mentionné ci-haut, les écrits sur le public ne permettent pas de théoriser les liens que plusieurs publics peuvent avoir, dans une optique de collaboration et non dans une optique de confrontation; et encore moins lorsque les publics en question sont minoritaires. La sociologie des rapports sociaux et des relations interethniques ainsi que l'intersectionnalité ont permis de combler ce vide en partie, en mettant en valeur les relations complexes qui peuvent exister entre les groupes qui, même lorsqu'ils sont minoritaires, peuvent contenir des hiérarchies et des rapports de force. Ces champs sociologiques nous rappellent aussi que les injustices systémiques doivent être comprises comme le fait de l'imbrication des différents systèmes (patriarcal, capitaliste, etc.). Ainsi, la lutte pour les droits d'une de ces minorités doit être comprise comme participant à la lutte pour les droits de l'ensemble des minorités.

Cependant, force est de constater que mon utilisation du concept d'intersectionnalité est ambigu. D'un côté, les études sur l'intersectionnalité se sont peu attardées à des cas de mobilisation ou des cas de collaboration entre plusieurs groupes minoritaires ou défavorisés. Je n'ai donc pas retrouvé dans cette littérature les concepts ou notions me permettant de mettre en valeur cette collaboration. Ma thèse contribue donc à ce champ grâce à son intérêt pour l'étude des liens entre divers groupes minoritaires dans la mobilisation. Il s'agit d'une perspective de recherche peu étudiée, qui peut pourtant permettre d'appréhender les questions soulevées par l'intersectionnalité d'un autre angle. Par exemple, cette perspective peut faire avancer la réflexion par rapport à la façon dont les catégories se croisent dans la mobilisation, dans les revendications et dans la formulation des problèmes publics. Elle démontre aussi comment une situation vécue (l'arrivée d'une industrie polluante) peut affecter des populations qui sont minoritaires au plan racial et culturel, linguistique et socioéconomique.

De l'autre côté, bien que j'avais l'intention de rester ouverte à toutes les possibilités de jeux entre les différentes identités qui peuvent faire intersection (Choo et Ferree, 2010), je me suis peu aventurée du côté du genre. Pourtant, la plupart de mes participants étaient des participantes, et leurs modes d'action semblent avoir eu un impact décisif sur la tournure des événements. En particulier, du côté autochtone, la présence des femmes semble avoir été un élément clé de la teneur des activités de revendication. Ce sont, dans plusieurs cas, des femmes qui se sont barricadées à des camions, ou qui ont bloqué le chemin aux travailleurs de l'industrie. Ce sont aussi elles qui ont effectué des danses traditionnelles et mené des cercles de prière. Enfin, une de mes participantes était une femme blanche transgenre qui a été en quelque sorte adoptée par la communauté d'Elsipogtog; son expérience personnelle me semblait représentative des nombreux liens qui auraient pu être tracés entre les identités des participants. Les questions d'entrevue prévues n'ont pas permis de recueillir des données allant en ce sens, de façon à fournir des pistes d'analyse sur l'intersection avec le genre. Il aurait été intéressant d'approfondir cette avenue pour voir comment, pour les participants et les participantes, le genre a eu (ou non) un impact sur leur mobilisation et comment le genre se croise avec les autres défis en matière de classe sociale, d'identité culturelle et de langue. Pour le moment, je n'ai pas pu répondre à questions.

La littérature sur la sociologie de l'environnement m'a permis de développer une compréhension des impacts que les projets de ressources naturelles peuvent avoir sur des publics minoritaires. La notion de racisme environnemental a été utilisée pour décrire l'expérience des populations noires aux États-Unis et les populations autochtones au Canada également. La notion de justice environnementale a élargi mon regard pour prendre en compte différents groupes minoritaires ou défavorisés, mais également pour mettre l'accent sur les mobilisations environnementales et la capacité des groupes à accéder aux processus démocratiques et à obtenir

du pouvoir dans la prise de décision. J'ai choisi d'étudier trois groupes minoritaires qui ont eu divers degrés de succès en termes de mobilisation afin de voir certaines pratiques et certains cadrages qui sont plus fructueux que d'autres, mais aussi certaines contraintes qui pèsent sur certains groupes davantage que sur d'autres. Étudier plusieurs groupes à la fois et comparer leurs degrés de succès permet d'ouvrir la réflexion sur les conditions gagnantes de la participation des minorités, de leur capacité à prendre la parole et de se faire entendre.

L'étude de cas des trois publics ayant lutté contre le gaz de schiste a permis de combler certaines lacunes au sein du champ de la sociologie environnementale. Entre autres, les écrits sur la justice environnementale ont peu fait usage de l'intersectionnalité ou sont peu partis de la prémisse que des publics aux croisements divers puissent être influencés de façons différentes par le racisme environnemental ou la justice environnementale. Quelques textes ont commencé à faire ce lien et montré l'émergence de nouvelles considérations dans l'étude de la sociologie de l'environnement. Par exemple, Sobia Shaheen Shaikh (Shaikh, 2000) a constaté que les luttes écologiques et les luttes pour la justice sociale sont liées : ces luttes sont toutes des luttes contre l'oppression systémique. La présente recherche constitue un cas d'étude qui identifie des liens importants entre la justice environnementale et l'intersectionnalité.

En ce qui a trait à la sociologie des médias, plusieurs constats s'imposent. La littérature sur la représentation des Autochtones nous a montré qu'ils sont représentés de façon discriminatoire depuis le 19^e siècle dans les médias anglophones du Canada (Anderson et Robertson, 2011 ; Henry et Tator, 2002 ; Harding, 2006 ; Wilkes, Corrigall-Brown et Ricard, 2010). Ma thèse s'ajoute aux rares études sur la représentation des Autochtones dans les médias francophones et montre que les stéréotypes perdurent dans le temps et dans l'espace. Le filtre des médias nous permet de voir quels messages sont jugés appropriés dans une époque donnée. Contrairement aux conversations

que l'on peut avoir dans la sphère privée ou sur des plateformes semi-publiques comme les médias sociaux, les médias d'information traditionnels font un tri des opinions de la société au sujet des minorités. Ainsi, bien que l'on n'admette plus des opinions ouvertement racistes contre les Autochtones dans les médias aujourd'hui, on perçoit encore une discrimination palpable dans certains cas, et un racisme certes plus subtil, raffiné, mais encore et toujours présent. Par ailleurs, les caractéristiques de l'espace public, soit ses contraintes et ses idéaux, influent sur le traitement médiatique réservé aux Autochtones. Le journalisme traditionnel exercé dans la plupart des cas permet peu de donner des éléments de contextualisation des enjeux autochtones. Comme le faisaient remarquer à la fois un journaliste du *Halifax Media Coop* (Howe, 2017) et une participante sur le terrain (K. Clair, 2017), en fin de compte, l'espace public néo-brunswickois, à cause de son manque de profondeur, ne réussit simplement pas à répondre aux besoins des Autochtones et à faire circuler leurs préoccupations de façon satisfaisante.

Par rapport aux médias des communautés francophones, il semble que ce soit là qu'il y ait le plus de concordance entre mission et attente des publics. La littérature a beaucoup mis l'accent sur le rôle de défenseurs du fait français que les médias jouent dans ces milieux. Les médias francophones iraient-ils au-delà de ce rôle pour offrir une couverture particulièrement apte à répondre aux besoins de son public-cible dans le cas d'autres dossiers également, qui dépassent la question de la langue et de la culture? Y aurait-il une dimension culturelle, qui va au-delà de la langue, nous permettant de comprendre le rôle que ces journaux jouent? Les concepts de public, d'espace public et de problème public nous permettent de penser autrement le rôle des médias francophones et les capacités d'action du public acadien. Plutôt que de se limiter à une compréhension culturelle du rôle des médias, ces concepts nous permettent de comprendre le

groupe acadien comme un groupe politique qui utilise ses médias comme appui pour faire valoir ses préoccupations dans le processus démocratique.

En ce qui concerne les médias appartenant à Irving spécifiquement, les travaux de Erin Steuter (Steuter, 2001 ; Steuter et Martin, 2000) et de Marie-Linda Lord (Lord, 2006) montrent que leur contenu a tendance à démontrer un biais en faveur des intérêts de leur propriétaire. En entrevue dans le cadre d'un ouvrage sur la famille Irving, des anciens professionnels de l'information à l'embauche d'Irving confirmaient ce biais subtil, mais présent, dans les salles de rédaction (Poitras, 2014). Ma recherche témoigne du fait que, dans le cas du gaz de schiste également, la couverture des médias anglophones d'Irving fut particulière. L'analyse de contenu montre que le traitement médiatique du *Telegraph Journal* a donné plus d'espace à la parole des représentants de l'industrie que les autres médias, qu'elle a parlé de façon plus négative des manifestants et qu'elle a traité du gaz de schiste comme d'un enjeu économique davantage que les autres médias.

Mais plus encore, les entrevues avec les journalistes des médias de Brunswick News permettent en partie de démontrer *comment* ce biais subtil s'opère, et quels autres facteurs ont pu avoir un impact sur la couverture médiatique du *Telegraph Journal*, outre leur propriétaire. Étudier un cas précis permet donc de nuancer notre portrait du fonctionnement des médias d'Irving et d'illustrer qu'en plus de l'influence de son propriétaire sur les professionnels de l'information, plusieurs autres facteurs sont entrés en jeu dans le cas particulier du développement de l'industrie du gaz de schiste. Ces facteurs sont, entre autres, l'orientation pro-commerce du quotidien et la distance physique entre les journalistes et le site des manifestations. Tous ces éléments qui sont ressortis dans mon étude aident à relativiser comment plusieurs facteurs subtils peuvent jouer

ensemble pour faire pencher la balance en faveur de l'industrie dans les médias appartenant à Irving.

Tous ces différents buts et contraintes nous renseignent sur la diversité des médias de l'espace public. Certes, l'espace public néo-brunswickois est un espace fragmenté, ce qui peut être vu comme une contrainte – il est vrai que les publics doivent investir divers espaces publics s'ils veulent rejoindre l'entièreté des publics de la province. Cependant, la présente recherche montre aussi à quel point sans fragmentation, l'espace public serait encore plus pauvre qu'il ne l'est présentement. L'espace public du Nouveau-Brunswick est un espace en manque d'indépendance. Aujourd'hui, dans un contexte médiatique de conglomérats, préférer l'unité à la fragmentation des médias reviendrait à dire que la société néo-brunswickoise serait mieux servie si les réseaux sociaux, les médias alternatifs et communautaires n'existaient pas et qu'Irving assurait entièrement la mise en place d'un espace public rassembleur. À la lumière des résultats de cette recherche, cette proposition n'a pas beaucoup de sens. La fragmentation de l'espace public, avec toutes les contraintes qu'elle impose pour le processus démocratique, reste ce qui permet la mobilisation des publics, en particulier ceux qui sont minoritaires ou défavorisés.

Ces résultats démontrent aussi qu'il serait simpliste de parler en termes de médias traditionnels et alternatifs, même si, pour les besoins de l'analyse, la création de catégories est utile. Il importe de se rappeler que les médias existent le long d'un continuum, plutôt que de tenter de les faire entrer dans des catégories fixées d'avance. Penser le paysage médiatique du Nouveau-Brunswick, ou tout autre paysage médiatique, en termes de continuum permet d'analyser leurs caractéristiques particulières, les intersections entre ces médias et leurs chevauchements.

Cette conclusion pour l'analyse des médias minoritaires a aussi des répercussions sur l'analyse de la mobilisation. L'idée de continuum met en valeur les possibilités d'action publique qu'ils offrent aux publics qui les utilisent dans différents contextes. Ainsi, entre les médias sociaux, qui servent de coulisses puisqu'ils permettent surtout de partager des informations avec des gens déjà ralliés à une cause, et les médias comme CBC, qui réunissent un grand nombre de citoyens néo-brunswickois et qui peuvent donc être une plateforme propice au débat sur une plus large échelle, se trouve une panoplie de médias. Ces derniers ont des fonctions différentes pour divers groupes, comme les médias dits « alternatifs » tels que le *NB Media Coop*, les médias avec des missions spécifiques comme APTN, et les médias « communautaires » ou « locaux » comme la Radio Beauséjour. Ces médias sont particuliers, mais n'évoluent pas en vase clos ou en parallèle; ils sont en interaction et rejoignent différents publics, à différents moments, pour différentes raisons. Ainsi, classer les médias selon qu'ils sont alternatifs ou traditionnels; une arrière-scène ou une scène; ou encore, selon qu'ils sont un espace pour les contre-publics ou un espace public général, peut être trompeur. Comme Budarick (2017) qui constatait que les médias ne pouvaient pas simplement être classés selon qu'ils servaient les minorités ou les majorités, je constate que les médias ne peuvent être classifiés selon qu'ils sont minoritaires ou majoritaires; alternatifs ou traditionnels.

La méthodologie : pourchasser des êtres au potentiel de se perdre dans des plateformes multiples et fragmentaires

La plus grande contrainte sur l'étude concerne l'analyse de contenu des médias néo-brunswickois. Cette dernière est fragmentaire. Elle ne contient que des reportages en format textuel, soit des articles de journaux ainsi que des textes publiés sur les sites Web des médias audiovisuels. Quelques médias sont aussi absents de cette analyse de contenu : les radios, incluant

les radios locales comme la Radio communautaire CJSE et la radio locale d'Elsipogtog, ainsi que les journaux locaux comme le *Focus on Kent* et le *Elsipogtogoei*, qui furent pourtant des espaces publics essentiels pour l'organisation locale des publics. De plus, le nombre de publications de chaque média est inégal dans l'étude de contenu. Il est difficile de confirmer si le corpus de textes récupéré pour chaque média est exhaustif. Les textes de Radio-Canada, de CBC, du *Telegraph Journal* et de *L'Acadie Nouvelle* ont été récupérés à même la base de données Eureka, permettant une certaine conformité des paramètres de la recherche. Cependant, on y retrouve très peu de textes de Radio-Canada par rapport aux autres médias. De plus, les textes provenant de Global News, CTV Atlantic, du *NB Media Coop*, du *Halifax Media Coop*, d'*Astheure* et d'APTN ont été récupérés à même les sites Web de ces médias. Dans certains cas, les moteurs de recherche de ces sites Web ne permettaient pas de retrouver des textes avant 2013; dans d'autres cas, il est possible que les mots clés utilisés (« shale » et « schiste ») n'aient pas permis de récupérer des textes qui portaient sur des sujets connexes, comme les enjeux mis de l'avant par les Autochtones. Le choix des mots-clés utilisés pour récupérer le corpus de textes pourrait donc avoir rendu encore plus faible le nombre de textes qui portent sur les enjeux autochtones, comme l'obligation de consultation ou les droits ancestraux.

Ainsi, la fragmentation des espaces publics, si elle a un impact sur la capacité des publics à se mobiliser, a également un impact sur l'étude des publics. Les plateformes qu'ils ont investies ne sont pas propices à la recherche. D'abord, les médias sociaux sont difficiles d'accès pour la chercheuse. Sur Twitter, où les recherches par mot clic sont possibles, je me suis rendu compte que l'utilisation de cette plateforme par les médias d'information était irrégulière et inégale entre 2010 et 2016, ce qui avait pour effet de donner des résultats très fragmentaires. Aujourd'hui, en 2019, la situation aurait peut-être été différente. Sur Facebook, il est difficile, sinon impossible, de

remonter au contenu datant de plus de quelques mois. De plus, bien des groupes Facebook (privés et semi-publics) existent, mais sans les connaître et s’y faire accepter, une grande partie de cette information reste invisible. Ces défis ont influencé ma méthode et les résultats de mon analyse de contenu, tout comme ils miroitent la fragmentation des espaces publics.

D’ailleurs, les publics s’étudient en situation ou en instantané. Après coup, ils sont difficiles à retrouver. Au plan pratique, ils se retrouvent dans des espaces physiques localisés, mais également dans les médias d’information et sur les réseaux sociaux, autant de plateformes aux moteurs de recherche différents, à l’accessibilité inégale et fragmentaire. Mon analyse de contenu est fragmentaire, et l’investissement des publics dans les diverses plateformes le fut tout autant. Ils étaient partout et nulle part à la fois. Plus encore, par le temps que je parte à leur recherche, ils s’étaient déjà dissipés. Pas moyen de les retracer, de retrouver leurs espaces « physiques » ou leurs chaînes téléphoniques pour les étudier en situation. Les publics s’étudient au moment où ils agissent. Les miens avaient cessé d’agir lorsque je suis arrivée, et ils ont recommencé leur lutte après mon départ. Ils ne m’ont pas attendue.

S’ils avaient été étudiés en situation, par le biais d’une ethnographie, cela m’aurait donné un autre avantage indéniable : celui de pouvoir développer une relation de proximité avec la communauté d’Elsipogtog. En effet, le lien que j’ai réussi à établir avec le public acadien et le public anglophone a été plus fort que celui que j’ai établi avec le public autochtone. N’étant pas sur place, mes courriels et mes appels téléphoniques sont souvent restés sans réponse. Lorsque je me déplaçais au Nouveau-Brunswick, je n’y étais que pour une semaine ou deux, et je restais de passage dans le comté de Kent. Plusieurs rendez-vous avec des participants autochtones furent annulés, remis à plus tard, et j’ai parfois repris l’avion sans avoir réussi à rencontrer les personnes

que j'étais expressément venue rencontrer. Dans un sens, j'ai tenté de prendre des raccourcis en étudiant les actions de la communauté d'Elsipogtog à partir d'Ottawa.

C'est ainsi que les expériences et les défis que m'ont confiés les journalistes par rapport à leur lien avec les communautés autochtones ont pu ressembler, dans plusieurs cas, aux miens. Comme eux, je me suis butée à des refus de participation et des difficultés d'accès à la communauté. Comme eux, en tant qu'individu, j'avais de bonnes intentions, mais ces bonnes intentions n'étaient pas suffisantes pour créer un lien de confiance. Comme eux, pour des raisons pratiques, j'ai espéré pouvoir les rejoindre et gagner leur confiance sans nécessairement prendre le temps qu'il fallait pour établir un lien réel et à long terme. J'espère cependant pouvoir continuer de bâtir ce lien au fil des ans et le consolider (CRSH, 2019).

Un autre parallèle ressort entre l'expérience des journalistes et celui de la chercheuse en contexte académique : celui de la réflexion sur l'objectivité. Comment définir ce qui constituerait une couverture médiatique, ou une recherche académique, objective? Mon analyse a montré que la notion d'objectivité est elle-même très subjective. Pour les journalistes, elle signifie différentes choses, selon qu'on travaille pour un média « traditionnel » ou un média « alternatif ». Pour les premiers, il s'agit de faire confronter entre elles des opinions contradictoires. Cette vision des choses entretient peut-être des similarités avec la notion de triangulation des données, qui sert de mesure de validation dans plusieurs paradigmes de recherche traditionnels. Pour les seconds journalistes, il s'agit plutôt de donner la parole aux groupes ou aux idées qui reçoivent moins de place dans l'espace public, une vision qui ressemble peut-être davantage aux préceptes d'un paradigme de recherche autochtone. Partant de la prémisse que toute recherche académique contient sa part de subjectivité, j'ai tenté de rester consciente des angles morts de ma recherche. Je suis une femme chercheuse blanche et acadienne, et je ne cherche pas à nier la subjectivité qui a

pu m'habiter durant mon terrain, en tant qu'être humain. J'ai fait le pari que de rendre aussi transparentes que possible ma méthode, mes techniques de collecte de données et ma position de chercheure pourrait m'éviter de prétendre à l'objectivité et rendre justice à la subjectivité intrinsèque de toute recherche.

3. Ouverture et autres pistes de recherche

Des pistes de recherche émergent à la lumière de ces contributions. Alors que cette thèse se termine, la question du gaz de schiste est en train de refaire surface dans l'espace public néo-brunswickois. Ainsi, la situation présente se prêterait bien à une recherche ethnographique afin de voir l'action des mêmes publics aujourd'hui. L'utilisation d'une méthode ethnographique pourrait surmonter certaines des limites de ma propre étude, puisque j'ai décidé d'étudier cette question après que le conflit soit disparu de l'espace public et que j'ai dû me contenter de mener des entrevues avec les participants.

Une ethnographie de la situation présente permettrait aussi d'établir des comparaisons avec la période 2010-2016. Elle répondrait à des questions sur la capacité d'action des publics alors qu'ils entament potentiellement une deuxième période de lutte. Sont-ils plus stratégiques? Qu'ont-ils appris de leur expérience précédente? Les groupes seront-ils en mesure de rallier à nouveau leurs publics, ou ces derniers sont-ils trop fatigués? Qu'en est-il des médias? Avec le recul, seraient-ils plus critiques des messages reçus, de part et d'autre?

Il y aurait aussi lieu d'aller voir d'autres cas de luttes (environnementales ou autres) au Nouveau-Brunswick pour voir comment ces mêmes publics (autochtone, acadien et anglophone) collaborent ensemble. Par exemple, le cas de la rivière Petitcodiac ou celui de l'incinérateur de Belledune sont des exemples de luttes environnementales qui ont nécessité la collaboration de

plusieurs groupes. Dans le cas de la rivière Petitcodiac, il y a eu une collaboration des Acadiens, des Anglophones et des Mi'kmaq, et dans le cas de Belledune, des Acadiens et des Gaspésiens ont collaboré ensemble. Comme l'environnement est un de ces sujets qui n'est pas régi ou structuré par la dualité linguistique, l'étude des luttes environnementales fait ressortir la capacité des groupes linguistiques ou culturels à collaborer entre eux (Eddie et Landry, à paraître).

Ensuite, l'étude a montré que la façon dont les publics peuvent agir ensemble a peu été théorisée. Ni les écrits sur les publics ni l'intersectionnalité ne s'attardent à cette question dans l'étude des situations. Pourtant, il existe des cas où divers publics agissent ensemble, tout en gardant leur identité, leur style d'interaction, et leur préhistoire – ils ne se fondent pas en un seul public, mais ils collaborent. Ce type de situation fait ressortir toute l'élasticité des publics. Leur jeu est un équilibre entre collaboration et discorde. Ils sont encore assez différents pour que chacun ait son identité propre, mais assez similaires pour avoir un but commun et réussir à s'organiser ensemble. D'autres études mériteraient d'être menées sur ce type d'expérience des publics, sur leurs rapports entre eux, et sur la complexité de leurs relations. En effet, les écrits sur l'intersectionnalité et sur les rapports sociaux et les relations interethniques nous apportent cette loupe, puisqu'ils théorisent bien les rapports de pouvoir entre les groupes, même entre des groupes qui sont déjà minoritaires ou en déficit de pouvoir. Il y aurait lieu d'approfondir cette réflexion pour penser la jonction entre la notion de public et la théorie de l'intersectionnalité.

En lien avec cette idée de jonction entre public et intersectionnalité, et de façon plus générale, il y a le potentiel de faire ce type d'étude sur d'autres mouvements sociaux, et par rapport à divers groupes. Par exemple, les groupes issus de la diversité sexuelle – comme les gais, lesbiennes, transgenres et bi-spirituels – constitueraient un cas d'étude intéressant puisqu'au sein de ces groupes également, il existe des désaccords par rapport aux enjeux à mettre de l'avant et

aux façons de construire les messages de revendication, tous ces groupes n'étant pas égaux. Certains de ces groupes ont des revendications de longue date et d'autres ont récemment surgi dans l'espace public; et certains croisements identitaires (le fait d'être une femme, ou d'être Autochtone) rendent l'expérience de certains d'entre eux particulière.

ANNEXE 1 – CORPUS DES TEXTES MÉDIATIQUES

Média	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Total
<i>L'Acadie Nouvelle</i>	8	12	9	10	8	47
APTN	0	0	11	2	3	16
<i>Astheure</i>	0	0	3	0	0	3
CBC	4	5	11	11	12	43
CTV	0	0	13	13	6	32
<i>L'Étoile</i>	0	0	3	8	8	19
<i>Elsipogtogoei</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Focus on Kent</i>	0	0	0	0	0	0
Global Television	0	0	15	8	1	24
<i>Halifax Media Coop</i>	0	0	7	1	0	8
<i>NB Media Coop</i>	0	5	1	0	0	6
Radio Beauséjour (CJSE)	0	0	0	0	0	0
Radio-Canada	2	1	1	4	3	11
<i>Telegraph Journal</i>	17	19	16	24	11	87
TOTAL	31	42	90	81	41	296

BIBLIOGRAPHIE

- À propos de nous, 2017, *Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick*. Adresse : <http://www.conservationcouncil.ca/fr/a-propos-de-nous/> [Consulté le : 17 juillet 2017].
- About Corridor, *Corridor Resources Inc.* Adresse : <https://www.corridor.ca/corporate/> [Consulté le : 17 juillet 2017].
- Alcox Nancy et Lane James, 2017, « Discussion informelle ».
- Allen Amy, 2012, « The Public Sphere Ideology and/or Ideal? », *Political Theory*, vol. 40, n° 6, pp. 822–829.
- Altheide David L. et Schneider Christopher J., 2013, *Qualitative media analysis*, 2nd ed. Los Angeles, Sage Publications.
- Anderson Benedict R. O’G, 2006, *Imagined communities: reflections on the origin and spread of nationalism*, Rev. ed. London ; New York, Verso.
- Anderson Mark Cronlund et Robertson Carmen, 2011, *Seeing red: a history of Natives in Canadian newspapers*, Winnipeg, Manitoba, University of Manitoba Press.
- Anonyme Journaliste, 2017, « Entretien ».
- APTN, 2013, « Crown land belongs to the government, not to f*cking natives », *APTN*.
- Astheure, « Qui sommes-nous », *Astheure*. Adresse : <https://astheure.com/qui-sommes-nous/> [Consulté le : 13 décembre 2016].
- Aubin France, 2012, « Communautés autochtones et médias: Des attentes diversifiées », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 42, n° 1, p. 15.
- Aubin France, Calvé-Thibault Maude et George Éric, 2012, « Le développement hybride des industries de la culture, de l’information et de la communication en milieu autochtone », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 42, n° 1, p. 7.
- Bartlett Lesley et Vavrus Frances Katherine, 2017, *Rethinking case study research: a comparative approach*, New York, Routledge, Taylor & Francis Group.
- Beaud J.-P., 1997, « L’échantillonnage », *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, B. Gauthier éd., Québec, Presses de l’Université du Québec, p. 185-216.
- Becker Howard Saul et Richards Pamela, 2007, *Writing for social scientists: how to start and finish your thesis, book, or article*, 2nd ed. Chicago, University of Chicago Press.
- Bell Timothy, 2013, *Perception des acteurs sociaux oeuvrant au sein des entreprises d’économie sociale du comté de Kent (Sud-Est) du Nouveau-Brunswick sur l’extraction du gaz de schiste*, Maîtrise en environnement, Moncton, Université de Moncton.

- Bird Geoff, 2011a, « Political parties switch stances on exploration for shale gas in province », *Telegraph-Journal*, p. A1.
- Bird Geoff, 2011b, « Shale gas leader seeks support for industry Presentation Tom Alexander discusses the merits of hydraulic fracturing to Saint John Chamber of Commerce », *Telegraph-Journal*, p. B1.
- Bissett Kevin, 2016, « Fracking moratorium end sought by business groups Anti-shale gas group dismisses last ditch effort as desperation for failing industry », *CBC New Brunswick*.
- Blais Mireille et Martineau Stéphane, 2006, « L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes », *Recherches qualitatives*, vol. 26, n° 2, p. 1-18.
- Boltanski Luc et Thévenot Laurent, 1991, *De la justification: les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Brown Laura, 2017, « Entretien ».
- Browne Donald R., 1996, *Electronic Media and Indigenous Peoples: A Voice of Our Own?*, 1st ed. Ames, Iowa State University Press.
- Browne Donald R., 2005, *Ethnic Minorities, Electronic Media And The Public Sphere: A Comparative Approach*, Cresskill, N.J, Hampton Pr.
- Budarick John, 2017, « Ethnic minority media and the public sphere: The case of African-Australian media producers », *Journal of Sociology*, vol. 53, p. 303-317.
- Budarick John et Han Gil-Soo, 2015, « Towards a multi-ethnic public sphere? African-Australian media and minority-majority relations », *Media, Culture & Society*, vol. 37, n° 8, p. 1254–1265.
- Bullard Robert D., 2008, *Dumping In Dixie : Race, Class, And Environmental Quality, Third Edition*, Boulder, CO, Westview Press.
- Bullard Robert D. et Johnson Glenn S., 2000, « Environmentalism and Public Policy: Environmental Justice: Grassroots Activism and Its Impact on Public Policy Decision Making », *Journal of Social Issues*, vol. 56, n° 3, p. 555-578.
- Bundale Brett, 2010, « It's industry vs. residents in shale gas development Resources Government trying to find compromise between competing interests », *Telegraph-Journal*, p. A1.
- Bureau du médecin-hygiéniste en chef [BMHC], 2012, *Recommandations du médecin-hygiéniste en chef sur l'exploitation du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick*, Province du Nouveau-Brunswick. Adresse : <http://leg-horizon.gnb.ca/e-repository/monographs/31000000047097/31000000047097.pdf> [Consulté le : 26 février 2017].

- Campbell David, 2010, « saving the future for our grandkids », *Telegraph-Journal*, p. C1.
- Canadian Natural, 2018, « Our history », *Canadian Natural Resources*. Adresse : <https://www.cnrl.com/about-cnq/our-history.html>.
- Caspi Dan et Elias Nelly, 2011, « Don't patronize me: media- by and media- for minorities », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 34, n° 1, p. 62-82.
- Catton William R. et Dunlap Riley E., 1978, « Environmental Sociology: A New Paradigm », *The American Sociologist*, vol. 13, n° 1, p. 41-49.
- CBC New Brunswick, 2014, « Brian Gallant's hydro-fracking moratorium is risky, expert says McGill law professor says provinces can change laws under NAFTA but investors' rights must be respected », *CBC New Brunswick*.
- CBC New Brunswick, 2013a, « RCMP, protesters withdraw after shale gas clash in Rexton 40 arrested, 5 police vehicles burned but no one seriously injured in violent clash », *CBC New Brunswick*.
- CBC New Brunswick, 2013b, « Shale gas clash: Explosives, firearms seized in Rexton Mischief, obstruction among charges laid after 40 arrested at protest », *CBC New Brunswick*.
- CBC News, 2013, « 9 questions about Idle No More », *CBC*, p. En ligne.
- CBC News, 2011, « Citizens continue water fight without lawyer », *CBC New Brunswick*. Adresse : <https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/citizens-continue-water-fight-without-lawyer-1.986934> [Consulté le : 4 septembre 2018].
- CBC News, 2012, « Penobsquis residents give final arguments in water dispute », *CBC New Brunswick*. Adresse : <https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/penobsquis-residents-give-final-arguments-in-water-dispute-1.1220941> [Consulté le : 4 septembre 2018].
- CBC News, 2009, « Penobsquis water dispute leads to EUB fight », *CBC New Brunswick*. Adresse : <https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/penobsquis-water-dispute-leads-to-eub-fight-1.792319> [Consulté le : 30 août 2018].
- Cefaï Daniel, 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on: les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte / M.A.U.S.S.
- Cefaï Daniel et Pasquier Dominique éd., 2003, « Introduction », *Les sens du public: publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Presses universitaires de France, p. 13-59.
- Champagne Amélie et Clennett-Sirois Laurence, 2016, « Les émotions en recherche : pourraient-elles nous permettre de mieux comprendre le monde social? », *Recherches qualitatives*, vol. Hors-série, n° 20, p. 83-99.
- Choi Jennifer, 2017, « Entretien ».

- Choo Hae Yeon et Ferree Myra Marx, 2010, « Practicing Intersectionality in Sociological Research: A Critical Analysis of Inclusions, Interactions, and Institutions in the Study of Inequalities* », *Sociological Theory*, vol. 28, n° 2, p. 129–149.
- Clair Katrina, 2017, « Entretien ».
- Clair Lorraine, 2017, « Entretien ».
- CNBFH, 2016a, « À propos », *Commission du Nouveau-Brunswick sur la fracturation hydraulique*. Adresse : <http://nbchf-production.herokuapp.com/about> [Consulté le : 6 décembre 2016].
- CNBFH, 2016b, *Volume 1. Conclusions*, Commission du Nouveau-Brunswick sur la fracturation hydraulique. Adresse : <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/en/pdf/Publications/CNBFH-Vol1-Fr-Fev2016.pdf> [Consulté le : 26 février 2017].
- CNBFH, 2016c, *Volume 2. Éventuelles retombées de l'exploitation du gaz de schiste sur l'économie, l'environnement et la santé*, Commission du Nouveau-Brunswick sur la fracturation hydraulique. Adresse : <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/en/pdf/Publications/CNBFH-Vol2-Fr-Fev2016.pdf> [Consulté le : 26 février 2017].
- CNBFH, 2016d, *Volume 3. Recueil des options d'atténuation des risques pour la santé humaine et l'environnement*, Commission du Nouveau-Brunswick sur la fracturation hydraulique. Adresse : <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/en/pdf/Publications/CNBFH-Vol3-Fr-Fev2016.pdf> [Consulté le : 26 février 2017].
- Comité sénatorial permanent des transports et des communications, 2006, *Rapport final sur les médias d'information canadiens. Volume 2*, Le Sénat du Canada. Adresse : http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/sen/yc19-0/YC19-0-391-2-2-fra.pdf [Consulté le : 12 septembre 2018].
- Conseil des académies canadiennes, 2014, *Incidence environnementales liées à l'extraction du gaz de schiste au Canada: sommaire*, Adresse : <http://public.ebilib.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=3563846> [Consulté le : 23 décembre 2018].
- Cookson Crystal, 2017, « Entretien ».
- Cormack Michael J. et Hourigan Niamh éd., 2007, *Minority Language Media: Concepts, Critiques and Case Studies*, Clevedon ; Buffalo, Multilingual Matters.
- Corriveau Claire, 1998, *Pratiques journalistiques en milieu minoritaire : le cas du Manitoba francophone*, Thèse de M.A. en communication, Québec, Université Laval.

- Cottle Simon, 2000, *Ethnic Minorities and the Media: Changing Cultural Boundaries*, 1 edition. Buckingham ; Philadelphia, Open University Press.
- Couldry Nick et Dreher Tanja, 2007, « Globalization and the public sphere: Exploring the space of community media in Sydney », *Global Media and Communication*, vol. 3, n° 1, p. 79-100.
- Couture Claude et Mulatris Paulin Kilol, 2012, *La nation et son double: essai sur les discours postcoloniaux au Canada*, Québec [Qué., Presses de l'Université Laval. Adresse : <http://www.deslibris.ca/ID/444818> [Consulté le : 3 janvier 2019].
- Crenshaw Kimberlé, 2011, « Postscript », *Framing Intersectionality : Debates on a Multi-Faceted Concept in Gender Studies*, H. Lutz, M.T. Herrera Vivar et L. Supik éd., Farnham, Surrey, GBR, Ashgate Publishing Group, p. 221-233. Adresse : <http://site.ebrary.com/lib/alltitles/docDetail.action?docID=10449672> [Consulté le : 13 mars 2014].
- Creswell John W., 2013, *Qualitative inquiry and research design: choosing among five approaches*, third edition. Los Angeles, Calif. London New Dehli Singapore Washington DC, SAGE.
- Creswell John W. éd., 2006, *Qualitative Inquiry and Research Design: Choosing Among Five Approaches*, 2 edition. Thousand Oaks, Sage Publications.
- Crosby Andrew C. et Monaghan Jeffrey, 2018, *Policing Indigenous Movements: Dissent and the Security State*, Winnipeg, Fernwood Publishing.
- Croteau Martin, 2017, « Le «moratoire» sur l'exploration pétrolière et gazière restera en vigueur », *La Presse*. Adresse : <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201710/18/01-5140440-le-moratoire-sur-lexploration-petroliere-et-gaziere-restera-en-vigueur.php> [Consulté le : 15 décembre 2018].
- CRSH, 2019, « La recherche autochtone et le CRSH », *Conseil de recherches en sciences humaines*. Adresse : http://www.sshrc-crsh.gc.ca/society-societe/community-communite/indigenous_research-recherche_autochtone/index-fra.aspx [Consulté le : 29 mars 2019].
- CTV Atlantic, 2014, « Business owners concerned with N.B. fracking moratorium », *CTV Atlantic*.
- Cudworth Erika, 2003, *Environment and society*, London ; New York, Routledge.
- Dahlgren Peter, 2009, *Media and political engagement: Citizens, communication, and democracy*, Cambridge ; New York, Cambridge University Press.
- Dauphin Damien, 2013a, « Gaz de schiste: Kent-Sud veut se faire entendre », *L'Acadie Nouvelle*, p. 4.

- Dauphin Damien, 2013b, « Qui sont les gardiens de la paix de la Société des guerriers Micmacs? », *L'Acadie Nouvelle*, p. En ligne.
- Dayan Daniel, 2005, « Mothers, midwives and abortionists: genealogy, obstetrics, audiences and publics », *Audiences and publics: when cultural engagement matters for the public sphere*, Changing media--changing Europe series, S.M. Livingstone éd., Bristol, England; Portland, Or, Intellect, p. 43-76.
- Dayan Daniel, 2000, « Télévision : le presque-public », *Réseaux*, vol. 18, n° 100, p. 427-456.
- de Vreese Claes H., 2005, « News framing: Theory and typology », *Information Design Journal + Document Design*, vol. 13, n° 1, p. 51-62.
- De Vreese Claes H., 2005, « News framing: Theory and typology », *Information Design Journal*, vol. 13, n° 1, p. 51-62.
- Debbané Anne-Marie et Keil Roger, 2004, « Multiple disconnections: environmental justice and Urban water in Canada and South Africa », *Space and Polity*, vol. 8, n° 2, p. 209-225.
- Del Bayle Jean-Louis Loubet, 2000, *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, l'Harmattan.
Adresse :
http://classiques.uqac.ca/contemporains/loubet_del_bayle_jean_louis/initiation_metho_sc_soc/initiation_metho_sc_soc.pdf [Consulté le : 29 janvier 2016].
- Deuze Mark, 2006, « Ethnic media, community media and participatory culture », *Journalism: Theory, Practice & Criticism*, vol. 7, n° 3, p. 262-280.
- Dewey John, 2005, *Le public et ses problèmes*, Folios essais.
- Dey Sujata, 2014, « Where Political Parties Stand on Shale Gas », *HuffPost Canada*. Adresse :
https://www.huffingtonpost.ca/sujata-dey/shale-gas_b_5852102.html [Consulté le : 28 décembre 2018].
- Dhamoon Rita Kaur, 2011, « Considerations on Mainstreaming Intersectionality », *Political Research Quarterly*, vol. 64, n° 1, p. 230-243.
- Dhoest Alexander, Cola Marta, Brusa Manuel Mauri et Lemish Dafna, 2012, « Studying Ethnic Minorities' Media Uses: Comparative Conceptual and Methodological Reflections: Studying Ethnic Minorities' Media Uses », *Communication, Culture & Critique*, vol. 5, n° 3, p. 372-391.
- Dictionnaire de français Larousse, « Définitions : objectivité ». Adresse :
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/objectivite/C3%A9/55365> [Consulté le : 7 janvier 2019].
- Doiron Jean-Marc, 2017, « Entretien ».

- Downing John et Husband Charles, 2005, *Representing race: racisms, ethnicities and media*, London ; Thousand Oaks, Calif, SAGE.
- Draper Dianne et Mitchell Bruce, 2001, « Environmental justice considerations in Canada », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 45, n° 1, p. 93-98.
- Drotner Kirsten, 2005, « Media on the move: personalised media and the transformation of publicness », *Audiences and publics: when cultural engagement matters for the public sphere*, Changing media--changing Europe series, S.M. Livingstone éd., Bristol, England ; Portland, Or, Intellect, p. 187-211.
- Dumez H., 2015, « What Is a Case, and What Is a Case Study? », *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, vol. 127, n° 1, p. 43-57.
- Dunlap Riley E. et Catton William R., 1979, « Environmental sociology », *Annual Review of Sociology*, p. 243–273.
- Dupuis Justin, 2010, « Les lois du N.-B. seraient mal adaptées à l’exploitation des gaz de schiste », *L’Acadie Nouvelle*, p. 6.
- Eddie Marie Hélène, en cours, « Couverture des enjeux linguistiques dans les médias francophones et anglophones », *L’État de l’Acadie*,
- Eddie Marie Hélène, 2011, *Médias en milieu minoritaire : les attentes et les perceptions des publics de l’Acadie du Nouveau-Brunswick envers leur quotidien* *L’Acadie Nouvelle*, Thèse de M.A. en communication, Ottawa, Université d’Ottawa.
- Eddie Marie Hélène et Cardinal Linda, 2017, « Le Droit, le mouvement C’est l’temps et l’inscription de la problématique des services en français dans l’espace public ottavien (1975) », *Ottawa, lieu de vie français*, A. Gilbert et al. éd., Québec, Presses de l’Université d’Ottawa, p. 349-380.
- Eder K., 2006, « The Public Sphere », *Theory, Culture & Society*, vol. 23, n° 2-3, p. 607-611.
- Eliasoph Nina, 2003, « Publics fragiles. Une ethnographie de la citoyenneté dans la vie associative », *Les sens du public: publics politiques, publics médiatiques*, D. Cefaï et D. Pasquier éd., Paris, Presses universitaires de France.
- Emberger Jim, 2017, « Entretien ».
- Encol Rana, 2013, « Penobsquis: “New Brunswick’s dirty little secret” », *Halifax Media Coop*. Adresse : <http://halifax.mediacoop.ca/story/penobsquis-%E2%80%9Cnew-brunswicks-dirty-little-secret%E2%80%9D/18559>.
- Fabris Papillon et Beauchamp Michel, 2002, « La pratique du journalisme en milieu minoritaire canadien : le cas de l’Ontario français », *Les cahiers du journalisme*, vol. 10, p. 156-181.

- Félix Adrián, González Carmen et Ramírez Ricardo, 2008, « Political Protest, Ethnic Media, and Latino Naturalization », *American Behavioral Scientist*, vol. 52, n° 4, p. 618-634.
- Finkel Madelon L. et Law Adam, 2016, « The Rush to Drill for Natural Gas: A Five-Year Update », *American Journal of Public Health*, vol. 106, n° 10, p. 1728-1730.
- François Bastien et Neveu Érik, 1999a, *Espaces publics mosaïques: acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Univ. de Rennes.
- François Bastien et Neveu Érik, 1999b, « Introduction. Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », *Espaces publics mosaïques: acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Univ. de Rennes, p. 13-58.
- Fraser Nancy, 2001, « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *La revue Hermès*, vol. 3, n° 31, p. 125-156.
- Fraser Nancy, 1993, « Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy », *Habermas and the public sphere*, C.J. Calhoun éd., Cambridge, Mass.; London, MIT Press, p. 109-142.
- Gagnon Yves-Chantal, 2005, *L'étude de cas comme méthode de recherche: guide de réalisation*, Sainte-Foy [Que., Presses de l'Université du Québec. Adresse : <http://site.ebrary.com/id/10225920> [Consulté le : 22 septembre 2016].
- Gamble R. Lloyd, 2005, *Environmental racism discourse and indigenous peoples*, Dissertation, Law, Ottawa, Carleton University.
- Gamson William, 2012, « Le legs de Goffman à la sociologie politique », *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction*, D. Cefaï et L. Perreau éd., Amiens; Paris, CURAPP-ESS, Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique- Epistemologie et sciences sociales ; CEMS-IMM, Centre d'étude des mouvements sociaux-Institut Marcel Mauss.
- Gamson William A., 1992, *Talking politics*, Cambridge [England] ; New York, NY, USA, Cambridge University Press.
- Gamson William A. et Meyer David S., 1996, « Framing political opportunity », *Comparative perspectives on social movements: political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*, Cambridge studies in comparative politics, D. McAdam, J.D. McCarthy et M. Zald éd., Cambridge [England] ; New York, Cambridge University Press, p. 275-290.
- Gamson William A. et Wolfsfeld Gadi, 1993, « Movements and media as interacting systems », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, p. 114–125.
- George Éric et Aubin France, 2012, « APTN au coeur du développement de la radiodiffusion autochtone au Canada », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 42, n° 1, p. 23.

- Georgiou Myria, 2005, « Diasporic Media Across Europe: Multicultural Societies and the Universalism–Particularism Continuum », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 3, p. 481-498.
- Gerring John, 2004, « What is a case study and what is it good for? », *American political science review*, vol. 98, n° 2, p. 341–354.
- Gitlin Todd, 1998, « Public sphere or public sphericules? », *Media, ritual, and identity*, London; New York, Routledge, p. 168-174. Adresse : <http://public.eblib.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=169411> [Consulté le : 14 décembre 2015].
- Glynn Tracy, 2012, « Who pays when your well is sucked dry and your home is contaminated? », *Halifax Media Coop*. Adresse : <http://halifax.mediacoop.ca/story/who-pays-when-your-well-sucked-dry-and-your-home-contaminated/11214> [Consulté le : 11 septembre 2018].
- Goffman Erving, 1986, *Frame Analysis: An Essay on the Organisation of Experience*, Northeastern University Press. Boston.
- Goffman Erving, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Les éditions de minuit.
- Goodyear-Grant Elizabeth, 2013, *Gendered news: media coverage and electoral politics in canada.*, Vancouver, University of British-Columbia Press.
- Gosine Andil et Teelucksingh Cheryl, 2008, *Environmental justice and racism in Canada: an introduction*, Toronto, Emond Montgomery Pub.
- Greenpeace, 2015, « Where Fracking Was Banned This Year ». Adresse : <https://www.greenpeace.org/usa/where-fracking-was-banned-this-year/> [Consulté le : 21 décembre 2018].
- Grose C. R., 2006, « Bridging the Divide: Interethnic Cooperation; Minority Media Outlets; and the Coverage of Latino, African-American, and Asian-American Members of Congress », *The Harvard International Journal of Press/Politics*, vol. 11, n° 4, p. 115-130.
- Guba Egon G. et Lincoln Yvonna S., 2004, « Competing Paradigms in Qualitative Research. Theories and Issues », *Approaches to Qualitative Research: A Reader on Theory and Practice*, New York, Oxford University Press, p. 17-38.
- Guillaumin Colette, 2002, *L'idéologie raciste: genèse et langage actuel*, Paris, Gallimard.
- Gusfield Joseph R, 2009, *La culture des problèmes publics: l'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica.
- Habermas Jürgen, 1993a, *L'Espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.

- Habermas Jürgen, 1993b, « Préface à l'édition de 1990 », *L'Espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, p. i-xxxv.
- Haf Gruffydd Jones Elin et Uribe-Jongbloed Enrique éd., 2013, *Social Media and Minority Languages: Convergence and the Creative Industries*, Bristol ; Buffalo, MULTILINGUAL MATTERS.
- Hall Stuart éd., 1980, « Encoding/decoding », *Culture, media, language: working papers in cultural studies, 1972-79*, London : [Birmingham, West Midlands], Hutchinson ; Centre for Contemporary Cultural Studies, University of Birmingham, p. 128-138.
- Hamel Jacques, 1997, *Étude de cas et sciences sociales*, Montréal, Harmattan.
- Hamidi Camille, 2012, « De quoi un cas est-il le cas ? : Penser les cas limites », *Politix*, vol. 100, n° 4, p. 85-98.
- Hancock Ange-Marie, 2007a, « Intersectionality as a Normative and Empirical Paradigm », *Politics & Gender*, vol. 3, n° 02, p. 248-254.
- Hancock Ange-Marie, 2007b, « When Multiplication Doesn't Equal Quick Addition: Examining Intersectionality as a Research Paradigm », *Perspectives on Politics*, vol. 5, n° 01, p. 63-79.
- Harding Robert, 2006, « Historical representations of aboriginal people in the Canadian news media », *Discourse & Society*, vol. 17, n° 2, p. 205-235.
- Hassenteufel Patrick, 2010, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, vol. , n° 157, p. 50-58.
- Henry Frances et Tator Carol, 2002, *Discourses of domination: racial bias in the Canadian English-language press*, Toronto, University of Toronto Press.
- Hier Sean P. et Walby Kevin, 2006, « Competing Analytical Paradigms in the Sociological Study of Racism in Canada », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 38, n° 1, p. 83-104.
- Hopper Debbie, 2017, « Entretien ».
- Hourigan Niamh, 2007, « Minority Language Media Studies: Key Themes for Future Scholarship », *Minority Language Media: Concepts, Critiques and Case Studies*, Multilingual matters series, M.J. Cormack et N. Hourigan éd., Clevedon ; Buffalo, Multilingual Matters, p. 248-265.
- Howe Miles, 2015, *Debriefing Elsipogtog. The Anatomy of a Struggle*, Black Point (NS) et Winnipeg (MA), Fernwood Publishing.
- Howe Miles, 2017, « Entretien ».
- Howe Miles, 2013, « Rexton : La GRC mobilise 60 armes au poing, des chiens et des fusils d'assaut, pour appliquer l'injonction de SWN », *Astheure*. Adresse :

- <https://astheure.com/2013/10/23/rexton-la-grc-mobilise-60-armes-au-poing-des-chiens-et-des-fusils-dassaut-pour-appliquer-linjonction-de-swn-miles-howe/> [Consulté le : 23 décembre 2018].
- Hunt Scott A., Benford Robert D. et Snow David A., 1994, « Identity Fields: Framing Processes and the Social Construction of Movement Identities », *New Social Movements. From Ideology to Identity*, E. Larana, H. Johnston et J.R. Gusfield éd., Philadelphia, Temple University Press, p. 185-208.
- Huras Adam, 2016, « Shale gas in province all but dead, say two parties », *Telegraph-Journal*, p. A1.
- Husband Charles, 2009, « Between listening and understanding », *Continuum*, vol. 23, n° 4, p. 441-443.
- Husband Charles, 1998, « Differentiated citizenship and the multi-ethnic public sphere », *Journal of International Communication*, vol. 5, n° 1-2, p. 134-148.
- Husband Charles, 2005, « Minority Ethnic Media As Communities Of Practice: Professionalism and Identity Politics in Interaction », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 3, p. 461-479.
- Ici Radio-Canada Zone Économie-, 2018, « « Le nom de PotashCorp risque de sombrer dans l'oubli », dit un expert », *Radio-Canada.ca*. Adresse : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1075868/bourse-actions-potashcorp-agrium-industrie-mini%C3%A8re> [Consulté le : 10 janvier 2019].
- Ici Radio-Canada Zone Économie-, 2017, « PotashCorp et Agrium prendront le nom de Nutrien », *Radio-Canada.ca*. Adresse : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1041102/nutrien-fusion-postashcorp-agrium-mine-engrais> [Consulté le : 10 janvier 2019].
- ICI.Radio-Canada.ca, « Brunswick News: pas de changements imminents à l'Info Weekend », *Radio-Canada.ca*. Adresse : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1086766/brunswick-news-achat-info-weekend-nord-ouest-nouveau-brunswick-irving> [Consulté le : 13 septembre 2018].
- Inside Climate News, 2015, « Map: The Fracking Boom, State by State », *Inside Climate News*. Adresse : <https://insideclimatenews.org/news/20150120/map-fracking-boom-state-state> [Consulté le : 21 décembre 2018].
- Jackson John D., Nielsen Greg Marc et Hsu Yon, 2011, *Mediated society: a critical sociology of media*, Don Mills, Ont. ; Oxford ; New York, Oxford University Press.
- Johnson Marc L, 2014, *La recherche collaborative: apprentissages et guide*, Adresse : http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/300/univ_ottawa/savoirs_gouv_comm/recherche_collaborative-ef/guide_rech_collab_final.pdf [Consulté le : 6 janvier 2019].

- Joseph Isaac, 1984, *Le passant considérable: essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Librairie des méridiens.
- Juteau Danielle, 1999a, « De la fragmentation à l'unité. Vers l'articulation des rapports sociaux », *L'ethnicité et ses frontières*, Trajectoires sociales, Montréal, Presses de l'Univ. de Montreal, p. 103-129.
- Juteau Danielle, 1999b, « Introduction », *L'ethnicité et ses frontières*, Trajectoires sociales, Montréal, Presses de l'Univ. de Montreal, p. 11-23.
- Juteau Danielle, 2015, « Introduction », *L'ethnicité et ses frontières: Deuxième édition revue et mise à jour*, Presses de l'Université de Montreal, p. 9-29.
- Juteau Danielle, 1999c, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal [Que.], Presses de l'Université de Montréal. Adresse : <http://site.ebrary.com/id/10176894> [Consulté le : 23 avril 2014].
- Kastoryano Riva, 2005, « Introduction. Définir l'autre en France, en Allemagne et aux États-Unis », *Les codes de la différence: race-origine-religion: France-Allemagne-États-Unis*, Collection académique, R. Kastoryano éd., Paris, Presses de la fondation des sciences politiques, p. 13-39.
- Kopit Lodge, Adresse : <https://www.facebook.com/groups/KopitLodge/> [Consulté le : 16 juillet 2017a].
- Kopit Lodge, Adresse : <https://twitter.com/KopitLodge?lang=en> [Consulté le : 16 juillet 2017b].
- Kymlicka Will, 1995, *Multicultural Citizenship*, Oxford, Oxford University Press.
- La Ferle Carrie et Lee Wei-Na, 2005, « Can English Language Media Connect with Ethnic Audiences? Ethnic Minorities' Media Use and Representation Perceptions », *Journal of Advertising Research*, vol. 45, n° 01, p. 140.
- La Presse canadienne, 2016, « New Brunswick's fracking ban will continue indefinitely: minister », *CTV Atlantic*.
- Lapierre Louis, 2012, *La voie de l'avenir*, Adresse : <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Corporate/pdf/ShaleGas/fr/LaVoieAvenir.pdf> [Consulté le : 26 février 2017].
- Larocque André, 2007, « Le Droit et les Franco-Ontariens », *Canadian Issues=Thèmes canadiens*, vol. Été, p. 48-50.
- Larose Stéphan et Nielson Greg M., 1995, « Médias et altérité: l'espace public et l'Ontario français virtuel », *La francophonie ontarienne: Bilan et perspectives de recherche*, J. Cotnam, Y. Frenette et A. Whitfield éd., Ottawa, Le Nordir.
- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2016, « Hebdomadaires », *New Nouveau Brunswick Canada*. Adresse :

http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/nouvelles/liste_des_medias/hebdomadaires.html
[Consulté le : 13 décembre 2016].

Levi Elisa A. M, 2007, *Maintaining food security in Elsipogtog First Nation*,

Levi-Peters Susan, 2017, « Entretien ».

Levo-Henriksson Ritva, 2007, *Media and ethnic identity Hopi views on media, identity, and communication*, New York, Routledge. Adresse : <http://www.myilibrary.com?id=106236>
[Consulté le : 14 novembre 2017].

Lindsay Hillary Bain, 2013, « Highway Solidarity. Support for the fight against shale gas », *Halifax Media Coop*.

Lindsay Keisha, 2013, « God, Gays, and Progressive Politics: Reconceptualizing Intersectionality as a Normatively Malleable Analytical Framework », *Perspectives on Politics*, vol. 11, n° 02, p. 447-460.

Lippmann Walter, 1993, *The phantom public*, New Brunswick, N.J., U.S.A, Transaction Publishers.

L'Italien Rosaire, 2018, « Entretien ».

Livesey Bruce, 2017a, « Canada's spies collude with the energy sector. Part 2 », *National Observer*. Adresse : <http://www.nationalobserver.com/2017/05/05/news/spies-our-midst-rmp-and-csis-snoop-green-activists> [Consulté le : 16 mai 2017].

Livesey Bruce, 2017b, « Spies in our midst: RCMP and CSIS snoop on green activists. Part 1 », *National Observer*. Adresse : <http://www.nationalobserver.com/2017/05/05/news/spies-our-midst-rmp-and-csis-snoop-green-activists> [Consulté le : 16 mai 2017].

Livesey Bruce, 2016, « The Irvings' media monopoly and its consequences », *National Observer*.

Livingstone Sonia M. éd., 2005a, *Audiences and publics: when cultural engagement matters for the public sphere*, Bristol, England ; Portland, Or, Intellect.

Livingstone Sonia M., 2005b, « In defence of privacy: mediating the public/private boundary at home », *Audiences and publics: when cultural engagement matters for the public sphere*, Changing media--changing Europe series, S.M. Livingstone éd., Bristol, England ; Portland, Or, Intellect, p. 163-185.

Livingstone Sonia M., 2005c, « On the relation between audiences and publics », *Audiences and publics: when cultural engagement matters for the public sphere*, Changing media--changing Europe series, S.M. Livingstone éd., Bristol, England ; Portland, Or, Intellect, p. 17-42.

Logan Nick, 2014, « N.B. election: Did shale gas and fracking sway the vote? », *Global News*.

- Loi sur le pétrole et le gaz naturel, 1976, Adresse : <http://www.canlii.org/fr/nb/legis/lois/ln-b-1976-c-o-2.1/derniere/ln-b-1976-c-o-2.1.html?searchUrlHash=AAAAAQAMZnJhY3RlcmF0aW9uAAAAAAE&resultIndex=2> [Consulté le : 5 février 2017].
- Lord Marie-Linda, 2006, « Les médias acadiens du Nouveau-Brunswick : entre monopole de presse et prise de parole citoyenne », *Médias et milieux minoritaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord, p. 21-46.
- Lusignan Yves, 2006, « Grandeur et misère de la presse écrite francophone à l'extérieur du Québec », *Médias et milieux minoritaires*, M. Beauchamp et Watine, Thierry éd., Québec, Presses de l'Université Laval, Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord, p. 89-114.
- Macé Eric, 2005, « Mouvements et contre-mouvements culturels dans la sphère publique et les médiacultures », *Penser les médiacultures: nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, Médiacultures, E. Maigret et E. Macé éd., Paris, Colin : Institut national de l'audiovisuel, p. 41-66.
- Madianou Mirca, 2005a, « Contested Communicative Spaces: Rethinking Identities, Boundaries and the Role of the Media among Turkish Speakers in Greece », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 3, p. 521-541.
- Madianou Mirca, 2005b, « The elusive public of television news », *Audiences and publics: when cultural engagement matters for the public sphere*, Changing media--changing Europe series, S.M. Livingstone éd., Bristol, England ; Portland, Or, Intellect, p. 99-114.
- Mahtani Minelle, 2001, « Representing minorities: Canadian media and minority identities », *Canadian ethnic studies*, vol. 33, n° 3, p. 99-133.
- Mai Nicola, 2005, « The Albanian Diaspora-in-the-Making: Media, Migration and Social Exclusion », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 3, p. 543-561.
- Maigret Éric, 2007, *Sociologie de la communication et des médias*, 2. éd. Paris, Colin.
- Maigret Éric, 2007, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, A. Colin.
- Maigret Eric et Macé Eric éd., 2005, *Penser les médiacultures: nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, Paris, Colin : Institut national de l'audiovisuel.
- Manin, Bernard, 1995, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy : Fondation Saint-Simon.
- Martel Marcel, 2005, « Usage du passé et mémoire collective franco-ontarienne : le souvenir du Règlement 17 dans la bataille pour sauver l'hôpital Montfort », *Mens: Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 6, n° 1, p. 69-94.

- Mascarenhas Michael, 2007, « Where the Waters Divide: First Nations, Tainted Water and Environmental Justice in Canada », *Local Environment*, vol. 12, n° 6, p. 565-577.
- Matsaganis Matthew D., Katz Vikki S. et Ball-Rokeach Sandra, 2011, *Understanding ethnic media: producers, consumers, and societies*, Los Angeles, SAGE.
- Maxwell Joseph A., 1999, *La modélisation de la recherche qualitative: une approche interactive*, Fribourg, Eds. Universitaires Fribourg Suisse.
- McCall Leslie, 2005, « The Complexity of Intersectionality », *Signs*, vol. 30, n° 3, p. 1771-1800.
- McCann Matt, 2011, « Ceremony draws attention to hydro-fracking », *CBC New Brunswick*.
- McDavid Kris, 2014, « Doaktown's new sign clearly means village has opened door to opportunity », *Telegraph-Journal*, p. H4.
- McQuarrie Dallas, 2017, « Notes écrites ».
- McQuarrie Dallas et Hopkins McQuarrie Susan, 2017b, « Série de courriels ».
- McQuarrie Dallas et McQuarrie Susan, 2017a, « Discussion informelle ».
- Meinhof Ulrike Hanna, 2005, « Appendix: Audiences and publics: comparing semantic fields across different languages », *Audiences and publics: when cultural engagement matters for the public sphere*, Changing media--changing Europe series, S.M. Livingstone éd., Bristol, England ; Portland, Or, Intellect, p. 213-237.
- Melanson Denise, 2017a, « Discussion informelle ».
- Melanson Denise, 2017b, « Entretien ».
- Melanson Denise, 2018, « Rétroaction ».
- Milke Mark et Green Kenneth, 2014, « Rich jurisdictions develop their resources », *Telegraph-Journal*, p. A11.
- Ministère de l'Énergie et des Mines, 2014, *Le plan directeur de l'énergie du Nouveau-Brunswick. Deuxième rapport d'étape*, Province du Nouveau-Brunswick. Adresse : <http://leg-horizon.gnb.ca/e-repository/monographs/31000000048034/31000000048034.pdf> [Consulté le : 26 février 2017].
- Mitchell Jerry T., Thomas Deborah S. K. et Cutter Susan L., 1999, « Dumping in Dixie Revisited: The Evolution of Environmental Injustices in South Carolina », *Social Science Quarterly*, vol. 80, n° 2, p. 229-243.
- Morgan David L., 1997, *Focus groups as qualitative research / David L. Morgan*, 2nd ed. Thousand Oaks, Calif, Sage Publications.

- Moring Tom et McGonagle Tarlach, 2012, « Minorities and the Media: Present, Probing and Pressing Questions », *European Yearbook of Minority Issues Online*, vol. 9, n° 1, p. 367-376.
- Morris Chris, 2011, « Hundreds protest at legislature », *Telegraph-Journal*, p. A7.
- Morris Christine, 2017, « Entretien ».
- Mouffe Chantal, 2000, « For an agonistic model of democracy », *The democratic paradox*, London ; New York, Verso, p. 80-107.
- Muralidharan Sukumar, 2012, « Media, Modernity and Minorities: Subtleties of Exclusion in the 'Public Discourse' », *Social Scientist*, vol. 40, n° 5/6, p. 19–57.
- NB Media Co-op, 2013, « Welcome to the NB Media Co-op », *NB Media Co-op*. Adresse : <http://nbmediacoop.org/2013/03/10/praesent-aenean-phasellus/> [Consulté le : 13 décembre 2016].
- NBASGA, « Règlements », Adresse : <https://www.dropbox.com/sh/g0uitabjptuy563/AACU-iT2aQV5DvRbwupt-FDxa/Fichier%205%20R%C3%A8glements.pdf?dl=0> [Consulté le : 15 décembre 2018].
- NBASGA, 2017, « Update # 9 – News on Fracking, Bans and Climate », Adresse : <http://www.noshalegasnb.ca/wordpress/wp-content/uploads/2014/02/Update-9.pdf> [Consulté le : 21 décembre 2018].
- Néomédia, 2016, « néomedia.com », *Néomédia.com*. Adresse : <http://www.neomedia.com/> [Consulté le : 13 décembre 2016].
- Neuman W. L., 2007, *Basics of social research : qualitative and quantitative approaches*, Boston, Pearson/Allyn and Bacon.
- Neveu Erik, 1999, « Médias, mouvements sociaux, espaces publics », *Réseaux*, vol. 17, n° 98, p. 17-85.
- Normand Martin, 2015, *La mobilisation linguistique au Pays de Galles, en Ontario et au Nouveau-Brunswick (1962-2012): Cycles de mobilisation et rémanence dans une perspective comparée*, Thèse de Ph.D. en science politique, Montréal, Université de Montréal.
- Organigramme de propriété 71: Newcap, 2018, Adresse : <https://crtc.gc.ca/ownership/fra/cht071.pdf> [Consulté le : 12 septembre 2018].
- Organigramme de propriété 73: Acadia Broadcasting, 2017, Adresse : <https://crtc.gc.ca/ownership/fra/cht073.pdf> [Consulté le : 12 septembre 2018].
- Organigramme de propriété 143: BCE, 2018, Adresse : <https://crtc.gc.ca/ownership/fra/cht143n.pdf> [Consulté le : 12 septembre 2018].

- Organigramme de propriété 152: Maritime Broadcasting, 2013, Adresse : <https://crtc.gc.ca/ownership/fra/cht152.pdf> [Consulté le : 12 septembre 2018].
- Ouellette Jason, 2017, « Entretien ».
- Park Robert Ezra, 2007, *La foule et le public*, Paris, Parangon.
- Participant anonyme, 2017, « Entretien ».
- Pearson Heide, 2016, « Shale gas exploratory company SWN Resources closes Moncton office », *Global News*.
- Pellow David N. et Nyseth Brehm Hollie, 2013, « An Environmental Sociology for the Twenty-First Century », *Annual Review of Sociology*, vol. 39, n° 1, p. 229-250.
- Penty Rebecca, 2010a, « Enough shale gas to power 15 million homes Energy: New Brunswick could witness a surge in economic activity thanks to its shale. This summer, Corridor Resources partners up with Apache to drill for gas in Albert County to see how much, if any, could be economical to develop », *Telegraph-Journal*, p. C1.
- Penty Rebecca, 2010b, « The “shale gale” revolution Natural resource: The province’s shale is uniquely thick. The potential is there to exploit a greater amount of oil and gas from the shale, and this - says one geologist - makes N.B. very attractive », *Telegraph-Journal*, p. C1.
- Pierre-Philippe LeBlanc, 2019, « Le Moniteur acadien a un nouveau propriétaire », *IRC Nouveau-Brunswick*. Adresse : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1150489/bernard-richard-moniteur-acadien-nouveau-brunswick> [Consulté le : 16 février 2019].
- PNB, 2014, *Explorer les possibilités du gaz naturel au Nouveau-Brunswick*, Province du Nouveau-Brunswick. Adresse : <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/en/pdf/ExplorerlespossibilitesdugaznaturelNouveauBrunswick.pdf> [Consulté le : 26 février 2017].
- PNB, 2013a, *Gestion environnementale responsable des activités liées au pétrole et au gaz naturel au Nouveau-Brunswick. Règles pour l’industrie*, Province du Nouveau-Brunswick. Adresse : <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Corporate/pdf/ShaleGas/fr/ReglespourIndustrie.pdf> [Consulté le : 26 février 2017].
- PNB, 2013b, *Le Plan directeur pour le pétrole et le gaz naturel au Nouveau-Brunswick*, Province du Nouveau-Brunswick. Adresse : <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Corporate/pdf/ShaleGas/fr/LaVoieAvenir.pdf> [Consulté le : 26 février 2017].
- Pohl Ann, 2017, « Entretien ».

- Pohl Ann, 2012, « Massive protest against shale gas being held in Moncton », *Sackville Tribune Post*, p. 26.
- Poitras Jacques, 2014, *Irving vs. Irving: Canada's feuding billionaires and the stories they won't tell*, Toronto, Penguin.
- Purtschert Patricia et Meyer Katrin, 2009, « Différences, pouvoir, capital. Réflexions critiques sur l'intersectionnalité », *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*, E. Dorlin éd., Paris, Presses universitaires de France, p. 127-146.
- Quéré Louis, 1996, « Faut-il abandonner l'étude de la réception ? Point de vue », *Réseaux*, vol. 14, n° 79, p. 31-37.
- Quéré Louis, 2003, « Le public comme forme et comme modalité d'expérience », *Les sens du public: publics politiques, publics médiatiques*, D. Cefaï et D. Pasquier éd., Paris, Presses universitaires de France, p. 113-134.
- Radio-Canada, 2018, « Fracturation hydraulique : Blaine Higgs veut lever le moratoire au Nouveau-Brunswick », *Radio-Canada.ca*. Adresse : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1136981/gaz-schiste-naturel-fracturation-hydraulique-moratoire-higgs-acadie> [Consulté le : 23 décembre 2018].
- Radio-Canada Acadie, 2018, « Le Moniteur Acadien est à vendre », *IRC Acadie*, En ligne.
- Raîche Manon, 1992, « La presse francophone hors Québec : une analyse de son contexte et de son contenu », *Médias francophones hors Québec et identité: analyses, essais et témoignages*, F. Harvey éd., Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- Raîche-Nogue Pascal, 2017, « Entretien ».
- Rainville Maurice, 1996, « Entre la culpabilité et l'espoir », *Égalité: revue acadienne d'analyse politique*, n° 39-40, p. 25-38.
- Règlement d'interdiction de la fracturation hydraulique, 2015, Adresse : <http://www.canlii.org/fr/nb/legis/regl/regl-du-n-b-2015-28/derniere/regl-du-n-b-2015-28.html> [Consulté le : 5 février 2017].
- Richard Bruno, 2011, « Gaz de schiste: la colère gronde dans Kent », *L'Acadie Nouvelle*, p. 5.
- Richard Nicole, 2017a, « Discussion informelle ».
- Richard Nicole, 2017b, « Entretien ».
- Richard Roger, 2017, « Entretien ».
- Rieffel Rémy, 2010, *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses.
- Rieffel Rémy, 2005, *Sociologie des médias*, Ellipses Marketing.

- Riggins Stephen Harold éd., 1992, *Ethnic minority media: An International Perspective*, Newbury Park, Calif, Sage Publications.
- Rioufreyt Thibaut, 2016, « La transcription d'entretiens en sciences sociales », p. 46.
- Ross-Marquette Gabrielle, 2015, *Le Nouveau-Brunswick, théâtre de luttes pour le contrôle des ressources naturelles: La mise en scène par les Mi'kmaqs et le rôle des Acadiens au fil du temps*, Ottawa, Université d'Ottawa.
- Roy-Comeau Mathieu, 2017, « Entretien ».
- Rudin Ronald, 2016, « Histoire et mémoire acadiennes au Parc national Kouchibouguac », *Histoireengagée.ca*. Adresse : <http://histoireengagee.ca/wp-content/uploads/2016/07/RUDIN-Ronald.-Histoire-et-m%C3%A9moire....pdf> [Consulté le : 30 août 2018].
- Sacred Fire NB, 2013, « Solidarity », *Sacred Fire: The People United Against Fracking*. Adresse : <https://sacredfirenb.wordpress.com/send-a-message-of-solidarity/> [Consulté le : 23 décembre 2018].
- Saillant Richard, 2014, *Au bord du gouffre?: Agir dès maintenant pour éviter la faillite du Nouveau-Brunswick*, Moncton, N.-B., Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques.
- Shah Dhavan V., McLeod Douglas M., Gotlieb Melissa R. et Lee Nam-Jin, 2009, « Framing and Agenda-Setting », *The SAGE handbook of media processes and effects*, R.L. Nabi et M.B. Oliver éd., Los Angeles, SAGE, p. 83-98.
- Shaikh Sobia Shaheen, 2000, « Conceptualizing Linked Social and Ecological Injustice », *Environments*, vol. 28, n° 2, p. 75-86.
- Shi Yu, 2005, « Identity Construction of the Chinese Diaspora, Ethnic Media Use, Community Formation, and the Possibility of Social Activism », *Continuum*, vol. 19, n° 1, p. 55-72.
- Siapera Eugenia, 2005, « Minority Activism on the Web: Between Deliberative Democracy and Multiculturalism », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 3, p. 499-519.
- Silverstone Roger et Georgiou Myria, 2005, « Editorial Introduction: Media and Minorities in Multicultural Europe », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 3, p. 433-441.
- Simon Pierre-Jean, 1997, « Différenciation et hiérarchisation sociales », *Les cahiers du Ceriem*, vol. 2, p. 27-52.
- Small Mario Luis, 2009, « 'How many cases do I need?': On science and the logic of case selection in field-based research », *Ethnography*, vol. 10, n° 1, p. 5-38.

- Smets Kevin, 2016, « Ethnic media, conflict, and the nation-state: Kurdish broadcasting in Turkey and Europe and mediated nationhood », *Media, Culture & Society*, vol. 38, n° 5, p. 738–754.
- Snow David A. et Bendford Robert D., 1988, « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », *From Structure to Action: Comparing Social Movement Research Across Cultures*, B. Klandermans, H. Kriesi et S. Tarrow éd., Greenwich, Connecticut, JAI Press Inc., p. 197-218.
- Sorlin Pierre, 1992, « Le mirage du public », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 39, n° 1, p. 86-102.
- Sormany Pierre, 2003, *Le métier de journaliste: guide des outils et des pratiques du journalisme au Québec*, Montréal, Boréal.
- Southwestern Energy Company, 2015, « New Brunswick », *Southwestern Energy Company*. Adresse : <https://www.swn.com/operations/pages/nb.aspx> [Consulté le : 21 mars 2019].
- Southwestern Energy Company, « Who we are », *Southwestern Energy Company*. Adresse : <https://www.swn.com/aboutswn/pages/ourprofile.aspx> [Consulté le : 17 juillet 2017].
- SRC Acadie, 2016, « Gaz de schiste au N.-B. : chacun reste sur sa position », *SRC Acadie*.
- SRC Acadie, 2014, « Gaz de schiste : Mckenna réitère son appui », *SRC Acadie*.
- Sreberny Annabelle, 2005, « ‘Not Only, But Also’: Mixedness and Media », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 3, p. 443-459.
- St Leger F.Y., 1979, « The mass media and minority cultures », *The Future of cultural minorities*, A.E. Alcock, B.K. Taylor et J.M. Welton éd., London, Macmillan, p. 63-81.
- Stake Robert E., 2006, *Multiple case study analysis*, New York, Guilford Press.
- Stake Robert E., 1995, *The art of case study research*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- Statistique Canada, 2016a, *Identité autochtone pour la population dans les ménages privés - Données-échantillon*, Statistique Canada. Adresse : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=1258034&GK=0&GRP=1&PID=112256&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2017&THEME=132&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0> [Consulté le : 4 septembre 2018].
- Statistique Canada, 2016b, *Série « Perspective géographique », Recensement de 2016. Kent, Comté (DR) - Nouveau-Brunswick*, Statistique Canada. Adresse : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-CD-Fra.cfm?TOPIC=6&LANG=Fra&GK=CD&GC=1308> [Consulté le : 4 septembre 2018].

- Steuter Erin, 2001, « The Irvings Cover Themselves: Media Representations of the Irving Oil Refinery Strike, 1994-96 », *Canadian Journal of Communication*, vol. 24, p. 1-18.
- Steuter Erin, 1999, « The Irvings cover themselves: media representations of the Irving Oil refinery strike, 1994-1996 », *Canadian Journal of Communication; Toronto*, vol. 24, n° 4, p. 629.
- Steuter Erin et Martin Geoff, en cours, « English-language Media in Atlantic Canada », *L'État de l'Acadie*.
- Steuter Erin et Martin Geoff, 2000, « The Myth of the Competitive Challenge: The Irving Oil Refinery Strike, 1994–96, and the Canadian Petroleum Industry », *Studies in Political Economy*, vol. 63, n° 1, p. 111–132.
- Tarde Gabriel de, 1989, *L'opinion et la foule*, Paris, Presses universitaires de France.
- Teelucksingh Cheryl, 2007, « Environmental Racialization: Linking Racialization to the Environment in Canada », *Local Environment*, vol. 12, n° 6, p. 645-661.
- Telegraph-Journal, 2013, « Take down the barricades », *Telegraph-Journal*, p. A8.
- Telegraph-Journal, 2011, « Telegraph-Journal shines at awards, capturing two gold and eight silver », *Telegraph-Journal*, p. A1.
- The Narwhal, 2017, « What You Need to Know About Fracking In Canada », *The Narwhal*. Adresse : <https://thenarwhal.ca/what-is-fracking-in-canada/> [Consulté le : 21 décembre 2018].
- Thompson John B., 2005, « La nouvelle visibilité », *Réseaux*, vol. 129-130, n° 1, p. 59.
- Times & Transcript, 2013, « Band members send “eviction” directive », *Times & Transcript*, p. A8.
- Trimble Linda et Sampert Shannon, 2004a, « Who’s in the Game? The Framing of Election 2000 by The Globe and Mail and The National Post », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 37, n° 01, p. 51-71.
- Trimble Linda et Sampert Shannon, 2004b, « Who’s in the Game? The Framing of Election 2000 by The Globe and Mail and The National Post », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 37, n° 01. Adresse : http://www.journals.cambridge.org/abstract_S0008423904040028 [Consulté le : 15 janvier 2019].
- Tsleil-Waututh Nation et al. v. Attorney General of Canada, 2018.
- Waldron Ingrid R.G., 2015, « Findings from the Series of Workshops “In Whose Backyard?—Exploring Toxic Legacies in Mi’kmaw and African Nova Scotian Communities” », *Environmental Justice*, vol. 8, n° 2, p. 33-37.

- Warner Michael, 2002, « Publics and Counterpublics », *Public Culture*, vol. 14, n° 1, p. 49-90.
- Watine Thierry, 1994, « Médias acadiens : fondements et limites d'une pratique journalistique militante », *Communication*, vol. 15, n° 2, p. 209-232.
- Watine Thierry, 1993, *Pratiques journalistiques en milieu minoritaire: La sélection et la mise en valeur des nouvelles en Acadie*, Thèse de Ph.D. en information-communication, Lille, Université de Lille III.
- Waugh Graham, 2010, « Letters to the editor: Shale gas mining needs to be monitored », *Telegraph-Journal*, p. A6.
- Weldon S. Laurel, 2008, « Intersectionality », *Politics, gender, and concepts: theory and methodology*, G. Goertz et A. Mazur éd., Cambridge ; New York, Cambridge University Press, p. 193-218.
- Westra Laura, 1999, « Environmental Racism and the First Nations of Canada: Terrorism at Oka », *Journal of Social Philosophy*, vol. 30, n° 1, p. 103-124.
- Wilkes Rima, Corrigan-Brown Catherine et Ricard Danielle, 2010, « Nationalism and Media Coverage of Indigenous People's Collective Action in Canada », *American Indian Culture and Research Journal*, vol. 34, n° 4, p. 41-59.
- Wilson Shawn, 2008, *Research is Ceremony. Indigenous Research Methods*, Halifax & Winnipeg, Fernwood Publishing.
- Wirth Louis, 1964, « The Problem of Minority Groups », *Louis Wirth on Cities and Social Life; Selected Papers*, A.J.J. Reiss éd., Chicago and Longon, The University of Chicago Press.
- Wirth Louis, 1963, *The Problem of Minority Groups*, Irvington Pub.
- Yin Robert K., 2009, *Case Study Research: Design and Methods*, SAGE.
- Yu Sherry S., 2017, « Multi-ethnic public sphere and accessible ethnic media : mapping online English-language ethnic media », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, p. 1-18.
- Yuval-Davis Nira, 2006, « Intersectionality and Feminist Politics », *European Journal of Women's Studies*, vol. 13, n° 3, p. 193-209.